

Lucien BRAULT, M.A., D.Ph.  
Historien honoraire de la cité d'Ottawa.

# *Ottawa*

*Capitale du Canada  
de son origine à nos jours*



LES ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

O T T A W A

1942



PROPRIÉTÉ DE LA  
SOCIÉTÉ FRANCO-ONTARIENNE  
D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE

# Ottawa

*Capitale du Canada  
de son origine à nos jours*

*Unit  
ville  
B. J.  
V. J.*

Du même auteur :

GASPÉ DEPUIS CARTIER.

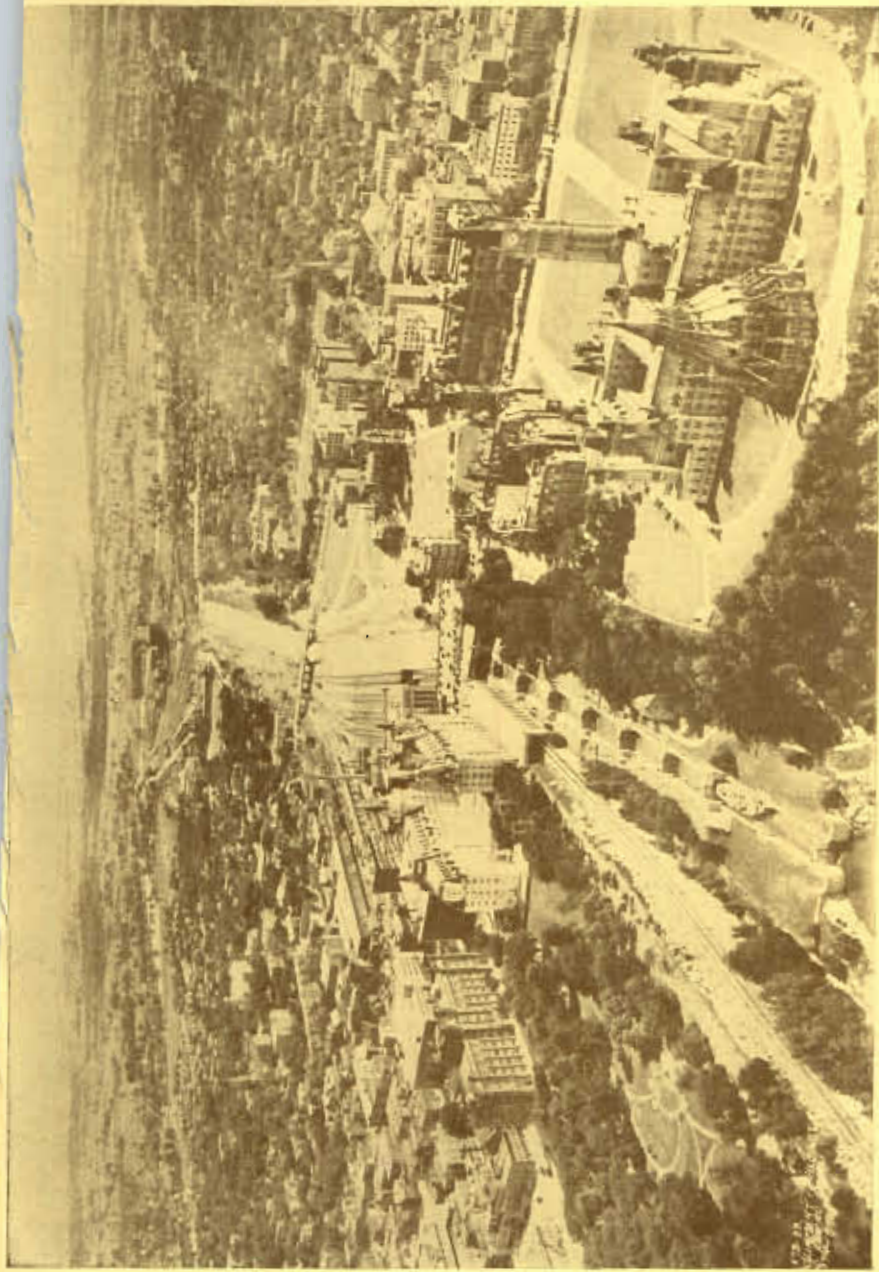
Au Moulin des Lettres, Québec, 1934, 236 pages.  
En collaboration avec M. l'abbé C.-E. Roy,  
curé de Gaspé.

HISTORICAL GASPÉ.

Au Moulin des Lettres, Québec, 1934, 232 pages.  
En collaboration avec M. l'abbé C.-E. Roy,  
curé de Gaspé.

FRANCIS-J. AUDET ET SON ŒUVRE. Bio-bibliographie.

Ottawa, 1940, 98 pages.



VUE D'OTTAWA





N. R. OGILVIE  
CITY CLERK

OTTAWA  
CANADA

The Council of the Corporation of the City of Ottawa, on the recommendation of the Board of Control, at its regular meeting held on the 20th day of April, 1942, unanimously appointed Lucien Brault, M.A., D.Ph., HONORARY HISTORIAN OF THE CITY OF OTTAWA, in recognition of his service to the City of Ottawa through his exhaustive historical researches in compiling the History of Ottawa.



*J. J. Hamlin*  
MAYOR

*N. R. Ogilvie*  
CITY CLERK

Lucien BRAULT, M.A., D.Ph.

Historien honoraire de la Cité d'Ottawa.  
Président de la Société d'Histoire d'Ottawa

# *Ottawa*

*Capitale du Canada*

*de son origine à nos jours*

Avec préface

du Major Gustave Lanctot, D. ès L., LL.M., LL.D.,  
Dipl. Sc. Pol. (Oxon), C.R.,  
Président de la Société d'Histoire du Canada,  
Archiviste du Dominion.

---

LES ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

O T T A W A

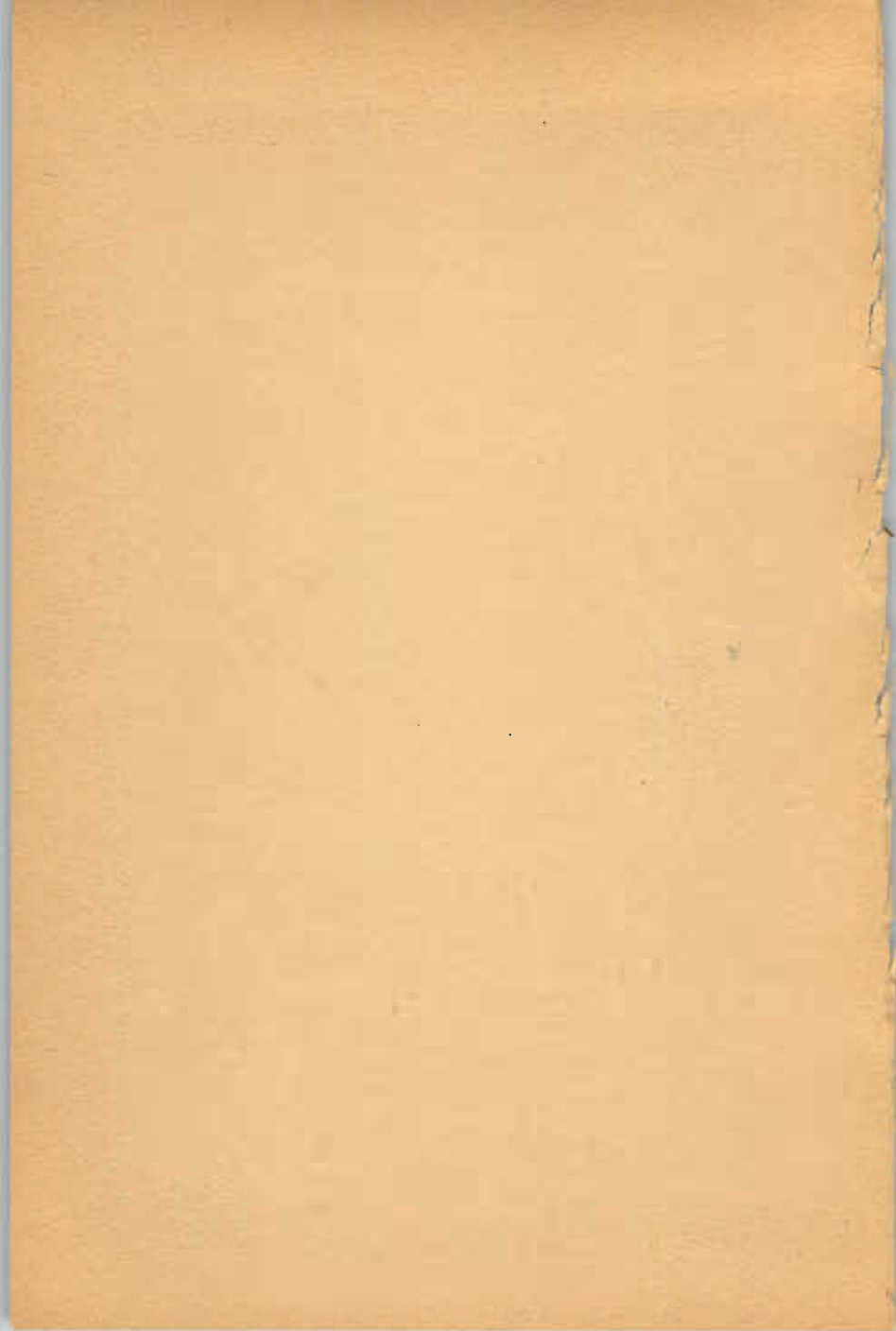
1942

Cet ouvrage a été tiré à deux mille exemplaires  
dont vingt-cinq sur papier Japon paraphés et numé-  
rotés par l'auteur.

TOUS DROITS RÉSERVÉS. 1942.

*A ma femme  
cet hommage affectueux*





## Préface

*Capitale du Canada — hier dominion autonome, aujourd'hui puissance internationale, — Ottawa dresse le long de sa colline verdoyante les tours de son Parlement et les toits de ses ministères, signes et symboles de son prestige et de ses fonctions.*

*Fondée en 1826, Ottawa ne formait encore qu'une petite ville d'environ 10.000 âmes en 1857. C'est surtout à la géographie, à cause de son éloignement de la frontière, qu'elle dut alors d'être choisie par la reine Victoria pour capitale du pays. Elle le dut également aux émeutiers anglais qui, par l'incendie du Parlement, en 1849, firent prendre à Londres l'inexcusable décision d'enlever à Montréal sa situation de capitale du Canada.*

*Depuis Ottawa n'a cessé de grandir en superficie et en population. Aujourd'hui, fière de ses 150.000 âmes, elle a su, par des embellissements, surtout sous les ministères Laurier et Mackenzie King, se donner un certain air de ville européenne avec sa Grande Place de la Confédération et les nombreux édifices de l'administration fédérale.*

*Politiquement aussi, la capitale a grandi, qui est aujourd'hui le siège gouvernemental d'un jeune pays, jouissant de son indépendance nationale et internationale tout en faisant partie de la Communauté des Nations britanniques. Son importance dans l'économie mondiale a reçu, de la présente guerre, un subit accroissement qui ne peut manquer d'influencer son évolution prochaine. C'est sous la direction de sa capitale que le pays apporte aux nations alliées dans le présent conflit mondial non seulement son adhésion morale, sociale et politique, mais, de plus, une aide aussi remarquable que magnifique par le nombre de ses combattants, l'ampleur de sa contribution fi-*

nancière et l'expansion de sa production industrielle.

Cependant, malgré l'intérêt considérable de son jeune passé et de son rôle actuel, il n'existait pas encore d'histoire d'Ottawa. Sans doute, plusieurs auteurs ont consacré des brochures et même des livres à la capitale. Les uns ont décrit ou ses débuts, ou ses progrès, ou son milieu social, tandis que d'autres ont fait connaître certains côtés de sa vie particulière ou les aspects politiques et mondains de la ville, siège du gouvernement et résidence du gouverneur. Quelques-uns ont même relaté l'établissement de certaines industries et de certaines institutions, ou esquissé des biographies de ses pionniers et de ses principales illustrations. A Charles Roger, avec son *Ottawa Past and Present*, revient la distinction d'avoir battu la voie dès 1871. Ensuite parut, en 1898, le livre de J. D. Edgar, dont le titre suffit à caractériser le point de vue: *Canada and its Capital with sketches of Political and Social Life at Ottawa*. Dans le livre de A. H. D. Ross, *Ottawa Past and Present*, qui reprend, en 1927, sans se gêner, le titre de Charles Roger, le lecteur rencontre en route de nombreux renseignements historiques.

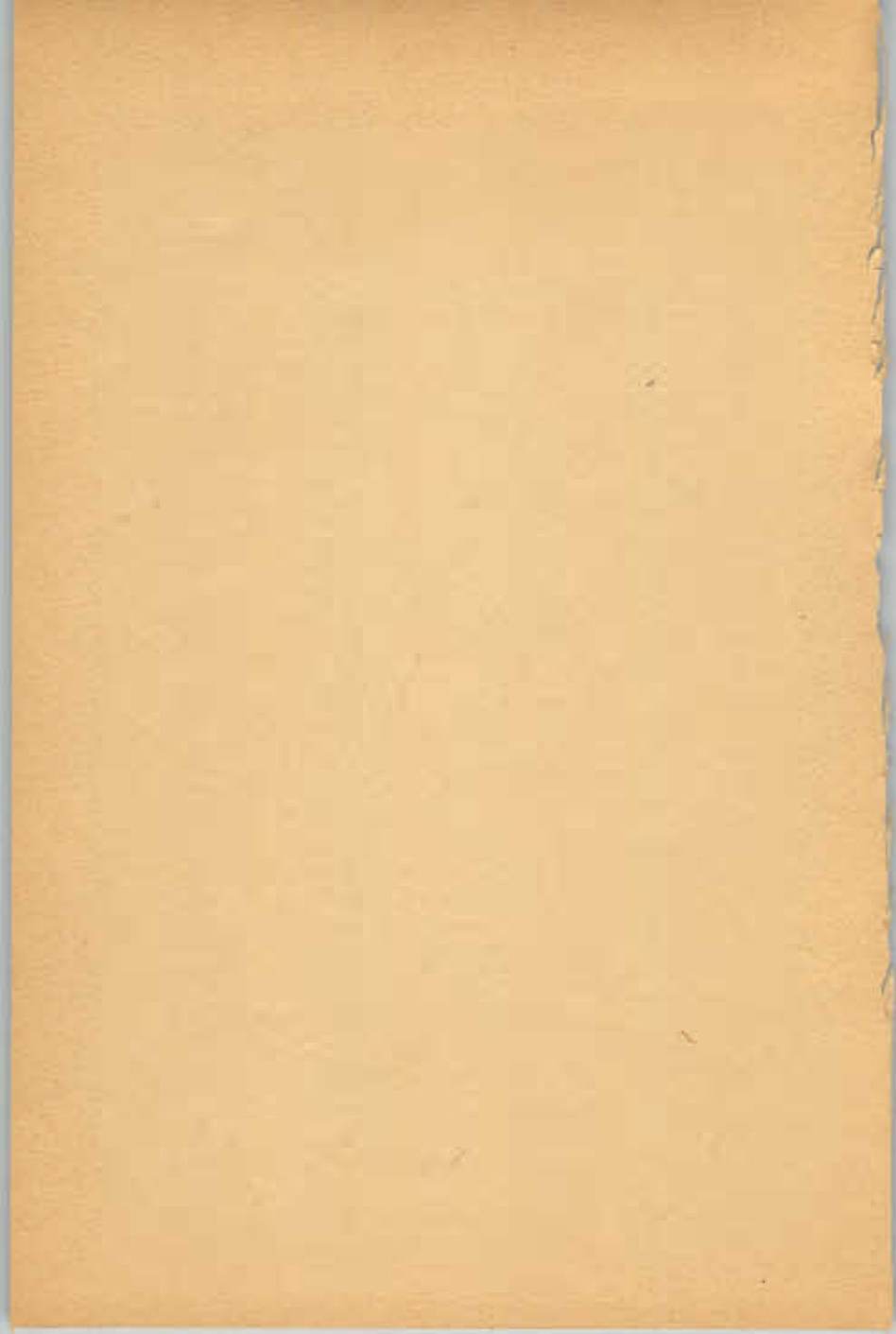
Enfin, après un travail assidu de plusieurs années, M. Lucien Brault nous apporte une histoire de la ville sous le titre: *Ottawa, capitale du Canada*, de ses origines à nos jours. Ici, c'est l'histoire que l'auteur a mis dans son livre, uniquement de l'histoire. Milieu, population, événements, industries, institutions, le tout accompagné de dates et de statistiques, voilà les matériaux qu'il a mis en œuvre, les tirant de pièces officielles ou de témoignages authentiques. Laissant à d'autres le soin de brosser le tableau spectaculaire ou anecdotique, politique ou mondain de la capitale, M. Brault a préféré s'en tenir à son métier d'annaliste fidèle, documentaire et statisticien. Il s'est donné l'unique mission de renseigner et de renseigner avec exactitude. Un regard à sa table de matières révèle la netteté de son plan. Après une description du

*milieu physique de la région, il nous fait connaître ses premiers occupants et visiteurs. De là, il passe à la fondation de la ville et décrit le progrès de sa population, de son industrie et des premières institutions. Vient ensuite l'histoire de l'administration municipale et de ses nombreux services. Après une étude consacrée aux relations fédérales et provinciales, suit un chapitre décrivant la vie économique de la ville. Enfin le livre se clôt par un historique des institutions religieuses, des hôpitaux et des maisons d'enseignement dont s'enorgueillit la capitale.*

*On voit du coup ce que l'auteur a voulu donner à son public: une histoire faite de dates, d'événements et de chiffres. C'est ainsi qu'il a produit une histoire d'Ottawa, qui est à la fois sérieuse, précise et documentaire, une histoire qui comble un vide et qui pourra servir à ceux qui veulent se renseigner sur Ottawa depuis ses origines jusqu'aux jours de 1942.*

GUSTAVE LANCTOT.





## *Avant-Propos*

---

Ce que nous nous proposons tout d'abord en publiant ce travail, c'est de faire connaître et estimer la capitale du Canada et de communiquer en quelque sorte ce sentiment à tout le pays. Si malgré ses lacunes, cet ouvrage contribue à stimuler chez quelques-uns le désir d'étudier l'histoire locale, notre fin secondaire sera atteinte. Précisément parce qu'elle offre moins d'événements sensationnels, la petite histoire, la plus facilement accessible, est celle dont on tient le moins compte. C'est pourtant dans la petite histoire des familles, des paroisses et des villes que se trouvent les meilleures sources de vie et de conservation pour les générations présentes et futures; c'est dans la petite histoire que se puise la connaissance de tous les éléments qui font la personnalité des individus et par celle-là, la personnalité des peuples; c'est dans la petite histoire que se nouent les événements humbles et cachés qui dans le silence font lentement la grande histoire.

Sauver de l'oubli et d'une destruction complète ces débris de l'histoire d'Ottawa est également l'un des motifs qui nous ont engagé à publier ce volume. Quoique la ville soit de date plutôt récente, la tâche de trouver les matériaux historiques a été plus ardue qu'on pourrait le croire. S'il n'y avait eu que quelques points à découvrir la besogne aurait été facile; mais comme il fallait tout ressusciter, même les faits oubliés depuis longtemps, sans pouvoir consulter les archives municipales qui ont été incendiées en 1932, la tâche fut difficile.

Nos renseignements, autant que possible, sont fondés sur des documents originaux ou officiels. En l'absence de ces sources, les meilleures autorités ont été consultées.

*Le principe pédagogique d'aller du connu à l'inconnu pour l'enseignement a été mis à profit, et, contrairement à l'habitude en histoire, chaque chapitre et sous-chapitre commence par une description du présent suivie des événements du passé.*

*Maintenant s'impose la douce tâche de remercier cordialement les nombreuses personnes qui, par leur collaboration, nous ont permis de conduire notre travail à bonne fin. Pour n'en mentionner que trois, disons :*

*Merci au major Gustave Lanctot, Archiviste du Dominion, qui nous a fait l'honneur de préfacier notre travail et qui de ses conseils nous a précieusement aidé;*

*Merci à monsieur Francis-J. Audet, Archiviste émérite, qui, sans hésiter, a mis à contribution tout ce qui était de nature à favoriser la réalisation de nos projets et qui a accepté avec complaisance de nous faire profiter de sa compétence d'érudit;*

*Merci à monsieur H. P. Hill, C.R., qui a mis gracieusement à notre disposition la volumineuse collection de manuscrits originaux qu'il a héritée de ses grands parents — des fondateurs de premiers plans de Bytown — et à laquelle il a ajouté pendant toute sa vie.*

L. B.



### *Armoiries d'Ottawa*

Tous les auteurs qui traitent du sujet s'accordent à dire que les armoiries ont été suggérées par George Hay, président de la Banque d'Ottawa. Possédant quelques notions d'art héraldique, il traça le dessin d'un sceau à la demande d'un conseiller qui le fit ensuite adopter au conseil municipal comme les armoiries officielles de la ville. Elles représentent l'industrie du bois équarri, par la hâche; l'industrie en général, par la ruche; l'abondance, par la charrue et la gerbe de blé; la facilité de transport, par la locomotive, les écluses et la rivière; la terre favorisée de soleil, de bois et de gibier, par la scène rurale; la facilité de pouvoir hydraulique, par la chute Chaudière; la justice, par le symbole de droite; la dignité du travail, par le symbole de gauche; l'union britannique, par la rose, le chardon et le trèfle. Il est malheureux de constater l'absence de la fleur de lys pour représenter les Canadiens français qui comptent plus d'un quart de la population. Il est singulier de n'y voir aucune feuille d'érable.

Les renseignements qui suivent démontrent bien que la devise « *Advance* » n'est pas une vaine vantardise, mais plutôt une inspiration qui traduit bien l'esprit de la ville.

Les couleurs officielles sont le bleu, le rouge et la pourpre royale. Elles furent choisies en l'honneur de la Couronne et des deux grands partis politiques qui siègent au Parlement.

Le sceau de la ville de Bytown représentait un chêne solide entouré de l'inscription *The Mayor and Town Council of Bytown*<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *The Packet*, 22 juin 1850.



Membres du Conseil municipal

1940 - 1942

J. E. S. Lewis, LL.D., Maire

---

COMMISSAIRES

Bourque, E.-A.	Gelbert, G. M., M.D.
Forward, James A.	Pickering, C. E.

ÉCHEVINS

Allard, Joseph	McMillan, David
Ash, Arthur J. R.	Nolan, J. P.
Band, Edward A.	Parisien, J.-A.
Bélanger, Aristide	Perley, Geo. F.
Bordelean, Nap.-A.	Pinard, Major A.-A.
Bradley, H. H.	Pingle, Geo.
Coulter, L. L.	Powers, John
Hamilton, Wilbert	Quéry, Eric
Journeaux, F. M.	Spearman, W., V.D.
McCann, Daniel	Taylor, H. H.
McCulloch, Joseph	Walsh, Martin M.

## Description

### DESCRIPTION GÉOLOGIQUE.

La ville d'Ottawa est située dans la vallée de la rivière de ce nom, qui s'étend de Grenville et de Hawkesbury à l'est, jusqu'à Des Joachims à l'ouest, et qui englobe, du nord au sud, les parties des provinces de Québec et d'Ontario, comprises dans le versant des rivières tributaires de l'Ottawa. Les terrains des deux côtés de cette rivière n'ont aucune similitude topographique: la rive ontarienne est plane et unie, tandis que la rive québécoise est entrecoupée par les Laurentides. Dans l'est du Canada, la rivière Ottawa ne le cède qu'au Saint-Laurent par son étendue. La superficie des terres qu'elle et ses tributaires arrosent est d'environ 60.180 milles carrés.

### *Formation du terrain.*

La géologie nous enseigne que les couches superposées ou dépôts superficiels que l'on trouve dans le district d'Ottawa se composent principalement de graviers, de sables stratifiés, d'argiles et d'argiles à blocs. Les argiles y ont été déposés lors du passage d'immenses nappes de glace fondante s'avancant à travers la vallée de l'Ottawa. La direction générale des stries — ou sillons parallèles creusés dans le roc — et les surfaces des roches rongées par les glaces montrent que le mouvement prédominant de ces glaciers était dans une direction sud-est. Cette époque remonte avant la création de l'homme. Les deux lits d'humus, séparés par une couche de sables et de

graviers, indiquent qu'il s'est produit au moins deux invasions par les glaces (érosions glaciaires). Il est possible qu'il y en ait eu d'autres, mais il n'en reste aucun vestige.

*Dépôts marins.*

A la suite du recul de la dernière nappe de glace, la vallée de l'Ottawa fut inondée par les eaux. Dans tout le district, des coquilles et des sédiments marins abondent dans les sables et les argiles qui ont été déposés pendant cette submersion. La hauteur de l'eau qui inondait Ottawa en ce temps-là a pu atteindre trois cents pieds au-dessus de la colline du Parlement. En effet, on a découvert des organismes marins dans les sables et les argiles à des endroits beaucoup plus élevés qu'Ottawa. Dans une tranchée à peu de distance au nord de Chelsea Station, à environ neuf milles d'Ottawa, du sable stratifié est entremêlé à de l'argile contenant des coquilles marines en abondance. Ces dépôts sont à une altitude d'environ quatre cent vingt-cinq pieds au-dessus du niveau actuel de la mer. A environ six milles au sud d'Ottawa, le long de la rivière Rideau, près de Black Rapids, une coupe à découvert laisse voir soixante-dix pieds de sable stratifié, riche en fossiles marins analogues. Tout le voisinage de la rivière Rideau est fort bien pourvu de curiosités géologiques. Dans ces calcaires formés par la vase déposée il y a des milliers d'années au fond de la mer universelle, on trouve des mousses, des algues, des moules, des coquillages, des étoiles de mer et des poissons — même des capelans qui vivent aujourd'hui dans le golfe Saint-Laurent. Près de Smith's Falls, à environ quarante-cinq milles au sud-ouest d'Ottawa, on a décou-

vert les ossements d'une baleine dans un dépôt de sable et de gravier juché à une altitude de quatre cent quarante pieds au-dessus de la mer. On a également signalé des fossiles marins près du village de Galetta, à une trentaine de milles à l'ouest d'Ottawa, à une altitude de quatre cent soixante-quinze pieds, le plus haut point connu dans cette région où l'on ait trouvé des fossiles marins. Comme Ottawa est deux cent soixante-quinze pieds plus bas que ce dernier endroit, on peut conclure qu'une couche d'eau d'une épaisseur de trois cents pieds couvrit autrefois tout le district et la ville d'Ottawa. Ainsi la tour de la Victoire aurait été totalement submergée<sup>1</sup>.

#### RESSOURCES DE LA VALLÉE.

La vallée de l'Ottawa a attiré l'attention des premiers colons par son immense étendue, ses exploitations forestières, ses richesses minières, son sol fertile, ses ressources naturelles de toutes sortes, ses pouvoirs hydrauliques, ses lacs et ses montagnes.

Pendant quelque temps ses bois eurent une réputation universelle. On y coupait le pin blanc, la pruche, le cèdre, l'épinette blanche, l'érable, le hêtre, le chêne et le bouleau. Atteignant souvent une hauteur de deux cents pieds, le pin était le plus recherché.

Le flanc nord de la vallée est montagneux. On y trouve du fer, du mica, du plomb, du plâtre de Paris, du marbre, de la pierre à construction et de la pierre à chaux. Le flanc sud est uni et fertile. Aussi y voit-on de belles fermes où l'on cultive des légumes et des céréales de toutes sortes; en général on y pratique en plus l'élevage.

---

<sup>1</sup> Ministère des Mines, Livret Guide n° 3, 1914, p. 135.



## LE MOT OTTAWA.

Il arrive fréquemment, lorsque l'on veut remonter à l'origine d'un mot de langue indienne, d'obtenir des opinions bien variées. C'est pour cela que nous nous contenterons de ne donner ici que quelques interprétations. Ottawa est le nom d'une tribu de sauvages algonquins qui habitaient l'île Manitouline située dans la baie Georgienne. Champlain, le premier européen qui vit ces sauvages, en 1615, les nomma Cheveux-Relevés à cause de leur manière de se peigner. Le P. Gabriel Sagard, en 1632, est le premier qui les désigna par leur nom. « Nous allâmes cabaner, dit-il, en un village d'Andatahouats que nous disons Cheveux ou Poil leué<sup>1</sup>. » Les *Relations des Jésuites* pour l'année 1654 corroborent ce que nous disent Champlain et Sagard.

Certains auteurs prétendent que ce mot veut dire *ceux qui ont des oreilles*, parce que les membres de la tribu les chargeaient d'un poids qui les rendait démesurément grandes : elles pendaient quelquefois jusqu'aux épaules; d'autres en coupaient le bord afin de les raccourcir. Quelques-uns disent que le mot signifie *trafiquant*, parce que ces sauvages s'appliquaient surtout à faire le trafic des fourrures avec les autres tribus. On croit également que ce mot (otawa) veut dire *Gens des bois* et qu'il aurait été donné aux sauvages de cette tribu par leurs frères algonquins qui les voyaient sortir de la forêt pour faire la traite. Les sauvages Outaouas de nos jours ne connaissent ni la signification de leur nom, ni son origine. En face d'étymologies aussi variées et discutées par de nombreux indianologues on compren-

<sup>1</sup> SAGARD, *Grand Voyage au pays des Hurons*, p. 78.

dra très bien pourquoi nous ne risquons aucune opinion.

DIVERS NOMS DE LA VILLE.

De 1827 à 1854 la ville d'Ottawa se nommait Bytown. La première mention de ce dernier nom se trouve dans le *Kingston Chronicle* du 9 mars 1827 disant que la ville qui surgira à l'entrée du canal Rideau sera nommée en l'honneur du colonel By. Ce nom fut ensuite approuvé par lord Dalhousie lors d'un banquet auquel il assistait<sup>1</sup>. A l'arrivée de By, ce coin de terre était également désigné par les noms suivants: la Chaudière, à cause de la chute de ce nom; la Pointe, à cause de la pointe de terre qui s'avance dans la rivière; Richmond Landing, parce que les colons qui s'établirent à Richmond, en 1819, y passèrent les mois de juillet et d'août avec leur famille (aujourd'hui les *Flats*, à cause de la pente douce qui va vers la rivière Ottawa); Bellows' Landing, à cause du quai et de l'hôtel de Caleb T. Bellows situés au pied du portage, au sud de la chute de la Chaudière; et finalement Nepean, le nom du canton. De 1826 à 1829 on désigna également ce village sous le nom de Canal-Rideau. — Parce que le nom Bytown contenait le mot *town*, on ne le crut pas assez classique ni digne d'une ville qui voulait devenir un jour la capitale du pays. Quelques-uns prétendent cependant que le changement fut motivé par la mauvaise réputation de la ville à l'étranger, ce qui lui nuisait pour devenir le siège du gouvernement.

Ceux qui essayaient d'obtenir cet honneur pour Bytown cherchaient des noms qui, tout en étant de

---

<sup>1</sup> *Bytown Gazette*, 21 mars 1838.

choix, auraient pu plaire et influencer les autorités. G. W. Baker propose, en avril 1835, le nom du ministre anglais Aberdeen. Quelques temps avant les élections de 1841, on suggéra celui de Sydenham; ce qui eut un certain effet et honora le gouverneur. Le 7 mars 1844 le *Bytown Gazette* lance l'idée de donner un nom aborigène — tout comme York est devenu Toronto — et pour la première fois on parle du nom d'Ottawa. Plus tard, on suggéra Queensburg, afin de plaire à la reine qui devait faire le choix de la capitale. En 1853 le conseil municipal, dirigé par le maire J.-B. Turgeon, voulut définitivement rebaptiser la ville et profiter d'une coïncidence qui s'y prêtait et donnait au changement de nom une signification historique. En effet, l'année suivante marquait le deux centième anniversaire de l'inauguration de la navigation des sauvages Outaouas sur la rivière que Champlain avait nommée *des Algonquins*. Après que les Iroquois eurent exterminé les Hurons et pourchassé leurs alliés, la rivière demoura déserte pendant plus de cinq ans. Ce n'est qu'en 1654, après la trêve des Iroquois signée à Montréal, que les Outaouas descendirent à cet endroit avec leurs fourrures pour y faire la traite. Bien qu'adoptée en 1854 sur une seconde requête, la loi n'entra en vigueur que le 1<sup>er</sup> janvier 1855 et la ville de Bytown devint la cité d'Ottawa<sup>1</sup>. Pour conclure on peut dire que la capitale canadienne fut baptisée non d'après la rivière sur les bords de laquelle elle se trouve, mais pour commémorer le deux centième anniversaire de la pre-

---

<sup>1</sup> Le 15 juin 1847, les habitants d'Aylmer, Québec, demandèrent au gouverneur de changer le nom de leur ville pour celui d'Ottawa. Cette demande n'eut pas de suite (Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Est, 1847, n° 405).



mière descente des Outaouas sur le cours d'eau qui est devenu la rivière des Outaouas.

#### TOPOGRAPHIE.

Les limites actuelles d'Ottawa sont déterminées par une ligne commençant à l'extrémité nord-ouest de la voie ferrée du Pacifique Canadien, se dirigeant vers le sud, en passant au centre de l'avenue Western prolongée jusqu'à l'avenue Carling, le long de celle-ci jusqu'au chemin de fer du Pacifique Canadien et longeant cette voie jusqu'au canal Rideau; elle suit le canal vers l'est jusqu'à l'avenue Bronson, puis vers le sud jusqu'au centre de la rivière Rideau; de là, elle descend le courant jusqu'au pont Saint-Patrice, elle passe au centre de l'avenue Beechwood jusqu'au centre de Butternut Terrace, le long de cette rue jusqu'au centre de Maple Lane; de là elle monte vers l'ouest jusqu'à Princess Terrace, ensuite jusqu'à la rue Thomas et de là au centre de la rivière Ottawa qu'elle longe en remontant le courant jusqu'à l'avenue Parkdale; elle suit cette avenue jusqu'à son intersection avec la rue Scott pour, de là, revenir à l'avenue Western, son point de départ.

La ville se divise en onze quartiers, dont voici les bornes et la superficie.

*By* — borné au nord par le centre de la rue Saint-Patrice; au sud, par l'arrière-ligne des lots situés sur le côté nord de la rue Rideau et le centre de la rue Georges prolongée jusqu'au canal Rideau; à l'est, par la rivière Rideau; à l'ouest, par le canal Rideau; soit 216 acres.

*Capital* — borné au nord par la rue Isabella et la limite sud de la voie ferrée du Canadien National;

au sud et à l'est, par le canal Rideau; à l'ouest, par l'avenue Bronson; soit 570 acres.

*Central* — borné au nord par la rue Sparks; au sud, par la rue Isabella; à l'est, par le canal Rideau; à l'ouest, par la rue Bank; soit 376 acres.

*Dalhousie* — borné au nord par la rue Wellington; au sud, par le canal Rideau depuis l'avenue Bronson jusqu'à la voie ferrée du Pacifique Canadien; à l'est, par l'avenue Bronson; à l'ouest, par la voie du Pacifique Canadien jusqu'à l'avenue Carling et par la rue Preston; soit 396 acres.

*Elmdale* — borné au nord par la rue Wellington; au sud, par l'avenue Carling; à l'est, par la rue Preston; à l'ouest, par la limite ouest de la ville; soit 762 acres.

*Ottawa* — borné au nord par les rivières Ottawa et Rideau; au sud, par le centre de la rue Saint-Patrice; à l'est, par la rivière Rideau; à l'ouest, par la rivière Ottawa; soit 241 acres et quart.

*Rideau* — borné au nord par Princess Terrace et Maple Lane; au sud, par la rive sud de la rivière Rideau et l'avenue Beechwood; à l'est, par Butternut Terrace; à l'ouest, par les rivières Rideau et Ottawa; soit 322 acres.

*Riverdale* — borné par la rivière et le canal Rideau entre l'avenue Bronson et le chemin Hurdman; soit 806 acres.

*Saint-George* — borné au nord par l'arrière-ligne des lots situés sur le côté nord de la rue Rideau et par le centre de la rue George prolongée jusqu'au canal Rideau; au sud, par le chemin Hurdman et l'avenue Mann; à l'est, par la rivière Rideau; à l'ouest par le canal Rideau; soit 618 acres.

*Victoria* — borné au nord par le centre de la rivière Ottawa; au sud, par les rues Scott, Wellington, Albert, Bronson et Sparks; à l'est par le canal Rideau; à l'ouest par la rue Parkdale; soit 643 acres.

*Wellington* — borné au nord par la rue Sparks; au sud, par la voie ferrée du Canadien National; à l'est par la rue Bank; à l'ouest, par l'avenue Bronson; soit 345 acres.

La superficie totale de la ville est de 6.151 acres et quart (44 milles carrés) dont 856 sont couvertes d'eau. Des 5.295 acres et quart de terre, 4.120 et quart sont évaluées et 1.175 servent aux rues et aux trottoirs.

*Anciennes divisions.*

Le 1<sup>er</sup> septembre 1793, l'arpenteur John Stegmann, de York (Toronto), commença l'arpentage de quatre cantons désignés par les lettres A, B, C, D, et situés au nord des comtés unis de Leeds et de Grenville. Plus tard le canton « A » fut nommé Osgoode en l'honneur du juge en chef William Osgoode; le canton « B » devint Gloucester, en l'honneur du second duc de ce nom; le canton « C » reçut l'appellation de North Gower, d'après l'amiral John Leveson Gower; le canton « D » devait perpétuer la mémoire de sir Evan Nepean, secrétaire d'Etat anglais pour l'Irlande. La famille Nepean venait de Saint-Kuft, Cornwall, Angleterre. Ce nom était originellement épellé *Nanstean*. Le canton Nepean devint plus tard la ville d'Ottawa.

A son arrivée, By trouva le terrain de la future capitale couvert d'une forêt dense sur les hauteurs bordant l'Ottawa, et de marais dans les parties basses.



Le district de la basse ville et d'Ottawa-Est était humide et recouvert de cèdres et de *sapinages*; celui qui s'étend de la rue Slater à la rivière Rideau était marécageux. Cette section s'égouttait dans la rivière Rideau par deux débouchés. Le plus considérable, utilisé pour le canal, coulait à partir des terrains de l'Exposition jusqu'au bout de la rue Nicholas d'où, faisant un angle de 90°, il allait se jeter dans la rivière près du pont Hurdman. Le deuxième commençant aux environs des rues Laurier et Bay, se dirigeait vers l'est; il avait été endigué par les castors pour former un étang — qui a servi au bassin du canal, près de la gare Centrale — dont le surplus se déversait, en passant par la basse ville, dans la baie de la rue Cathcart. Un troisième débouché moins considérable se trouvait dans le bas de la rue Somerset.

Avant 1847, les limites de Bytown n'étaient pas démarquées par une loi, mais comprenaient l'étendue de terrain où étaient situées les maisons construites par les ouvriers autour du canal, près du pont de la Chaudière et dans la basse ville.

Avec le premier projet d'incorporation de Bytown les limites devinrent les suivantes en termes de nos jours: à partir de la rivière Rideau au bout de la rue Mann, la ligne se prolongeant le long de cette rue jusqu'au canal Rideau, traversant le canal à l'avenue Gladstone et suivant cette avenue jusqu'à la rue Booth, puis, cette rue vers le nord jusqu'à l'angle des rues Albert et Wellington, de là au centre de la rivière Ottawa qu'elle descend jusqu'aux chutes Rideau et finalement le long de la rivière de ce nom jusqu'à la rue Mann.

La ville fut divisée en trois quartiers nommés Sud, Nord et Ouest, dont deux dans la basse ville, ou la partie située à l'est du canal, et l'autre, dans la haute ville sise à l'ouest du canal. Le quartier Sud comprenait le terrain du côté sud de la rue York et de son prolongement à partir du canal jusqu'à la rue King, et le côté est de cette rue jusqu'à la rivière Rideau y compris la Côte de Sable; celui du Nord, la partie comprise au nord de la rue York et à l'ouest de la rue King jusqu'à la rivière Rideau; le quartier Ouest comprenait toute la haute ville.

Ce projet d'incorporation, désavoué par Sa Majesté, ne fut en vigueur qu'environ deux ans et demi. Et la ville fut de nouveau incorporée le 1<sup>er</sup> janvier 1850, grâce à la loi d'incorporation générale adoptée en 1849.

Dans cette loi, on remarque quelques légers changements dans les divisions et les noms des quartiers de la basse ville. Ainsi au lieu de s'étendre de l'est à l'ouest comme dans le plan original, la ligne de séparation entre les quartiers se dirigeait du nord au sud, au centre de la rue Dalhousie, prolongée jusqu'à l'avenue Mann. Les deux quartiers prenaient les noms Centre et Est. Celui-ci comprenait la partie entre la rivière Rideau et le côté est de la rue Dalhousie et son prolongement à la limite sud de la ville (avenue Mann); le quartier Centre comprenait toute la partie à l'ouest de cette limite jusqu'au canal. Le quartier Ouest demeurait le même.

La ville de Bytown, devenue la cité d'Ottawa le 1<sup>er</sup> janvier 1855, conservait ses limites originales, mais elle fut divisée en cinq quartiers. Ainsi les deux quartiers de la basse ville en formèrent trois : By,

Ottawa, Saint-Georges, avec leurs limites actuelles, et celui de la haute ville, deux: Wellington et Victoria. Le quartier Wellington comprenait la partie bornée au nord par le centre de la rue de ce nom, à l'est, par le canal, au sud et à l'ouest, par les rues Gladstone et Booth; le quartier Victoria était limité au nord par la rivière Ottawa, au sud par le centre de la rue Wellington, à l'est par le canal et à l'ouest par la rue Booth.

*Annexions.*

Depuis son incorporation, cinq additions ont été faites au territoire de la ville. La première, effectuée le 1<sup>er</sup> janvier 1887, fut le village de New-Edinburgh, compris entre les rivières Ottawa et Rideau, le chemin Dufferin et la limite de Rideau Hall, soit 174 acres. Il conserva son nom de quartier New-Edinburgh avec l'entente que tout agrandissement du côté est de la rivière Rideau en ferait partie. Deux ans plus tard, la ville s'annexa la partie du canton de Gloucester située entre le chemin Dufferin, les rues Beechwood, Butternut Terrace, Maple Lane et la rivière Rideau, y compris les îles à partir du pont Saint-Patrice: soit un territoire de 148 acres, rattaché au quartier New-Edinburgh qui se nomma alors Rideau.

En même temps la ville s'adjoignit une partie du canton de Nepean: savoir, les endroits connus sous les noms de Stewarton, Rochesterville, Mount Sherwood et Orangeville, couvrant une superficie de 1.216 acres. En voici les limites: en suivant le centre de la rivière Ottawa, du haut de la chute Chaudière jusque vis-à-vis le centre de la rue Mason, de là au centre du chemin Bayview, le long de celui-ci jusqu'à



la rue Wellington, le long de l'avenue Bayswater jusqu'à la rue Somerset et de là, vers l'est, à la voie ferrée Ottawa-Saint-Lawrence du Pacifique Canadien, le long de cette voie jusqu'à l'extrémité sud-ouest du lac Dow se prolongeant ensuite vers l'est, puis suivant le canal Rideau jusqu'à la limite sud de la ville, c'est-à-dire l'avenue Gladstone; en allant vers l'ouest le long de cette avenue jusqu'à la rue Booth, le centre de cette rue vers le nord jusqu'à la rue Albert et vers l'ouest par les rues Albert et Wellington, les bornes de 1855, et de là au point de départ dans la rivière Ottawa.

Le 27 juillet 1907, Ottawa acquiert une autre partie du canton de Nepean — couvrant 284 acres et quart, — connue sous le nom de Bayswater et bornée au nord par la limite sud du village de Hintonburg (maintenant la voie ferrée Ottawa - Arnprior - Parry Sound du Canadien National); à l'est, par la limite ouest de la ville ou la voie ferrée du Pacifique Canadien; au sud, par la Ferme expérimentale et à l'ouest, par l'avenue Holland.

Le 16 décembre suivant, la ville s'agrandit du village de Hintonburg — ayant une superficie de 459 acres — borné au sud par le chemin de fer Ottawa - Arnprior - Parry Sound, du Canadien National; à l'ouest, par la ligne prolongée du centre de l'avenue Western jusqu'à la voie du Canadien National; au nord, par la limite sud du chemin de fer du Pacifique Canadien, à la rue Scott; à l'est, par la limite ouest de la ville, c'est-à-dire la voie ferrée, la rue Somerset et le chemin Bayview.

À la même date, Ottawa s'annexe également ces parties du canton de Nepean — d'une étendue de

394 acres — connues sous les noms d'Ottawa-Sud et de Rideauville et comprises entre le canal Rideau et la rivière du même nom, la limite ouest du village d'Ottawa-Est et la rue Bronson. Elle joint aussi à son territoire le village d'Ottawa-Est — 429 acres, — compris entre le canal et la rivière Rideau, et la limite sud-est de la ville (rue Mann).

Le 4 février 1909, la ville s'augmentait de 75 acres du canton de Nepean, situées à l'ouest de Bayswater et bornées au nord par la voie du chemin de fer; au sud, par l'avenue Carling; à l'est, par l'avenue Holland; à l'ouest, par le prolongement de la ligne de l'avenue Western.

Enfin le 13 mars 1911, la dernière annexion de territoire fut cette partie du canton de Nepean — 99 acres — connue sous le nom de Mechanicsville et bornée au nord par le centre de la rivière Ottawa; au sud, par la rue Scott; à l'est, par le chemin Bayview et la rue Mason; à l'ouest, par l'avenue Parkdale.

#### SYSTÈME HYDROGRAPHIQUE.

Les plus grandes capitales du monde, Londres, Paris et Washington, comme Ottawa, sont situées sur des rivières, mais aucune de celles-ci n'a la beauté naturelle de l'Ottawa. Chaque capitale a son histoire et ses monuments, Ottawa possède la rivière qui fait partie de son histoire et qui est en même temps son plus beau monument. L'une des plus grandes rivières du Canada, l'affluent le plus considérable du fleuve Saint-Laurent dans lequel elle se déverse en haut de l'île de Montréal, l'Ottawa divise les provinces d'Ontario et de Québec à partir de la Pointe-Fortune. Des chutes grandioses ajoutent également au pitto-



resque de la capitale canadienne : la Chaudière, formée par la rivière Ottawa qui fait un saut d'une trentaine de pieds, et les Rideaux à l'embouchure de la rivière de ce nom. Le canal Rideau coupe la ville en deux et lui confère un cachet tout spécial de beauté.

*La rivière Ottawa.*

L'une des plus historiques du pays, l'Ottawa fut la voie de communication des sauvages de l'Est avec ceux de l'Ouest qui la nommèrent dans leur langage *Kitche-sippi*, mot signifiant grande rivière. Au temps de Cartier et de Champlain, ses bords étaient habités par des Algonquins. Depuis elle fut appelée de divers noms : d'abord la Grande Rivière, puis la rivière des Prairies, du nom d'un jeune marchand de Saint-Malo qui se perdit dans les îles de son embouchure (ce nom est resté à la branche qui se déverse dans le Saint-Laurent à l'ouest de Montréal); ensuite la rivière des Algonquins, nom donné par les Français parce que ces sauvages y voyageaient; la rivière des Français, nom donné par les sauvages parce qu'elle conduisait chez les Français; la rivière du Nord, nom donné par les commerçants de bois et de fourrures parce qu'elle venait du nord, et finalement la rivière Ottawa parce que les Outaouas la descendirent en 1654, pour se rendre à Montréal, après qu'elle eut été désertée pendant plus de cinq ans, en raison de la guerre contre les Iroquois. Les Outaouas continuant de venir par cette voie, on la désigna sous ce nom de *rivière des Outaouas* que l'on abrégéa en celui de *rivière Outaoua* (Ottawa).

Cette rivière qui joua un rôle si important dans les communications du pays pour les voyages des

compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson, et jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, n'avait jamais été explorée au point de vue scientifique<sup>1</sup>.

*La chute de la Chaudière.*

Le point le plus historique de l'Ottawa est sans doute la chute de la Chaudière. Au temps des sauvages, c'était un endroit de traite, et aussi d'emhuscade pour les Iroquois, qui s'y rendaient dans l'intention de faire la guerre à leurs ennemis, les Hurons et les Algonquins.

Le premier saut se nomme la grande Chaudière d'après la forme de l'endroit où l'eau se précipite. Juste au-dessus de celle-ci, l'eau se contracte dans une passe étroite et le courant devient très rapide. Plusieurs îles obstruent le passage et la rivière prend une apparence formidable, l'eau bondissant de rocher en rocher après avoir passé par-dessus un mur de roc qui semble fermer la rivière à cet endroit. La plus grande partie de l'eau passe et tombe d'un rocher, qui a la forme de deux tiers de cercle, dans un gouffre qui a plus de trois cents pieds de profondeur. A l'extrémité nord se trouve comme une caverne formée dans le roc du rivage et nommée petite Chaudière ou trou du diable; l'eau y coule dans un souterrain pour sortir plus loin dans la rivière. Du côté sud s'écoule un peu d'eau par le Chenal perdu. Aujourd'hui les usines qui y sont construites de chaque côté masquent et défigurent la beauté de cette chute si vantée par les anciens voyageurs.

---

<sup>1</sup> D'après l'*Upper Canada Gazette* du 22 mars 1828, personne encore ne connaissait sa source, que l'on croyait être dans les Montagnes Rochenses.

*La rivière et les chutes Rideau.*

La capitale a le double avantage d'être bordée, à l'est et au sud, d'une deuxième rivière, la Rideau, route autrefois suivie par les sauvages pour se rendre au lac Simcoe. Elle se termine, à son confluent avec l'Ottawa, par une chute haute de trente-sept pieds, dont Champlain nous dit que l'eau « tombe d'une telle impétuosité de 20. ou 25. brasses de haut, qu'elle fait une arcade, ayant de largeur près de 400. pas. Les sauvages passent dessous par plaisir sans se mouiller que du poudrin que fait ladite eau. » Aujourd'hui le volume d'eau de la rivière a été tellement diminué par le déboisement du district et le barrage à Hog's Back, que l'eau frôle la falaise et ce n'est qu'au printemps qu'elle s'écarte assez du rocher pour permettre à un homme de se glisser en dessous. Au début, les Canadiens, en voyant cette arcade, trouvèrent qu'elle ressemblait à un rideau et ils la nommèrent ainsi. Les chutes Rideau ne sont pas aussi considérables que celle de la Chaudière, mais elles n'en sont pas moins dignes de l'attention des admirateurs de beautés naturelles.

*Le canal Rideau* (voir pages 45 et 56).

## STATISTIQUES.

La population d'Ottawa s'élevait au 1<sup>er</sup> octobre 1941, à 154.585 âmes.

En 1826, il y avait dans le canton de Nepean (Ottawa) deux magasins, une maison en pierre, trois en bois équarri et quelques autres en billes. 682 acres étaient en culture. Les premières maisons furent ensuite construites rue Rideau, entre la rue



Dalhousie et le canal, du côté nord d'abord. Près de la rue Mosgrove étaient groupés les principaux magasins. Les bureaux du canal étaient sur le côté ouest de la petite rue Sussex. D'autres maisons s'élevèrent en plus grand nombre dès 1827; deux ans plus tard, on en comptait de 140 à 150, y compris celles de Corktown, le long de la tranchée dans laquelle se construisait le canal et les écluses. On en voyait également rues Sussex et Wellington. Sur la colline du Parlement, on avait bâti des casernes et rue Rideau, près de la rue Sussex, des logements en commun pour les travailleurs sans foyers. En peu de temps, on construisit pour les ouvriers, sur les deux côtés du canal, deux rangées de cabanes à moitié enterrées<sup>1</sup>. Il fallut vite livrer passage à la population. Déjà en 1834, on remarquait une augmentation considérable. Des maisons s'étaient élevées sur le côté nord de la rue Rideau, propriété de l'Artillerie, des rues Sussex à Nelson; et de l'autre côté, du pont à la rue Nicholas; ainsi que des deux côtés de la rue Sussex jusqu'à la rue Saint-Patrice. Rues Saint-Patrice, George et York, jusqu'à la rue Cumberland, on voyait des maisons ici et là; il n'y avait que quelques bâtisses rues Murray et Clarence jusqu'à la rue Dalhousie. Des constructions étaient également dissimulées rues Cumberland et Nicholas. A la haute ville le noyau des habitations fut entre les rues Wellington et Vittoria, Lyon et Kent, ainsi que dans les environs du pont Pooley (à l'angle des rues Wellington, Sparks

---

<sup>1</sup> Ce fut Corktown, ainsi nommé en l'honneur d'une ville en Irlande, ou à cause du grand nombre de bouchons en liège (*cork*) que l'on y faisait sauter des bouteilles d'alcool.

et Queen ouest) <sup>1</sup>. En 1845, on comptait 601 maisons dont 268 en bois équarri (259 sans étage); 223 en planches; 110 en brique ou en pierre (17 sans étage); 3 moulins à scie; 1 moulin à farine; 51 magasins et 1 brasserie.

#### *Population.*

Le baromètre de la population à Bytown fut celui de l'activité du commerce du bois. Ainsi, pendant l'année 1840-1841 <sup>2</sup> la population de Bytown s'accrût de 2.171 à 3.122 personnes: soit une augmentation de 951; en 1846, avant une crise économique, on comptait 7.000 habitants. L'année suivante, la population tombe à 5.000 âmes, et en 1850, l'exploitation du bois ayant repris vigueur le chiffre remonte à 6.000. On voit qu'une bonne partie de la population de Bytown était flottante. Il en sera ainsi jusqu'au temps où la reine fera le choix d'Ottawa comme capitale du pays. A cette époque la population double, et jusqu'en 1875, elle augmente graduellement. De 1876 à 1879, elle fléchit de 25.471 à 23.789, — diminution appréciable pour le temps — en raison de la crise économique qui a sévi pendant cette période. De 1880 à 1914, elle ne cesse de s'accroître. Pendant la première année de la Grande Guerre de 1914-1918 le chiffre diminue de 1.632. Depuis il a continuellement augmenté pour atteindre le sommet de 182.995 âmes donnant à la capitale le cinquième

---

<sup>1</sup> Pendant les premiers vingt ans de l'histoire de la ville, il y eut une division réelle entre la haute et la basse ville. Jusqu'en 1847 aucune construction n'avait été érigée entre la rue Bank et le canal, sauf les casernes et l'hôpital militaire sur la colline.

<sup>2</sup> *Bytown Gazette*, 1<sup>er</sup> avril 1841.



rang en importance au Canada au point de vue de la population. Il est intéressant d'examiner les statistiques décennales suivantes pour se rendre compte de l'augmentation continuelle que l'on a enregistrée.

Année	Population totale	Population française	Population catholique
1828	2.758		
1831	3.018		
1839	3.995		
1841	3.122		
		le canton de Nepean y compris Bytown	
1851	7.760	2.056	4.798
1861	14.669	3.644	8.267
1871	21.541	7.214	12.735
1881	25.633	9.384	15.901
1891	43.229		21.495
1901	60.689	19.495	31.309
1911	90.520	23.149	43.245
1921	112.899	30.442	51.097
1931	130.672	37.465	61.198
1941	154.585		63.779
1942	182.995		

## Les débuts

## LES SAUVAGES À OTTAWA.

Bien avant la venue des Européens au Canada, les sauvages circulaient sur la rivière Ottawa et dans le district de la ville, mais il nous est encore impossible de retracer leur histoire. Au temps de Champlain, c'étaient des Algonquins et des Hurons qui y voyageaient. Mais pour agrandir leur territoire de chasse, les Iroquois décidèrent de les écarter de cette rivière; ils les poursuivirent sans répit. Entre 1636 et 1649, chaque portage pouvait être une embûche cachant un groupe d'ennemis. La chute de la Chaudière était le dernier de ces lieux d'embuscades. Pour éviter ce portage les Hurons montaient quelquefois la crique Brewery qui se jette dans l'Ottawa vis-à-vis de la légation française; ou bien, ils montaient la rivière Gatineau jusqu'à Chelsea, de là ils rejoignaient la rivière Ottawa, soit près d'Aylmer en faisant un double portage interrompu par le lac Kingsmere, soit à Breckenridge au moyen d'un portage le long de la Montagne.

Selon la tradition, près de la chute de la Chaudière, les sauvages faisaient une cérémonie particulière dite du *pétun*. Après avoir porté leurs canots au haut ou au bas, selon qu'ils montaient ou descendaient, les sauvages s'assemblaient à la tête de la chute où le chef de la bande ramassait, dans un plat de bois, le tabac — nommé *pétun* — que chacun voulait sacrifier. Le plat était ensuite déposé par terre et tous dansaient autour en chantant. Le capitaine

faisait une harangue disant que par cette offrande ils seraient protégés contre leurs ennemis. Il vidait ensuite le contenu dans la chute. « Ces pauvres gēs, « dit Champlain, sont si superstitieux qu'ils ne croient pas faire bon voyage, s'ils n'auoiēt faict ceste « ceremonie en ce lieu . . . » Ces hommes attribuaient à la vertu de ce sacrifice le fait que les Iroquois ne montaient que rarement la chute de la Chaudière; tandis qu'en réalité, l'absence des Iroquois plus haut que la chute était due à la plus grande habileté des Algonquins à la manœuvre de leurs canots dans les forts courant d'eau qui s'y trouvaient et où leurs ennemis n'osaient se risquer. Leurs canots, faits en écorce de bouleau, étaient aussi plus légers pour les portages et plus rapides pour la navigation que ceux des Iroquois, construits en écorce d'orme ou creusés dans un tronc d'arbre.

Si nous ne pouvons étudier l'histoire des Indiens comme nous le faisons pour celle des nations civilisées qui possèdent des dépôts d'archives, ceux qui ont la patience de faire des fouilles peuvent connaître un peu de leur vie par les reliques — bouts de flèches, couteaux, restes de poterie et squelettes — que l'on découvre sur les sites des campements, des cimetières, etc. Il y a quelques années, en creusant pour la construction d'une maison, près de la décharge de la crique Brewery, à l'extrémité du parc Jacques-Cartier à Hull, on a trouvé de la poterie indienne, des restes d'ustensiles qui avaient servi à des sauvages campés au pied du portage. Entre le moulin Eddy et le pont Alexandra (Interprovincial), de la poterie, des tomahawks, des pointes de flèches furent également exhumés. D'après la tradition, cet endroit aurait été té-



moin de nombreux combats de sauvages. Des reliques de tous genres ont aussi été découvertes à divers autres endroits du voisinage.

En prenant du sable pour la fabrication du mortier nécessaire à la construction du pont suspendu (Union), en 1840, on déterra des ossements humains à l'angle nord-ouest des rues Bay et Wellington. On appela sur les lieux le médecin Van Courtland pour examiner ces restes et il conclut que l'on était en présence d'un cimetière indien. Sur une pointe se projetant dans la rivière, l'endroit était très bien choisi, directement en arrière d'un site de campement et d'un débarcadère; il répondait ainsi aux exigences de la tradition d'après laquelle les sauvages devaient enterrer leurs morts près de l'eau courante. Il a été impossible d'établir l'âge exact de ce cimetière. Les sauvages de l'époque n'en avaient jamais entendu parler. Au-dessus d'une partie des ossements un pin immense, qui avait nécessairement pris racine après les inhumations, faisait remonter ce cimetière aux premiers temps de la colonie. Le docteur Van Courtland passa deux jours à faire des fouilles. Il y trouva, entre autres choses, les restes d'une vingtaine de personnes, des enfants pour la plupart, qui semblaient avoir été jetés ensemble dans une même fosse sans prendre aucun soin de les bien déposer; ce qui porte à croire que ces sauvages seraient morts pendant une épidémie. S'il n'y avait pas eu d'ossements d'enfants, l'on aurait pu supposer que ces gens avaient été victimes d'une tribu ennemie, mais comme il n'était pas dans les coutumes indiennes de tuer les enfants, même ceux de leurs adversaires, la première hypothèse sem-



ble plus probable. D'ailleurs, les crânes ne portaient aucune marque de violence.

Jusque vers 1875, les sauvages du Désert (Maniwaki) venaient camper pendant un certain temps de l'été sur le bord de la rivière Ottawa, du côté de Hull. Ils traversaient à Ottawa pour vendre, sur le marché By et par les rues, des articles de leur fabrication, tels que mocassins, corbeilles, paniers, cornets en écorce de bouleau, etc. Après cette date, les sauvages, qui étaient autrefois si familiers avec ce district, disparurent pour ne plus revenir, sauf pour solliciter des faveurs ou revendiquer leurs droits auprès du gouvernement fédéral.

#### EXPLORATEURS ET VOYAGEURS.

La falaise qui s'avance dans la rivière Ottawa a été aperçue pour la première fois par un blanc, en 1610, lorsque Etienne Brûlé monta chez les Hurons du lac Simcoe; l'année suivante, ce fut Nicolas Vignau, qui se rendait à l'île des Allumettes. Benjamin Sulte prétend que Brûlé ne vit pas alors la chute de la Chaudière parce qu'avec les Hurons il fit le portage aux Rideaux pour se rendre par cette rivière au lac Simcoe. On peut dire avec certitude cependant que Champlain fut le premier européen remarquable à y passer. Dès 1613, il contempla la Chaudière et les six petites chutes qui bouillonnent en travers l'Ottawa. Dans la narration de ses voyages, il dit que les natifs la nommaient *Asticou*, mot qui veut dire Chaudière, et il nous en donne la description.

Deux ans après, le père Le Caron, récollet, venu de France pour travailler à la conversion des sauvages, monte par ici au pays des Hurons où il rencontre Champlain au mois d'août 1616. Cette route

fut généralement suivie par tous les missionnaires français qui se rendirent chez les sauvages, tels que les pères Brébeuf, Sagard, Jogues, Lalemant, etc. Pour commémorer le voyage du P. Brébeuf, le premier jésuite à passer ici, la Commission fédérale des Sites et Monuments historiques a élevé à cet intrépide missionnaire un monument à Val-Tétreau, à la tête du portage.

Tous les Français qui allaient dans les *Pays d'en haut* remontaient l'Ottawa pour trois raisons principales: ce chemin était moins exposé aux incursions des Iroquois que la route du Saint-Laurent; il était plus court et plus à l'abri des grands vents; les vagues que l'on y rencontrait étaient moins dangereuses pour les canots d'écorce que celles des Grands Lacs. En outre, parmi les explorateurs français de renom qui firent portage à la Chaudière, nous pouvons mentionner Jean Nicolet, qui se rendit en 1618 chez les Algonquins de l'île des Allumettes pour y apprendre leur langage et qui y demeura une quinzaine d'années, pendant lesquelles il découvrit l'Etat du Wisconsin; et en 1658, Pierre-Esprit Radisson et Médard Chouart Desgroseillers en route pour la baie d'Hudson. Chargée de déloger les Anglais de ce dernier endroit, l'expédition du chevalier de Troyes et des deux frères de Sainte-Hélène et d'Iberville fut le premier corps militaire à y monter. De Montréal, elle se rendit à la baie James en canot. Le 21 avril 1686, l'expédition, formée de cent hommes et de trente-cinq canots, s'arrêta au pied du portage. Le père Silvie qui l'accompagnait y « confessa et communia ceux qui restaient à faire leur pasques ». Les Duluth, les Tonty et nombre d'autres célèbres cou-

reurs des bois firent ici le portage. Avec une quarantaine d'hommes, La Mothe-Cadillac y passa pour aller fonder Détroit en 1700; de même la Vérendrye dans son voyage de découverte des Montagnes Rocheuses, en 1745. Il est impossible de dresser la liste complète des voyageurs, des traitants et des coureurs des bois qui, à cette époque, sillonnèrent les eaux de l'Ottawa, mais on peut dire que les Français s'y succédaient presque sans interruption. De Lachine, la route vers l'Ouest suivait les rivières Ottawa et Mattawa, le lac Nipissing, la rivière des Français, le lac Huron, le Sault Sainte-Marie et le lac Supérieur.

Devenus les maîtres de tout le pays, les Anglais se livrèrent immédiatement à la traite des fourrures. Le premier Anglais à monter l'Ottawa fut Alexander Henry, en août 1761, moins d'un an après la capitulation de Montréal. Il s'embarqua à Lachine en direction de Michilimakinac, au grand étonnement des sauvages qui lui dirent que c'était folie pour un Anglais d'entreprendre un voyage semblable si peu de temps après la guerre contre les Français et qu'il serait massacré par les tribus d'en haut. Sur ce, ils le mirent eux-mêmes à la rançon d'un baril de rhum, alléguant que, puisque tôt ou tard il devait être rançonné, autant valait que ce fût par eux que par d'autres. Convaincu que l'hostilité des sauvages était dirigée exclusivement contre sa qualité d'Anglais, Henry adopta le costume de ses voyageurs canadiens. Rendu à Michilimakinac, il fut témoin de la prise du fort par les Chippewas et du massacre de la garnison. Après avoir été caché pendant quelque temps par une sauvagesse, il dut se sauver, bien heureux d'en être quitte pour la perte de ses marchandises.



Il erra pendant quelque temps au milieu des tribus et réussit enfin, presque ruiné, à atteindre Niagara.

Pour ne mentionner que les principaux Anglais qui montèrent la Chaudière, nommons Joseph et Thomas Frobisher, Peter Pond, Simon MacTavish, tous bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest; sir Alexander Mackenzie, le découvreur des routes pour se rendre à la mer Arctique et à l'océan Pacifique; Roderick McKenzie; lord Selkirk, le fondateur de la colonie de la Rivière-Rouge (Winnipeg); sir John Franklin, célèbre pour ses expéditions polaires.

Il ne faut pas oublier de mentionner surtout les milliers de voyageurs canadiens, dont plusieurs de nos ancêtres, employés au transport des marchandises, qui firent ici le portage sans se rendre compte qu'un jour, sur ce coin de terre siégerait le gouvernement de leur pays.

*Le mode de voyager.*

Qu'il me soit permis en passant de dire un mot sur le mode de voyager d'alors. On utilisait des canots en écorce de bouleau pouvant contenir de sept à dix mille livres. L'équipage d'un canot, qui avançait à la vitesse moyenne de quatre milles à l'heure, se composait de neuf hommes vigoureux, agiles et adroits. Ceux-ci avaient la réputation de manœuvrer ces esquifs comme personne au monde, surpassant même les sauvages. Ils étaient en service actif dix-huit heures par jour. Sur la route il n'y avait pas une maison pour les accueillir, pas un abri pour se reposer ailleurs que sur la terre; une fois engagé dans ce chemin, il fallait marcher jusqu'au terme. En laissant un cours d'eau pour en prendre un autre, ces voyageurs enlevaient leur chapeau et



faisaient le signe de la croix; l'un d'eux disait une prière. Ils agissaient de même lorsqu'ils passaient à un endroit marqué par une croix pour indiquer qu'une noyade y avait eu lieu. Pour tromper la longueur et la monotonie du voyage et secouer la fatigue, à maintes reprises l'un d'eux entonnait une chanson et les autres reprenaient en chœur « en scandant les mots au rythme régulier des avirons ». Ce sont ces scènes qui ont inspiré tant de poètes dont l'un des principaux fut Thomas Moore qui composa le *Canadian Boat Song*.

Comment ces voyageurs comptaient-ils la distance parcourue en une journée? Chacun avait sa pipe de terre qui ne le quittait jamais. Il l'allumait en partant et marchait ou avironnait jusqu'à ce que le tabac fût consumé; il arrêtait alors pour la recharger. Se reposant à chaque pipe, il comptait les distances par le nombre d'arrêts. Il disait, par exemple, nous marcherons aujourd'hui huit, dix ou vingt pipes, d'où vient probablement l'expression « attendre une pipe » pour attendre longtemps<sup>1</sup>.

#### *Le portage de la Chaudière.*

Ce portage consistait à transporter par terre — du bas au haut de la chute de la Chaudière ou vice versa — le canot et son contenu à partir du point où la navigation devenait impossible. En aval, on atterrissait généralement du côté de Hull où se trouve actuellement le moulin Eddy — il y avait un portage moins utilisé, du côté ontarien; — en amont, on débarquait au bout de la rue Bégin, à Val-Tétreault, site marqué du monument Brébeuf. Après avoir

---

<sup>1</sup> TESSIER, abbé A., *Les Cahiers des Dix*, n° 6, 1941.

débarrassé le canot des provisions distribuées en paquetons de quatre-vingt-quinze livres chacun, on transportait le tout à l'autre bout du portage, le canot sur les épaules et la cargaison sur le dos. D'ordinaire mauvais, hérissé d'obstacles, de roches glissantes, de troncs d'arbres renversés, etc., le sentier longeait le bord de la rivière. Au bout du portage, le canot était remis à l'eau et rechargé. C'était le plus fameux des trente-six portages que l'on devait faire entre Montréal et le lac Huron. En face de ces faits il est bon de penser un peu à l'humble gloire et à la misère navrante de ces héros ignorés qui, dans l'ombre, continuèrent l'œuvre de Cartier et de Champlain.

#### LE CANAL RIDEAU.

Trait d'union entre le lac Ontario et la rivière Ottawa, les villes de Kingston et d'Ottawa, le canal Rideau commence au pied de la colline du Parlement. Passant par la rivière Rideau, les lacs de ce nom et la rivière Cataracoui, sa longueur est de cent trente et un milles, ne comprenant que huit milles et demi de canal proprement dit. Son plus haut point, Summit Lake, se trouve à cent cinquante-quatre pieds au-dessus du niveau du lac Ontario, à Kingston, et à deux cent soixante-huit pieds au-dessus de celui de la rivière Ottawa, à Ottawa<sup>1</sup>. Quarante-cinq écluses, dont huit en ce dernier endroit, montent et descendent les embarcations qui y naviguent. Si le canal joua autrefois un rôle important, aujourd'hui il ne sert pratiquement plus.

---

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., série C, vol. 43, p. 3.

*Mesure de défense.*

Immédiatement après le traité de Paris — en 1783, — qui accordait l'indépendance aux Etats-Unis, la situation au Canada changea considérablement au point de vue politique. Aussi les autorités militaires anglaises étudièrent-elles les possibilités de la défense de leur colonie canadienne. Elles virent sans doute un danger dans la proximité du Saint-Laurent, voie principale du transport lourd, et de la frontière américaine qui, du lac Ontario à Saint-Régis, soit à quatre-vingts milles de Montréal, suit le milieu du fleuve. Pour s'y soustraire, elles cherchèrent entre les deux extrémités du pays, à l'intérieur des terres, un autre moyen de communication moins exposé aux attaques possibles des ennemis<sup>1</sup>. A cette fin, le lieutenant French fut chargé d'explorer la rivière Rideau et de se rendre à Kingston en 1783. Avec une flotille de deux canots montés par sept soldats, deux Canadiens et un sauvage, il remonta l'Ottawa et arriva aux chutes Rideau le 2 octobre. Il explora tout le territoire<sup>2</sup>. Aux environs de l'embouchure de cette rivière, il remarqua la bonne qualité de la terre, les arbres, tels que l'érable, le frêne, l'orme, le cèdre et le pin. On rapporte que dès l'année 1790, les plans d'un canal militaire entre ces deux points furent soumis au gouvernement anglais qui, à cause de l'état incertain dans lequel se trouvait alors l'Europe, ne put entreprendre une telle construction. De son côté, le Canada, en raison de son état économique précaire, ne pouvait se lancer dans une si grande et si coûteuse entreprise.

<sup>1</sup> Les Etats-Unis prirent les mêmes précautions en construisant le canal Grand Erié.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., série Q, vol. 23, p. 11.



La guerre de 1812-1815 contre les Etats-Unis alarma grandement l'Angleterre, qui se rendit compte alors du peu de solidité de sa position en Amérique et des dangers de la proximité de Montréal et du Saint-Laurent de la frontière américaine. Le 17 janvier 1815, sir Gordon Drummond manifeste sa crainte de voir les Etats-Unis intercepter, au printemps, la navigation entre les deux provinces et ordonne d'étudier la possibilité d'une deuxième route par la rivière Rideau<sup>1</sup>. Les Américains auraient pu aisément interrompre les communications par eau entre le Haut et le Bas-Canada, sauf à l'intérieur du pays pour les canots. S'ils s'étaient servis davantage de ce moyen de nuire ils auraient pu empêcher le transport, de Montréal au lac Ontario, de deux frégates qui vinrent d'Angleterre en morceaux, avec leurs agrès, canons et munitions, et qui furent expédiées par cette voie jusqu'à Kingston.

Dès que la paix fut conclue, l'Angleterre reprit son étude des moyens de consolider sa position. D'abord on découragea le défrichement de la rive sud du Saint-Laurent afin que la forêt vierge servît de rideau infranchissable pour protéger Montréal. On parla ensuite d'ouvrir à l'intérieur du pays, entre les deux provinces, une route nouvelle non seulement pour les canots, mais aussi pour les navires, afin de pouvoir expédier, sans crainte d'interception, des soldats et des provisions de Montréal à Kingston où s'élevaient les magasins militaires et navals du Haut-Canada. De 1817 à 1823, le gouvernement anglais s'occupa activement à coloniser le district de Bathurst où devait passer le canal, afin de défendre

---

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., série C, vol. 38, p. 104.



cette route et d'approvisionner ceux qui devaient la construire. Il fallait également obvier à l'obstacle des rapides de la rivière Ottawa à Sainte-Anne de Bellevue, à Carillon et à Grenville, et relier le lac Ontario à cette rivière par un canal creusé à l'endroit le plus favorable. Le gouvernement étudia à fond cette question à partir de 1815.

Le 27 avril 1816, le lieutenant Jebb reçut l'ordre d'arpenter la route entre l'Ottawa et Kingston pour en préparer un plan<sup>1</sup>. Il partit de cette dernière ville, remonta la rivière Cataracoui jusqu'à la chaîne des lacs Rideau, et descendit la rivière de ce nom jusqu'à son embouchure. Cette route avait été longtemps suivie par les sauvages du lac Simcoe, qui venaient à la rivière Ottawa rencontrer les Algonquins de la Gatineau. Jebb soumit son rapport au gouvernement le 8 juin suivant<sup>2</sup>.

En 1821, le Haut-Canada voulut améliorer la navigation en général. Deux ans plus tard, le colonel Nichols fit voter la somme de mille livres sterling pour l'étude de la route Rideau. L'ingénieur Clowes fut envoyé pour l'explorer de nouveau et présenta son rapport au gouverneur Maitland le 1<sup>er</sup> avril 1824. Le 8 octobre suivant, lord Bathurst offrit au gouvernement provincial un prêt de soixante-dix mille dollars à intérêt de cinq ou six pour cent, pour l'aider à faire face aux dépenses de la construction du canal Rideau. Ne voulant pas en défrayer le coût total et prétendant que le projet serait également avantageux au Bas-Canada, spécialement pour son commerce en temps de guerre, le Haut-Canada demanda à la

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., série C, vol. 38, p. 139.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., série C, vol. 38, p. 162. Pour l'estimation, voir vol. 40, p. 157-196.

législature de Québec d'en payer une partie. Les habitants du district de Bathurst délèguèrent un représentant pour faire pression et tâcher d'obtenir le consentement de Québec. Afin de prélever l'argent nécessaire, le Haut-Canada suggérait au Bas-Canada d'imposer un droit additionnel sur des articles importés dans cette dernière province. De son côté, celle-ci ne voulut pas taxer ses habitants pour obtenir des fonds qui seraient dépensés exclusivement dans le Haut-Canada. Elle refusa sa contribution. Comme marque de bonne volonté, cependant, elle suggéra de taxer certaines marchandises québécoises importées par les Haut-Canadiens, ce qui aurait augmenté le prix ontarien contrairement à la proposition antérieure. Voyant qu'il ne pouvait faire tirer ses marrons du feu, le gouvernement du Haut-Canada prétendit que le Saint-Laurent était meilleur pour le commerce. Le projet de construction du canal était voué à l'échec. En face de cette situation, les commissaires anglais, reconnaissant la nécessité du canal pour la défense du pays, demandèrent à leur gouvernement d'en payer le coût total afin d'en garder la maîtrise.

Trois autres expéditions furent organisées en 1822 pour étudier la possibilité de divers tracés: l'un d'eux aurait pris naissance à Belleville pour aboutir à Pembroke; les deux autres, partant de Kingston, auraient débouché, l'un près de Hawkesbury, en passant par la Petite-Nation (du Sud), et l'autre, à la Chaudière, après avoir emprunté le cours de la rivière Rideau. Le duc de Wellington, qui fit le choix parmi les trois projets, adopta cette dernière route de beaucoup supérieure aux autres.

De son côté, le gouverneur Dalhousie étudiait la question. Le 18 juin 1823, avant que la nouvelle du projet fût connue, il acheta de Hugh Fraser, pour la somme de sept cent cinquante livres sterling (trois mille dollars), le lopin de terre où l'entrée du canal devait être placée. Ce terrain était compris entre les rues Wellington et Rideau, la rivière Rideau, la rue Cathcart, la rivière Ottawa et la rue Bronson.

Au mois de mai 1826, le lieutenant-colonel John By, des Ingénieurs royaux, fut nommé par le gouvernement impérial pour faire exécuter les travaux. Conformément à ses instructions, il remonta l'Ottawa jusqu'à la cascade des Rideaux où Dalhousie se fit un devoir de le rencontrer le 26 septembre suivant, pour étudier et choisir avec lui l'endroit de l'entrée du canal<sup>1</sup>. Ce choix était de la plus haute importance. By rejeta l'idée du lieutenant Jebb, incorporée dans les plans de l'ingénieur Clowes, qui proposait de creuser une tranchée à côté des chutes Rideau. On suggéra ensuite les *Flatts*, c'est-à-dire les environs des rues Preston et Rochester, où une partie du marais Dow se déversait dans la rivière Ottawa, au haut de la chute de la Chaudière, ce qui aurait pu être utilisé pour arriver à *Richmond Landing*. Mais ce terrain appartenait à Le Breton, accusé d'avoir abusé de la confiance du gouverneur. Finalement, Dalhousie et By adoptèrent la coulée entre la colline du Parlement et le parc Major — nommée *Sleigh's Bay*, maintenant *Entrance Bay* — qui servait de décharge au surplus des eaux d'une chaussée élevée par les castors. De ce moment date la fondation de la ville d'Ottawa.

---

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., série C vol. 42, p. 86.



Dès le mois de septembre 1826, By fit jeter une série de ponts, dont l'un suspendu au-dessus de la Chaudière, pour faciliter le transport des matériaux de construction venant de Hull. Les travaux du canal furent commencés à trois endroits à la fois: à chaque extrémité et au point le plus élevé, le lac Summit. By comptait employer six mille hommes<sup>1</sup>. Entre le 15 et le 17 mai 1827, pour se rendre compte de la crue des eaux de la rivière Rideau et en connaître la force, By alla examiner le trajet projeté. A son retour ses plans étaient fixés<sup>2</sup>.

Il fit amender les plans originaux préconisant l'ouverture d'un chemin le long du canal, à cause des nombreux rochers et des profonds marais qui le bordaient sur une longueur de soixante-dix milles. Il exigea un canal pour la navigation ordinaire. Ce changement laisse voir que l'idée première du canal était simplement d'éviter les portages, qui jusque là, s'étaient faits à dos d'hommes, et de faire traîner les bateaux par des chevaux ou des bœufs. Par cette amélioration, By songeait à construire un canal dont l'utilité serait non seulement militaire, mais aussi commerciale. Il désirait ainsi conserver et le marché des Grands Lacs aux produits anglais, et la navigation en territoire britannique<sup>3</sup>.

#### *Construction du Canal à Ottawa.*

Pour aider à l'entreprise du canal, dont le coût devait s'élever à plus de quatre millions de dollars, les 7<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> compagnies — de quatre-vingt-un hommes

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., série C, vol. 42, p. 103.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., série C, vol. 44, p. 80.

<sup>3</sup> Arch. publ. Can., série C, vol. 42, p. 58.



chacune — des Sapeurs et Mineurs royaux<sup>1</sup> (*Royal Sappers & Miners*) furent organisées, en mars 1827, et amenées d'Angleterre. Elles arrivèrent au canal Rideau au mois de juin suivant et y demeurèrent jusqu'à la fin de la construction. Ces soldats furent d'abord logés sous des tentes et, l'année suivante, dans des casernes construites pour eux sur la colline nommée *Barracks' Hill*, où s'élève aujourd'hui le Parlement. Une fois le canal terminé, ceux qui ne voulurent pas retourner en Angleterre reçurent une concession de terre de cent acres pour s'y établir. L'argent nécessaire pour couvrir les dépenses était transporté d'Angleterre, en petits barils, jusqu'à Montréal et de là, à Bytown, en canots d'écorce.

Les travaux aux différents endroits furent accomplis autant que possible par contrat. L'excavation des huit écluses près de la rivière Ottawa fut exécutée par l'entrepreneur Pennyfather et la construction, par Thomas Mackay<sup>2</sup> — dont le nom est resté à Ottawa grâce à une rue, — constructeur d'une partie du canal Lachine et de plusieurs édifices à Ottawa, dont Earncliffe et Rideau Hall, la résidence actuelle du gouverneur général du Canada. La pose de la première pierre (non pas la pierre angulaire) du canal eut lieu le 16 août 1827<sup>3</sup> par le célèbre explorateur sir John Franklin, de retour d'un voyage sur la rivière Mackenzie et de passage à Bytown, en route pour New-York. Exactement un an après le choix de l'entrée du canal, le 26 septembre 1827, lord Dalhousie, accompagné de sa femme et de sa

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., série C, vol. 46, p. 18.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., série C, vol. 44, p. 83.

<sup>3</sup> *The Gazette*, Montréal.

suite, revint à la Chaudière. Ils débarquèrent à Hull pour y examiner les sept ponts qui traversaient la rivière. Le pont suspendu n'était pas encore terminé, mais un pont étroit sur cables servait aux piétons. Lord et lady Dalhousie s'y engagèrent pour se rendre à Bytown. Le 29 septembre 1827, à trois heures et dix minutes de l'après-midi, lord Dalhousie posa la pierre angulaire de la première écluse, à plusieurs pieds au-dessous du niveau de la rivière, du côté est du canal<sup>1</sup>. Au même moment, en guise de salut d'artillerie, on fit sauter une charge de dynamite dans les carrières avoisinantes et, en guise de baptême, un tonneau de rhum fut ouvert et son contenu distribué aux ouvriers. Le soir, on alluma un grand feu de joie.

De chaque côté des écluses on construisit un entrepôt<sup>2</sup> pour les provisions — qui jusqu'alors avaient été emmagasinées à Hull, — et sur le côté ouest, un bureau pour les ingénieurs. Le hangar de la rive droite fut démoli plus tard pour faire place aux voies ferrées du Pacifique Canadien et de la compagnie de tramways de Hull; les deux autres bâtisses existent encore et constituent de belles reliques.

A la demande de By, et après enquête, la commission<sup>3</sup> Fanshawe-Lewis-Kempt approuva, en 1828, la construction d'écluses en pierre, de cent trente-trois pieds par trente-trois et d'une profondeur de cinq pieds et demi, afin de permettre la navigation des bateaux à vapeur. A Ottawa, la première écluse mesure onze pieds de hauteur et les sept autres, dix

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., Papiers Dalhousie, vol. 14.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., série C, vol. 43, p. 154.

<sup>3</sup> Arch. publ. Can., série C, vol. 45, p. 83.

pieds chacune, ce qui fait une montée totale de quatre-vingt-un pieds sur une distance de mille quatre-vingt-dix pieds.

Les matériaux de construction furent tous trouvés dans le voisinage immédiat du canal. La pierre fut extraite de chaque côté de l'excavation; le sable, transporté de la grève à l'embouchure de la rivière Gatineau et le ciment, fabriqué à Hull, fut jugé d'une meilleure qualité que celui que l'on importait des Etats-Unis et de Warwick, en Angleterre. N'y voit-on pas aujourd'hui l'usine de la *Canada Cement* connue universellement ?

Pour alimenter les écluses, un bassin fut creusé à la huitième écluse. Quand il était trop plein, il se déchargeait dans la crique naturelle qui coulait le long des rues Mosgrove et George, jusqu'à Dalhousie, de là se dirigeait vers la rue York, puis, se joignant au ruisseau de la rue King, se jetait dans la rivière Rideau à la rue Cathcart. Pendant plusieurs années, l'eau y fut assez abondante pour faire tourner un moulin situé rue York.

A partir du réservoir jusqu'à l'extrémité de la rue Nicholas, on creusa une large tranchée (*Deep cut*), en ligne avec les écluses, sur une distance d'environ trois quarts de mille pour arriver à un ravin naturel où l'eau se précipitait dans la rivière Rideau près de Hurdman. Les sauvages y faisaient autrefois le portage. Les nombreuses sources d'eau et la glaise, qui rendait tout glissant, causèrent bien des ennuis au cours des travaux d'excavation. Au bout de la rue Nicholas, on éleva un remblai afin d'arrêter l'eau et d'y maintenir un certain niveau jusqu'au marais Dow, à quelques milles plus haut. A cet endroit un



second remblai, qui devait empêcher l'eau de s'écouler dans l'Ottawa, forma le lac Dow. De là, l'eau fut canalisée jusqu'à Hog's Back, c'est-à-dire jusqu'à la rivière Rideau proprement dite, où un barrage fut construit pour maintenir le niveau de l'eau jusqu'à Black Rapids. Les écluses construites à Bytown furent les premières dans lesquelles on laissa couler l'eau. Terminé le 24 mai 1832, le canal fut inauguré par le voyage du vapeur *Pumper*, rebaptisé *Rideau*, à bord duquel By et un groupe d'amis étaient embarqués.

By prétendit que l'entrée du canal à la rivière Ottawa devait être défendue et que tous les terrains nécessaires aux fortifications étaient soumis à l'article premier de la loi<sup>1</sup> qui autorisait Sa Majesté à les exproprier, tout comme les terrains requis pour le canal. Cette interprétation fut pendant de nombreuses années la cause de dissensions entre les autorités du canal et Nicholas Sparks qu'on avait dépossédé d'un terrain à cette fin, sans aucune indemnité. Après plusieurs années de plaidoyers la succession Sparks eut gain de cause.

Le gouvernement britannique trouva le coût total du canal exorbitant et exigea une enquête. Devenu en quelque sorte le bouc émissaire de la nouvelle administration anglaise, qui voulut le censurer parce qu'il avait exécuté les ordres reçus du gouvernement précédent, By fut rappelé en Angleterre d'où il ne revint jamais. Exonéré de tout blâme, sa peine fut quand même si vive qu'il en mourut. Des experts qui ont examiné les ouvrages ont prétendu qu'ils avaient coûté vingt-cinq pour

---

<sup>1</sup> Statutes of Upper Canada, 1827.



cent de moins que tout autre canal de ce genre construit en Amérique du Nord. Les éditeurs de la *Gazette* et du *Herald* de Montréal ainsi que ceux du *Patriot* et du *Chronicle* de Kingston et plusieurs autres se portèrent à sa défense. Si une minorité a alors critiqué cette dépense, la grande majorité était convaincue de sa nécessité pour le bien général du pays. Bien que conçu pour des raisons stratégiques, le canal contribua en même temps au développement du pays en y attirant des ouvriers qui s'y établirent définitivement. Il fut un grand encouragement pour le commerce et le développement des ressources naturelles à l'intérieur de la province en ouvrant à l'immigration et à l'agriculture un vaste territoire qu'aucune route n'aurait pu atteindre avant de nombreuses années. Aussi, s'écoula-t-il peu de temps avant que les terres fussent toutes prises.

Essentiellement du domaine des autorités militaires, ce canal relevait financièrement du département de l'Artillerie (*Ordnance*)<sup>1</sup>. En 1853, on en offrit la surveillance au gouvernement canadien<sup>2</sup> qui l'accepta en janvier 1857, à la seule condition de l'entretenir en bon état.

#### FONDATION.

La plupart des auteurs qui ont écrit sur Ottawa attribuent l'établissement de la ville à la construction du canal Rideau. Certains documents trouvés aux Archives nationales<sup>3</sup> révèlent que même si le canal n'eût pas été creusé, une ville y aurait proba-

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., série C, vol. 52, p. 1, 129.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1854, n<sup>os</sup> 1278, 1279, 1280; State Book N, p. 222.

<sup>3</sup> Arch. publ. Can., Quebec Land Book B, p. 120.

COFONDATEURS DE BYTOWN

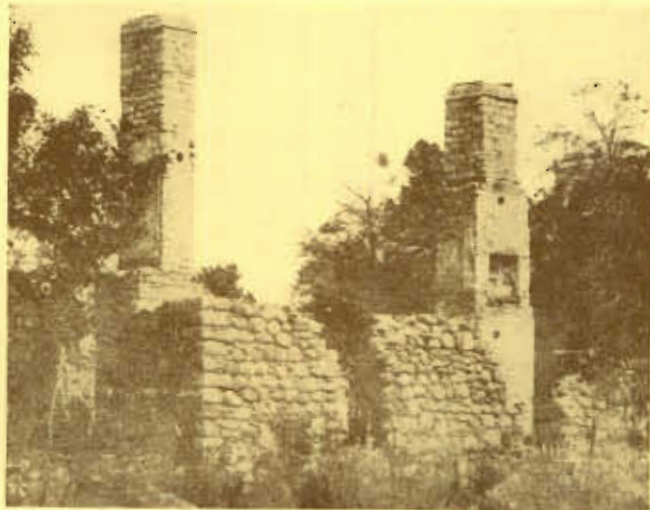


Peinture déposée aux Archives Nationales

Profil du buste

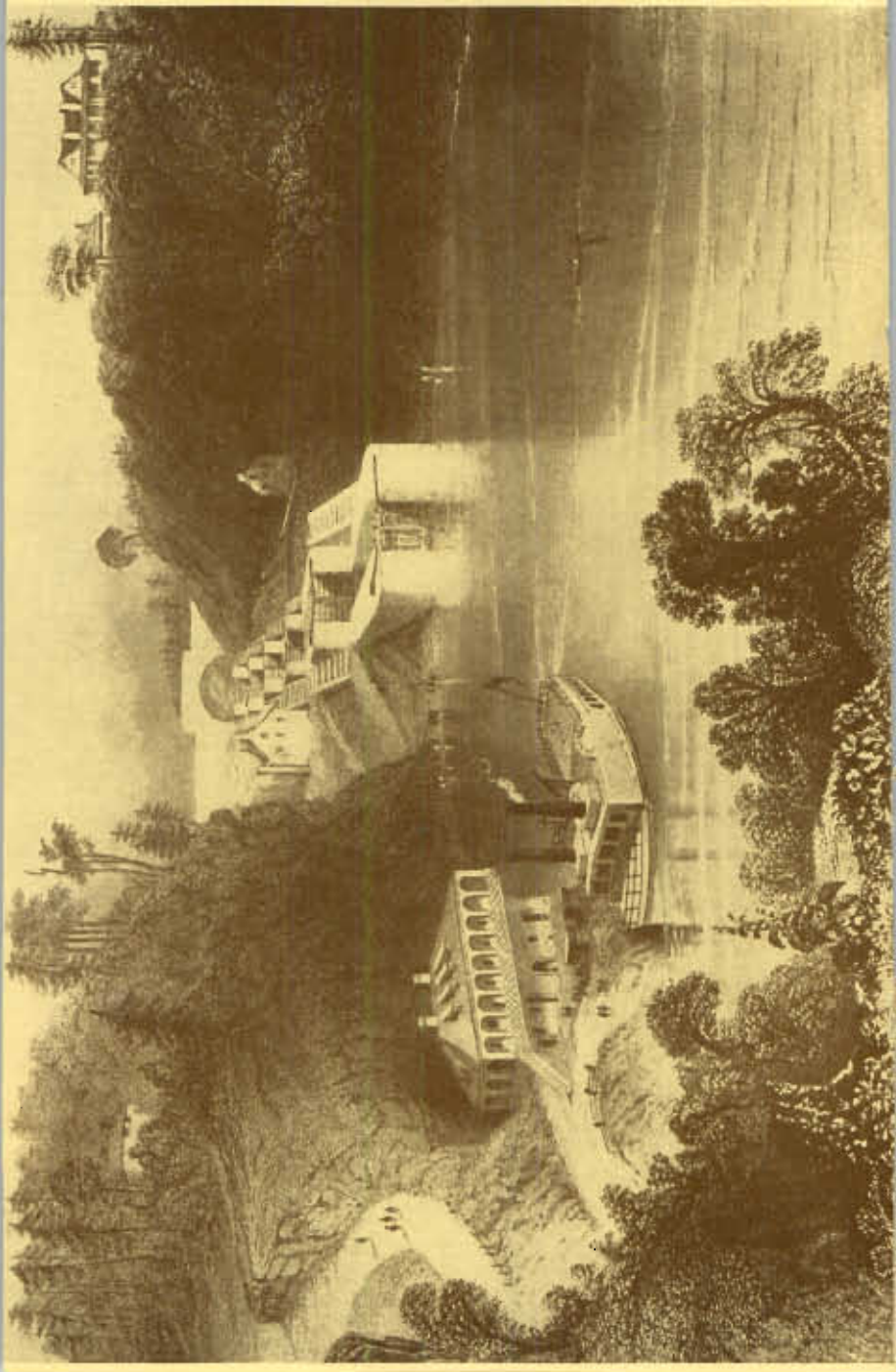
LORD DALHOUSIE

LT.-COL. JOHN BY



Photographie du Service des Parcs nationaux

Ruines de la résidence de By en 1861  
au parc Major.





blement été établie, car dès le 5 août 1791, un comité du gouvernement recommanda « le site à la fourche de la rivière Reddo (Rideau) » pour l'établissement d'une ville. Maintenant disparue, la fourche en question était formée par un bras de la rivière qui se divisait en deux branches à partir du marais Dow (*Dow's Great Swamp*) : par la première, les deux tiers du volume d'eau, se dirigeant vers la rue Nicholas, se jetaient dans la rivière Rideau; l'autre tiers se déversait dans la rivière Ottawa.

Un quart de siècle avant la fondation de Bytown, Philémon Wright, de l'Etat de Massachusetts, vint s'établir à la chute de la Chaudière, du côté du Bas-Canada. Le 2 février 1800, avec vingt-cinq hommes, cinq familles, quatorze chevaux, huit bœufs, huit traînes, des outils et des provisions, il quitta Woburn, Massachusetts, traversa l'île de Montréal et se dirigea vers le canton de Hull en suivant la rivière Outaoua. Treize jours après son départ de Montréal, il arrivait à l'endroit choisi. Les hommes commencèrent aussitôt à abattre des arbres et à construire des demeures. Dès que la terre fut dégelée, ils ensemenèrent et continuèrent le défrichement. Cet établissement grandit et devint la ville de Hull.

Pour compléter cette étude, il faut également mentionner les colons qui passèrent toute une saison à Ottawa en se rendant à Richmond. Après la guerre de 1812-1815, plusieurs régiments anglais, venus au Canada pour la défense du pays, furent licenciés en conformité avec le plan de colonisation de la région du canal. A la demande du général Drummond, deux d'entre eux, les 99<sup>e</sup> et 100<sup>e</sup> régiments, qui se trouvaient à Québec au printemps de 1818, eurent le

choix de retourner en Europe ou de rester au Canada à la condition de s'établir sur des terres qui leur seraient concédées gratuitement sur la rivière Rideau. Cette offre fut acceptée par un bon nombre de soldats qui, le 28 juillet de la même année, partaient de Québec pour le nouveau district de colonisation. En sortant de la rade, ils rencontrèrent la flotte qui transportait le duc de Richmond, le nouveau gouverneur du Canada. En l'honneur de ce dernier, les colons nommèrent alors leur établissement *Richmond Settlement*. Trois semaines plus tard, ils arrivaient au pied du portage de la chute de la Chaudière, du côté sud, où Caleb T. Bellows — successeur de Jehiel Collins — avait déjà érigé une maison en billes, la première construite à Ottawa. Des tentes furent levées dans le voisinage — rues Duke et Wellington — pour loger temporairement les colons. Les femmes y passèrent l'été, tandis que les hommes, ouvrant un chemin — rue Wellington et chemin Richmond, — se rendirent à Richmond où ils construisirent des habitations pour leurs familles qui y déménagèrent à l'automne. A cause de la possibilité d'une circulation plus active et de l'importance de l'endroit où avaient séjourné ces colons, Andrew Berry y ouvrit une taverne en juillet 1819. De fait, pendant les années qui suivirent, les approvisionnements de la nouvelle colonie, expédiés de Montréal en canots, furent mis à terre au débarcadère Bellows qui prit le nom de débarcadère Richmond (*Richmond Landing*). Les habitants de Richmond y venaient rencontrer leurs parents et amis, chercher leurs provisions, leur courrier, etc.

Pendant un banquet offert en son honneur lors d'une visite à *Richmond Settlement*, on demanda à Dalhousie de faire construire un entrepôt à ce débarcadère pour y mettre les provisions à l'abri en attendant qu'elles fussent transportées à destination. Le capitaine Le Breton, l'un des convives au banquet, s'empressa d'acheter de Robert Randall, le premier concessionnaire, le terrain nécessaire à la construction. Il s'ensuivit un malentendu entre Dalhousie et Le Breton parce que celui-ci voulut ensuite réaliser un trop gros bénéfice sur son prix d'achat — deux mille dollars — en le revendant au gouvernement dix mille dollars. Le terrain en question comprenait toute la rive ontarienne à partir du pied jusqu'à la tête de la chute de la Chaudière et le long de la baie Nepean.

Comme nous le disions plus haut avant d'annoncer publiquement le plan de construction du canal, Dalhousie, craignant une hausse irraisonnée des prix des terrains nécessaires, avait acheté la propriété de Hugh Fraser. En 1802 ce terrain avait été concédé par la Couronne à Jacob Carman; celui-ci le vendit le 12 juin 1812, pour la somme de quarante-huit dollars, à Thomas Fraser qui le légua à Hugh Fraser. Dalhousie l'acheta de ce dernier, en 1823, pour trois mille dollars. En outre de s'assurer un endroit convenable pour l'entrée du canal, Dalhousie se proposait, en acquérant ce terrain, d'y établir des quartiers pour les hommes employés à la construction et au creusage. Cet emplacement fut transmis au colonel By<sup>1</sup>, par une lettre du 26 septembre 1826 dans laquelle tout un plan est tracé pour l'établisse-

---

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., State Book N. Haut-Can., p. 282.



ment d'une ville. L'extrait suivant est d'une grande importance, parce qu'il démontre clairement que Dalhousie doit être considéré comme le co-fondateur de Bytown :

I take this opportunity of meeting you here to place in your hands a sketch Plan of several lots of land, which I thought it advantageous to purchase for the use of Government, where this Canal was spoken of, as likely to be carried into effect. These not only contain the scite for the head locks, but they offer a valuable locality for a considerable village or town for the lodging of Artificers, & other necessary assistants in so great a work. I would propose that these be correctly surveyed, laid off in lots of 2 or 4 acres to be granted according to the means of settlers; & to pay a ground rent of 2/6 per acre to the crown annually. The location to contain the positive condition of building a house within 12 months from date of the ticket, & to place the house on the line of street according to plan to be made of it. Allow me to caution you against the immediate rush of applicants for these lots that will be made, making particular enquires as to individuals & their objects, before you consent to their petition. It will be highly desirable to encourage the half pay Officers, respectable people, should they offer to build on these town lots.

As the purchase was made by me for the public service, & has been already approved, I place the whole in your hands for the purpose I have now explained.

(Signé) Dalhousie<sup>1</sup>.

On comprend très bien que Dalhousie eut le premier l'idée de fonder ici un village, lorsqu'on lit les passages où il affirme que l'étendue de terre achetée contient non seulement le site des écluses, mais aussi l'espace nécessaire pour un établissement,

---

<sup>1</sup> Arch. publ. Cau., série C, vol. 42, p. 97.

et propose de la faire arpenter et diviser en lots pour être concédés, moyennant une rente, avec l'obligation d'y construire une maison dans l'alignement de la rue. S'il exhorte By d'être prudent et de concéder des terrains de préférence à des officiers en demi-soide et autres gens recommandables, c'est afin d'en faire un établissement durable.

L'extrait suivant d'une lettre de By, en date du 25 novembre 1830, confirme ce qui vient d'être dit :

... and beg to state for the information of His Excellency Lord Aylmer, that I was put in possession of the Land purchased by Government of Mr. Fraser, containing about 400 Acres, by the Earl of Dalhousie, who authorized me to grant Deeds of Lots not exceeding 4 Acres, to such persons as would build, on their paying 2/6 sterling as a yearly quit rent. This was in Sept. 1826; but when his Lordship inspected the Works in Sept. 1827 the entrance of the Canal was laid out, and much of the said Land cleared; several houses were built, and it was evident that to make a town, money was required to clear the Streets, form Roads & cut drains; this I represented to His Lordship who told me to do the best I could, and allowed me to lease the Lots for whatever they would fetch; consequently some Lots let for £6-per annum, other for £4 and those not so well situated for £1; but to accommodate the Labourers, I allowed them to occupy Lots for 5 years, on paying 10/- per annum, and as a further accommodation to the poor, I allowed them to hunt themselves on the banks of the Canal free of expense; but those who choose to remain now the works are closed, I oblige to pay one shilling per annum per Acre, as an acknowledgment they are on Government Ground...

(signé) John By<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., série S, Land Sundries, Rivers.

Pour cette raison, il faut considérer comme fondateurs conjoints de la capitale ces deux personnages, dont l'un en conçut l'idée et l'autre l'exécuta.

A l'automne de 1826, By fit d'abord arpenter et diviser, en lots de soixante-six pieds de largeur par cent quatre-vingt-dix-huit de profondeur, le terrain de la haute ville compris entre les rues Bronson, Wellington et Bank, et la rivière Ottawa; après avoir drainé celui de la basse ville, marais impénétrable, borné par la rivière Rideau, les rues Sussex, Rideau et Murray, il le fit également arpenter et diviser, se réservant pour fins militaires la colline du Parlement, le parc Major et la pointe Nepean. Cet exemple fut imité un peu plus tard par Nicholas Sparks, dont le terrain était compris entre les rues Wellington, Bronson, Laurier et Waller, et par Louis-Théodore Besserer, qui possédait tout l'espace s'étendant de la rue Waller à la rivière Rideau et de la rue Laurier à la rue Rideau.

By loua ensuite des lots à ceux qui désiraient s'y établir et l'argent des loyers perçus<sup>1</sup> fut affecté à l'entretien du canal, et surtout à l'ouverture et au drainage des rues et aux autres dépenses locales. Pour obtenir un lot on devait en plus promettre d'y construire une maison de trente pieds carrés en moins de douze mois, sur la ligne de la rue indiquée par l'arpenteur.

---

<sup>1</sup> Dès 1830, les habitants se plaignirent du manque d'uniformité des loyers (Arch. publ. Can., série C, vol. 276, p. 65), et ils demandèrent l'autorisation d'acheter leur terrain du Bureau de l'Artillerie (*Ordnance*) de qui dépendait l'administration des lots. En 1844 toutes les terres de l'Artillerie non nécessaires au canal furent offertes en vente; la préférence était donnée à ceux qui les occupaient déjà et dont le loyer était payé en entier (*Bytown Gazette*, 15 février, 1844).



Bientôt l'on vit surgir de la forêt des rues alignées, des résidences, des boutiques et des magasins. Les immenses travaux entrepris donnèrent lieu à une affluence de marchands et d'artisans, tels que boulangers, bouchers, forgerons, charrons, voituriers, menuisiers, cordonniers, etc., qui demandèrent des terrains pour s'y établir. Les principaux artisans obtinrent les plus beaux lots et s'installèrent le long des rues Sussex et Rideau. Dès l'année 1827, un bon nombre de petites maisons en billes furent construites. Elles consistaient généralement en un rez-de-chaussée comprenant une salle d'entrée, une salle à manger, une chambre à coucher et une cuisine. Pour les ouvriers sans familles employés aux travaux, By construisit deux casernes en bois rue Rideau près de Sussex. Au printemps de 1827, il établit son atelier dans la basse ville. Une vie intense succéda au silence de la forêt et les ouvriers du canal transformèrent bientôt cet endroit en un village. Dès 1832, on comptait environ cent cinquante maisons, rues Rideau, Sussex et Wellington (aux *Flatts*). Une double rangée de maisons se trouvait le long du canal (Corktown) près du pont actuel de la rue Laurier. Peu à peu, la hache fit reculer la forêt et après un certain nombre d'années, ce fut une ville <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Premiers concessionnaires des terrains où est situé Ottawa: 1° *Réserve du Clergé*, la pointe comprise entre les rivières Ottawa et Rideau et la rue Cathcart; de même que la pointe bornée par la rivière Rideau, la rue Carling et la crique Patterson, et la rue Bronson; celle-ci fut concédée le 3 avril 1837 à l'église St. Andrews; 2° *Grace McQueen*, 10 juin 1801, lot borné par les rues Gladstone et Mann, Bronson, Laurier et la rivière Rideau; vendu en 1832 à John By; 3° *Jacob Carman*, 17 mai 1802, terrain borné par la rue Bronson, la rivière Ottawa et la rue Cathcart. la rivière Rideau, les rues Rideau et Wellington; 4° *Robert Randall*, en 1809, lot borné par les rues Bronson, Carling, Bayswater et la rivière Ottawa;

## MŒURS.

Les mœurs d'une ville naissante ne sont pas toujours des plus édifiantes. Les premiers habitants, venus d'un peu partout, ne sont pas, dans le plus grand nombre des cas, tirés uniquement de la crême des honnêtes gens. Il en fut ainsi à Bytown où, avant l'organisation sociale, la pègre mêlée à la portion saine des travailleurs avait beau jeu pour se livrer à ses penchants naturels. Avant 1850, Bytown avait une mauvaise réputation. Centre des travaux du canal, rendez-vous des bûcherons, ce milieu cosmopolite était le théâtre de désordres occasionnés par les haines de race et de religion, l'abus des boissons enivrantes et l'absence de la police. Les batailles étaient fréquentes et souvent la raison du plus fort faisait loi. Au début, les luttes d'homme à homme se faisaient non pas dans la rue, mais dans une arène entretenue à cet effet, rue Rideau près de la rue Mosgrove. Observant certaines règles, les deux combattants se rencontraient comme dans un duel d'autrefois.

Le samedi matin, les employés du canal étaient payés et, dans l'après-midi, ils chômaient. C'est alors qu'on réglait les disputes de la semaine. Parfois l'esprit combattif des deux adversaires se communiquait

---

vendu à J. Le Breton et au juge Livius Peter Sherwood; 5° *John Burrows*, (Honey) en 1821, 1823, lot borné par les rues Wellington et Rideau, Waller, Laurier et Bronson, trois ans plus tard Nicholas Sparks en devenait propriétaire; 6° *Lewis Williams*, lot borné par les rues Centre, Sunnyside, Bronson et la rivière Rideau; 7° *Grace F.* et *William Fraser*, en 1824, lot borné par la rivière Rideau, les rues Mann et Gladstone, Bronson et Laurier; 8° *William Fraser*, lot borné par la rivière Rideau et les rues Gladstone, Bronson et Carling; 9° *Louis-Théodore Besserer*, en 1828, lot borné par la rivière Rideau, les rues Laurier, Waller et Rideau.

aux spectateurs enthousiastes. Quelques faits feront bien ressortir l'esprit du temps.

En 1828, au cours d'une bagarre, un cordonnier hollandais frappa un soldat de la compagnie des Sapeurs. Le lundi suivant, le militaire se rendit chez le cordonnier pour lui demander de faire ses excuses. Sur son refus, l'Irlandais — il se nommait John Murphy — lui proposa de vider la querelle par un combat aux poings. Le défi relevé, ils se rendirent tout naturellement à l'arène où le hollandais se fit malmener. Après la bataille aucune rancune ne subsista.

Rue Rideau près de Sussex, au cours d'une discussion un soldat piqua un forgeron de sa baïonnette. Celui-ci, furieux, assomma son adversaire et alla le jeter dans le marais, au bout de la petite rue Sussex. Benjamin Couturier, un ami du soldat, arrivant sur les lieux au moment même où son copain était lancé dans le marais, saisit le forgeron et l'envoya tête première rejoindre le militaire.

Ces rencontres étaient fréquentes aux débuts de Bytown: elles semblaient briser la monotonie. Les fêtes de l'inauguration du canal Rideau se terminèrent par une mêlée entre des ouvriers du canal et des cultivateurs du comté de Carleton. La première exposition fut également clôturée par une bagarre au sujet d'une course de chevaux.

Parmi les milliers d'hommes de chantier qui se rendaient à Bytown à l'automne et au printemps, il se trouvait un bon nombre de jeunes gens qui, en y arrivant, voulaient se décarêmer, c'est-à-dire « prendre un petit coup ». Ils en prenaient trop parfois et devenaient querelleurs. Les plus tapageurs, les fiers à



bras, étaient baptisés du nom de « bœufs de cage » par les gens de Bytown !

C'était une espèce de « desperado » placé volontairement et par habitude hors la loi, un type exceptionnel que son caractère farouche et ses mœurs violentes avaient rendu la terreur des paisibles habitants des anciennes campagnes. Il n'ouvrait la bouche que pour faire entendre les plus effroyables jurons et il ne levait le bras que pour frapper. Il n'avait ni religion, ni famille, ni demeure arrêtée<sup>1</sup>...

#### *Les Shiners.*

Il est impossible de parler des batailles à Bytown sans dire un mot des *Shiners* (ils devaient briller plus que les autres). Ce sont ces gens qui étaient en partie responsables de la mauvaise réputation de la place. Ainsi on disait généralement qu'il n'y avait pas de Dieu à Bytown et que revenir de cette ville signifiait sortir de l'enfer.

Les premiers bûcherons de la vallée de l'Ottawa étaient généralement des Canadiens français. Vers 1830, un groupe d'Européens tenta, par intimidation, de les supplanter et de les chasser de l'industrie du bois. Inspirée par la fanatisme et l'indiscipline, cette société s'acharnait à poursuivre tout ce qui était canadien. Ses membres ne reculaient aucunement devant les actes les plus bas et les plus odieux, tels que sortir dans la rue le ménage de leurs ennemis pendant la nuit, assommer un passant paisible, gêner l'eau des puits, incendier les écuries, déshabiller des enfants en hiver pour les voir courir nus sur la neige, disperser la suite d'un enterrement, sortir le cercueil du corbillard et étendre le cadavre dans la rue. Patients

<sup>1</sup> BUES, Arthur, *L'Ottawa supérieur*, p. 95.

et doux d'abord, les Canadiens reçurent les coups et osèrent à peine les rendre. Un jour, fatigués de ces traitements, ils décidèrent de relever le défi et résolurent de mettre fin à ces vexations. Les batailles devinrent quotidiennes. On assommait les *Uripiens* et on jetait leurs cadavres dans la rivière, sans plus de cérémonie. Finalement, les *Shiners* disparurent, ou ils se tinrent tranquilles.

Cet épisode de la résistance canadienne à l'oppression des *Shiners* nous amène à parler du lutteur canadien qui symbolise l'époque dont il fut le type le plus extraordinaire: Joe Montferrand. Malgré sa part active à ces fréquentes petites guerres de race, avant 1850, il se fit remarquer par sa grande douceur de caractère, par la jovialité de sa conversation, par sa souplesse, son sang-froid et son courage. Ouvrons une parenthèse pour dire que le droit du plus fort prévalait alors et que la police n'existait pratiquement pas. Avant d'énoncer une opinion sur la véracité de l'anecdote suivante, il faut reconnaître que les mœurs du temps n'étaient pas les mêmes que celles d'aujourd'hui, et que ces hommes habitués à vivre au grand air étaient beaucoup plus robustes que la moyenne de nos gens.

Sulte nous raconte que pendant une veillée des *Shiners* où l'on parlait du dernier massacre des *kenocks* (Canadiens), Montferrand entrant seul dans la maison, met la main sur le violon et le broie. L'assemblée, surprise de voir le géant, s'apprête à fuir quand il culbute l'étalage sur la table aux liqueurs. Trois ou quatre hommes se jettent sur lui; il les envoie rouler chacun dans un coin de la salle, et les

autres, filles, hommes, femmes, garçons, se sauvent par les issues praticables. De l'étage supérieur personne n'ose descendre.

Montferrand n'est pas assez sot pour s'aventurer par l'escalier. Un moyen plus facile se présente: le plafond de toutes ces anciennes maisonnettes n'est guère qu'à sept pieds du plancher, brisons le plafond !

C'est dit. Un coup de jarret enlève l'athlète; il frappe de sa botte une planche qui cède, puis une autre planche, puis trois, quatre, cinq ! Le plafond ne tient plus. Les gens de dessus crient, il faut dégringoler ! A mesure qu'il en tombe un, Montferrand l'accroche au passage et le lance par la fenêtre. Quand c'est une femme, il la plante par terre, dans un coin, et lui ordonne de ne plus bouger. Une fois la souricière vide, il se tourne avec grâce vers le sexe aimable et, indiquant la porte, lui dit : « Allez mesdemoiselles, rejoindre vos cavaliers <sup>1</sup>. »

#### *Batailles des arches.*

Vers 1843, les haines de religion étaient très vives et à la moindre provocation on risquait une bagarre dont l'objet ne valait jamais la peine. Le matin de la visite du gouverneur Metcalfe à Bytown, le 19 août 1843, on décida d'ériger sur le pont des Sapeurs, une arche en sapins décorée de drapeaux, de banderolles<sup>2</sup>, etc. On en éleva ensuite une autre, ornée de fleurs jaunes, au-dessus de la erique de la rue Rideau (près de la rue Mosgrove). Après le départ du gouverneur, quelques individus ne voulurent pas démolir cette dernière afin, disaient-ils, que les *papistes* (catholiques) fussent obligés le lendemain de passer en dessous en se rendant à l'église. Toute la nuit du samedi au dimanche on y monta la garde et, de temps à autre, des coups de feu furent tirés

<sup>1</sup> *L'Opinion publique*, Montréal, 25 mai 1876.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1843, n° 6334.



par bravade. Le lendemain matin, quand les catholiques y passèrent, des paroles désobligeantes leur furent lancées et ils demandèrent qu'on enlevât les fleurs. Vers deux heures de l'après-midi, après en avoir reçu l'ordre de deux magistrats, il se réunirent pour démolir l'arche. Les gens qui montaient la garde ne voulurent pas céder et résistèrent de leur mieux, mais l'arche fut quand même abattue. Le soir, des désordres sérieux étaient à prévoir, mais ils furent évités grâce au tact du shérif Malloch et du juge Armstrong qui pacifièrent les esprits de part et d'autre <sup>1</sup>.

Des troubles semblables se répétèrent lors de la célébration de la fête des orangistes en 1846. Ce n'est que grâce à la présence de militaires que le calme fut rétabli. A la suite de ces désordres, une requête fut envoyée au gouverneur demandant qu'une police permanente fût maintenue à Bytown pour la protection des citoyens. Celui-ci répondit que l'établissement de la police dépendait des habitants et devait se faire à leurs frais. Il manifesta le désir que dans sa charte d'incorporation, dont le projet était à l'étude, Bytown se prévalût d'une telle autorité afin de maintenir la paix <sup>2</sup>.

*Bataille des pierres (Stony Monday).*

La principale bagarre à Bytown fut, sans doute, celle connue sous le nom de *Stony Monday* ou bataille des pierres. La sanction donnée, en 1849, par le gouverneur Elgin au projet de loi indemnisant les Bas-Canadiens qui avaient subi des dommages au

---

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1843, n° 6370.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., State Book E, p. 664.

cours des troubles de 1837-1838, rendit les tories furieux. Voir de pauvres Canadiens, dont le seul crime avait été de ne pas avoir pris les armes contre leurs compatriotes, recevoir une indemnité pour des pertes subies pendant la répression de la rébellion par les troupes et les volontaires, les dépassait. Ils n'hésitèrent nullement à incendier l'édifice qui abritait la législature à Montréal, ainsi que sa bibliothèque qui contenait la plus belle collection canadienne de volumes rares et de manuscrits précieux. Leur vengeance encore inassouvie, ils insultèrent lord Elgin. Plusieurs émeutes eurent lieu. Il fut alors décidé de transporter ailleurs le siège du gouvernement.

Au début de septembre suivant, lord Elgin, qui devait rencontrer officiellement à Niagara le président des Etats-Unis, manifesta le désir de visiter le Haut-Canada afin de choisir une autre capitale. Craignant de perdre le privilège dont ils avaient abusé, les torics Montréalais résolurent de détourner le gouverneur de ce projet.

Un extrait du journal ultra-tory *The Courier*, de Montréal, nous fait voir, au sujet de ce voyage, comment dans certains milieux on préparait une chaleureuse réception au représentant de la Couronne.

Nous pensons qu'il ne serait pas prudent pour sa Seigneurie de tenter une telle expédition. Nous ne faisons aucunement cas de son salut, c'est une affaire de peu de conséquence; mais nous aimons le salut du pays et nous savons que, si lord Elgin va dans le Haut-Canada, et que la faction radicale (parti approuvant la conduite du gouverneur) semble faire quelque démonstration en son honneur ou fasse un seul acte qui soit regardé comme un triomphe pour les ministres qui ont passé l'acte payant les rebelles, cette démonstration sera le signal de la con-

vulsion la plus terrible que cette province ait jamais éprouvée. Nous savons qu'on a déjà fait des préparatifs dans plusieurs villes du Haut-Canada, et nous connaissons l'esprit de notre parti trop bien pour ne pas être certain qu'il exécutera ses promesses à la lettre...

De son côté, Ottawa, qui espérait devenir la capitale, avait toutes les raisons pour bien recevoir le représentant de Sa Majesté. En apprenant la visite prochaine de lord Elgin à Bytown, les principaux citoyens voulurent lui présenter leurs respectueux hommages dans une adresse de bienvenue. Les tories modérés aussi bien que les réformistes soumièrent à William Stewart, candidat tory, un projet d'adresse dans lequel tout sentiment de partisanerie politique avait été éliminé. Les membres du *British American League*, qui étudièrent le projet avec Stewart, ne voulurent pas l'accepter et, en conséquence, il fut abandonné temporairement. Les tories partisans décidèrent même d'y faire opposition. Leur organe, *The Packet*, au contraire, comprenant l'occasion exceptionnelle qui se présentait, demanda à tous les citoyens de la ville d'éviter tout désordre lors de la visite du gouverneur « afin de promouvoir nos intérêts, dit-il, au sujet du choix de la capitale, car autrement la ville aurait tout à perdre ».

A la grande joie des réformistes, lord Elgin se proposait de faire un long séjour à Bytown pour y admirer le paysage vanté dans tout le pays. Ils demandèrent donc au maire d'assembler les citoyens afin de discuter les détails de la réception. Se disant appuyé par l'élément le plus influent de Bytown, il refusa. On présenta alors la requête à deux magistrats de la ville, Charles Sparrow et Joseph Turgeon, qui convoquèrent les personnes intéressées pour le



lundi suivant, 17 septembre, sur la place du marché By. Leur proclamation était à peine affichée, que le maire en lançait une autre par laquelle il invitait les citoyens à une assemblée qui serait tenue dans la haute ville — centre des oppositionnistes du gouvernement — le mercredi suivant, jour de l'exposition, pendant laquelle beaucoup de gens de la campagne, en majorité opposés à Elgin, seraient en ville. Pour cette raison, les premiers avaient lieu de croire que tout se passerait dans l'ordre à leur réunion, étant donné que l'autre camp aurait la sienne deux jours plus tard. Ils préparèrent des résolutions. D'après la loi, toute personne armée ou désireuse de faire du trouble qui s'approcherait à moins de deux milles de l'endroit de l'assemblée était passible d'une sévère punition. Malgré cela des délégués oppositionnistes parcoururent les cantons environnants, invitant leurs adhérents à se rendre à Bytown le lundi pour protester.

A la date fixée, l'assemblée s'ouvrit au marché By. Charles Sparrow offrit la présidence de l'assemblée à John Scott, le représentant réformiste de Bytown à la législature — il avait défait Stewart à l'élection de janvier 1848. Edward Malloch, représentant tory du comté de Carleton, proposa ensuite le maire Hervey. Le magistrat Turgeon voulut ensuite parler à l'assemblée où déjà le malaise commençait à poindre. Soudainement la chaise sur laquelle il était monté lui partit de dessous les pieds et il fut précipité par terre. Un étourdissant ébahut s'éleva et en quelques instants pierres et bâtons jouèrent le principal rôle. Pour tâcher de calmer la foule et de tenir l'élection pour la présidence, John Scott, suivi de

plusieurs personnes, monta sur l'estrade qui s'écroula sous le poids. Cet accident mit le comble à la confusion et tous les efforts pour pacifier la foule furent vains. Une mêlée générale s'ensuivit, on tira un coup de feu et en moins de deux minutes une trentaine de fusils entraient en scène, un groupe prenait possession de l'édifice du marché et l'autre se retranchait derrière le mur en pierre du *City Hotel*. Grâce à l'appel du maire et du magistrat Sparrow, la garnison se rendit sur les lieux en moins de vingt minutes et mit vite fin à la bagarre<sup>1</sup>. On accusa le maire d'avoir renvoyé les soldats par les rues Clarence et York, où s'était retranchée la majeure partie des supporteurs d'Elgin pour les disperser, plutôt que par la rue George où étaient leurs adversaires. Cette action permit au parti oppositionniste de s'organiser, sous la présidence du Dr. H. Hill, et d'adopter une motion de non-confiance envers le ministère, contrairement à la fin originale de l'assemblée. On compta plus de trente blessés et un mort.

Le lendemain, on fit des préparatifs de chaque côté pour assister en armes à la réunion suivante. Le mercredi, un grand nombre d'habitants de la vallée de la Gatineau descendirent à Bytown avec trois pièces de canon, soixante fusils et baïonnettes et deux cent soixante petites armes, dont la plupart venaient directement d'un entrepôt militaire de Hull. En se rendant sur la place du marché By, leur nombre s'augmenta de tous ceux qui désiraient prendre part à la bataille, soit environ mille hommes prêts à se battre pour le gouverneur.

---

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., série C, vol. 617, p. 33.

L'autre groupe composé des habitants du comté de Carleton et des alentours, ainsi que des citoyens de la haute ville, soit environ dix-sept cents hommes armés de mille fusils et de neuf pièces de canon, envahit la haute ville vers 10 heures, a.m. Ceux-ci résolurent alors d'aller porter la guerre aux réformistes sur le marché By, afin d'éviter tout désordre à leur réunion<sup>1</sup>. En approchant du pont des Sapeurs grande fut leur surprise d'y voir une compagnie des *Canadian Rifles* postée canons prêts à faire feu si l'un des deux partis tentait d'y passer.

Les deux groupes durent s'en retourner. En se retirant, les gens qui étaient sur le marché By déchargèrent leurs fusils dans l'air; l'autre groupe croyant que la bataille était commencée dans la basse ville revinrent en toute hâte sur les lieux, mais il leur fut encore impossible de passer sur le pont.

Pour éviter des troubles semblables à l'avenir et désarmer l'un des adversaires, les autorités militaires de Bytown se rendirent à l'entrepôt de Ruggles Wright, à Hull, pour y saisir les armes et munitions qui s'y trouvaient<sup>2</sup>. John Friel apprenant le but du mouvement des troupes, prit une calèche afin d'arriver le premier et de demander à Wright de cacher ailleurs autant d'armes qu'il pourrait. Hamnett Hill, l'un des magistrats de Bytown, avertit le commandant des troupes de faire arrêter Friel avant qu'il parvînt au pont suspendu. Les troupes purent alors saisir chez Wright deux pièces de canon et un certain nombre de fusils. En novembre suivant, Wright écrivait un long mémoire au gouverneur pour obtenir la per-

<sup>1</sup> WILSON, A., *A History of old Bytown and vicinity*, p. 47.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., série C, vol. 617, p. 79, 136.



mission de reprendre ses armes<sup>1</sup>. Il va sans dire que ce malheureux incident empêcha la visite de lord Elgin. Ce fut aussi la dernière bagarre de ce genre à Ottawa.

Plusieurs auteurs qui ont écrit sur ce sujet prétendent que de combat politique on en fit un de religion. Cependant aucun document contemporain ne permet de croire une telle version. Les journaux du temps parlent d'une victoire tory. Ne peut-on pas expliquer aussi cet incident par la mauvaise humeur de ce parti résultant de la défaite que leur avaient infligée les réformistes en élisant John Scott?

En 1852, pour la célébration du 12 juillet par les orangistes à Bytown et dans d'autres petites villes, on s'était préparé en se procurant des armes et mêmes des bateaux pour le transport des hommes<sup>1</sup>. Les autorités judiciaires craignant de nouveaux troubles demandèrent et obtinrent un renfort de troupes pour aider les autorités municipales à maintenir l'ordre. Croyant que cette requête nuirait à la réputation de la ville et surtout au choix de la capitale, le conseil de ville protesta énergiquement. Il n'y eut heureusement aucun désordre. La police fut ensuite organisée et ce fut la fin des bagarres générales.

---

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., série C, vol. 317, p. 294.



## Administration municipale

## LE CONSEIL MUNICIPAL ET SES FONCTIONS.

Le fonctionnement des divers services municipaux sera mieux compris si l'on s'attache à bien connaître la nature du conseil de ville et de ses attributions. A cause de l'importance de la ville et de sa population qui dépasse cent mille âmes, le conseil municipal de la cité d'Ottawa se compose d'un maire, de quatre commissaires et de deux échevins par quartier, soit vingt-deux. Le maire et les commissaires forment le bureau de contrôle. C'est l'exécutif. Ses membres sont élus pour deux ans<sup>1</sup> par la majorité des contribuables tandis que les échevins sont élus par la majorité des électeurs des quartiers qu'ils représentent. Pour voter il faut être âgé d'au moins vingt et un ans et être propriétaire ou tenancier d'un logis sur lequel des impôts municipaux sont prélevés. Si une personne possède plusieurs propriétés dans divers quartiers, elle peut voter dans chacun pour l'élection des échevins et pour les règlements (*by-laws*) de finance, mais un seul vote est permis pour les plébiscites sur les questions municipales, ainsi que pour l'élection du maire et des commissaires. S'il n'y a pas élection par acclamation, la votation a lieu le premier lundi de décembre et les candidats élus entrent en fonction le 1<sup>er</sup> janvier suivant<sup>2</sup>. Si deux can-

<sup>1</sup> Jusqu'à 1940 les élections municipales furent tenues annuellement.

<sup>2</sup> De 1849 à 1924 les élections eurent lieu le premier lundi de janvier.



didats reçoivent un nombre égal de votes, le greffier du conseil, en sa qualité de président de l'élection, doit alors voter et il ne peut le faire que dans ce cas. Il y a acclamation lorsque le nombre de candidats au poste convoité ne dépasse pas le nombre de vacances.

Les devoirs qui incombent au conseil municipal sont multiples et variés : administrer les finances de la ville; prélever des impôts pour défrayer les dépenses occasionnées par les divers services sous sa régie; maintenir l'ordre en adoptant des règlements et en les appliquant; enregistrer les naissances, les mariages et les sépultures; pourvoir aux besoins des nécessiteux; prévenir la propagation des maladies contagieuses; protéger la propriété des citoyens contre l'incendie; fournir de l'eau potable; maintenir les chaussées et les trottoirs en bon état; éclairer les rues; entretenir des terrains de jeux; embellir la ville; maintenir une bibliothèque publique; voir au bon fonctionnement de la circulation; pourvoir à un service d'égouts et de vidanges, etc. Pour la bonne administration des services, un comité composé d'échevins et quelquefois de citoyens est formé, et toute suggestion ou critique doit lui être référée pour étude avant d'être présentée au conseil municipal.

Le maire est président du bureau des commissaires et du conseil; il signe et fait exécuter les contrats pour la cité; il reçoit les visiteurs distingués et représente la ville à l'étranger; il peut suspendre des membres du conseil pour négligence ou insubordination; il doit surveiller les affaires de la municipalité par l'intermédiaire des employés civiques et il est membre de tous les comités du conseil.

Comme son nom l'indique, le bureau des commissaires, ou de contrôle, prépare et étudie les projets avant qu'ils soient présentés au conseil municipal; il exerce une stricte surveillance sur les dépenses; il recommande les nominations; il reçoit les députations au sujet des affaires de la ville et voit à la mise en vigueur des règlements adoptés par le conseil. Ce bureau se réunit deux fois par semaine ou plus souvent si nécessaire. Aux assemblées du conseil de ville, qui ont lieu les premier et troisième lundis de chaque mois, les pouvoirs des commissaires sont les mêmes que ceux des échevins. Pour rejeter une recommandation financière du bureau des commissaires, il faut les deux tiers des votes du conseil. L'on peut croire que c'est ce bureau qui formule généralement la politique à suivre et qui remplit le rôle principal dans le gouvernement de la ville.

*Origines.*

D'après la coutume anglaise, de la fondation de Bytown jusqu'en 1841, toutes les lois locales devaient être approuvées par le lieutenant-gouverneur du Haut-Canada et appliquées par des magistrats ou juges de paix nommés par le gouverneur. Siégeant aux cours de sessions trimestrielles, ces derniers constituaient le gouvernement que l'on pourrait nommer pré-municipal et pourvoyaient à l'administration locale. Ils avaient des pouvoirs très étendus, tels que de préparer des règlements; faire construire des palais de justice et des prisons; nommer les géôliers, les greffiers, les constables, les arpenteurs des rues, les inspecteurs des poids et mesures, les évaluateurs, les percepteurs; voir à l'entretien et à la construction des routes; adopter des règlements, en particulier pour

la prévention des incendies et la bonne administration des marchés; accorder des permis de vente de spiritueux. N'a-t-on pas là la majeure partie des pouvoirs accordés plus tard aux conseils municipaux? Aucune autre autorité n'était reconnue légalement.

Comme il a été dit précédemment, By reçut l'ordre d'arpenter le terrain, de concéder des lots à ceux qui désiraient s'y établir, d'ouvrir des rues et d'adopter des règlements pour la construction des maisons à une distance uniforme de la rue <sup>1</sup>. En outre, étant l'officier militaire supérieur, c'était lui qui réglait toutes les disputes entre soldats. Il fut donc le premier magistrat possédant les pouvoirs du gouvernement municipal. En raison de l'absence de juges de paix et de la distance à parcourir pour se rendre à Perth — le chef-lieu du district de Bathurst, — une assemblée générale fut tenue, le 23 mars 1828, pour l'élection d'officiers qui seraient chargés de l'administration des affaires locales <sup>2</sup>. Ce conseil n'avait que très peu de pouvoirs, aussi fut-il de courte durée, car le 18 octobre suivant, une liste de candidats à la magistrature fut recommandée au gouverneur, supprimant ainsi le conseil élu antérieurement. Le village de Bytown fut donc placé sous la juridiction de juges de paix <sup>3</sup> qui exerçaient des pouvoirs autocratiques. En plus de juger les petites causes <sup>4</sup>, ils remplissaient également les fonctions assignées plus tard aux conseils municipaux.

---

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., papiers Dalhousie.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., série S-1, sundries.

<sup>3</sup> Arch. publ. Can., série S-1, sundries.

<sup>4</sup> Les juges de paix tenaient des séances pour juger les offenses tombant sous leur juridiction les premier et troisième samedis du mois, à l'ancien palais de justice sur le marché By.



En 1837, des conseils de canton furent établis pour l'administration régionale. Il semble cependant que la loi qui les instituait n'avait pas annulé les pouvoirs des juges de paix dans les villes. Bytown étant compris dans le canton de Nepean, mais n'ayant pas sa charte municipale, il y eut conflit d'autorité dès la même année entre les juges de paix qui administraient ses affaires et les commissaires du canton. Ceux-ci prétendirent que les habitants de Bytown devaient prendre part aux corvées dans le canton (manière de s'acquitter de ses droits), et ceux-là, que Bytown était une ville d'après la loi<sup>1</sup> et qu'eux seuls avaient autorité pour contrôler ce travail. Le différend fut réglé par l'avocat général de la province, dans une lettre en date du 30 janvier 1837, dans laquelle il affirmait que Bytown était considérée comme une ville « par réputation, par sa population de treize cents âmes et par son nombre de maisons ». Les juges de paix l'emportaient et Bytown sortait de la juridiction du conseil de canton. Ce point semble cependant n'avoir été définitivement réglé qu'après 1850 lorsque Bytown fut incorporé.

Jusqu'en 1842, au point de vue judiciaire, Bytown faisait toujours partie du district de Bathurst, dont le chef-lieu était Perth où siégeaient les juges des cours de district. Tous les accusés dont le délit ne tombait pas sous la juridiction des juges de paix ou des cours de Division tenues ici périodiquement, devaient être conduits à Perth pour y subir leurs procès. Jusqu'en 1836, de nombreuses plaintes furent portées au gouverneur à cause de la distance que les Bytownais étaient obligés de parcourir pour assister

<sup>1</sup> 4 Geo. IV, cap. 9.

LA FRATERNITE CANADIENNE  
135 CUSST, GRANDE ALLEE  
QUEBEC 6 TEL: 523-3060  
1/17

à la cour, et l'on demanda à la législature de former un nouveau district qui aurait Bytown comme chef-lieu. Le gouverneur Sydenham acquiesça à cette demande, en 1841, en proclamant la formation du nouveau district de Dalhousie. Cette même année, le gouvernement institua dans le Canada-Ouest (Ontario) les conseils de district composés d'un préfet nommé par le gouverneur et de représentants, élus annuellement à une assemblée publique des habitants de chaque canton du district. Ce conseil se réunissait trimestriellement et avait le pouvoir d'adopter des règlements au sujet des chemins, des ponts, des édifices publics, des acquisitions et des ventes de propriétés pour le district, de l'administration de la justice, de la police, des écoles, de la perception et de la régie des deniers du district, des rémunérations aux officiers de district et de canton.

Pour maintenir un contrôle sur ces conseils, le gouverneur devait encore approuver tous les règlements adoptés par eux. A cette fin également, il s'était réservé, en plus de la nomination du préfet, celle du trésorier, ainsi que celle du greffier choisi parmi trois sujets présentés par le conseil.

En outre de la formation de conseils de district, la loi pourvoyait également à l'établissement de cantons en corporations. Le préfet du district devait tenir annuellement une assemblée des tenanciers de chaque canton pour élire un greffier, trois évaluateurs, un percepteur d'impôts, un ou plusieurs inspecteurs de chemins et de clôtures, un ou plusieurs surintendants des nécessiteux. Cette assemblée avait le pouvoir d'adopter des règlements locaux et devait élire, selon le chiffre de la population, un ou deux

conseillers pour la représenter au conseil du district. Sans être un corps municipal, cette assemblée servait de fondement au conseil de district; c'était un pas dans la voie du régime municipal.

Les pouvoirs des juges de paix expiraient le 1<sup>er</sup> janvier 1842; cependant les règlements établis par eux demeuraient en vigueur jusqu'à ce qu'ils fussent changés par le conseil de district.

Le 9 août 1842 le premier conseil du nouveau district de Dalhousie se réunit au palais de justice de Bytown<sup>1</sup>. Ce village et le canton de Nepcan y étaient représentés par George W. Baker et John Thomson, élus le 3 janvier précédent. Le préfet choisi par le gouverneur, Thomas Mackay<sup>2</sup>, demeurait dans le voisinage de notre ville, à New-Edinburgh, et par ce fait Bytown obtenait une voix de plus au conseil.

#### *Incorporation de Bytown.*

Vu l'augmentation de la population et le développement commercial de Bytown, le 19 février 1845, son représentant à la législature du Canada, William Stewart, y présenta une demande d'incorporation signée par les principaux citoyens<sup>3</sup>. Malgré le fait que dès 1837 l'avocat général du Haut-Canada l'eût déclaré ville, cette requête fut abandonnée, parce que l'on ne pouvait y inclure les terrains de l'Artillerie qui coupaient la ville en deux<sup>4</sup>. De nouveau, le 24 mars de l'année suivante, Stewart présenta son pro-

<sup>1</sup> *Bytown Gazette*, 18 août 1842.

<sup>2</sup> *Canada Gazette*, 2 juillet 1842.

<sup>3</sup> *Journal of Legislative Assembly*, 1844-1845, p. 276, 385; *Bytown Gazette*, 27 février 1845; P.S.O., 1845, n° 9918.

<sup>4</sup> *Bytown Gazette*, 3 avril 1845.



jet d'incorporation qui fut adopté par la Chambre d'assemblée et rejeté par le Conseil législatif. Pendant l'étude de ce projet, des habitants de Bytown signèrent une contre-pétition s'opposant à l'incorporation pour une raison qu'il nous a été impossible de trouver. Après de nombreux échecs, on réussit à faire consentir l'Artillerie à vendre ses terrains aux locataires qui désiraient les acheter à un prix modique. Cette difficulté aplanie, on réussit à faire adopter l'acte incorporant la ville de Bytown le 28 juillet 1847<sup>1</sup>.

Pour fins de représentation au conseil municipal, la ville fut divisée en trois quartiers; Sud, Nord et Ouest<sup>2</sup>. Les premiers (la basse ville) élisaient chacun deux conseillers et le dernier, trois. L'élection avait lieu le premier lundi d'avril. John Scott, John B. Lewis, Thomas Cochran, Nicholas Sparks, Nathaniel S. Blaisdell, Henry J. Friel et Jean Bédard furent les premiers conseillers élus. Le maire était choisi par les sept conseillers représentant les trois quartiers. Le premier maire fut John Scott. Ce conseil était autorisé à adopter des lois pour le bon gouvernement de la ville, à construire un marché et un hôtel de ville, à entretenir des pompes à incendie, à éclairer, à entretenir et à paver les rues et les trottoirs, à prélever les fonds nécessaires pour payer les dépenses en taxant les propriétés. Avec la création de ce conseil, toutes relations municipales cessèrent avec le canton de Nepean et le conseil du district de Dalhousie; Bytown devait tout de même continuer à

---

<sup>1</sup> 10-11 Vic., cap. 43.

<sup>2</sup> Voir page 27.

contribuer au paiement des dépenses annuelles du district.

Bien qu'adoptée par l'Assemblée et le Conseil législatif et sanctionnée par le gouverneur, cette loi incorporant la ville de Bytown fut désavouée par la reine<sup>1</sup>. Antérieurement au désaveu, la Chambre d'assemblée avait annulé toutes les lois d'incorporation municipale et adopté, le 30 mai 1849, une loi générale<sup>2</sup> pour l'établissement uniforme de corporations municipales et de règlements pour la police dans les comtés, les cantons, les villages, les villes et les cités du Canada-Ouest. Ce fut pour ainsi dire la Grande Charte des municipalités de la province. Elle entra en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1850.

Par cette loi, Bytown était incorporée en ville. Quelques changements minimes furent apportés au projet original de 1847. Par exemple, la division et les noms des quartiers de la basse ville furent changés<sup>3</sup>. Ils se nommèrent Est et Centre. Le quartier de la haute ville conserva son nom et ses limites. Chacun d'eux put élire trois conseillers qui devaient ensuite choisir le maire.

Pendant la période de temps qui s'écoula entre le 12 octobre 1849 — date du désaveu de la loi d'in-

---

<sup>1</sup> 3-4 Vic., cap. 35. En vertu de l'article 38 de l'Acte d'Union, tout projet de loi présenté pour l'assentiment de la Couronne et sanctionné par le gouverneur au nom de la reine pouvait être désavoué par Sa Majesté dans les deux ans qui suivaient son adoption. Aucune raison n'est mentionnée dans la proclamation du 12 octobre 1849 annonçant le désaveu (Arch. publ. Can., série G, vol. 134, p. 429), mais il est probable que ce fut parce que certains terrains de l'Artillerie mentionnés à l'article 44 de l'acte d'incorporation étaient en cause au sujet du tracé des rues Wellington et Rideau.

<sup>2</sup> 12 Vic., cap. 80 et 81.

<sup>3</sup> Voir page 27.

corporation de Bytown par Sa Majesté — et le 1<sup>er</sup> janvier suivant — date de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi générale d'incorporation, — Bytown redevint une partie du canton de Nepean et plusieurs citoyens doutèrent, avec raison, de la légalité du conseil municipal de Bytown et de ses actions. Certains contribuables refusèrent même de participer aux corvées ou aux taxes prélevées pour les dépenses faites pendant ces quelques mois. Afin de légaliser ce point et de faire disparaître tout doute au sujet de la perception des impôts par le conseil municipal, l'Assemblée législative passa une loi à cet effet le 10 août 1850 <sup>1</sup>.

Les pouvoirs accordés au conseil municipal par la loi générale du 30 mai 1849 sont les suivants : organiser la police pour le maintien de l'ordre, aider les nécessiteux, réglementer la construction des édifices, établir des taux réguliers pour les voitures de louage, nettoyer et éclairer les rues, emprunter de l'argent pour la ville et prélever des impôts.

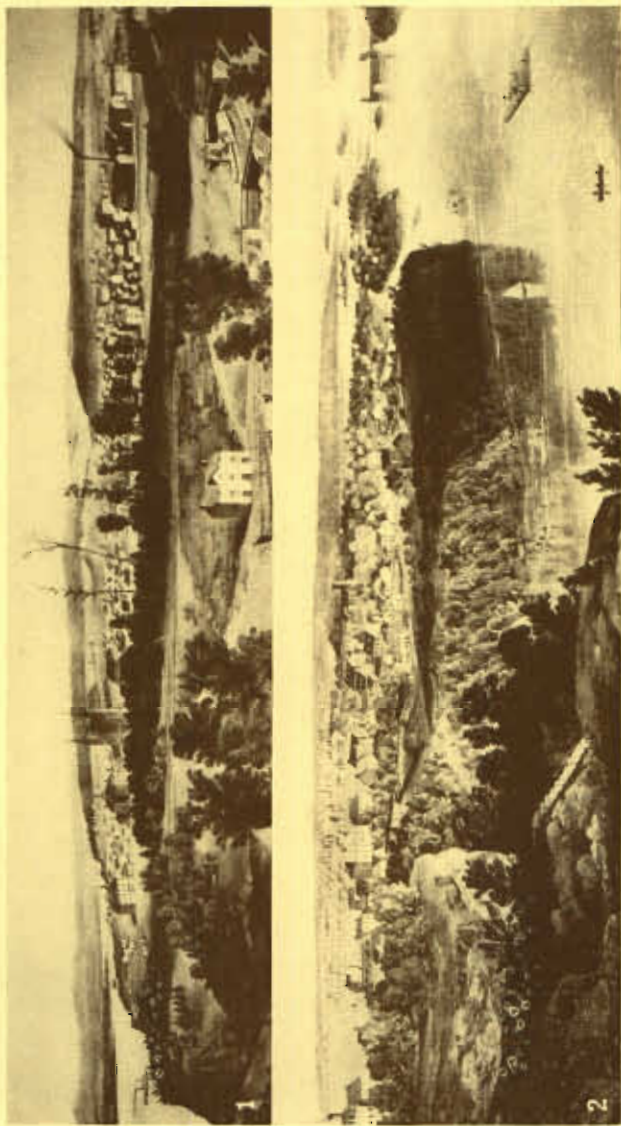
#### *La cité d'Ottawa.*

S'apercevant que la ville de Bytown, à cause de son importance, payait les cinq douzièmes des dépenses du comté de Carleton, alors que douze municipalités en retiraient avantage, le maire J.-B. Turgeon, le 8 février 1853, demanda au gouverneur que la ville fût incorporée en cité sous le nom d'Ottawa <sup>2</sup>, afin de profiter des privilèges que la loi générale d'incorporation offrait à cette catégorie de municipalités. Le conseil de comté ne pourrait plus alors per-

<sup>1</sup> 13-14 Vic., cap. 82.

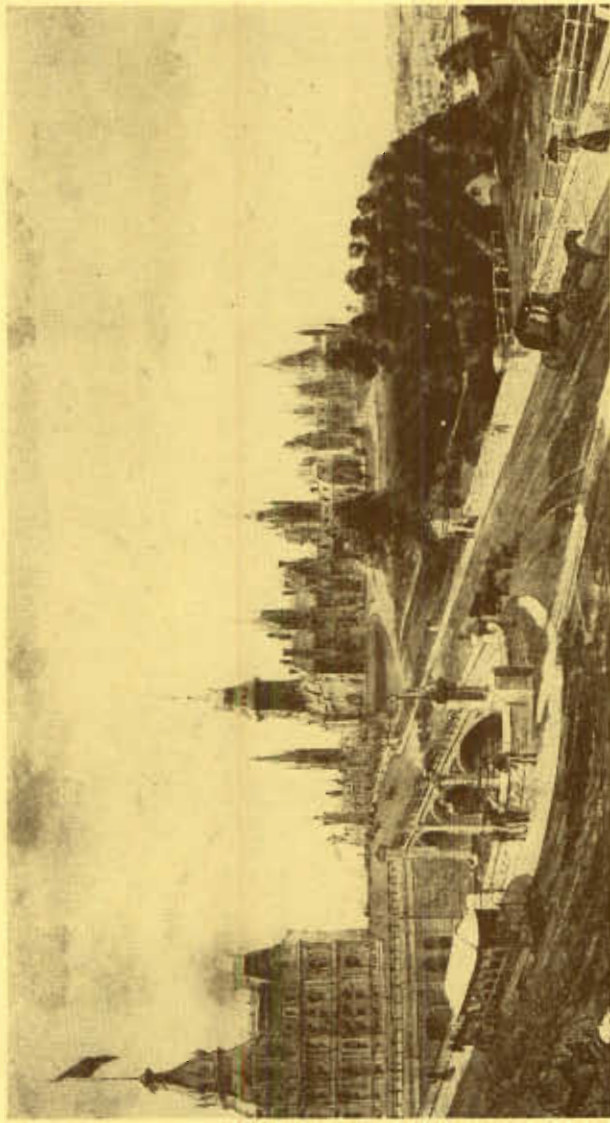
<sup>2</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1853, n° 331.





Desain de E. Whitefield

- 1. La basse ville en 1855
- 2. La haute ville en 1855



Peinture de W. Chonertzin.

**LES PONTS SAPEURS ET DUFFERIN, 1877**

A remarquer à gauche, le bureau de poste, les trottoirs et les traverses en planches, les rues non pavées, les tramways à chevaux, le troupeau de vaches, l'absence d'automobiles et le terrain vacant du Château-Laurier.

cevoir d'impôts comme dans le cas d'une ville. Il demanda en même temps que le conseil municipal fût composé de deux échevins et de trois conseillers pour chaque quartier.

L'année suivante, le 21 septembre, le maire Henry J. Friel demanda de nouveau au gouvernement d'incorporer Bytown en cité<sup>1</sup>. Dans sa requête, il appuie sur les raisons suivantes : le chiffre de la population de plus de dix mille âmes; la position centrale de la ville pour les comtés de Carleton, de Russell, de Lanark, de Renfrew, d'Ottawa et de Pontiac; l'importance du fait que le canal Rideau commence dans ses limites et l'unit au lac Ontario; le chemin de fer Bytown-Preseott qui la relie avec l'océan Atlantique en passant par Boston et New-York et finalement la voie ferrée en construction qui la fera bientôt communiquer avec Montréal. Le gouvernement acquiesça à cette demande et la ville de Bytown devint la cité d'Ottawa le 1<sup>er</sup> janvier 1855<sup>2</sup>.

La nouvelle incorporation apporta quelques changements dans les divisions électorales : les deux quartiers de la basse ville en formèrent trois, et celui de la haute ville, deux. Chacun de ces territoires se fit représenter par deux échevins et deux conseillers jusqu'en 1867. A cette date trois échevins furent choisis et la charge de conseiller abolie. Le premier maire élu par les contribuables fut John Bower Lewis, en 1855.

Dans son premier discours au conseil de la cité, le 8 janvier 1906, le maire Ellis lança l'idée d'un bureau de commissaires, semblable à celui de Toronto,

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1854, n° 1159.

<sup>2</sup> 18 Vic., cap. 23.



composé du maire et de quatre échevins nommés par le conseil. A l'élection de 1907, la majorité des voix se prononça en faveur de la diminution du nombre des échevins de trois à deux par quartier, et de l'élection de quatre commissaires par les contribuables de toute la ville, en outre de celle du maire.

Jusqu'en 1914, les échevins ne reçurent aucune indemnité pour leur terme d'office, l'honneur d'être choisis les récompensait amplement. L'année suivante les échevins reçurent cinq cents dollars; les commissaires qui recevaient quatre cents dollars en reçurent deux mille cinq cents et le maire, à qui on accordait mille dollars jusqu'en 1903, en retira deux mille cinq cents et ensuite cinq mille. L'échevin Harold Fisher, futur maire, s'opposa énergiquement à cette mesure d'allocation aux échevins et ne voulut pas accepter la sienne. Avec cette somme d'argent il fonda deux bourses scolaires pour les élèves qui écriraient les meilleures compositions sur un sujet d'intérêt municipal. Après sa mort, sa veuve continua d'accorder ces bourses en mémoire de son mari.

Voici, pour terminer ce paragraphe, la liste des maires de Bytown et d'Ottawa :

*Maires de Bytown.*

Scott, John, avocat	_____	1847
Lewis, John Bower, avocat	_____	1848
Hervey, Robert	_____	1849
Scott, John, avocat	_____	1850
Sparrow, Charles	_____	1851
Scott, sir Richard William	_____	1852
Turgeon, Joseph-B., forgeron	_____	1853
Friel, Henry J., journaliste	_____	1854

*Maires d'Ottawa.*

Lewis, John Bower, avocat	_____	1855 à 1857
McCillivray, Edward, marchand	_____	1858, 1859

Workman, Alexander, marchand	1860 à 1862
Friel, Henry J., journaliste	1863
Dickson, M. K., marchand	1864 à 1866
Lyon, Robert, avocat	1867
Friel, Henry J., journaliste	1868, 1869
Rochester, John, marchand	1870, 1871
Martineau, Eugène, marchand	1872, 1873
Featherston, John-P., pharmacien	1874, 1875
Fellowes, G. B. L., avocat	1876
Waller, W. H., courtier	1877
Bangs, C. W., marchand	1878
Mackintosh, Chs Hibbert, journaliste	1879 à 1881
Saint-Jean, docteur Pierre	1882, 1883
Bate, C. T., épicier	1884
McDougall, Francis, marchand	1885, 1886
Stewart, McLeod, avocat	1887, 1888
Erratt, Jacob, marchand	1889, 1890
Birkett, Thomas, marchand	1891
Durocher, Olivier, marchand	1892, 1893
Cox, George, maître graveur	1894
Borthwick, William, marchand	1895, 1896
Bingham, Samuel, marchand	1897, 1898
Payment, Thomas, pharmacien	1899, 1900
Morris, W. D., marchand	1901
Davidson, James, fabricant de portes et de châssis	1901
Cook, Frederick, journaliste	1902, 1903
Ellis, J. A., homme d'affaires	1904 à 1906
Hastey, Robert, marchand, acheva le terme	1906
Scott, D'Arcy, avocat	1907, 1908
Hopewell, Charles, entrepreneur	1909 à 1911
Porter, Nelson D., courtier en immeubles	1912, 1913
Ellis, J. A., homme d'affaires	1914, 1915
Champagne, Napoléon, avocat, acheva le terme	1915
McVeity, Taylor, avocat	1916
Fisher, Harold, avocat	1917 à 1920
Plant, Frank-H., manufacturier	1921 à 1923
Watters, Henry, pharmacien	1924
Champagne, Napoléon, avocat, acheva le terme	1924
Balbarrie, J. B., boulanger	1925 à 1927
Ellis, Arthur, avocat	1928, 1929
Plant, Frank H., manufacturier	1930
Allen, John J., pharmacien	1931 à 1933
Nolan, Patrick J., pharmacien	1934, 1935
Lewis, J. E. Stanley, entrepreneur	1936 . . .

## HÔTEL DE VILLE.

Au début, le conseil municipal de Bytown se réunit dans le bureau du greffier, au-dessus d'un magasin de la rue Ridcau. A l'assemblée du 21 août 1849<sup>1</sup>, Nicholas Sparks proposa que l'étage supérieur du marché du quartier Ouest, rue Elgin, fût converti en hôtel de ville<sup>2</sup> (town hall). Au lieu de cela, on aménagea l'étage supérieur du marché By, au centre de la rue Georges près de Sussex. Dans ce petit incident on voit poindre la rivalité entre les représentants des haute et basse villes et la majorité des derniers. Le conseil y tint ses assemblées jusqu'en 1855, alors que l'Institut canadien-français loua ce local. Cette année-là, on transporta les archives de la municipalité au marché de la rue Elgin et le conseil s'y réunit jusqu'en 1878, lorsque cette bâtisse fut démolie.

Entre les années 1875<sup>3</sup> et 1877, un nouvel hôtel de ville fut construit, non loin de l'ancien. Son coût s'éleva à 85.000 dollars; en 1910 on dépensa 60.000 dollars additionnels pour l'améliorer et vingt et un ans plus tard, le 31 mars, il était incendié avec la majorité des documents qu'il contenait. Les bureaux

---

<sup>1</sup> *The Packet*, 25 août 1849.

<sup>2</sup> En 1848, une grande bâtisse en bois avec étage avait été construite pour un marché sur le côté est de la rue Elgin entre les rues Sparks et Albert. Au rez-de-chaussée, on avait aménagé une grande salle au centre et, de chaque côté, des endroits pour les étalages. Il fut impossible de louer les emplacements et l'on ne réussit pas à y établir un marché. Une brigade de pompiers y fut alors installée, ainsi que les bureaux de la sûreté et des cellules pour les prisonniers. C'est là l'origine du poste de police et de la brigade de pompiers qui existent encore de nos jours. A l'étage supérieur avaient lieu les assemblées publiques. Le club dramatique de Bytown, fondé par William Pittman Lett, y joua des pièces de théâtre.

<sup>3</sup> La pose de la pierre angulaire eut lieu le 20 juillet.



furent alors transférés dans l'immeuble Transportation, rue Rideau, où ils se trouvent actuellement. Un plan préparé par J. Greber, urbaniste français de renom, pour la construction — rues Wellington et Lyon — d'un autre hôtel de ville, qui aurait fait honneur à la capitale, a été rejeté par la majorité des contribuables lors d'un plébiscite aux élections municipales de 1939<sup>1</sup>. Pour cette raison Ottawa loge encore son conseil, ses fonctionnaires et ses archives dans des bureaux loués : hôtel de ville indigne de la capitale du Canada.

#### SERVICES MUNICIPAUX.

Il est à espérer que la description suivante des divers services de la ville créera un intérêt dans les affaires municipales et contribuera à faire d'un contribuable un bon citoyen<sup>2</sup>.

#### *Le greffier de la cité.*

Le greffier municipal est le porte-parole officiel du conseil. Il est chargé de la correspondance, des minutes des assemblées, des règlements, des archives et de l'enregistrement des baptêmes, des mariages et des sépultures. Il dresse la liste des électeurs et préside aux élections annuelles. C'est lui qui fournit la

---

<sup>1</sup> Déposé aux Archives publiques du Canada, le magnifique plan en relief de la ville d'Ottawa montre la capitale selon la conception de M. Jacques-H. Greber. Sans imiter aucune autre grande ville au monde, ce modèle, des mieux agencés, donne à notre cité un cachet tout particulier en prenant avantage des nombreux points remarquables que l'on y rencontre et dont aujourd'hui l'on ne tire aucun bénéfice. Les autorités municipales et fédérales devraient toujours s'en inspirer pour les améliorations futures.

<sup>2</sup> Hôpital, voir le chapitre VI, p. 202; Service social, voir le chapitre VI, p. 215; Bibliothèque, voir le chapitre VII, p. 260.

liste des contribuables au percepteur des impôts, prépare la liste des personnes aptes à devenir jurés et fait le choix des jurés. Il est secrétaire de la commission d'urbanisme. Cet office existe depuis le début du conseil de ville.

*L'avocat de la cité.*

L'avocat de la ville, aviseur légal du maire, du conseil et des fonctionnaires, prépare les règlements et les autres documents légaux de la municipalité. Il rédige également les projets de loi que la ville désire faire adopter par le gouvernement provincial et plaide les causes municipales devant les tribunaux.

La loi, dans l'Ontario, n'exige pas qu'une municipalité emploie un avocat à traitement. La plupart des petites villes en engagent une chaque fois que ses services sont requis. Ottawa suivit cette politique jusque vers 1900, alors que le conseil crut faire une économie substantielle en prenant un avocat à son emploi exclusif.

*Le trésorier de la cité.*

Le trésorier de la ville reçoit tout l'argent de la corporation et paie les déboursés. Il s'occupe également des débetures. Il doit prendre des mesures pour la saisie et la vente des propriétés dont les impôts n'ont pas été acquittés depuis trois ans. Le trésorier ne doit payer un compte que sur l'ordre du conseil de ville et du maire.

Il est impossible de donner plus qu'un bref aperçu de l'état financier de la ville dans un travail de ce genre; une étude plus élaborée demanderait la reproduction de nombreux états de comptes et de chif-

fres. Pendant l'année 1941, la municipalité perçut un montant global de 7.767.216 dollars en impôts et autrement. Ses dépenses, qui en 1836 se chiffraient à environ 180 dollars, s'élevèrent à 7.605.276 dollars, laissant un surplus de 161.937 dollars. Ses déboursés se répartirent comme suit :

Administration _____	\$ 526.717
Protection (police, pompier, etc.) _____	962.852
Travaux municipaux _____	738.501
Hygiène et autres secours _____	855.299
Instruction publique _____	1.672.740
Jeux _____	190.380
Intérêts et échange _____	2.595.622
Divers _____	63.165

Le fait le plus intéressant qui ressort de ce tableau c'est que le plus fort item est celui des intérêts; il représente plus d'un tiers des dépenses. Viennent ensuite l'instruction et la protection.

C'est By qui fut le premier trésorier municipal. On se souvient qu'en septembre 1826, en remettant à celui-ci le terrain qu'il avait acquis, Dalhousie l'autorisa à louer des emplacements au taux annuel uniforme de deux shillings, six deniers (cinquante sous). Au cours de son voyage l'année suivante, voyant les progrès accomplis et les chances d'établir une ville autour de l'entrée du canal, Dalhousie permit à By, qui lui marqua son urgent besoin d'argent pour ouvrir des rues, construire des chemins et les égoutter, de concéder des terrains pour le loyer qu'il pourrait en retirer. Conséquemment, quelques lots rapportèrent jusqu'à six livres par an, d'autres quatre, et ceux moins bien situés, une livre. By loua également des emplacements durant cinq ans moyennant un loyer de dix shillings.



*Le percepteur des impôts.*

Cet officier percevait les impôts sur les immeubles, (les autres revenus municipaux sont payables à la sûreté). Chaque année, il envoie un compte aux propriétaires de la ville indiquant le montant dû, généralement payable le 18 juin et le 18 novembre. Cette somme est calculée sur l'évaluation de la propriété de chacun. Le percepteur transmet au trésorier l'argent reçu.

Pour toucher les loyers des terrains loués aux premiers habitants, Dalhousie avait recommandé un nommé McGillivray qui devint le premier percepteur du revenu. Il devait garder un registre des contrats et remettre à By l'argent reçu. Celui-ci, le 25 novembre 1830, disait avoir en caisse cent livres — quatre cents dollars — pour la construction d'un pont au-dessus de la rivière Rideau — à la rue Sussex, — afin de faciliter les communications entre Montréal et Bytown<sup>1</sup>. Toutes les améliorations locales dépendaient de ces loyers.

Avant que la municipalité fût autorisée à consolider ses obligations, elle était obligée de payer ses dépenses annuellement et pour cela elle prélevait quelquefois des impôts exorbitants; certaines années, des sommes légères. En consolidant les dettes et en répartissant le montant sur une longue période de temps elle put établir un taux stable d'impôts annuels. C'est ce que les citoyens demandèrent au gouverneur le 26 mai 1857<sup>2</sup>.

Jusque vers 1905, les impôts payés par les propriétaires de chaque quartier devaient pourvoir aux

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., série S, Land Sundries.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1857, n° 979.

seules dépenses de leur arrondissement sans contribuer à celles des autres. En d'autres mots, la part du lion était réservée aux quartiers riches, les autres demeuraient sans améliorations, ce qui nuisait à l'embellissement général. On adopta alors le mode actuel d'employer l'argent où il est nécessaire et de le prélever à un taux fixe et uniforme dans toute la ville. La seule différence vient de l'évaluation des propriétés; celui qui possède le plus paie nécessairement une plus forte somme. Ce mode semble plus équitable.

*Le commissaire évaluateur.*

Le commissaire évaluateur prépare les rôles d'évaluation et fixe, pour fins de répartitions, la valeur de chacune des propriétés situées dans la ville. Il doit visiter ou faire visiter annuellement chaque établissement et se renseigner sur les améliorations faites pendant l'année. Il doit également tenir compte du nombre d'habitants, de leur religion, de leur nationalité et du nombre d'enfants qui fréquentent les écoles. Le propriétaire peut en appeler de son évaluation à la cour de Revision, l'évaluateur ayant la faculté de défendre son estimation.

Le montant de l'évaluation des propriétés imposables en 1942 est de 157.279.947 dollars et celui des biens immeubles non imposables est de 98.959.417 dollars. Les églises, les écoles, les institutions de charité, les hôpitaux, les édifices des administrations fédérale, provinciale et municipale, les parcs, les driveways, la commission *Ottawa Hydro Electric*, etc., sont exemptés de l'impôt. Cependant, la plupart de ces institutions payent pour les services civiques, tels que l'aqueduc, les égouts, le pavage et l'arrosage des rues.

Au début, les améliorations publiques s'accomplissaient par corvée, c'est-à-dire que chaque tenancier devait y travailler gratuitement pendant un certain nombre de journées. On amenda graduellement ce système en exemptant de la corvée ceux qui voulaient payer leur remplaçant à ce travail. D'après cette méthode, le coût des améliorations était réparti également entre tous les habitants du district, mais le pauvre était victime d'une injustice en payant autant que le riche. Quelques années plus tard le nombre de journées corvéables varia avec la propriété de chacun. A mesure que les corvées disparurent, l'impôt proportionnel s'introduisit en se fondant sur la valeur foncière des propriétés. La fonction d'évaluateur fut créée. Ce service semble avoir été inauguré en 1867 quand l'évaluation s'élevait à 5.011.840 dollars pour une population d'environ 18.700 âmes.

*Le commissaire des travaux municipaux.*

Le commissaire des travaux municipaux est responsable de tous les travaux de construction et de réparation des trottoirs, des chaussées, des ponts et des égouts, du nettoyage des rues et de l'enlèvement des rebuts. C'est lui qui émet les permis et surveille toutes les constructions de la ville. Il est l'aviseur du conseil municipal au sujet de l'acquisition des propriétés nécessaires à la municipalité. Jusqu'au 6 juillet 1931, il était également chargé de tous les travaux de l'aqueduc, alors qu'une autre division fut formée.

Au début, l'ouverture et l'entretien des rues dépendaient surtout de l'initiative privée. La loi de la voirie ne pourvoyait pas à un octroi gouvernemental, mais établissait que les habitants exécuteraient par



corvées obligatoires les travaux d'ouverture, de construction ou de réparation des routes. En mars 1836, les magistrats de la cour des Sessions nommèrent un arpenteur pour le tracé et l'entretien des chaussées à Bytown. Il dépensa, cette année-là, environ soixante-cinq dollars; cette somme provenait, pour la majeure partie — cinquante-quatre dollars, — des droits versés pour l'exemption de la corvée, et le reste avait été payé en amendes pour infraction à des règlements. Avant cette nomination, le travail avait été fait par les ingénieurs militaires. Avec la création du district de Dalhousie, et ensuite avec l'incorporation de Bytown, le conseil municipal devint responsable de cette nomination. Ce n'est que le 23 février 1866 qu'un bureau permanent d'ingénieurs fut organisé.

Sous le régime des juges de paix, les travaux de construction et de réparation des rues étaient faits par corvées, moyen qui offrait beaucoup d'inconvénients. Tous les hommes de plus de vingt et un ans y étaient soumis, sauf ceux qui rendaient d'autres services à la communauté, tels que les constables, les pompiers et les miliciens, ou qui étaient trop pauvres. A certains jours, les hommes corvéables étaient convoqués par les juges de paix et devaient se rendre au travail ou se trouver un remplaçant sous peine de poursuite. A la première assemblée de l'année, les magistrats nommaient un surveillant qui était responsable de l'entretien des rues. Son rapport était présenté aux magistrats qui ordonnaient les corvées. Le 13 février 1845, les habitants de la rue Sparks étaient appelés pour réparer la partie est de leur rue. Graduellement ce système évolua. Deux ans plus tard le conseil de district adopta un règlement selon

lequel on pouvait éviter la corvée, pour quatre ans à venir, en payant deux shillings pour chaque jour corvéable. Le nombre de jours variait de deux à vingt-sept suivant la richesse de chacun. A la demande de la majorité des gens qui habitaient rues Rideau, Sussex, Saint-Patrice et Murray, le 9 juin 1851, le conseil municipal adopta un règlement qui commuait les corvées en impôts pour ces quatre rues. Après quelque temps on remplaça les corvées dans toute la ville par une taxe de deux shillings, sept deniers et demi (cinquante-cinq cents) par jour corvéable.

Les rues n'étant pas encore pavées, la plupart étaient rendues impassables par la boue au printemps et en automne, et par la poussière en été. En 1854 même, lorsqu'il pleuvait les rues étaient dans un état déplorable. Le 13 septembre 1859, l'*Ottawa Banner* nous dit que la rue Rideau, du canal à la rue King, devait être recouverte de pierres et le coût réparti entre les propriétaires de cette rue et la municipalité. Le marché By fut également recouvert d'une couche de macadam au printemps de 1860. Les grands travaux d'amélioration pour drainer et macadamiser les rues commencèrent le 15 novembre 1861, lorsque des débentures, au montant de quarante mille dollars, furent émises pour obtenir les fonds requis.

Le premier pavage posé en 1895 sur la rue Sparks, entre le canal et la rue Bank fut effectué au coût de 31.212 dollars. Pour l'inauguration, une course de bicyclettes y eut lieu. Depuis cette date, quatre-vingt-un milles de rues ont été pavés et quatre-vingt-six milles et demi recouverts de macadam. Il n'y a maintenant

à Ottawa qu'un huitième de mille de rue en terre non recouverte.

Au coût de 425.000 dollars, la construction du service d'égouts fut adoptée par les contribuables et commencée en 1898. Dès 1857, des conduites d'égouts avaient été installées sous les rues Wellington et Rideau<sup>1</sup>.

Avant 1906 aucun service organisé n'existait pour les rebuts et ce travail était fait par des entrepreneurs payés par ceux qui le désiraient. A cette date, sur la recommandation du Bureau d'hygiène, la ville adopta des règlements pour l'enlèvement hebdomadaire des vidanges. Ce travail fut accordé par contrat à un entrepreneur. Cette méthode ne fut pas trouvée satisfaisante, et pour raison d'économie, la ville s'est chargée de cette tâche le 1<sup>er</sup> juin 1917, malgré une énergique protestation de la part des entrepreneurs et de leurs amis intéressés.

D'après son contrat, la compagnie des tramways devait enlever la neige dans les rues où ses voitures circulaient. Pendant l'hiver de 1899-1900, la ville commença de déblayer les autres rues et les trottoirs, et depuis l'hiver de 1933-1934 elle se charge de ce travail dans toutes les rues, moyennant une indemnité de quinze mille dollars que lui verse la compagnie des tramways. En 1900, les dépenses occasionnées par ce service furent de 7.900 dollars; en 1941, elles s'élevèrent à 235.000 dollars.

En 1901, on inaugura l'arrosage des rues en été. Le premier arrosoir à moteur fut acheté en 1916, tandis que le premier tracteur pour l'enlèvement de

---

<sup>1</sup> *Bytown Gazette*, 17 novembre 1857.



la neige sur les trottoirs fut acquis en 1941. Aujourd'hui Ottawa est remarquable pour la propreté de ses rues.

*Trottoirs.* — Ce paragraphe, qui semble insignifiant, a tout de même sa petite histoire. Au début, il y avait des sentiers battus sur le côté des rues. Ici et là, des propriétaires et surtout des marchands construisaient des trottoirs en bois vis-à-vis leur résidence ou leur magasin. Le 15 décembre 1842, le *Bytown Gazette* demande à tous les habitants de construire un trottoir en face de leur demeure et suggère les directions suivantes pour obtenir l'uniformité: 1° le construire d'une largeur de six pieds à partir de la maison jusqu'à la bordure extérieure et à environ six pouces au-dessus du niveau de la rue; 2° lui donner une légère pente et entretenir un fossé d'égouttement entre la rue et le trottoir; 3° maintenir le long des maisons un petit canal pour les gouttières; 4° à cause de l'absence de règlements de police défendant de faire marcher les chevaux sur les trottoirs, on demandait d'y mettre des chaînes ou garde-fous, ayant soin de laisser une ouverture vis-à-vis de l'entrée de chaque maison. Les citoyens étaient libres d'utiliser du bois ou de la pierre, mais on demandait d'employer des matériaux identiques pour une même rue. Jusqu'à ce moment leur construction était facultative. L'année suivante (1843), au mois de novembre, G. W. Baker présenta une pétition portant cent seize signatures et demandant que la corvée pour construire des trottoirs sur les rues principales fût remise. Ceci laisse entendre que leur construction se généralisait et que tous les citoyens devaient y contribuer. Il semble que cette requête fut accordée, car un an après

on demande au conseil que l'argent reçu pour l'exemption de corvées soit dépensé pour la construction de trottoirs en bois rues Rideau et Sussex et que ceux qui ne peuvent payer l'exemption fassent le travail.

L'un des premiers trottoirs en madriers fut construit en 1845, rue Rideau, entre Sussex et Nicholas, et le long de cette dernière rue jusqu'à l'avenue Daly. Quatre ans plus tard, il y en eut un autre du côté sud de la rue Sparks; le 23 septembre 1850, la construction de celui du côté sud de la rue York fut autorisée; le 9 juin suivant, ce fut au tour des rues Saint-Patrice, Murray, Rideau et Sussex. En 1854, le maire affirma qu'il y avait en ville dix milles de trottoirs en bois. Le *Bytown Gazette* du 14 mai 1857 en demande la construction pour le côté nord de la rue Rideau jusqu'à la rue Dalhousie, le côté est de la rue Metcalfe, entre les rues Sparks et Queen, et les deux côtés de la rue Sparks. Le 11 mai 1859, c'est l'*Ottawa Banner* qui en réclame un, pour le côté sud de la rue Rideau, de la rue King jusqu'à l'hôpital protestant. En 1885, on comptait un peu plus de dix milles et trois quarts de trottoirs en bois.

Le premier trottoir en ciment fut construit devant le magasin Borthwick, 120 rue Rideau. Graduellement, la ville adopta ce procédé. Aujourd'hui, elle possède au delà de deux cent soixante-cinq milles de trottoirs en ciment, c'est-à-dire à peu près la distance d'Ottawa à Toronto.

#### *L'inspecteur des marchés.*

L'inspecteur des marchés voit au bon fonctionnement du marché où les cultivateurs des campagnes

environnantes viennent vendre leurs produits. En outre, il administre les affaires des édifices et des locaux loués par la ville à des bouchers, des restaurateurs, des poissonniers et des marchands de fruits et de légumes. La ville possède également des balances publiques pour le foin, le charbon et les autres produits agricoles. Une légère somme est exigée de chaque cultivateur qui vient vendre sur le marché. La ville emploie aussi un inspecteur des viandes afin de s'assurer que cette denrée qui y est vendue est propre à la consommation.

La gestion des marchés publics par les autorités date d'un ancien usage qui remonte à 1166, alors que les seigneurs perçurent un droit de ceux qui désiraient vendre leurs produits<sup>1</sup> sur leur propriété. Dès les premières années de Bytown, il y eut un marché à la haute ville, à l'angle des rues Wellington et Lyon. Ensuite, celui de la basse ville s'organisa et en quelques années supplanta complètement le premier. Vers 1848, on voulut changer de place celui de la haute ville pour tâcher de le ressusciter. Sparks offrit un terrain rue Elgin et un édifice y fut érigé, mais le marché n'eut pas plus de veine et la construction devint l'hôtel de ville. La place du marché By n'a pas changé de localité, mais elle s'est considérablement étendue. Le premier édifice du marché s'élevait dans le centre de la rue Georges, près de Sussex. On en construisit un nouveau, rue Market, en 1863.

#### *Les terrains de jeux.*

En 1941, la somme de 61.884 dollars était affectée à l'entretien de deux piscines publiques, de vingt-huit

<sup>1</sup> *City of Birmingham Handbook*, 1938, p. 323.



patinoires, dont onze pour le hockey<sup>1</sup>, de seize terrains de jeux et de quatre plages, ce qui permit à 755.709 personnes de faire de l'exercice en plein air. Sauf aux piscines, l'admission est absolument gratuite.

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la maison paternelle était le plus important centre récréatif, même dans les villes. Tous les jeux des enfants se faisaient à la maison; on se balançait, on jouait à cache-cache, au saut de mouton, on sautait les clôtures, on grimpa dans les arbres, etc. Chaque enfant du district connaissait sa force comparée à celle des autres. A l'école, les enfants rencontraient d'autres petits camarades et les jeux s'apprenaient et se développaient.

En 1790, trois pour cent de la population d'Amérique vivaient dans les villes et en 1920 ce pourcentage s'élevait à cinquante-trois. Pendant cette période, les passe-temps de la campagne — les bois, les champs, les arbres, les animaux — ont dû, pour la moitié de la population, être remplacés par des jeux de ville.

En ce temps-là, les quelques enfants qui n'avaient pas de cour pouvaient jouer dans la rue sans trop de risque d'accident, mais lorsque l'usage de l'automobile se généralisa et que la circulation devint plus dense, ils durent trouver ailleurs des endroits d'amusements<sup>1</sup>. La nécessité des terrains de jeux publics se fit sentir davantage à mesure qu'augmenta le nombre des maisons sans cour où, autrefois, l'on culti-

---

<sup>1</sup> En examinant les seules statistiques qu'il nous a été possible de trouver sur ces accidents, on voit qu'à New-York, en 1927, en un seul mois, 42 enfants ont été tués et 1.124 blessés en jouant dans la rue. Ces chiffres sont presque incroyables, mais réels.

vait des fleurs et du gazon et où les enfants pouvaient jouer en plein air. Des organisations de bienfaisance songèrent alors à établir des terrains où les enfants pourraient s'amuser, mais sans toutefois leur fournir des jeux.

Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, les enfants voyaient à l'œuvre les menuisiers, les forgerons, les voituriers, etc., ce qui aidait au développement de leur initiative. Aujourd'hui, ils ne voient plus rien de cela, les grandes manufactures leur étant fermées, et par conséquent, un passe-temps intéressant et instructif est perdu pour eux. Cette situation déplorable pour la jeunesse attira l'attention de ces mêmes sociétés de bienfaisance qui crurent bon d'établir des jeux sur leurs terrains, afin que les enfants ne fussent plus simplement des spectateurs, mais des participants aux jeux. Les dépenses occasionnées devinrent bientôt trop considérables pour être totalement défrayées par elles et l'on demanda l'aide de la municipalité.

L'idée des terrains de jeux fut lancée au conseil municipal à l'assemblée du 15 juin 1908, quand l'échevin Foran proposa leur établissement dans les différents centres. Aucune mesure ne semble avoir été arrêtée alors. Quatre ans plus tard, une société de dames demanda l'autorisation d'établir un terrain de jeux au parc Gladstone. Le 17 juin, l'échevin Chevrier proposa que la somme de cinquante mille dollars fût votée pour l'achat de terrains de jeux; on mentionna également la construction de deux piscines publiques. Aucune décision ne fut encore prise.

L'autorisation d'utiliser comme terrains de jeux, avec surveillance, les parcs Plouffe, Gladstone, Anglesea et Bingham fut accordée le 5 mai 1913, à l'As-

sociation des Terrains de Jeux d'Ottawa — organisation indépendante. Pour aider à défrayer ses dépenses, la ville lui accorda mille dollars et à la fin de l'année, des remerciements lui furent votés pour le beau travail qu'elle avait accompli. Le 18 mai 1914, le conseil fit un pas de plus vers la municipalisation de ce service en recommandant l'octroi d'une somme de trois cents dollars et la formation d'un comité composé de cinq membres du conseil municipal et de quatre membres de l'Association des Terrains de Jeux pour la surveillance des terrains et le règlement des dépenses. L'on voit ici la politique du conseil: si la ville accorde un octroi c'est à condition d'en surveiller l'affectation. Avant la fin de l'année, on vota un supplément de quatre cents dollars. En 1916, l'allocation fut de sept cents dollars. Cette même année, le comité des terrains de jeux soumettait son premier rapport au conseil municipal indiquant une assistance de deux mille cent enfants aux six terrains suivants: Plouffe, Lansdowne, King-Edward, Bingham, Mechanicsville et Gladstone.

En 1919, la ville se chargea de toutes les dépenses s'élevant à 5.729 dollars et demi. Elle établit cinq patinoires et quatre glissoires fréquentées par 178.150 personnes. Trois ans après, les frais s'élevaient à plus de trente-cinq mille dollars pour neuf patinoires, sept glissoires, douze terrains de jeux et sept plages: l'assistance totale atteignit le chiffre de 513.134 personnes. Durant l'hiver de 1922-1923, le comité établit, en plus des patinoires régulières, des pistes pour les courses en patins — disparues en 1937 — ainsi que des patinoires pour le hockey, et pendant l'été, des jeux de tennis et des boulingrins.



En mai 1924 eut lieu l'inauguration de deux piscines publiques d'environ soixante-quinze pieds de longueur par trente de largeur, dont le coût s'éleva à cent dix mille dollars. L'eau y circule continuellement et est analysée au laboratoire provincial deux fois par semaine. L'assistance en 1941 se chiffrait à 68.840 personnes.

*L'aqueduc municipal.*

L'aqueduc municipal doit fournir aux citoyens une quantité suffisante d'eau potable, exempte de bactéries — germes de maladies dangereuses pour l'homme — à un prix raisonnable. L'eau que nous buvons à Ottawa remplit entièrement ces exigences : abondante et claire, elle est hygiénique et peu dispendieuse. La source d'approvisionnement est la rivière Ottawa, au-dessus de la chute de la Chaudière, drainant environ trente-cinq mille milles carrés de territoire et où se déversent en moyenne trente mille pieds cubes d'eau à la seconde.

Sous la direction du bureau de contrôle, le service d'aqueduc comprend actuellement une usine moderne de filtration rapide au sable, où l'eau est purifiée avant d'être employée. La prise d'eau, au poste principal de l'usine de purification, est située sur l'île Lemieux à environ un demi-mille au-dessus de la chute de la Chaudière.

L'eau brute de la rivière entre dans le bassin naturel de sédimentation, qui se trouve dans la baie de Nepean, par deux entrées grillagées placées au haut des murs du bassin, d'où elle coule jusqu'au canal de succion des pompes. A l'entrée de ce canal, l'eau est traitée chimiquement par une solution d'alun

et est ensuite pompée jusqu'au plus haut niveau de l'usine de purification, soit quarante-deux pieds.

Là, l'eau entre par le bas dans les trois chambres de distribution, monte jusqu'à un niveau de trente pieds et coule à travers des conduites rectangulaires, à différents niveaux, jusqu'aux autres chambres de distribution. Elle pénètre alors dans les réservoirs malaxeurs au plus haut niveau et coule en spirale de haut en bas jusqu'à l'ouverture du second réservoir malaxeur, trente pieds plus bas. Dans cette chambre, l'eau est forcée de bas en haut en spirale, puis elle entre dans une seconde série de malaxeurs. L'eau coagulée coule ensuite dans trois énormes réservoirs nommés bassins de dépôt. Il faut que l'eau y repose environ trois heures avant de s'écouler dans les filtres.

La filtration rapide au sable est due surtout aux propriétés des colloïdes qui y sont déposés. Cette substance colloïdale est une sorte de cadre poreux à travers lequel l'eau s'écoule facilement, mais qui retient dans le sable les colloïdes et les bactéries. L'eau reposée entre dans les filtres, passe sur les lits de sable où elle dépose les matières étrangères qu'elle contient et coule ensuite dans les réservoirs d'eau pure. Mais au cas où le filtre laisserait passer certains microbes, l'eau est finalement traitée au chlore comme l'exige la loi provinciale.

Les dix filtres peuvent fournir trente-cinq millions de gallons d'eau en vingt-quatre heures. De cet endroit, environ un tiers de l'eau s'écoule par gravité jusqu'aux pompes situées rue Queen et le reste est capté par les pompes à haute pression de l'île Lemieux qui, de concert avec les premières, alimentent le canal de distribution. Afin d'éviter les dangers

qu'offre une conduite d'eau sous-marine, parce qu'elle ne peut être surveillée, on a construit des ponts pour y faire passer les tuyaux.

L'eau qui, avant d'entrer dans le filtre, est rougeâtre à cause des dépôts, en sort incolore et claire comme le cristal. L'an dernier, le laboratoire provincial a analysé 1.841 échantillons qui ont été trouvés de la qualité « A ».

Au cours de 1941, la ville d'Ottawa et les endroits environnants : Eastview, Rockcliffe, Westboro, Hampton Park, Stevenson Place, Overbrook, l'aérodrome et les casernes de Rockcliffe ont reçu 7.047.505.000 gallons d'eau, soit 19.308.232 gallons par jour, pour une population totale de 173.855 personnes, soit une moyenne quotidienne de 111,01 gallons par tête. Pour alimenter les 32.902 services d'eau, 248,77 milles de tuyaux ont été placés dans la terre. S'ils étaient bout à bout, l'eau d'Ottawa pourrait abreuver les habitants de Rochester, New-York.

Cette année (1941), les revenus du service d'aqueduc s'élèvent à environ 939.449 dollars et les dépenses à 935.444 dollars laissant un surplus d'environ 4.005 dollars. Calculé sur le coût de l'entretien du service et sur l'intérêt du capital investi, le coût de mille gallons d'eau s'élève à environ seize cents.

*Premier aqueduc.* — Au début de Bytown, les habitants s'approvisionnaient d'eau aux rivières Ottawa et Rideau et à la décharge du canal qui coulait vers la rue King. Des puits publics, administrés par un comité, avaient été creusés et munis de pompe à divers endroits. En octobre 1840, il y en avait trois : un pour les habitants de la haute ville, à l'angle des



rues Wellington et Kent; un autre pour ceux de la basse ville, à l'angle des rues Dalhousie et Water, et un troisième sur le marché By<sup>1</sup>. Sur chaque pont au-dessus du ruisseau de la rue King, on avait aussi installé une pompe.

La difficulté de se procurer de l'eau donna l'idée à quelques individus d'en vendre au prix de quinze cents le tonneau en été et de vingt-cinq, en hiver. Ils faisaient la livraison par toute la ville, dans une barrique montée sur deux roues et trainée par un cheval. Ils puisaient l'eau à la rivière Ottawa au bout de la rue Saint-Patrice, au pied des écluses et au quai de la Reine (vis-à-vis la rue Bolton). L'eau non traitée de la rivière Ottawa était alors considérée comme potable. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1866 les charroyeurs d'eau durent se procurer un permis municipal. A cette occasion on fit l'éloge de leur dévouement pour combattre les incendies.

Ottawa ayant été choisie pour la capitale, l'amélioration ou l'établissement des services publics s'imposa et l'un des premiers étudiés fut celui d'un aqueduc. Un an ne s'était pas écoulé que, le 4 juillet 1859, Thomas C. Keefer<sup>2</sup> soumit aux autorités municipales un plan dont la réalisation aurait coûté trois cent mille dollars. Il y était proposé de prendre l'eau à trois mille pieds au-dessus de la chute Chaudière, au moyen d'un tuyau qui l'amènerait dans un grand réservoir placé sur la colline des Casernes. Par ce moyen, on aurait pu alimenter les édifices du parlement qui devaient y être construits. En outre, ce point étant le plus élevé d'Ottawa, l'eau aurait pu

<sup>1</sup> *Bytown Gazette*, 29 octobre 1840; 3 février 1843.

<sup>2</sup> *Ottawa Banner*, 13 juillet 1859, p. 2, col. 6.

être distribuée par gravité. Keefer prétendait qu'on pouvait établir ici le service d'aqueduc le plus économique au Canada. Le 8 août 1859, le greffier de la ville transmit ces plans au secrétaire provincial et sollicita du gouvernement la permission de puiser l'eau à la chute de la Chaudière<sup>1</sup>. En même temps, il demandait la concession d'un terrain pour y établir un réservoir. Ce plan ne fut pas adopté.

A une assemblée du conseil municipal, le 1<sup>er</sup> avril 1864, on étudia la possibilité de construire un aqueduc. L'entreprise fut rejetée à l'unanimité et l'on offrit le projet à une compagnie privée si elle voulait s'en charger. La compagnie *The City of Ottawa Water Works* s'organisa et, le 18 avril 1864, le conseil municipal l'autorisa<sup>2</sup> à placer des tuyaux sous terre pour alimenter les maisons dont les propriétaires désireraient obtenir ce service moyennant rémunération. Une demande d'incorporation fut ensuite envoyée au gouverneur<sup>3</sup> et l'affaire tomba.

En l'absence d'un tel service municipal, après la construction des édifices du parlement les autorités fédérales voulurent établir leur propre service d'aqueduc pour la consommation gouvernementale. Le 13 juillet 1865, un tuyau en bois fut placé dans la rivière pour conduire l'eau à un filtre, et de là un moteur à vapeur poussait l'eau dans les édifices<sup>4</sup>. On s'aperçut qu'il y avait déjà gaspillage et pour l'éviter on demanda aux employés et aux députés de bien vouloir tenir les robinets fermés afin de garder une réserve suffisante d'eau.

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1859, n° 1281.

<sup>2</sup> *Revised By-Laws of the City of Ottawa*, 1890.

<sup>3</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1864, n° 498.

<sup>4</sup> Arch. publ. Can., State Book AC, p. 83.



Après la Confédération, les autorités municipales, conscientes de leur devoir, tinrent, en août 1868, une assemblée générale à l'hôtel de ville afin de sonder l'opinion des contribuables sur un projet d'aqueduc municipal. La motion de la nécessité d'un aqueduc fut adoptée par une grande majorité, mais les échevins Mosgrove et Perkins prétendirent que les finances de la ville étaient en trop mauvais état pour entreprendre un tel travail, et à la motion antérieure ils proposèrent et firent adopter un amendement à l'effet d'en retarder la construction. Le maire Friel démontra en vain que les tenanciers « payaient assez cher pour l'eau et le transport [trente mille dollars annuellement] qu'ils pourraient avoir un robinet dans chaque chambre de leur maison si un aqueduc existait ». Il appuya également sur la diminution possible des primes d'assurance contre le feu. Mais on ne s'entendit aucunement. Cela s'explique par le fait que tous les vendeurs d'eau, qui voyaient là l'évanouissement de leur gagne-pain, s'étaient rendus à l'assemblée pour protester. La discussion s'échauffa et finalement la réunion se termina dans le désordre.

Certains propriétaires s'opposèrent même à l'incorporation d'une compagnie privée qui aurait établi l'aqueduc à ses frais, croyant qu'ils seraient taxés sur les propriétés vacantes où passeraient les tuyaux. Le maire Friel déplora l'opposition à ce projet, trouvant préférable d'avoir un aqueduc administré par une telle compagnie que de n'en pas avoir. Seul Ottawa, avec une population d'environ vingt mille âmes, n'avait pas son aqueduc; Kingston, Hamilton, Toronto et Montréal en avaient un qui donnait satisfaction.



L'année suivante, probablement sous la pression du gouvernement fédéral, on étudia de nouveau la question, et un comité visita les systèmes d'aqueduc de Montréal et d'Ogdensburg pour se renseigner. Dans une lettre du 3 novembre 1869, le secrétaire du ministère des Travaux publics autorisait le maire à puiser à la chute de la Chaudière la quantité d'eau requise par la ville et à installer une pompe sur un terrain que lui concédait la couronne près du pont Pooley (rue Wellington). Finalement le 6 mars 1872, le conseil municipal adopta les mesures nécessaires à l'établissement d'un service d'aqueduc sous la juridiction de cinq commissaires élus par les contribuables. Les premières pompes furent installées sous la direction de Thomas C. Keefer. Après une dépense d'un demi-million de dollars, la ville dut émettre des débetures pour le montant de quatre cent soixante mille dollars, afin d'en terminer la construction. Le premier robinet fonctionna en 1875. Au début, il n'y avait qu'un certain nombre d'habitations qui utilisaient l'eau de l'aqueduc, soit environ trois mille maisons. Les tenanciers qui ne désiraient pas en payer les frais pouvaient s'en dispenser. Son revenu n'était alors que de 35.315 dollars, perçus des consommateurs seulement. Aujourd'hui la taxe d'eau existe pour tous les établissements où s'étend le service d'aqueduc.

Du centre de la rivière, à environ un demi-mille plus haut que la Chaudière, on conduisait l'eau au poste de la rue Queen d'où, au moyen de pompes, elle était poussée dans les tuyaux installés par toute la ville. De 1875 à 1913, l'utilisation de ce service se généralisa et l'augmentation de la demande d'eau de

l'aqueduc fut si forte que des agrandissements s'imposèrent à différents intervalles. Le degré de santé s'améliora sensiblement du fait que des chambres de bain furent placées dans les maisons. Pendant cette période, l'eau n'était traitée par aucune solution. En 1911 et en 1912 une épidémie de fièvre typhoïde, causée par l'infiltration de germes de cette maladie dans les conduites d'eau, persuada les autorités municipales de l'urgence de traiter l'eau au chlore et à l'ammoniaque. Ce procédé temporaire stérilisait l'eau, mais ne la purifiait point : les germes étaient tués, mais aucun procédé ne les enlevait.

Il voulut alors étudier les possibilités de se procurer ailleurs une eau plus potable. On jeta les yeux sur les lacs du bassin de la rivière Gatineau, mais le coût trop élevé fit abandonner le projet. On continua donc de s'approvisionner dans la rivière Ottawa et de traiter l'eau. En 1915, des améliorations furent apportées pour diminuer le danger de l'infiltration de germes dans les tuyaux. En décembre 1928, la question de l'eau fut définitivement réglée par les contribuables qui adoptèrent le plan recommandé par les ingénieurs de l'aqueduc, soit l'établissement d'une usine moderne de filtration rapide au sable, au coût d'environ 1.620.000 dollars<sup>1</sup>. Commencé le 6 novembre 1929, sur l'île Lemieux, le filtre fut terminé et mis en opération le 1<sup>er</sup> mars 1932. Jusqu'au 6 juillet 1931, la division de l'aqueduc fit partie du département du commissaire des travaux municipaux; elle devint alors un département distinct.

---

<sup>1</sup> Pendant la seule période de 1910 à 1917 la ville a déboursé la somme de \$172.347,74 pour les frais des enquêtes au sujet de l'aqueduc.



*Le service des pompiers.*

Le corps de pompiers se compose de cent quatre-vingt-huit hommes dont un chef, deux sous-chefs et trois chefs de district. Le coût total d'entretien des brigades se chiffre à 406.569 dollars. Au moins soixante-dix pompiers sont continuellement en service. Chacun des onze quartiers de la ville possède son poste sous le commandement d'un capitaine. L'équipement comprend vingt-sept camions automobiles, dont six pour les pompes, 1.900 pieds d'échelles et 29.200 pieds de boyaux de trois diamètres différents. Le système d'alarme qui comprend 280 avertisseurs d'incendie, transmet les appels à tous les postes. Lorsqu'une alarme sonne dans un quartier, la brigade de ce quartier ainsi que celle des quartiers circonvoisins doivent y répondre. En moins de deux minutes des pompiers sont sur les lieux de l'incendie. Si le chef ou le sous-chef qui s'y rend juge à propos de donner une seconde alarme, en cas de danger de conflagration, tous les pompiers de la ville, même ceux qui ne sont pas en devoir doivent y accourir. Le nombre d'alarmes données en 1941 s'élève à 2.016. Depuis 1876, il y eut une seconde alarme en 299 occasions. Grâce à l'efficacité de ce service, les pertes subies par le feu au cours de l'année 1941 ne s'élèvent qu'à 511.867 dollars; l'année précédente elles n'étaient que de 293.912 dollars. Depuis plusieurs années les pertes ont suffisamment diminué pour permettre aux compagnies d'assurance de réduire leurs taux de dix pour cent. Cela peut être attribué en partie à la prévention des incendies résultant de l'inspection de divers établissements à des intervalles réguliers.



Le service des pompiers d'Ottawa est un modèle d'efficacité et d'outillage. Des représentants de villes étrangères y viennent souvent en quête de conseils.

*Pompiers volontaires.* — Il est intéressant de comparer à celle d'autrefois la protection actuelle contre les incendies. La ville n'avait pas une année d'existence que déjà le feu faisait des ravages. Le 26 octobre 1827, le colonel By déclare qu'il a dépensé au cours de l'été la somme de cent vingt-sept livres sterling (environ six cents dollars) pour combattre les incendies autour des ouvrages du canal<sup>1</sup>. Quelques années plus tard, un terrible feu de forêt se communiqua aux maisons du village et tout y aurait passé si le vent n'eût subitement changé de direction. C'est alors que fut détruite la chapelle des méthodistes rue Rideau, près de la rue Chapel qui fut ainsi nommée en souvenir de cette chapelle, la première construite ici. Tous les hommes disponibles se dévouaient alors pour éteindre les incendies; même les soldats stationnés ici pour les travaux du canal devenaient pompiers. D'après la loi du Haut-Canada, les juges de paix prenaient la direction des opérations et pouvaient ordonner aux hommes sans distinction de rang de prêter main-forte<sup>2</sup>.

Les nombreux incendies que l'on eut à combattre au début rendirent la population prudente. Grâce aux contributions de certains individus, une petite pompe à main fut achetée pour la haute ville et remise dans un hangar construit sur un terrain donné par Nicholas Sparks, à l'angle des rues Lyon et Sally

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., série C, vol. 44, p. 151.

<sup>2</sup> *Statutes of Upper Canada*, 1793.

(Queen). Le poste actuel situé à cet endroit démontre que le choix en ce temps-là fut heureux. Cette pompe prouva son utilité à maintes reprises.

Le 21 juillet 1836, un incendie se déclara rue du Marché causant des dommages considérables. Ce malheur décida les habitants de Bytown, surtout ceux de la basse ville où il n'y avait pas de pompe, à prendre des mesures pour se protéger. Le même jour une assemblée fut convoquée pour discuter cette affaire. L'on y ouvrit une souscription pour l'achat d'une pompe à main<sup>1</sup> et l'on manifesta également le désir de former une brigade de pompiers volontaires (*Fire club*). Grâce à la rivalité entre les populations des haute et basse villes pour obtenir la supériorité en tout, les souscripteurs se montrèrent très généreux. La somme de soixante livres sterling (deux cent soixante-quinze dollars) fut souscrite ce même jour. On acquit de l'agence montréalaise de la compagnie d'assurance *Alliance British and Foreign Life Assurance Company*, de Londres<sup>2</sup>, une pompe qui fut expédiée en novembre 1837 et qui porta le nom *Alliance*, « la plus puissante et la meilleure du Bas-Canada » disait le journal du temps.

Immédiatement les pompiers volontaires s'organisèrent. Leur uniforme de couleur écarlate avec garnitures bleues était des plus attrayants. En reconnaissance des services qu'ils rendaient à la communauté, les jeunes gens qui faisaient partie des pompiers volontaires étaient exemptés de servir dans la milice en temps de paix, d'être jurés ou constables et de remplir d'autres devoirs requis par la loi. Long-

<sup>1</sup> *Bytown Gazette*, 28 juillet 1836.

<sup>2</sup> *Bytown Gazette*, 15 novembre 1837.

temps attendue, la parade d'inauguration eut lieu le 16 avril 1838. Avec la nouvelle pompe *Alliance*, on parcourut les principales rues de Bytown, surtout celles de la haute ville où il n'existait pas de corps de pompiers. Les gens de la basse ville étaient heureux de faire la leçon à leurs concitoyens. Tous les spectateurs furent émerveillés des avantages que cette pompe offrait sur la méthode de combattre les flammes avec des scaux. Tous se crurent bien protégés contre les conflagrations. Cette parade à la haute ville produisit ses effets et un peu plus tard une brigade s'y organisa. En 1841, on lança une souscription pour obtenir des fonds supplémentaires pour l'achat de seaux, de cordes, d'échelles et de tout ce qui pouvait être utile <sup>1</sup>.

Après quelques années, l'enthousiasme diminua et les pompiers devinrent plus assidus aux sorties en corps qu'aux appels pour le feu. Aussi le *Bytown Gazette* s'en plaignit-il. Pendant la campagne électorale de 1843, dans le comté de Russell, le candidat William Stewart, de Bytown, se fit escorter à une assemblée politique par les pompiers en uniforme accompagnés d'une fanfare. Il y eut de vives protestations de la part des partisans de son adversaire, A. Petrie, à cause de l'influence que pouvait avoir cette démonstration sur le résultat du vote <sup>2</sup>. Ce genre de parade fut désormais défendu.

Avant 1848, lorsqu'un incendie se déclarait, la première personne qui le voyait accourait à la maison du chef des pompiers et sonnait le tocsin placé à sa porte. Ce dernier, en se rendant au feu, donnait

---

<sup>1</sup> *Bytown Gazette*, 15 décembre 1842.

<sup>2</sup> *Bytown Gazette*, 7 septembre 1843.



une alarme générale au moyen d'une trompette. Les pompiers allaient en toute hâte chercher la pompe à la remise pour la conduire à l'endroit du feu. Les gens du voisinage s'y rendaient tous également en curieux et au besoin devenaient pompiers. C'était le conseil municipal qui payait le coût de l'eau utilisée pour éteindre le feu et, en plus, il versait une somme de cinq dollars au premier vendeur arrivé sur la scène avec un haril d'eau. Aussi quand une alarme était sonnée, une course furieuse avait lieu entre les charroyeurs d'eau qui souvent arrivaient avec leur baril presque vide, l'eau s'étant répandue en route à cause de la vitesse des chevaux et du mauvais état des rues. L'ambition était si vive, dit-on, que parfois on laissait les chevaux attelés aux voitures toute la nuit, attendant ainsi une alarme possible, ayant soin de mettre un appui de manière que le poids de la charge ne portât pas sur le dos du cheval inutilement.

Bien que la ville payât pour l'eau jusqu'en 1848, elle n'assuma pas le coût de l'entretien des pompes et des brigades. Ces dépenses étaient défrayées par des souscriptions privées et des organisations<sup>1</sup>. A cette époque, une compagnie de pompiers (les échelles) se trouvant dans l'impossibilité de payer une dette de treize livres sterling (soixante dollars), demanda au conseil municipal de se charger de cette somme. Cette requête fut acceptée et une fois le précédent établi, les autres compagnies ne tardèrent pas à présenter une demande identique et la ville dut se charger des dépenses de toutes les brigades. Ce n'est

---

<sup>1</sup> Les brigades de pompiers étaient souvent maintenues aux frais des compagnies d'assurance, mais non pas à Bytown.

ependant qu'en 1874 que les pompiers reçurent un salaire.

En acceptant de payer ces frais, la ville prenait le contrôle de ce service. Dès 1849, elle adoptait les premiers règlements pour la prévention des incendies et nommait un inspecteur par district pour leur mise en exécution.

Par son acte d'incorporation, la ville de Bytown avait été divisée en trois quartiers et dans chacun, elle devait établir un poste de pompiers<sup>1</sup>. En 1853, deux nouveaux postes furent ouverts<sup>2</sup>. Une seconde compagnie d'échelle, nommée *Central*, fut organisée et logée en arrière du poste de police de la rue Albert. En 1853, on acheta trois pompes, la *Chaudière*, l'*Ottawa* et la *Rideau*. Le mode d'alarme fut également changé. Une grosse cloche placée sur l'hôtel de ville devait être sonnée par la personne qui découvrait le feu. Celle-ci devait d'abord signaler lentement le nombre de coups désignant le quartier où était l'incendie, puis sonner à toute volée pour éveiller tout le monde. Au premier coup de l'alarme, les constables, de même que les pompiers, devaient se rendre sur les lieux de l'incendie.

Pour traîner les pompes ou les faire fonctionner, les pompiers avaient le pouvoir d'exiger l'aide des passants qui, s'ils refusaient de prêter main-forte, étaient passibles d'une amende d'au moins un dollar<sup>3</sup>. Les pompiers pouvaient arrêter la première voiture qui passait et y attacher la pompe pour se rendre à l'endroit de l'incendie. A moins de raisons

---

<sup>1</sup> Rue George en face de la rue Mosgrove, rue Queen près de la rue Lyon et au n° 124 rue Besserer.

<sup>2</sup> Rue Duke et au n° 309 rue Cumberland.

<sup>3</sup> *The Packet*, 10 août 1850.

graves on devait se rendre à l'ordre des pompiers. La personne qui, avec son cheval, conduisait la première pompe au feu recevait un dollar, chaque des autres, cinquante sous. En l'absence de chevaux, les pompiers et les passants s'attelaient à la pompe ou aux échelles.

Pour administrer les affaires de ce service, on organisa en 1851 un comité des incendies, qui présenta son premier rapport le 28 avril. L'on y signale la bonne organisation de la compagnie *Mutual* comptant vingt hommes dans le quartier Ouest. Dans les quartiers Est et Centre il n'en était pas ainsi. La compagnie *Alliance* et celle des échelles, qui, deux ans auparavant, comptaient parmi les meilleures de la province, étaient désorganisées. Les raisons invoquées étaient que le conseil municipal avait négligé de construire des locaux satisfaisants pour y abriter les pompes, les échelles, etc., et que l'on avait nommé des inspecteurs sans consulter les intéressés.

En l'absence du maire ou d'un membre du comité, le commandement durant les incendies avait été une source de friction entre les compagnies. Pour éviter toute dispute à ce sujet, il fut décidé en 1853 que celle qui arriverait la première sur les lieux prendrait le commandement. Deux ans plus tard on nomma le premier chef des pompiers, John Langford. Afin d'utiliser leur présence aux incendies et de remplir les vacances dans les brigades, l'on forma également une compagnie de jeunes garçons. Les compagnies furent numérotées et cessèrent de porter les noms qu'on leur avait jusque-là donnés. Ainsi la compagnie *Chaudière*, du quartier Ouest, qui remplaça la *Mutual*, devint la compagnie n° 1; l'*Ottawa*,



logée sur le marché du quartier By, devint le n° 2; la *Rideau* devint le n° 3; l'*Alliance*, située sur la rue Besserer devint le n° 4; et la compagnie *Juvénile* devint le n° 5.

Le 5 août 1856, un incendie se déclara et la compagnie des échelles ne répondit pas à l'appel. Le *Bytown Gazette* critiqua cette absence disant que s'il avait été question d'une procession la compagnie aurait été au complet, en uniforme. Le 23 février 1866, le conseil de ville adopta des règlements au sujet des pompiers, mais il a été impossible de les découvrir.

On se servit de pompes à main jusqu'en 1870 alors que les propriétaires de moulins à bois de la chute de la Chaudière achetèrent une pompe à vapeur (*Union*) devant être utilisée par leurs employés. La première pompe de ce genre achetée par la ville date également de cette période; elle portait le nom de *Conqueror* et pouvait pomper quatorze cents gallons à la minute. Elle dut être abandonnée au milieu des flammes durant la terrible conflagration du 26 avril 1900, lorsque la ville de Hull et la partie ouest d'Ottawa furent rasées. Les hommes qui en avaient la charge n'échappèrent à la mort que par miracle si l'on peut dire.

Depuis décembre 1874, les pompiers reçoivent un salaire. William Young, qui remplaça John Langford en 1872, fut le premier chef de pompiers professionnel. Il était assisté du sous-chef Paul Favreau. Cinq postes de dix-huit hommes chacun furent établis : le n° 1, au pont Pooley; le n° 2, à l'angle des rues Lyon et Queen; le n° 3, rue Besserer; le n° 4, rue Cumberland; le poste des échelles, sur le marché By. Le premier service d'alarme automatique fut égale-

ment installé cette année-là. En devoir pendant vingt-quatre heures, les pompiers répondaient à tous les appels. A mesure que de nouveaux quartiers furent annexés à la ville, de nouveaux postes furent établis. En 1897, de sérieux incendies ravagèrent la ville et eurent pour effet une réaction dans l'organisation du service des pompiers. Nommé chef, Pierre Prévost, de Montréal, prit le contrôle absolu du service. Il insista d'abord sur la discipline qui avait été quelque peu négligée. Le grand feu de 1900, mentionné précédemment, décida les autorités municipales à acheter plusieurs autres appareils améliorés. Graduellement, à partir de 1911, on mit au rancart les chevaux qui traînaient les pompes et les échelles depuis une quarantaine d'années et faisaient l'admiration de tous. Le premier camion automobile fut alors acheté. La pompe à vapeur traînée par trois chevaux fut remplacée en 1915 par une pompe automobile. En reconnaissance de ses vingt-six années de service, la ville ne voulut pas se défaire du dernier cheval des pompiers bien qu'il ne servît plus depuis quelques années. Il mourut en 1929 au poste n° 6.

En 1911, Ottawa établit, au poste n° 4, une école de pompiers où chaque candidat fait un mois d'apprentissage avant de devenir pompier. Depuis le 1<sup>er</sup> mars 1919, les pompiers, divisés en deux groupes, alternent; chaque semaine l'un est en fonctions le jour et l'autre, la nuit.

#### *Sûreté et prisons.*

Pour être efficace, toute autorité doit être appuyée par une force quelconque sur laquelle elle puisse compter au besoin. Dans le cas de notre con-

seil municipal, c'est un corps dirigé par des commissaires qui donne cet appui. Cette commission se compose du maire — élu par le peuple, — du magistrat de police — nommé par le gouvernement provincial — et du juge de la cour du comté de Carleton — nommé par le gouvernement fédéral. De cette façon, les trois gouvernements y sont représentés. Pourquoi le conseil de ville ne nomme-t-il pas la commission de police qui n'a d'ailleurs d'autorité que dans les limites d'Ottawa? C'est parce que la loi anglaise ne permet pas que la justice soit appliquée directement par un corps électif, afin d'éviter la corruption possible dans l'élection. Cette commission vote les salaires, fournit les uniformes, entretient la cour de police et nomme le chef qui s'occupe particulièrement de la direction de ce corps. Ce chef choisit et exerce les policiers, prescrit à chacun ses devoirs. C'est également lui qui est responsable du maintien de l'ordre dans la ville, de la protection de la propriété contre les malfaiteurs, de la circulation. Il émet également les permis pour certains établissements commerciaux. Le service de la sûreté en plus de son chef et d'un sous-chef compte cent cinquante et un hommes<sup>1</sup>. Aujourd'hui, contrairement à l'ancienne méthode de se faire craindre par les enfants, la police cherche à se faire aimer d'eux et à se faire considérer comme un protecteur. Au cours de cette année (1941) 2.089 arrestations, dont 1.011 de citoyens d'Ottawa et 1.078 d'étrangers, furent effectuées. Il est intéressant de noter que généralement le nombre des arrestations des accusés étrangers dépasse celui des Ottaviens.

---

<sup>1</sup> Tous sont qualifiés du St. John's Ambulance, pour donner les premiers soins.



Dans la capitale il y a trois différents corps de police : la Gendarmerie royale canadienne, dont la juridiction s'étend à la propriété du gouvernement fédéral et à l'observation des lois qui ont un caractère national, par exemple, celles qui concernent la contrebande, le trafic des drogues, etc.; la sûreté provinciale, qui veille à l'application des lois de la province; et la police municipale, qui assure la protection de la propriété privée et la mise en vigueur des règlements municipaux. Bien que la sphère d'action de chacun soit différente les trois corps s'entraident et collaborent.

*Période des constables.* — Au début de Bytown, il y eut beaucoup de batailles et de désordres dus aux différentes nationalités des habitants, au passage périodique des bûcherons et aussi à l'absence d'une police organisée. De 1826 à 1842, les délinquants accusés d'offenses graves étaient mis en état d'arrestation par le shérif et confinés dans la prison des casernes situées sur la Colline<sup>1</sup> en attendant d'être conduits à la prison du district, à Perth, où ils subissaient leur procès<sup>2</sup>. Pour le maintien de l'ordre, les juges de paix nommaient des constables qui se trouvaient fréquemment dans l'impossibilité d'agir énergiquement contre les eageux (raftsmen) fauteurs de troubles, à cause de leurs relations commerciales<sup>3</sup>. Le 18 novembre 1836, William Graham devint constable pour le comté de Nepean.

Après chaque bagarre, il se produisait une réaction parmi les gens sérieux, afin de prévenir la ré-

<sup>1</sup> *Bytown Gazette* 17 mai 1837.

<sup>2</sup> Quelques faits typiques ont été racontés aux pages 64-75.

<sup>3</sup> *Journal Leg. Assembly*, 1836-1837, appendice n° 52.

pétition de tels malheurs. Durant l'hiver de 1835-1836, une association se forma pour le maintien de la paix publique, le *Bytown Association for the preservation of the Peace*. Sa fin était de protéger les citoyens et d'aider à l'administration de la justice. A cette occasion, les magistrats demandèrent le concours général de tous les hommes pour mettre fin aux désordres en prêtant main-forte et en devenant des constables spéciaux en cas d'urgence. Chaque membre de l'association devait aussi souscrire annuellement un dollar pour créer un fonds qui pourvoirait aux dépenses de voyages de l'escorte des accusés se rendant à Perth subir leur procès. Ce trajet était difficile à parcourir à pied par des chemins primitifs, sans compter le risque d'être attaqué par des animaux sauvages et surtout par des hommes qui prenaient plaisir à libérer les prisonniers. C'est pourquoi il fut jugé nécessaire de les faire escorter de plusieurs hommes au prix d'une forte dépense. Pour cette dernière raison les coupables ont été trop fréquemment impunis.

A cause d'une crise économique à l'automne de 1836, maints chantiers furent obligés de demeurer inactifs et des centaines d'hommes, ne pouvant s'engager, demeurèrent ici sans emploi, causant souvent du désordre. Par suite du manque de support de la part des citoyens, les shérifs ou constables qui faisaient leur devoir étaient souvent malmenés : John Perkins fut battu, on lui tira des coups de feu et finalement on incendia sa résidence ; John Dunn fut chassé de sa maison en pleine nuit et frappé à coups de pied, il eut aussi une clavicule fracturée ; John Mead

fut cruellement battu<sup>1</sup>. Tous étaient terrifiés. Les juges de paix demandèrent alors au gouverneur l'autorisation d'envoyer, avec les prisonniers qui se rendaient à Perth, une escorte au frais du gouvernement, comme mesure temporaire en attendant qu'une loi fût adoptée établissant une police sous les ordres des magistrats ou commissaires.

La demande de former un autre district, qui aurait eu Bytown pour chef-lieu, fut refusée par l'Assemblée législative en 1836, mais le 13 février 1837, un comité de l'Assemblée<sup>2</sup> recommanda qu'un magistrat ayant les pouvoirs d'établir des règlements de police, d'imposer des amendes et des termes d'emprisonnement, fût nommé pour le maintien de l'ordre à cet endroit et qu'une prison y fût construite. Cela ne fut cependant pas réalisé. Cette même année prévoyant du trouble entre Irlandais et orangistes à l'occasion de la célébration de la Saint-Patrice, les juges de paix lancèrent une invitation pour la formation d'un corps de constables spéciaux. Plusieurs citoyens y répondirent avec empressement. Le 20 avril suivant, le *Bytown Gazette* remerciait ceux qui s'étaient rendus à cet appel rendant ainsi possible l'organisation de la police spéciale pour le maintien de l'ordre en toutes circonstances.

En juin suivant, Thomas Mackay présenta au parlement un nouveau projet de loi afin d'obtenir l'autorisation d'établir une cour et une prison à Bytown<sup>3</sup>. L'année précédente Nicholas Sparks avait offert un emplacement, rue Nicholas, pour leur construction.

---

<sup>1</sup> *Journal Leg. Assembly*, 1836-1837, appendice n° 52.

<sup>2</sup> *Journal Leg. Assembly*, 1837, appendice n° 44.

<sup>3</sup> *Bytown Gazette*, 14 juin 1837.



En juillet 1839, on accepta cette offre et en prévision de la formation du district de Dalhousie, on érigea ces deux édifices. Pour prélever les fonds nécessaires, Bytown fut autorisé par la loi<sup>1</sup> à lancer un emprunt remboursable par le gouvernement quand le nouveau district serait constitué. Au printemps de 1840, Thomas Mackay obtint le contrat de construction. Le 22 janvier 1842, les magistrats visitèrent la prison; ils la trouvèrent satisfaisante et utilisable<sup>2</sup>.

A la fête des orangistes en 1846, les troupes stationnées ici aidèrent à maintenir la paix de même que durant les jours subséquents qui furent fort troublés, mais les autorités militaires avertirent les magistrats qu'il leur était impossible d'assumer cette charge indéfiniment<sup>3</sup>. Jusqu'alors on avait été sous l'impression que les soldats en garnison devaient maintenir l'ordre. Quand un magistrat cherchait un coupable, il se faisait accompagner de soldats pour fouiller les maisons<sup>4</sup> et l'accusé était escorté par eux jusqu'à la prison.

On invita donc tous les citoyens à faire partie d'un corps de constables spéciaux, comme dix ans auparavant. On arma de bâtons ceux qui acceptèrent. Pour quelque temps la surveillance des rues se fit en groupes, de crainte qu'un seul constable ne fût attaqué.

Les magistrats de la ville demandèrent au gouverneur, le 30 septembre de la même année, l'établissement d'une force constabulaire volontaire de

<sup>1</sup> 1 Vic., cap. 25.

<sup>2</sup> *Bytown Gazette*, 27 janvier 1842.

<sup>3</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1846, n° 14.494.

<sup>4</sup> Arch. publ. Can., série C, vol. 317, p. 62.

cinquante hommes armés. Cette requête fut accordée sauf en ce qui concerne les armes; on prétendit qu'il n'était pas recommandable d'armer des civils, que les constables devaient être munis de bâtons de la manière ordinaire, et que si ce moyen ne suffisait pas pour maintenir l'ordre on pourrait toujours recourir à la force militaire<sup>1</sup>.

Certaines gens s'amusaient à faire échapper les détenus. En décembre 1846<sup>2</sup>, on craignit même une attaque contre la prison dans l'intention de libérer les internés<sup>3</sup>. L'on ne considérait nullement le danger que constituait pour la société une telle action; cela semblait être un exploit. Un jour, Alexander Fraser arrêta un homme sur une accusation grave; immédiatement ou voulut faire évader ce dernier et l'on commença à s'attrouper autour d'eux<sup>4</sup>. Fraser avertit tout le monde, que si on tentait de l'empêcher de faire son devoir, il serait obligé de tuer premièrement l'accusé et ensuite la première personne qui lui toucherait. Sur cette menace la foule se dispersa et Fraser remplit sa mission.

Le premier constable volontaire régulier à Bytown fut Alexander Fraser dont on vient de parler. Il fut remplacé par Isaac Bériehon, nommé en 1847, en vertu de la loi d'incorporation de Bytown. Ni l'un, ni l'autre ne recevaient de salaire. Comme rémunération, ils obtenaient une partie de l'amende imposée.

---

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., State Book F, p. 10; P.S.O., Can.-Ouest, 1846, n° 15.126.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1846, n° 15.760.

<sup>3</sup> C'est de là que vient l'idée d'une clôture autour de la prison.

<sup>4</sup> *Can. Women's Hist. Soc. of Ottawa Transactions*, vol. 3, p. 36.

Si l'accusé était innocent on les payait à même les fonds municipaux.

Par l'article 69 de la loi générale d'incorporation<sup>1</sup>, les conseils municipaux étaient légalement investis du pouvoir de maintenir l'ordre par l'établissement d'une force policière et de prélever un impôt pour en payer les frais. Mais selon une protestation contre l'établissement d'une police provinciale, adressée au gouverneur le 29 mars 1856 par les citoyens d'Ottawa, il semble qu'aucun corps de police organisée n'existait à cette date; on y dit même n'en pas voir la nécessité<sup>2</sup>.

Lorsque Ottawa fut choisie pour être la capitale du Canada, les autorités municipales songèrent à donner une meilleure protection. Le 11 avril 1859, le conseil définit les devoirs de la sûreté<sup>3</sup> placée sous sa juridiction. Le 29 janvier 1863, une commission indépendante de police fut formée; elle se composait du maire, du recorder et du magistrat de police. Dix policiers furent nommés, dont le chef Thomas Langrill<sup>4</sup>. Comme stimulant ils recevaient une rémunération proportionnée aux amendes imposées. Le 30 septembre 1865, l'on vota des salaires fixes variant de 280 à 800 dollars. L'année suivante tous reçurent un uniforme. Le département de la sûreté fut définitivement établi par un règlement municipal en date du 29 mai 1866<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> 12 Vic., cap. 81.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1856, n° 668.

<sup>3</sup> *Revised By-Laws of the City of Ottawa*, 1890.

<sup>4</sup> Seul il avait un uniforme.

<sup>5</sup> *Revised By-Laws*, 1890.



Avant d'utiliser des motocyclettes et des automobiles équipés d'appareils de radio, la sûreté se servait de bicyclettes et de chevaux. Aujourd'hui, les ordres se transmettent et s'exécutent avec une rapidité extraordinaire, ce qui est une grande protection pour le public. Aucun meurtre<sup>1</sup> ou grand crime commis à Ottawa n'est resté un mystère.

#### *L'hygiène.*

La surveillance des lois de l'hygiène est confiée à un bureau médical composé de cinq membres auxquels incombent surtout la prévention de la contagion des maladies, telles que la petite vérole, la fièvre typhoïde, la scarlatine, la diphtérie et la tuberculose. Cette organisation doit aussi voir : 1° à la visite, au moins annuelle, de chaque établissement afin de s'assurer de sa propreté; 2° à la désinfection des endroits où des patients affligés de maladies contagieuses ont été soignés; 3° à l'entretien de « gouttes de lait » où des gardes-malades enrégistrées et un médecin donnent gratuitement des soins et des conseils sur l'hygiène des enfants; 4° à l'application du chlore à l'eau avant sa distribution; 5° à la surveillance de la vente du lait qui doit être pasteurisé; 6° à la nomination d'un inspecteur des viandes offertes en vente sur le marché; 7° à l'inspection de la plomberie dans les nouvelles constructions. En temps d'épidémie ce bureau peut dépenser des fonds sans obtenir au préalable la recommandation du conseil.

<sup>1</sup> Deux pendaisons seulement eurent lieu ici; la première, pour le meurtre de D'Arcy McGee, assassiné sur le seuil de sa maison de pension, située rue Sparks (le magasin Bryson-Graham), quelques minutes après avoir quitté la Chambre des communes où il avait fait un violent discours contre les Féliens; la deuxième, pour celui d'un garagiste tué au cours d'un vol à main armée.

Composé de Charles Shirreff, M. Connell, G. W. Baker, D. McKinnon, J. Le Breton et Dan. Fisher, le premier bureau de santé de Bytown s'organisa en 1832 pour enrayer l'épidémie de choléra qui faisait des ravages parmi les immigrants et menaçait de se répandre parmi la population permanente. Il se réorganisa dès la réapparition du choléra, le 16 juillet 1834<sup>1</sup>. Lors de l'épidémie de typhus en 1847, un deuxième bureau de santé s'organisa, le 17 juillet<sup>2</sup>. Il était en plein fonctionnement le 1<sup>er</sup> octobre suivant. Autorisé à employer tous les médecins nécessaires pour soigner les immigrants malades, il proposa au gouverneur, le 31 juillet, que la somme de trois cents livres fût dépensée pour la construction d'un abri pour ces derniers. Lors de l'incorporation de la ville de Bytown le gouverneur prétendit que, s'il était nécessaire, ce bureau pourrait continuer à fonctionner légalement, mais qu'il ne recevrait pas de fonds du gouvernement et que la ville en serait responsable.

Rien ne semble avoir été fait jusqu'au 2 juin 1868, alors que le conseil adopta un règlement<sup>3</sup> pourvoyant à la protection sanitaire des citoyens et énumérant les devoirs d'un inspecteur de la santé; le 13 janvier 1880, on nomma un médecin chargé de l'ap-

---

<sup>1</sup> Il aurait été intéressant de trouver son rapport pour connaître le nombre de malades soignés et d'autres renseignements. Ce compte de dépenses n'avait pas encore été payé le 9 octobre 1841. Était-il exorbitant?

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, Letter Book, 1846-1847, p. 471, 493.

<sup>3</sup> *Revised By-Laws*, 1890.

plication des règlements en cette matière. D'après la loi d'Ontario<sup>1</sup>, Ottawa pouvait nommer un bureau de santé local, vu le chiffre de sa population. Il fut établi le 15 février 1886 et remplacé le 21 janvier 1889. Depuis cette date il n'y eut pas d'interruption. Les quelques chiffres suivants prouvent sans contredit le bien accompli par ce service: en 1912, sur chaque 1.000 bérés nés, 250 mouraient; aujourd'hui ce chiffre est réduit à 45. En 1910, il y eut 250 cas de diphtérie dont 18 décès; quatre ans plus tard il y eut 650 cas, dont 60 succombèrent; en 1941, il y eut 6 cas, tous guéris. Ces chiffres sont plus éloquents que des paroles.

*La Commission hydro-électrique d'Ottawa.*

La Commission hydro-électrique d'Ottawa se compose du maire, d'un membre nommé par le conseil de ville et d'un troisième choisi par l'*Ontario Hydro-Electric Power Commission*. Cette première commission a une histoire intéressante; elle représente en outre les résultats de la première expérience municipale dans l'exploitation d'une utilité publique. En plus de vendre de l'énergie électrique aux citoyens aux taux les plus bas au monde, ce qui stimule l'établissement d'usines de tout genre, la commission éclaire les rues d'Ottawa au moyen de 5.900 lampes électriques. Les commissaires reçoivent annuellement mille dollars de rémunération.

Des lampes à l'huile de balaine et au pétrole éclairèrent d'abord les puits publics et ensuite les rues, mais encore étaient-elles rares. En 1854, on installa, le long des rues Sussex et Rideau, des lampes

<sup>1</sup> 47 Vic., cap. 38.



à gaz très éloignées les unes des autres que l'on allumait seulement pendant les nuits des quartiers faibles de la lune. Il arrivait parfois que l'on était dans les ténèbres pendant le temps nuageux de la pleine lune. En 1869, on comptait quatre-vingt-cinq lampes à gaz, et en 1871 on utilisait encore vingt-huit lampes à pétrole dans la basse ville, et dix-huit, dans la haute ville. En 1874 le *Consumers' Gas Company (Ottawa Light, Heat and Power)* entreprit un éclairage nocturne quotidien. Deux ans plus tard, deux cent dix-sept lampes à gaz fonctionnaient sur les principales rues au coût de dix-huit dollars chacune par année.

Ottawa fut la première ville canadienne où l'on employa l'électricité au point de vue commercial. A la chute de la Chaudière, le moulin Young s'en servait dès 1882. Le Sénat l'utilisa deux ans plus tard. Les premières installations dans les résidences se firent à Hull. Pembroke fut cependant la première ville à introduire un système électrique pour l'éclairage des rues et des maisons, lequel fut inauguré le 8 octobre 1884. La capitale ne fut pas lente à suivre cet exemple et le 4 novembre suivant, la ville passa un contrat avec la compagnie *Royal Electric Light* pour l'éclairage électrique des rues Wellington, Sparks, Sussex, Rideau et Bank au coût d'environ treize mille dollars par année. En 1894, la ville possédait son propre service d'électricité pour lequel elle dépensa deux cent cinquante mille dollars.

A partir de 1901, les deux compagnies locales, le *Consumers' Electric* et l'*Ottawa Electric*, se firent une telle concurrence qu'au bout de quatre ans, ni l'une ni l'autre n'ayant réussi à faire disparaître sa rivale, elles voulurent s'amalgamer. De crainte d'une fusion

et d'un monopole, la ville acheta le *Consumers' Electric* au coût de deux cent mille dollars, le 17 mars 1905. Elle lui donna le nom de *Municipal Electric* et continua à vendre de l'énergie électrique.

En 1906, cette dernière compagnie fut administrée par un comité du conseil de ville tout comme les autres départements municipaux. Lors de la formation du bureau des commissaires en 1907, ce service lui fut assigné. Cette compagnie ne posséda jamais d'usine de générateurs, mais elle acheta simplement son électricité pour ensuite la vendre et la distribuer. En 1915, les contribuables adoptèrent un règlement à l'effet d'autoriser le changement du nom *Municipal Electric* en celui d'*Ottawa Hydro-Electric Commission* et d'en transmettre le contrôle à trois commissaires.

Pour fins de comparaison, examinons les taux exigés en 1905, lorsque la ville acheta la compagnie *Consumers' Electric*, et ceux de 1941. Le taux pour l'usage domestique était alors de huit cents le kilowatt-heure, plus un loyer annuel d'un dollar pour le compteur. Les ampoules électriques étaient fournies gratuitement. En 1940 ce taux était réduit à neuf dixièmes de cent le kilowatt-heure — soit un rabais de sept cents et un dixième — et le loyer aboli<sup>1</sup>. Si le taux actuel était le même que celui de 1905, les consommateurs auraient payé environ huit millions de dollars de plus pour l'année 1939 seulement.

La fin de la Commission hydro-électrique d'Ottawa est de faire profiter les citoyens d'Ottawa des avantages nombreux qu'offre l'usage de l'électricité. Cette

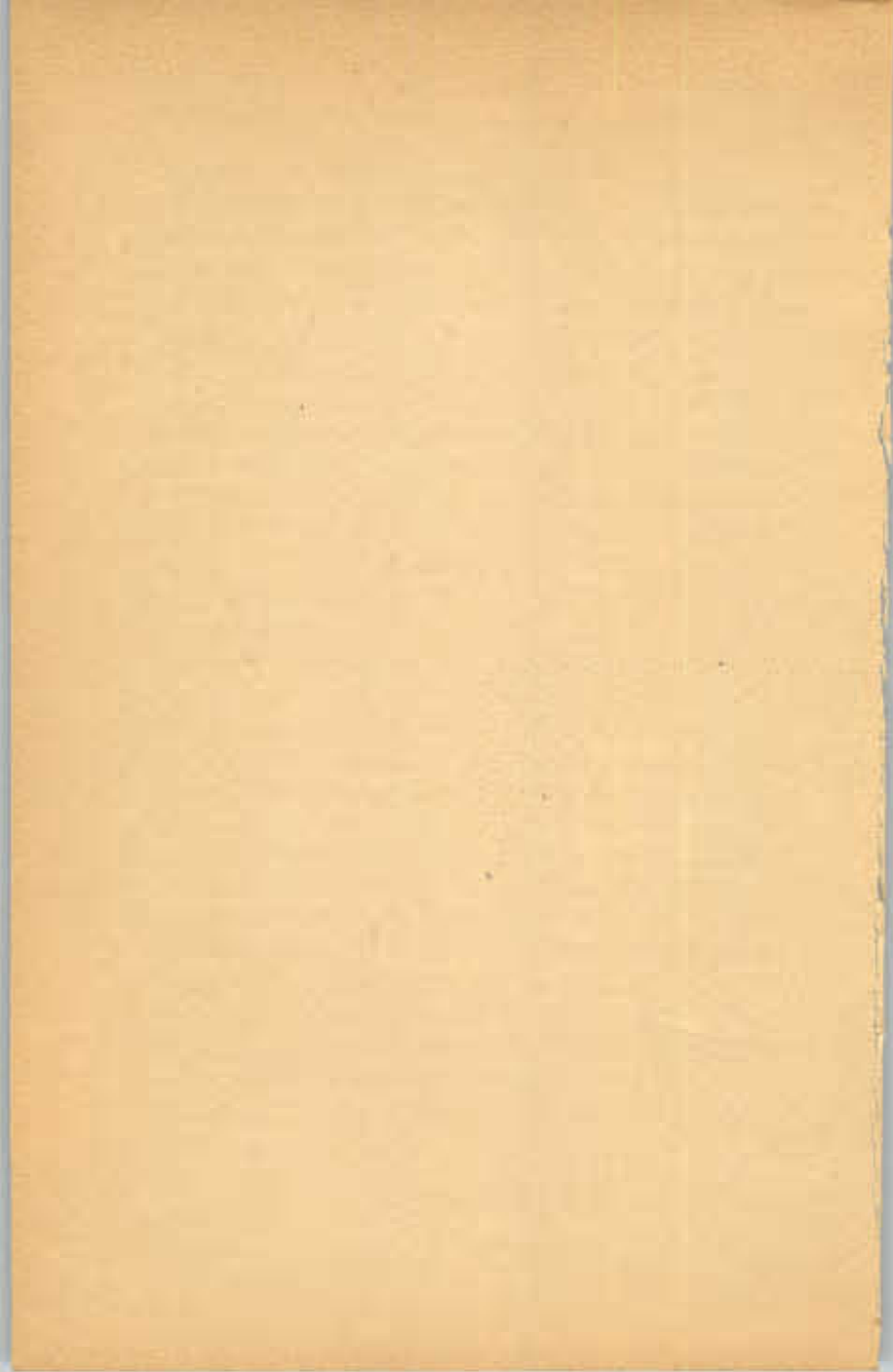
<sup>1</sup> Thos. Hewitt, secrétaire-trésorier de la Commission hydro-électrique d'Ottawa.

commission qui eut d'humbles débuts est devenue une grande entreprise, dont les revenus s'élèvent à plus de quatre millions et demi de dollars. Le pourcentage de sa dette, d'après la valeur de l'usine et de l'équipement, est de deux dixièmes pour cent, l'un des plus bas de la province.

Cette commission se gouverne d'après la loi ontarienne de la commission du pouvoir électrique et n'est aucunement sous le contrôle du conseil municipal. Les surplus sont appliqués à l'amélioration du système afin d'en faire bénéficier les consommateurs.

Comme conclusion de ce chapitre, après une étude des divers services municipaux et de leur histoire, l'on peut dire que le conseil de ville en général a toujours joué son rôle dans l'ombre. Si ce n'étaient les élections et le paiement des impôts annuels, le plus grand nombre des citoyens ignoreraient son existence. Les services qu'il rend sont souvent pris comme une chose naturelle. A moins qu'une cause de désagrément ne survienne l'on demeure indifférent au travail accompli par les membres du conseil pour la bonne administration municipale. Il serait donc très encourageant pour ces derniers de sentir qu'ils ont l'appui public et que la majorité de leurs concitoyens ont conscience de leurs efforts. Par les quelques renseignements précédents, l'auteur espère obtenir, d'une certaine manière, cette coopération de la part de la population ottavienne et ainsi atteindre l'une des fins qu'il se propose.





## Relations avec les gouvernements provincial et fédéral

### REPRÉSENTATION LÉGISLATIVE

La ville d'Ottawa envoie deux députés à chacune des législatures fédérale et provinciale. Les comtés d'Ottawa-Est et d'Ottawa-Ouest sont représentés respectivement par MM. J.-Albert Pinard et G. J. McIlraith, à la Chambre des communes, et par l'honorable Robert Laurier et M. G. H. Dunbar, à la législature ontarienne.

Par l'acte d'Union du 10 février 1841, Bytown fut autorisé, pour la première fois, à élire un député à la législature. Le nombre des électeurs légaux était de quatre-vingt-cinq sur une population de trois mille cinq cents âmes. L'explication de cette étrange situation, qui fut l'objet de nombreuses protestations, est qu'à cette époque il fallait être propriétaire d'immeuble pour avoir le droit de voter, et que la plus grande partie du terrain de la ville appartenait à la Couronne (*Ordinance*), soit le côté nord des rues Wellington et Rideau jusqu'à la rue Cathcart, dont les habitants n'étaient que des locataires. Certains journaux du Canada-Est (Québec) manifestèrent leur mécontentement au sujet de ce prétendu privilège de Bytown. Voici un extrait de la *Gazette de Québec* du 24 octobre 1840 — reproduit du *Canadien* — qui se passe de commentaire :

Veut-on savoir quel est le nombre d'électeurs de la « Florissante cité » de Bytown . . . ? Quatre-vingt-cinq élec-

teurs constituent le corps électoral de cette grande métropole des billots... Et ces 85 électeurs ont reçu de la « justice égale » de lord Sydenham le droit de députer un représentant au parlement uni. La *Montreal Gazette* en signalant ce fait ne peut s'empêcher de rire de la qualification plus qu'hyperbolique de « florissante cité » dont M. Derhishire a doté le bourg ponrri de Bytown; mais ce journal n'a pas le courage de s'élever contre l'injustice d'accorder un membre à une population aussi minime. Il y a dans le Bas-Canada cinquante villages riches et peuplés qui auraient mérité, plus que Bytown, d'avoir un membre dans le parlement. Encore si c'était là le seul exemple de partialité; il y a dans le Haut-Canada trois ou quatre « florissantes cités » à la façon de Bytown. C'est ce qu'on appelle de la justice égale.

A Québec aussi bien qu'à Montréal, on ignorait entièrement la situation à Bytown. Il est vrai qu'il n'y avait que quatre-vingt-cinq électeurs légaux, mais ceux-ci ne représentaient que deux pour cent de la population. Il faut tout de même admettre que la loi électorale de l'époque n'était guère démocratique.

A cette nouvelle d'élection, les politiciens se mettent en branle à la recherche de candidats représentatifs. A la demande de soixante-dix propriétaires, le médecin A. J. Christie, propriétaire et rédacteur du *Bytown Gazette*, conservateur en politique, accepte de se porter candidat pour appuyer le Conseil exécutif. Entrent également en lice le conservateur réformiste Robert Shirreff, de Fitzroy Harbour, et les candidats indépendants James Johnson, encanteur du village, et William Stewart, l'un des premiers marchands de Bytown. Tous exposèrent leur politique dans le *Bytown Gazette*.

Le gouverneur Sydenham, qui voulait un gouvernement favorable à sa politique dans le premier par-



lement de l'Union, se choisit des candidats sympathiques dans plusieurs comtés, spécialement dans le Canada-Ouest. Il se rendit donc à Bytown le 23 septembre 1840, pour rencontrer les candidats et essayer de les faire résigner en faveur de son favori, Stewart Derbshire. Seul candidat absent de la ville quand le gouverneur convoqua la réunion, William Stewart refusa de suivre l'exemple des trois autres, qui se retirèrent de la campagne en faveur de Derbshire<sup>1</sup>.

Qui était ce protégé du gouverneur auquel William Stewart allait faire une lutte sérieuse et qui devait être le premier représentant de Bytown au parlement? Il était ici un parfait étranger qui fut l'objet de critiques dans les journaux opposés aux méthodes du gouverneur. Editeur du *Courier* de Montréal, il aurait été, selon le *Cobourg Star*, espion à New-York pour le compte de sir George Arthur. Le *Bytown Gazette* prit sa défense, disant qu'il était un avocat ayant dix ans de pratique, choisi par Durham pour l'accompagner au Canada, et qu'il avait porté les dépêches de Colborne pendant les troubles de 1837.

Il est amusant de lire les raisons évoquées par chacun pour retirer sa candidature; pour n'en donner qu'une, le docteur Christie prétend qu'il ne peut représenter Bytown à cause de l'éloignement de la capitale et aussi parce que Derbshire, un étranger, pourra plus facilement donner justice aux deux factions qui existent dans la ville — factions dues à la division des haute et basse villes, — ce qu'un habitant de l'endroit ne peut faire par suite de l'influence du

---

<sup>1</sup> La collection Hill comprend quatre-vingt-seize lettres de Derbshire à Christie.

milieu qu'il subit. Il se dit persuadé que Derbshire pourra mieux servir la cause commune et obtenir plus facilement que le siège du gouvernement soit transféré à Bytown. On voit là la manœuvre de Sydenham qui avait dû promettre son appui aux prétentions de Bytown à condition que son candidat fût élu, ainsi que le désintéressement personnel de Christie qui avait à cœur le bien général.

La persistance de William Stewart obligea la ville à tenir sa première élection, que le maître de poste, George Baker, présida le 8 mars <sup>1</sup>. Tous les électeurs se rassemblèrent en face des deux candidats et Baker demanda de voter en levant la main. Après avoir compté les votes il déclara Derbshire élu, mais Stewart exigea un scrutin. Le lendemain, l'élection de la veille fut confirmée par cinquante-deux voix contre vingt-neuf. Il semble qu'il aurait été préférable d'avoir comme premier député de Bytown au parlement l'un des fondateurs de l'endroit venu ici avec By, mais les circonstances ne favorisèrent pas un tel choix <sup>2</sup>.

Aujourd'hui le scrutin est secret, mais jusqu'en 1875 il avait été public. Il n'y avait qu'un endroit de votation par quartier. Chaque électeur s'y présentait donnant son nom, son adresse et son métier, et à haute voix il disait pour qui il votait. Les partisans des candidats pouvaient en prendre note, et assez fré-

---

<sup>1</sup> Derbshire ne voulut pas que Christie présidât l'élection parce qu'il aurait été malheureux pour lui de forcer au silence ce jour-là — *put on a shelf* — un si fort partisan.

<sup>2</sup> Ottawa a élu vingt-sept députés fédéraux différents pendant cent ans d'administration. Depuis la Confédération, la ville délègue vingt-quatre représentants à la législature provinciale.





# THE BYTOWN INDEPENDENT, AND FARMER'S ADVOCATE.

NUMBER 1

BYTOWN, THURSDAY, FEBRUARY 24, 1836.

VOLUME 1.

## NOTICE.

The Bytown Independent and Farmer's Advocate is published weekly, on every Thursday, at the office of the printer, in the town of Bytown, in the Province of Ontario, Canada. The price of the paper is one cent per copy, and is paid for by the subscribers. The paper is published for the Proprietor, by J. G. BROWN, at the office of the printer, in the town of Bytown, in the Province of Ontario, Canada. The paper is published for the Proprietor, by J. G. BROWN, at the office of the printer, in the town of Bytown, in the Province of Ontario, Canada.

## NOTICE.

The Bytown Independent and Farmer's Advocate is published weekly, on every Thursday, at the office of the printer, in the town of Bytown, in the Province of Ontario, Canada. The price of the paper is one cent per copy, and is paid for by the subscribers. The paper is published for the Proprietor, by J. G. BROWN, at the office of the printer, in the town of Bytown, in the Province of Ontario, Canada.

## NOTICE.

The Bytown Independent and Farmer's Advocate is published weekly, on every Thursday, at the office of the printer, in the town of Bytown, in the Province of Ontario, Canada. The price of the paper is one cent per copy, and is paid for by the subscribers. The paper is published for the Proprietor, by J. G. BROWN, at the office of the printer, in the town of Bytown, in the Province of Ontario, Canada.

The Bytown Independent and Farmer's Advocate is published weekly, on every Thursday, at the office of the printer, in the town of Bytown, in the Province of Ontario, Canada. The price of the paper is one cent per copy, and is paid for by the subscribers. The paper is published for the Proprietor, by J. G. BROWN, at the office of the printer, in the town of Bytown, in the Province of Ontario, Canada.

The Bytown Independent and Farmer's Advocate is published weekly, on every Thursday, at the office of the printer, in the town of Bytown, in the Province of Ontario, Canada. The price of the paper is one cent per copy, and is paid for by the subscribers. The paper is published for the Proprietor, by J. G. BROWN, at the office of the printer, in the town of Bytown, in the Province of Ontario, Canada.

The Bytown Independent and Farmer's Advocate is published weekly, on every Thursday, at the office of the printer, in the town of Bytown, in the Province of Ontario, Canada. The price of the paper is one cent per copy, and is paid for by the subscribers. The paper is published for the Proprietor, by J. G. BROWN, at the office of the printer, in the town of Bytown, in the Province of Ontario, Canada.

The Bytown Independent and Farmer's Advocate is published weekly, on every Thursday, at the office of the printer, in the town of Bytown, in the Province of Ontario, Canada. The price of the paper is one cent per copy, and is paid for by the subscribers. The paper is published for the Proprietor, by J. G. BROWN, at the office of the printer, in the town of Bytown, in the Province of Ontario, Canada.

Original déposé à la Bibliothèque du Parlement

Première page du premier numéro du premier journal publié à Bytown le 24 février 1836.

quemment il en résultait des rancunes et même des batailles. Le plus souvent, le voteur était accompagné d'un cabaleur qui ne lâchait sa proie qu'après s'être assuré de son vote en faveur du candidat qui l'employait. Les plus belles voitures roulaient ce jour-là, et c'était pour quelques-uns une occasion unique d'y monter. Quand un homme avait promis de voter d'une manière et changeait d'opinion à la dernière minute, il en résultait invariablement une bagarre. Les partisans désappointés attaquaient le voteur, et les amis du parti opposé devaient le défendre. Les paroles suivantes, lancées au cours d'une élection, nous dépeignent bien l'atmosphère qui y régnait souvent. Un électeur, sur l'estrade, voyant le candidat adverse lui dit : « Je vote contre toi, entends-tu ? et si tu n'es pas content, je te flanquerai une claque qui te fera faire un voyage ». Cette phrase se passe de tout commentaire.

On pouvait ainsi connaître, à n'importe quel moment du jour, le nombre de votes enregistrés. On réservait d'habitude des surprises pour la fin de la journée et généralement tous les électeurs et les partisans se rendaient à l'endroit du scrutin, à la dernière heure, qui offrait invariablement beaucoup d'intérêt. Les partisans du candidat perdant essayaient d'empêcher, même par la force, les électeurs opposés d'arriver au lieu de la votation. Aujourd'hui les candidats envoient chercher les voteurs en automobile, mais cette tendance de cabale intense diminue sensiblement grâce à la radio.

#### LA CAPITALE DU CANADA.

Ottawa, capitale du Canada, est le lieu de résidence du vice-roi, des ministres de la Couronne et des

30.994 fonctionnaires fédéraux (mars 1942). On y voit de nombreux édifices parlementaires et ministériels. Pour cette même raison, elle jouit de la présence du corps diplomatique des divers pays représentés au pays.

Jusqu'au 19 mars 1842, Bytown fit partie du canton de Nepean dans le district de Bathurst<sup>1</sup> qui comprenait les comtés actuels de Russell, de Carleton, de Renfrew et de Lanark et avait Perth pour chef-lieu.

Par suite de la grande distance qui séparait Bytown de cette dernière ville, la question de la formation d'un nouveau district, ayant Bytown pour capitale, fut soulevée dès le 4 septembre 1828. Le 12 août 1836, la huitième demande à cet effet était formulée et présentée à la législature<sup>2</sup>. A cette occasion Nicholas Sparks offrit gratuitement une acre de terrain pour l'emplacement des édifices publics. Le gouvernement se rendit à ce désir en créant le district de Dalhousie, en 1840. Cette loi fut mise en vigueur par une proclamation royale quelques années plus tard, lorsque le palais de justice et la prison eurent été construits. C'est à partir de ce moment que Bytown joua le rôle plus important de capitale du district.

Mais les Bytownnais ne se contentèrent pas de ce privilège et, avant même de l'obtenir, ils en espéraient un plus grand. Dans une lettre du 2 avril 1835, Hamnett Kirkes Pinhey — l'un des plus intelligents colons établis dans le district, qui survit dans la personne de l'éminent avocat et historien Hamnett Pin-

<sup>1</sup> Bien que formé en 1840, le district de Dalhousie ne devait exister légalement qu'après la construction du palais de justice et de la prison.

<sup>2</sup> *Bytown Gazette*, 18 août 1836.



hey Hill — écrit à Geo. Lyon : “*It will be the seat of the government of the Canadas before many years*”<sup>1</sup>. En 1836, ils demandaient l’Union des deux Canadas par l’intermédiaire du *Bytown Gazette* « pour le bien général du pays ». Mais le journal *The Statesman*, de Brockville, insista sur le fait que cette demande de Christie n’était motivée que par le désir d’amener la capitale à Bytown. Celui-ci répondit que ce n’était pas là sa fin principale<sup>2</sup>, mais que si la chose arrivait il en serait très heureux. On voit clairement, au contraire, que c’était son ambition quand Pinhey écrit à Christie : “*Keep the question alive about the Union of the provinces I have no fear as to Bytown being the capital if the union takes place*”<sup>3</sup>. De 1836 à 1842, pas moins de vingt-cinq articles ont été publiés dans le *Bytown Gazette* pour faire valoir les titres de Bytown à cet honneur. Le 18 avril 1838 on y lit un passage qui dépeint habilement l’esprit du temps en donnant une raison pour le choix de Bytown qui est “*far removed from the risk of republican contamination*”.

En 1840, lord Sydenham songea à faire de Bytown la capitale des Canadas à cause de sa situation centrale et éloignée de la frontière des Etats-Unis. A cette occasion, le *Bytown Gazette* renouvela son plaidoyer, essayant de faire miroiter l’intérêt pécuniaire en démontrant au gouvernement la possibilité d’une augmentation de recettes — provenant de l’accroissement dans la demande des terres et dans les revenus du canal — suffisante pour payer le coût de la cons-

<sup>1</sup> Coll. Hill, I, p. 90.

<sup>2</sup> Le *Bytown Gazette*, du 15 septembre 1836, disait désirer l’Union pour amoindrir l’influence française dans le Canada-Est.

<sup>3</sup> Coll. Hill, XXXI, p. 13, avril 1838.

truction des édifices du parlement. *La Gazette de Québec* répondit que Bytown était un site désirable pour une capitale, mais que le temps n'était pas encore venu de l'y établir. Ceci augmenta beaucoup les espérances de la ville et de nouveau, l'année suivante, on tenta d'obtenir ce privilège; mais à partir de 1849, on persista à le demander jusqu'au succès.

*Les capitales du Canada.*

Sous le régime français, la ville de Québec fut la capitale de la Nouvelle-France, de même que sous le régime anglais, de 1763 à 1791. Par l'Acte constitutionnel, divisant Québec en deux provinces, nommées Haut-Canada et Bas-Canada, avec chacune leur gouvernement et leur capitale : Newark (Niagara-sur-le-lac) fut d'abord choisi et bientôt abandonné pour York (Toronto) comme chef-lieu du Haut-Canada; Québec demeura la capitale du Bas-Canada.

Après l'Union des deux Canadas en une seule province, le gouverneur Sydenham réunit les Chambres à Kingston, le 14 juin 1841, trouvant Toronto trop éloigné du centre de la nouvelle province, sans même avoir considéré Québec. L'unique titre de Kingston à cet honneur était le fait que cette ville se trouvait située dans l'ancien Haut-Canada, point sur lequel la législature haut-canadienne avait insisté. La population québécoise s'objecta à ce choix et demanda que le parlement fût plutôt réuni à Montréal ou à Québec. Les habitants du Haut-Canada s'entêtèrent en faveur de Kingston et menacèrent même de se séparer si l'on établissait le siège du gouvernement dans l'une de ces deux localités. Kingston était toutefois l'endroit du Haut-Canada préféré par Québec.

Dès la première session qui se tint dans l'hôpital général<sup>1</sup> en juin 1841, J. S. Baldwin, de Toronto, proposa que le parlement se réunît alternativement à Toronto et à Québec, deux villes ayant déjà des résidences pour les gouverneurs et des édifices pour le parlement. Cela aurait eu l'effet de plaire à tout le monde, de permettre aux habitants des deux parties du Canada de se mieux connaître, d'amener une vue plus équitable des problèmes concernant les deux éléments de la population et d'avoir pour résultat final une province et un peuple vraiment unis. Une résolution fut adoptée en vue d'obtenir cette permission du parlement anglais qui refusa de prendre la responsabilité d'un tel arbitrage avant que le gouvernement canadien se fût engagé à fournir les subsides nécessaires pour la construction des édifices requis. Ceci souleva de nouvelles discussions et, au cours du débat, le député Johnson, de Carleton, appuyé par Derbyshire, de Bytown, proposa comme moyen terme, que Bytown fût choisie comme capitale. C'était la première fois que ce nom était mentionné au parlement. La motion de Johnson fut défaite par un vote de cinquante-sept à six. Une tentative de faire voter des crédits destinés à l'agrandissement des édifices du parlement à Kingston échoua également.

En 1843, la question du choix d'une capitale revint encore devant la Chambre. Après que le gouverneur Metcalfe eût émis l'opinion suivante sur Bytown, "*the most eligible position in the country in the opinion of all persons of judgment but not large enough (and it) could not supply accommodation*", la discussion se concentra sur Kingston et Montréal.

---

<sup>1</sup> *Montreal Gazette*, 19 mai 1841.



Cette dernière ville obtint la préférence de la majorité et le 28 novembre 1844, le second parlement y tenait sa première session. Montréal conserva cet honneur jusqu'après les émeutes de la fin d'avril 1849 et l'incendie criminel de l'édifice parlementaire par les tories<sup>1</sup>. Dans une lettre du 8 septembre 1849, Baldwin nous dit que lorsque le gouverneur Elgin visita la partie ouest de la province du Canada sous le prétexte de rencontrer le président des Etats-Unis à Niagara, les tories montréalais, craignant de perdre le siège du gouvernement, firent tout en leur pouvoir pour amener les villes de Kingston, de Toronto et de Bytown à le mal recevoir afin qu'il n'y fixât pas son choix de la capitale. Le *Packet* étant probablement au courant de ces manœuvres sournoises, comme il a été dit antérieurement, demandait, au contraire, aux citoyens de Bytown de bien recevoir le gouverneur afin de promouvoir leurs intérêts au sujet du siège du gouvernement, disant que la ville aurait tout à perdre en causant du désordre. Il en résulta à Bytown la bataille des pierres<sup>2</sup> — *Stony Monday*.

On décida alors de terminer à Toronto la session de 1849 et ensuite d'alterner tous les quatre ans entre Québec et Toronto. C'était le seul moyen de calmer certains esprits. Mais la question revint souvent devant la Chambre. Plusieurs députés estimaient que le système alternatif offrait de graves inconvénients. Il entraînait tous les quatre ans une forte dépense, des embarras et de la confusion. Les frais occasionnés par les déménagements du gouvernement d'une

---

<sup>1</sup> Les mécoments de l'adoption de la loi des indemnités allouées aux Canadiens qui avaient subi des dommages pendant les troubles de 1837-1838.

<sup>2</sup> Voir page 69.

ville à l'autre étaient très grands; il fallait non seulement transporter les archives, les bibliothèques, les meubles, mais payer le coût des réparations, les loyers et même des compensations aux fonctionnaires pour frais de déplacement<sup>1</sup>. Ainsi le montant déboursé s'éleva, en 1855 et en 1859, à 52.278 et à 55.637 dollars respectivement<sup>2</sup>. Le nombre de fonctionnaires était d'environ neuf cent cinquante. Comme avantages, on faisait valoir le changement d'atmosphère qui pouvait favoriser la disparition des préjugés et une appréciation plus juste des vues, des conditions, des mentalités respectives de chacune des deux provinces unies. Mais aux yeux d'un grand nombre, les avantages ne compensaient pas les inconvénients et l'on songea sérieusement à fixer le siège du parlement.

Immédiatement après l'incendie du palais législatif à Québec, causant encore la perte d'un grand nombre de documents, le conseil municipal de Bytown adopte, le 8 février 1854, une résolution à l'effet de choisir une capitale permanente pour obvier aux dépenses considérables dues aux déménagements des records d'une ville à l'autre et de construire des édifices à l'épreuve du feu<sup>3</sup>. En proposant Bytown, on appuie sur le fait que la population de cette ville est française et anglaise.

Le 17 mars 1856, Sandfield Macdonald déclara à la Chambre « que le temps était arrivé où le mode actuel de convoquer le parlement alternativement à Québec et à Toronto devait être discontinué ». On demanda une estimation du coût de la construction des

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1859, n° 440.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1859, n° 922.

<sup>3</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1854, n° 253.

édifices publics nécessaires. Le rapport de l'assistant-commissaire des Travaux publics l'évaluait à environ trois cent mille livres sterling. A peine cette décision fut-elle connue que Montréal, Québec, Kingston et Toronto réclamèrent à l'envie le privilège exclusif d'être élevés au rang de capitale. De son côté, le procureur général Drummond, appuyé par Georges-Etienne Cartier, conseilla au parlement, le 16 avril 1856, de faire un choix entre ces quatre villes, en y ajoutant Ottawa et Hamilton. Le député Patrick proposa que la ville d'Ottawa « étant la place la plus convenable pour la capitale future, le parlement y fût permanemment convoqué après 1859, c'est-à-dire après le terme de Québec, et que des édifices convenables fussent commencés immédiatement pour y recevoir le gouvernement ». On prit ensuite le vote sur les six endroits proposés. Hamilton fut éliminé, puis Toronto, Kingston, Montréal et enfin Ottawa. Québec l'emportait donc par un vote de 64 à 56. Cependant Ottawa avait gagné beaucoup de popularité.

La joie de Québec fut de courte durée. Après que la Chambre d'assemblée l'eût choisi, le Conseil législatif prétendit n'avoir pas été consulté sur ce choix et refusa de voter les subsides nécessaires pour la construction des édifices parlementaires. A la suite de cet insuccès le parlement s'adressa à la reine le 24 mars 1857, lui demandant de faire elle-même le choix.

Pendant cette discussion les gens de Bytown étaient actifs. Lors de l'élection de 1854, Richard William Scott promit à ses électeurs de s'opposer au transfert du gouvernement d'une ville à l'autre et de proposer Bytown comme siège permanent.



Les maires des villes désireuses de ce privilège préparèrent, pour Sa Majesté, un mémoire décrivant les avantages de leur ville. A Ottawa, le conseil municipal aidé des principaux citoyens, parmi lesquels Scott, rédigea une adresse à la reine<sup>1</sup> où l'on faisait ressortir : 1° le site remarquable d'Ottawa aux confins des deux provinces — sur la frontière du Haut-Canada, — à la tête du seul pont qui unissait le Haut au Bas-Canada; 2° son éloignement des frontières, suffisant pour éviter une attaque en temps de guerre et pour être à l'abri des influences étrangères (américaines) en temps de paix; 3° son terrain accidenté, facile à fortifier; 4° ses admirables voies de communication avec Montréal et Kingston, par eau, et avec Prescott, par chemin de fer; sa situation à une égale distance de Montréal et de Kingston, de Québec et de Toronto; 5° les vastes étendues de terrain, déjà possédées par le gouvernement, pour y construire des édifices; 6° sa proximité des matériaux nécessaires à la construction; 7° sa population anglaise et française, toujours loyale; 8° la promesse de Sydenham en 1840, de placer la capitale dans le Haut-Canada. On mentionna même le climat sain et la beauté du paysage.

Vers cette date, l'honorable Scott invita le gouverneur général, sir Edmund W. Head, et lady Head à un dîner servi dans le parc Major. Son Excellence lady Head fut ravie de la beauté du panorama et en fit un croquis qu'elle envoya à la reine Victoria. Cet événement qui paraît insignifiant a peut-être joué un rôle important dans le choix de la capitale?

---

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., papiers Carnarvon, p. 2, 42.

Accompagnant leur mémoire, certaines villes déléguèrent des représentants à Londres pour plaider leur cause<sup>1</sup>. Ottawa, convaincu de sa supériorité, n'y envoya personne et laissa parler les faits. Cette ville avait, en plus, l'appui du gouverneur Head<sup>2</sup> qui, à titre de témoin désintéressé, énumérait dans un mémoire confidentiel à la reine les raisons militent en faveur d'Ottawa. Il y exposait que c'était la seule place acceptable en compromis par les deux factions; que, sauf pour Ottawa, chaque autre ville désireuse d'obtenir le siège du gouvernement fournissait un sujet de jalousie; que la colonisation, si nécessaire pour subvenir aux besoins de la capitale, augmentait rapidement dans ce district et qu'un tel choix serait pour elle un stimulant; et qu'enfin, Montréal, placée à l'embouchure de l'Ottawa, serait heureuse du choix, de même que le Haut-Canada pour lequel ce serait une victoire partielle.

En face des avantages géographiques, politiques, économiques, ethniques et esthétiques d'Ottawa, la reine n'hésita pas à faire son choix. Le 31 décembre 1857, son secrétaire, H. Labouchere, annonça au gouverneur la décision de Sa Majesté<sup>3</sup>. Les Etats-Unis même, par leurs journaux, admirent que le choix était heureux et qu'Ottawa était imprenable même avec les hommes les plus courageux.

En apprenant cette nouvelle, les adversaires d'Ottawa protestèrent à l'Assemblée législative qui, le 28 juillet 1858, s'opposa au choix de la reine par un vote de soixante-quatre contre cinquante voix. Afin

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., papiers Carnarvon, p. 11, 13, 16.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., papiers Carnarvon, p. 44 et P.S.O., Can.-Ouest, 1860, n° 523.

<sup>3</sup> Arch. publ. Can., série G, vol. 155, p. 287.

de contre-balancer cette action du parlement, une grande assemblée fut tenue à Ottawa le 7 août suivant, pour protester et exprimer l'indignation ressentie à la suite de la critique du choix de Sa Majesté<sup>1</sup>. En outre, on invita à un banquet plusieurs députés pour essayer de les exhorter à maintenir le choix de Sa Majesté.

Dans le discours du trône à la session de 1859, le gouverneur insinua qu'il était du devoir de la législature d'accepter le choix de la reine parce que l'on en avait fait la demande expresse à Sa Majesté. Georges-Etienne Cartier parla également en ce sens. Il invoqua de bonnes raisons faisant observer que le gouvernement d'Ottawa se trouverait dans un milieu plus calme, qu'il s'y sentirait plus indépendant et qu'en outre, les relations commerciales avec Montréal et Québec y étaient favorables. Finalement, après un débat de deux semaines et un remaniement du cabinet, le 10 février, le choix de la reine fut ratifié par un vote de soixante-quatre contre cinquante-neuf.

Ce changement d'opinion était sans doute dû au travail de propagande accompli par Scott, en faveur d'Ottawa, dans les coulisses du parlement. Il est important de mentionner ici que huit députés du Québec, dont sept Canadiens français, qui avaient voté contre la motion l'année précédente, furent responsables de cette volte-face. Le maire Dickinson avoua avec raison qu'Ottawa était redevable surtout à Cartier d'avoir été choisi comme capitale du Canada<sup>2</sup>. C'est ainsi que finit un épisode intéressant de notre histoire.

---

<sup>1</sup> *Ottawa Banner*, 11 août 1858.

<sup>2</sup> *Daily News*, 19 octobre 1865.



Les premières démarches pour la construction des édifices du parlement furent entreprises immédiatement. Le site fut marqué le 26 mai 1859 par le gouverneur général sir Edmund Head, qui choisit la colline où s'élevaient autrefois les casernes du colonel By. Pour la résidence du gouverneur on suggéra la colline du pare Major, mais ce projet ne se réalisa pas, bien que l'endroit eût été idéal. Le 6 avril 1858, le conseil municipal avait déjà offert au président de la Chambre d'assemblée les quartiers nécessaires pour loger temporairement le gouvernement en attendant la construction des édifices <sup>1</sup>.

Après avoir demandé des plans et des soumissions, le gouvernement accepta ceux de Fuller et Jones pour l'édifice central, et ceux de Stent et Lavers, pour les bâtisses dites de l'Est et de l'Ouest. La construction du parlement fut accordée à Thomas McGreevey, pour la somme de 348.500 dollars, et celle des édifices voisins à Clark et Heycock, pour la somme de 278.810 dollars. Plus tard ces sommes furent jugées insuffisantes et augmentées jusqu'à 3.964.735 dollars, au 30 juin 1878.

Les premiers travaux au bâtiment central furent commencés le 20 décembre 1859 et les premières pierres de la maçonnerie furent posées le 26 avril suivant. Le 1<sup>er</sup> septembre 1860, le prince de Galles, plus tard Edouard VII, posait la pierre angulaire de l'édifice, à l'extrémité nord-est du Sénat <sup>2</sup>.

Le 23 avril 1864, au cours d'un banquet donné en l'honneur du premier ministre, le maire pria les ci-

---

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1858, n° 721.

<sup>2</sup> Cette même pierre angulaire fut posée de nouveau par le Prince de Galles (Edouard VIII) pour le nouvel édifice.

toyens de se bien préparer à recevoir le gouvernement et les fonctionnaires<sup>1</sup>. Les différents ministères et leurs employés — neuf cent cinquante — arrivèrent ici à l'automne de l'année suivante. La première réunion du cabinet des ministres tenue ici date du 22 novembre 1865 et la première session du parlement s'ouvrit le 8 juin 1866. Ce fut en même temps la dernière du gouvernement du Canada-Uni. C'est au cours de celle-ci que fut élaboré le fameux projet de Confédération qui devait fixer le sort du pays. C'est cette chambre qui vit à l'œuvre les Macdonald, les Mackenzie, les Borden, les Cartiers, les Lauriers, les Lapointe et tous les autres canadiens responsables des destinées du pays. Le 4 février 1916, l'édifice du parlement fut incendié et seule la bibliothèque put être épargnée. Le gouvernement nomma une commission royale pour faire enquête sur ce désastre afin d'en trouver la cause. Le Canada était alors en guerre contre l'Allemagne et immédiatement l'on soupçonna le sabotage par des émissaires allemands. En outre, l'éditeur du *Journal* publié à Providence, R. I., Etats-Unis, prétendit avoir appris et averti trois semaines auparavant que les édifices du Parlement d'Ottawa seraient incendiés. Les commissaires-enquêteurs ne trouvèrent aucune preuve à cet effet, mais ils conclurent leur rapport disant qu'ils étaient d'avis que le feu avait pu être allumé par une main criminelle, mais que rien n'avait été découvert à l'enquête pour démontrer cela. Le gouvernement siégea au musée Victoria, en attendant la reconstruction de l'hôtel actuel du parlement dont le coût s'éleva à plus de douze millions de dollars.

---

<sup>1</sup> *The Union*, 23 avril 1864.

Ottawa devait cependant jouer un rôle encore plus important. Derbshire, en étudiant la situation, avait eu un pressentiment le 30 décembre 1840 et avait prédit qu'un jour cette ville serait la capitale de l'Amérique britannique du Nord. Ceci se réalisa le 1er juillet 1867 lorsqu'elle fut proclamée capitale de la Confédération du Canada. On osa même dire qu'elle deviendrait la capitale de l'Empire britannique.

#### COMMISSION DU DISTRICT FÉDÉRAL.

La Commission du District fédéral pourvoit à l'amélioration de certaines parties de la ville. C'est là, pour le gouvernement fédéral, une manière de rémunérer la ville pour les services qu'il en reçoit sans payer de taxes. En août 1896, à une assemblée tenue au carré Cartier, sir Wilfrid Laurier déclara qu'il désirait faire d'Ottawa un « Washington du nord ». Tout un programme fut élaboré. Mais comme la ville ne pouvait pas entreprendre un tel travail d'embellissement, on songea à une commission composée d'hommes d'affaires; elle fut définitivement formée le 21 décembre 1899. Cette commission se chargea d'embellir les environs d'Ottawa et conséquemment tous les citoyens de la capitale en retirent un certain avantage. A cette fin, le gouvernement fédéral, le plus gros propriétaire de la capitale, s'engagea à lui donner pendant dix années la somme de quarante-cinq mille dollars; en outre il versa annuellement à la municipalité quinze mille dollars pour son approvisionnement d'eau et pour sa protection contre les incendies. A la fin du terme, l'entente fut renouvelée pour le montant de cent quinze mille dol-



lars<sup>1</sup>. La Commission du District fédéral reçut, dans les dix dernières années, des sommes variant de deux cent mille à trois cent cinquante mille dollars.

La première amélioration apportée par la commission fut la construction d'un boulevard avenue King-Edward des rues Cathcart à Rideau, et d'une promenade (driveway), le long du canal Rideau, de la rue Elgin au terrain de l'Exposition. Depuis, plusieurs changements heureux ont été effectués, tels que la continuation de la promenade, de Rockcliffe au chemin d'Aylmer, l'amélioration des parcs Major, Dundonald, Strathcona, Macdonald-Garden, celui de la Pointe Nepean, etc.

#### LA MILICE À OTTAWA.

Les premiers détachements militaires venus ici furent les 7<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> compagnies des Sapeurs et Mineurs royaux (Royal Miners and Sappers) envoyées au Canada pour la construction du canal Rideau. Pour les loger, l'on construisit trois casernes en pierre, de seize chambres chacune et un hôpital<sup>2</sup> sur la colline à droite du canal, nommée par la suite colline des Casernes (Barracks' Hill), et aujourd'hui colline du Parlement.

D'après les plans du colonel By, l'entrée du canal devait être fortifiée et une garnison maintenue sur les lieux, mais ce projet ne fut pas réalisé. Lorsque le canal fut terminé, les Sapeurs et Mineurs furent licenciés et chacun eut droit à une concession de cent

---

<sup>1</sup> En outre, durant ces dernières années la ville reçut une gratification de cent mille dollars, plus cinquante-sept mille dollars pour frais d'aqueduc.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., série C, vol. 44, p. 138.

acres de terre<sup>1</sup>. Une faible garnison demeura ensuite ici pendant plusieurs années pour surveiller les intérêts britanniques et maintenir l'ordre. On s'en servit surtout en guise de police.

Lors de l'invasion des Féliens en 1866, et à l'occasion du changement de capitale, un grand nombre de militaires arrivèrent ici. Pour les loger, on loua en août 1866 les plus spacieuses maisons rues Georges, York et Sussex, telles que l'hôtel British<sup>2</sup> (maintenant le Musée géologique). Le 23 octobre, on requisitionna l'hôtel Champagne (maintenant les vieux murs de l'Académie-De-La-Salle) pour y caserner une partie du 100<sup>e</sup> régiment qui devait arriver en novembre. Le 30 septembre 1871, les garnisons anglaises furent rappelées en Angleterre et, depuis, ce sont les soldats canadiens qui protègent le pays.

Par l'autorité d'un ordre général de milice daté de Perth le 13 juin 1821<sup>3</sup>, s'organisa la milice du district de Bathurst: trois régiments furent formés, dont le troisième comprenait les hommes des cantons de Nepean, Goulburn, Huntley et March. Jusqu'en 1837, seulement deux ou trois habitants de Bytown en firent partie. Dix ans étaient à peine écoulés après la fondation de Bytown qu'un corps militaire s'y organisait. Le 20 novembre 1836, par un ordre du gouverneur le *Bytown Rifle Corps* était levé sous les ordres des capitaines Duncan Rymer McNab et William Stewart, des lieutenants George Lang, James McCrea, George Patterson, de l'adjutant G. R. Burke et de l'officier médical James G. Gellie.

---

<sup>1</sup> Lettre de By à Peter Robinson, 24 décembre 1831.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., State Book AD, p. 102, 373, 467.

<sup>3</sup> Arch. publ. Can., Ordres de milice.

Quand l'insurrection éclata, la population de Bytown, désireuse de prouver sa loyauté, demanda au gouverneur, dès le 30 novembre 1837, la permission de former un régiment pour réprimer tout mouvement révolutionnaire possible. On profita de l'occasion pour essayer de se séparer du 3<sup>e</sup> régiment de milice de Carleton, en invoquant la raison de l'éloignement de la résidence des officiers en charge. Le 30 décembre 1837, le gouverneur demanda les services de sept cents hommes dans le Haut-Canada, dont cent à Perth et dans les environs. Quinze jours plus tard pas moins de cinq cents hommes de Bytown répondaient à l'appel<sup>1</sup>. Du 20 janvier au 24 février, une compagnie de volontaires (*Bytown Volunteer Company of Militia*) fut organisée et, le 5 février, un ordre de milice la plaçait sous les ordres du capitaine George Baker, assisté du lieutenant H. Lelièvre et de l'enseigne William Addison. Ces nominations occasionnèrent une protestation de la part d'un *Old Volunteer*<sup>2</sup> qui prétendit que l'un de ces officiers était un étranger n'ayant jamais servi, et que nombre de militaires expérimentés, qui avaient monté la garde sur la colline des Casernes depuis le départ des troupes régulières, avaient été négligés.

Le 28 octobre 1838, sir John Colborne demanda au major Bolton, commandant à Bytown, qu'une autre compagnie de volontaires fût formée<sup>3</sup>, vu l'expiration de la période de service du corps commandé par le capitaine Baker et le renvoi des miliciens. Un mois plus tard, le colonel Thomas Mackay demandait

<sup>1</sup> *Bytown Gazette*, 17 janvier 1838.

<sup>2</sup> *Bytown Gazette*, 21 février 1838.

<sup>3</sup> Arch. publ. Can., série C, vol. 800, p. 285, 386.



le logement et les rations nécessaires pour une compagnie du premier régiment de milice du comté de Russell, soit de New-Edimburgh. Le 12 décembre suivant, cinquante de ces hommes furent casernés sur la Colline. Jusqu'à 1918, une quarantaine de corps ont été organisés à Ottawa. En voici la liste :

CORPS DE MILICE PERMANENTE ET NON  
PERMANENTE D'OTTAWA

1821 - 1939.

	<i>Cavalerie.</i>	Date de formation <sup>1</sup> .	
Ottawa Troop of Cavalry	_____	23 mai	1872
	devient		
Princess Louise Dragoon Guards	_____	15 novembre	1878
<i>Artillerie.</i>			
Ottawa Volunteer Militia Field Battery	_____	27 septembre	1855
	devient		
2 <sup>nd</sup> Ottawa Field Battery	_____	} 28 décembre	1895
23 <sup>rd</sup> Field Battery	_____		
	deviennent		
8 <sup>th</sup> Brigade Field Artillery	_____	1 <sup>er</sup> juin	1905
	réorganisé, devient		
1 <sup>st</sup> Brigade, Field Artillery	_____	15 novembre	1920
Volunteer Garrison Battery of Artillery	_____	22 mars	1861
Ottawa Company of Foot Artillery	_____	22 mars	1861
	deviennent		
Provisional Brigade of Garrison Artillery	_____	10 août	1866
	devient		
Ottawa Brigade of Garrison Artillery	_____	14 août	1868
	licencié le 5 avril 1878.		
Royal Canadian Artillery	_____	10 août	1883
<i>Corps du génie.</i>			
Ottawa Company of Engineers	_____	19 décembre	1861
	licencié en 1865.		
3 <sup>rd</sup> Field Company, Canadian Engineers	_____	1 <sup>er</sup> juillet	1903
<i>Télégraphistes.</i>			
Détachement n° 3	_____	1 <sup>er</sup> avril	1910
	disparaît en 1921.		

<sup>1</sup> A moins d'indication contraire ces régiments existaient en 1939.



Cliché prêté par les Archives nationales

Monument de la Paix dévoilé par Sa Majesté George VI

Carolinian List of Bytown Volunteers under the Command  
of Captain Geo. Wm. Baker 24<sup>th</sup> Feb<sup>r</sup> 1838

Date of Commencement Service	Station	Name	Remarks
January 20	Captain	Geo. Wm. Baker	
"	Lieutenant	Henry de la Roche	
"	Ensign	Wm. Addison	
February 7	Sergeant	John Johnston	
"	"	Peter Eggleston	
8	"	Wm. Cook <sup>th</sup> Steer	Painter
"	Corporal	Francis Leary	
10	"	Jas. Cooney	Hair Dresser
12	"	Pat <sup>r</sup> W. Hamara	
7	Private	John Quinn	
"	"	Pat <sup>r</sup> Diamond	
"	"	John Dorset	
"	"	Jas. Walker	
"	"	Pat <sup>r</sup> Cox	
"	"	Edward Dunn	Blacksmith
"	"	Wm. Murphy	"
"	"	John McQuigan	
8	"	G. J. Kelly	Ward Painter
"	"	Wm. Leary	Hair Maker
"	"	Wm. Little	Shoe Maker
"	"	Jas. Elliott	
"	"	Thos. Cowan	Shoemaker
9	"	Pat <sup>r</sup> Matigan	
"	"	Rich <sup>d</sup> . Hill	Carpenter
"	"	Saml. Redburn	Surgeon
"	"	Jas. Keeble	Tailor
"	"	John Johnston	
"	"	Jas. Mann	
10	"	John Miller	
"	"	Thos. Phillips	
"	"	Jeffery Rowland	Shoemaker
"	"	Thos. Elliott	
"	"	John Simpson	Carpenter
"	"	Jas. Williamson	
12	"	Jas. David	Barber
"	"	John Bagge	Tailor
"	"	Wm. Salkett	Carpenter
"	"	Thos. Jones	
"	"	Wm. Johnston	Shoemaker
"	"	Wm. Lang	

Original déposé aux Archives nationales

Rôle du premier régiment de Bytown



*Infanterie.*

3 <sup>rd</sup> Regiment, Carleton Militia _____	13 juin	1821
devient		
1 <sup>st</sup> Regiment, Carleton Militia _____	décembre	1826
Bytown Volunteer Company of Militia —	13 janvier	1838
pour six mois.		
2 <sup>nd</sup> Regiment, Carleton Militia _____	23 juillet	1839
4 <sup>th</sup> Regiment, Carleton Militia _____	5 novembre	1846
7 <sup>th</sup> Battalion, Carleton Militia _____	27 décembre	1861
1 <sup>st</sup> and 2 <sup>nd</sup> Ottawa Rifle Companies _____	3 avril	1856
3 <sup>rd</sup> Ottawa Rifle Company _____	19 juin	1861
43 <sup>rd</sup> Carleton Battalion _____	5 octobre	1866
(quartiers-mâtres à Bells Corner)		
devient		
43 <sup>rd</sup> Battalion of Infantry _____	5 août	1881
(quartier-mâitre à Ottawa)		
devient		
43 <sup>rd</sup> Ottawa and Carleton Battalion _____	1 <sup>er</sup> mars	1902
devient		
Ottawa and Carleton Rifles		
devient		
43 <sup>rd</sup> Regiment, Duke of Cornwall's Own Rifles		
devient		
Ottawa Highlanders et ensuite		
Cameron Highlanders of Ottawa. M.G.		1939
Provisional Battalion of Ottawa _____	5 octobre	1866
licencié en 1867.		
Civil Service Drill Association _____	23 avril	1869
devient		
1 <sup>st</sup> Civil Service Volunteer Rifle Co. —	} 23 juillet	1869
2 <sup>nd</sup> Civil Service Volunteer Rifle Co. —		
deviennent		
1 <sup>st</sup> Battalion Governor General's		
Foot Guards _____	7 juin	1872

BATAILLONS RECRUTES A OTTAWA PENDANT  
LA GUERRE 1914-1918.

Une partie du Governor General's Foot Guards et du  
43<sup>rd</sup> Regiment, Duke of Cornwall's Own Rifles deviennent  
2<sup>nd</sup> Provisional Battalion, Val Cartier,

"C" Company, _____	24 septembre	1914
38 <sup>e</sup> Battalion _____	24 décembre	1914
77 <sup>e</sup> " _____	1 <sup>er</sup> juillet	1915
207 <sup>e</sup> " _____	7 juillet	1916



Ottawa Collegiate Institute _____	16 avril	1903
Ashbury College _____	20 juin	1905
	disparaît en 1939.	
Provincial Model School _____	20 mai	1904
Académie-De-La-Salle _____	27 février	1914

*Service actif.*

Les militaires d'Ottawa eurent l'occasion de servir activement à la défense du pays ou de l'Empire à plusieurs occasions. Ce fut d'abord lors de la révolte de Riel, en 1885. A la nouvelle du soulèvement des métis au Manitoba, les autorités militaires ordonnèrent de former des corps de milice volontaire. La capitale leva immédiatement, sous le commandement du capitaine A. Hamlyn Todd, un détachement de cinquante-trois francs-tireurs de la Garde du Gouverneur et du 43<sup>e</sup> régiment, qui se rendit à Winnipeg. Ce détachement servit particulièrement à la bataille du Couteau-Fendu (Cut Knife Hill). Les chefs en présence étaient le colonel Otter et le célèbre chef sauvage Poundmaker. Pendant le combat, les gardes d'Ottawa occupaient l'aile droite. Deux furent tués. Le retour de ce peloton dans la capitale fut célébré d'une manière digne. En l'honneur des deux victimes, les citoyens d'Ottawa érigèrent à l'entrée du parc Major, rue Rideau, un monument qui se trouve actuellement sur la place de l'ancien hôtel de ville.

En novembre 1895, Ottawa mobilisa un contingent de cavalerie, d'artillerie et d'infanterie pour aller refroidir l'ardeur belliqueuse des cultivateurs irlandais de Brennan's Hill, sur la rivière Gatineau, dont la municipalité ne voulait pas payer ses taxes au conseil du comté tel qu'exigé par la loi<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> BRUNET, Pierre, *L'Expédition de Low*, dans *Canadian Defence Quarterly*, 1936-1937, p. 448.



L'appel suivant fut celui de la guerre du Sud-Africain. Les cent quatre-vingt-cinq qui y répondirent prirent part aux batailles de Paardeberg, le 18 février 1900, et de Lilliefontein le 12 novembre suivant. Au moyen des contributions de trente mille écoliers de la ville et des environs, un monument fut érigé, sur la place de l'ancien hôtel de ville, en souvenir des quatorze soldats qui perdirent la vie au cours de l'expédition. Le vieux canon placé entre les deux monuments commémore la bataille de Lilliefontein.

Lors de la guerre de 1914-1918, la capitale organisa trois régiments d'infanterie — les 38<sup>e</sup>, 77<sup>e</sup> et 207<sup>e</sup>; — trois bataillons de forestiers, un certain nombre de batteries de campagne et le premier bataillon des chars d'assaut mobilisés au Canada. Le 38<sup>e</sup> régiment fut le seul à se rendre en France comme unité, les 77<sup>e</sup> et 207<sup>e</sup> régiments furent employés comme renfort. Pour cette raison, il est plus difficile de suivre leurs faits et gestes pendant la guerre. Le premier fit partie de la 12<sup>e</sup> brigade d'infanterie canadienne, quatrième division, et il se distingua à la bataille de la Somme en 1916, à Vimy, le 9 avril 1917, au Canal du Nord et à Valenciennes. En plus, de nombreux soldats d'Ottawa s'engagèrent dans des unités non recrutées ici, telles que la marine, l'aviation et d'autres corps d'infanterie, d'artillerie, de génie, etc. Ces unités licenciées après le conflit furent unies à des corps locaux qui conservèrent les honneurs de la guerre.

Les renseignements au sujet de la présente guerre ne sont pas encore disponibles.

Voici les batailles auxquelles les divers corps d'Ottawa ont participé :

4<sup>th</sup> *Princess Louise Dragoon Guards*. — La guerre du Sud-Africain, 1900. La Grande Guerre, au Mont Sorrel.

*Governor General's Foot Guard*. — Les troubles du Nord-Ouest canadien, 1885. La guerre du Sud-Africain, 1899-1900. La Grande Guerre, en France et dans les Flandres, 1915-1918: à Ypres en 1915 et en 1917; à Gravenstafel et à Ypres, 1915 et 1917; à Saint-Julien et à Festubert, 1915; au Mont Sorrel et sur la Somme, 1916; à Pozières, à Flers-Courcelette, sur les hauteurs d'Ancre et à Arras, 1917-1918; à Vimy, 1917; à Arleux et à Scarpe, 1917 et 1918; à la côte 70, à Passchendæle, à Amiens à Drocourt-Quéant, à la ligne Hindenburg, au Canal du Nord, à la poursuite de Mons.

*The Cameron Highlanders of Ottawa*. — La guerre du Sud-Africain, 1899-1900. La Grande Guerre, en France et dans les Flandres, 1916-1918: au Mont Sorrel et sur la Somme, 1916; sur les hauteurs d'Ancre et à Ancre, 1916; à Arras, 1917 et 1918; à Vimy, 1917; à Ypres, 1917; à Passchendæle, à Amiens et à Scarpe, 1918; à Drocourt-Quéant, à la ligne Hindenburg, au Canal du Nord, à Valenciennes et sur la Sambre.

#### BUREAU DE POSTE.

Inauguré en 1938, le principal bureau de poste d'Ottawa est situé à l'angle sud-est des rues Besserer et Sussex.

Le courrier de Bytown fut expédié et distribué à Hull jusqu'au 6 avril 1829, lorsque Matthew Connell fut nommé maître de poste à Bytown. Il établit son bureau sur le côté nord de la rue Rideau entre les rues Sussex et Mosgrove. Du quai la poste était transportée à cheval et le postillon faisait résonner une cornemuse pour annoncer son arrivée. A sa mort, le capitaine Geo. W. Baker le remplaça (5 octobre 1834) et transporta le bureau de poste au numéro 357 rue Wellington (vers 1840), où il demeura dix ans. Bien que situé loin de la basse ville, centre de la majorité des habitants, il n'y eut pas de protestations parce que

la majeure partie de la correspondance était alors faite entre les banques et les maisons d'affaires qui se trouvaient dans ces environs. Le bureau était ouvert tous les jours de 9 h., a.m., à 5 h., p.m., et le dimanche de 9 h. à 10 h., a.m., et de 5 h. à 6 h., p.m. Il déménagea ensuite rue Sparks, non loin de la rue Elgin. En 1876, on inaugura un magnifique bureau de poste sur le Plaza, faisant face à la rue Rideau. Il fut démoli en 1937 pour faire place au carré de la Confédération.

Le transport du courrier se fit d'abord par un bateau qui arrivait ici les lundi, mercredi et vendredi et repartait le lendemain. Quand le bateau ne faisait pas le voyage on envoyait deux hommes en chaloupe jusqu'à Grenville; en hiver on se servait d'un traîneau et de chevaux. On utilisa ensuite le chemin de fer, puis l'avion. Le ministère des Postes établit un service de facteurs le 1<sup>er</sup> mai 1875.



## CHAPITRE V

# Economie

### COMMERCE.

Au point de vue commercial la ville d'Ottawa occupe une place enviable à cause de sa population de fonctionnaires qui crée une demande constante de produits pendant toute l'année. En 1931, puisque ce sont les derniers chiffres disponibles, il y avait 2.150 établissements de vente au détail employant un total de 9.447 personnes, et 199 maisons de gros avec un personnel de 1.789. Ces chiffres se sont beaucoup accrus au cours des deux dernières années à cause de l'activité débordante de la guerre.

Au temps des sauvages, l'échange des pelleteries pour des produits avait lieu soit à la Chaudière, soit aux Rideaux, soit à l'embouchure de la rivière Gattineau. Quelque deux siècles plus tard l'établissement de Richmond a attiré vers ce district l'exode de l'Est, et l'on est ensuite accouru faire le commerce avec les ouvriers employés aux besognes variées que le génie militaire exigeait. Tout ce monde se prend au piège des affaires profitables et bientôt, un peu tous les jours, des bandes de négociants, de colporteurs remontent avec les bûcherons, floteurs, forestiers quelconques, et offrent aux itinérants de la forêt l'hôtellerie, la pension, l'habillement, les denrées indispensables. Dès l'origine de Bytown, le commerce fut actif et de nombreux magasins et boutiques ouvrirent leurs portes. La construction du canal en

fut d'abord responsable et ensuite l'industrie du bois. Bytown devint bientôt un grand entrepôt pour les chantiers et pour le surplus des marchandises des comtés de Lanark et de Carleton à destination de Montréal. Les plus vieilles maisons d'affaires y entretenaient une agence ou un représentant. Le gouvernement fédéral avec ses employés vint ensuite ajouter à cette activité. Les scieries établies aux chutes Chaudière et Rideau contribuèrent pour une large part au développement commercial de la ville. De nouveau quelques chiffres nous convaincront: en 1875, rues Rideau, Sussex, Wellington et Dalhousie, on comptait quatre cent treize établissements commerciaux; vingt ans plus tard, cinq cent trente-huit, et en 1931, six cent huit.

#### INDUSTRIE.

Nous ne pouvons pas dire qu'Ottawa est un centre industriel. Mais, à cause de la position centrale de la capitale, près d'une chute capable de fournir tout le pouvoir hydraulique nécessaire à bon compte, et à cause aussi de l'abondance de la matière première qui se trouve à proximité de la ville, plusieurs industries y sont exploitées. Ne fabrique-t-on pas ici des pièces d'avions, des tramways, des poêles, des réfrigérateurs, des blanchisseurs électriques, des bouilloires et des réservoirs, du fer forgé, du papier et des objets en papier, des tentes et des objets de camp, des meubles, des portes et des fenêtres, de la brique, des liqueurs douces et de la bière, du beurre et du fromage, de la glace artificielle, des objets de cuir, des matelas, des monuments, etc.? Il faut encore ajouter le long cortège des artisans industriels que nécessite une grande ville: mécaniciens,

employés de garages, forgerons, serruriers, menuisiers, charpentiers, peintres, électriciens, plombiers, bref de tous ceux qui travaillent à la construction; imprimeurs, relieurs, teinturiers et dégraisseurs; enfin, l'ensemble des travailleurs de l'alimentation, boulangers, bouchers, épiciers, etc. En 1937 on comptait deux cent trois établissements industriels qui employaient 7.013 personnes et dont la production se chiffrait à 28.244.935 dollars.

Au commencement de Bytown, M. Saint-Louis érigea rue York un moulin à moudre le grain. Il installa également un moulin à scie<sup>1</sup>, à la chute Rideau, qu'il vendit à Thomas Mackay; ce dernier le convertit en un moulin à moudre vers 1834. En 1838, Daniel McLachlin en construisit un à la chute de la Chaudière. En octobre 1843, Isaac Smith, de Hull, ouvrit, près de la tête du *Deep Cut*, un moulin à farine d'avoine que les cultivateurs désiraient depuis longtemps afin d'avoir un substitut à la farine de blé. En effet, le blé ne donnait pas un aussi bon rendement que l'avoine dans la région et, avec ce moulin, la culture de celle-ci pouvait être plus encouragée.

Une scierie fut établie près du canal, vis-à-vis de la prison, par Joseph Turgeon qui, pour son pouvoir moteur, avait acheté une vieille locomotive aux Etats-Unis. Il l'avait installée de manière que les roues élevées de terre donnent le mouvement à son moulin au moyen d'une courroie de transmission. Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, grâce au capital venant des Etats-Unis, plusieurs moulins furent construits à la chute de la Chaudière et l'on vit les Thompson,

---

<sup>1</sup> Ce fut le premier moulin à scie à Bytown.



les Baldwin, les Bronson et Weston, les Young, les Pattee et Perley et les Booth. Ces établissements jouèrent un grand rôle dans le développement de l'industrie du bois. A mesure que le commerce du bois diminua, tous disparurent, sauf celui de Booth.

#### *Industrie du bois.*

A cause de l'importance de cette industrie nous croyons intéressant d'ajouter ces quelques notes. Lorsque les premiers colons commencèrent à fréquenter l'Ottawa, la forêt y régnait en maîtresse souveraine. Le pin, l'épinette, le sapin poussaient partout. D'abord les colons se jetèrent à l'assaut de ces arbres. Puis, pour répondre à la demande croissante créée par un urgent besoin du bois durant les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, les Canadiens se firent commerçants de bois. La marchandise ne manquait pas dans la région et en abattant la forêt on faisait d'une pierre deux coups, car on ouvrait en plus un pays nouveau à la colonisation. Le bois que l'on y retira fut exporté en Europe, aux Antilles, en Amérique du Sud, en Australie et en Afrique. Bytown était reconnu partout comme la métropole des billots.

A la suite des guerres du premier Empire et du blocus continental que Napoléon 1<sup>er</sup> imposa à tous les ports de l'Europe, surtout à ceux de la Baltique, pour en chasser le commerce de la Grande-Bretagne, les marchands de bois anglais tournèrent alors les yeux vers les colonies de l'Amérique pour s'approvisionner et ils conçurent l'idée de venir chercher ici le bois que la guerre les empêchait d'importer des pays de l'Europe septentrionale, et surtout de la Norvège et de la Russie.

Philémon Wright, le fondateur de Hull, fut le premier au pays à s'occuper activement de cette exploitation. Pendant ses fréquents voyages à Montréal et à Québec, il apprit l'existence d'une demande croissante de bois de construction et il crut pouvoir faire une excellente spéculation qui, par la suite, donna une puissante impulsion au développement de notre région. Avant cette époque, le bois, provenant en grande partie du Vermont, était expédié à Québec par la voie du lac Champlain, de la rivière Richelieu et du Saint-Laurent.

Le 11 juin 1806, un premier train de bois<sup>1</sup> descendit la rivière Ottawa pour se rendre à Montréal. Il lui fallut trente-cinq jours pour effectuer le trajet de la rivière Gatineau à Montréal, les hommes ne connaissant pas encore la navigation dans les rapides. Souvent le train, baptisé *Colombo*, s'échouait et il fallait une longue et parfois dangereuse manœuvre pour le remettre à flot. Avec le temps les *draveurs*<sup>2</sup> se familiarisèrent avec le chenal et plus d'une fois ils parcoururent cette même distance en vingt-quatre

---

<sup>1</sup> Un train de bois comprenait de cinquante à cent cinquante radeaux de billes, liés ensemble les uns à côté des autres. Un radeau était formé de pièces équarries amenées à flot les unes aussi près des autres que possible, c'est ce qu'on appelle *plançon*; on ajoutait aux côtés de ces pièces deux billes non équarries, nommées *flottes*, et reliées par des *traverses* au moyen de grosses chevilles qui les transperçaient complètement. Sur ces traverses, on plaçait un second rang de plançons. Un radeau pouvait contenir de vingt-six à trente-six pièces et un train environ cent mille pieds cubes de bois. A bord de ces trains, on apportait tout ce qui pouvait être nécessaire pour le voyage, chaînes, cordages, ancres, canots, provisions et abri pour les employés qui y voyageaient. Ces trains requéraient pour la manœuvre jusqu'à trente hommes des plus vigoureux.

<sup>2</sup> On appelait ainsi les hommes qui conduisaient ces trains de bois, c'est une déformation du mot anglais *driver*.

heures. Il n'y avait pas de vaisseau pour tirer ces trains et seuls le vent, le courant et les bras robustes des rameurs pouvaient les faire avancer. On employait de lourdes rames que deux hommes manœuvraient. Ce ne fut qu'en 1819 qu'un bateau à vapeur, le *Union of Ottawa*, les remorqua. Tout ce bois, du pin pour la plus grande partie, du chêne et d'autres essences, était descendu à Québec où il était transformé en barques, en tonneaux, en mâts, en madriers et en planches. Pendant une seule saison, jusqu'à trois cent cinquante navires océaniques vinrent prendre une cargaison de bois à Québec. Pour les premiers colons de la région outaouaise, cette exploitation forestière fut un moyen d'augmenter les revenus pendant la saison d'hiver alors qu'aucun travail de la ferme ne pouvait être fait.

Les terres à bois appartenaient généralement à la Couronne. Pour la coupe il fallait obtenir du gouvernement un permis, vendu à l'encan, dont le prix variait d'un dollar à un dollar et demi le mille carré. Le détenteur d'un permis devenait locataire du terrain et pouvait en extraire tout le bois. Il devait payer, en outre, en moyenne un sou le pied cube de bois coupé et cinq deniers (.10) pour chaque bille de douze pieds de longueur et de vingt et un pouces de diamètre. Le taux variait suivant la qualité du bois, soit de deux deniers pour l'épinette et de quatre pour le pin, etc. Un quart du prix était payable d'avance et la solde en octobre suivant. C'était là une source considérable de revenu pour le gouvernement. Au cours d'une bonne année (1867) 31.600 milles car-



rés furent ainsi exploités rapportant au gouvernement la somme énorme pour l'époque de 361.670 dollars <sup>1</sup>.

Un groupe d'explorateurs est d'abord envoyé dans la forêt pour y trouver le bois de choix. Il cherche ensuite la manière la plus facile de le sortir. Deux huttes en billes sont construites: le dortoir — dans lequel deux rangées de lits sont fixés au mur, un endroit est aménagé au centre pour le feu et un trou est percé dans le toit en guise de cheminée — et la cuisine. Les arbres sont ensuite abattus, ébranchés, débités en billes et transportés par *schlittage*, puis sur des traîneaux le long des ruisseaux. Au printemps, à la fonte des neiges, ces cours d'eau s'éveillent et conduisent les billes flottantes à une rivière tributaire de l'Ottawa et de là jusqu'à Québec. Plusieurs hommes sont requis pour ravitailler les chantiers du voisinage. D'autres s'engagent avec leurs chevaux pour traîner les billots aux bords des ruisseaux ou des rivières <sup>2</sup>.

#### *Glissoirs.*

Pour la descente du bois, les chutes étaient un grand obstacle qui causait d'énormes pertes dues aux coups violents que le bois recevait sur les roches dans le courant. Celle de la Chaudière était sans doute la plus dangereuse. Au début, afin d'éviter ce gouffre, les trains de bois étaient conduits dans une baie au-dessus de la chute et désarticulés; le bois était ensuite transporté au pied du rapide par terre au moyen de chevaux et réuni de nouveau en radeaux. On pouvait prendre vingt jours pour descendre ainsi un train

<sup>1</sup> *Lumber Trade of the Ottawa Valley*, p. 16.

<sup>2</sup> Dans les premiers temps on employait des bœufs pour ce travail.

de bois <sup>1</sup>. Ou bien encore on laissait descendre le bois dans la chute au risque d'en perdre une grande quantité. Dans ce dernier cas, une chaîne de billes était tendue au pied du courant d'un bord de la rivière à l'autre pour arrêter les billes qui descendaient.

Dès son arrivée à la chute de la Chaudière, en septembre 1826, By se fit le parrain de la requête des marchands demandant la construction, du côté ontarien, d'un chenal où le bois pourrait descendre directement sans faire de saut. On diminuait ainsi les noyades qui devenaient nombreuses et on épargnerait une grande quantité de bois en évitant les chocs <sup>2</sup>. Dalhousie encouragea le projet et permit à By de dépenser huit mille dollars pour le dragage et l'aménagement du chenal entre deux rochers fendus où l'eau coulait assez bien et sans sauts <sup>3</sup>. Même avec cette amélioration, les radeaux devaient être défaits pour s'engager dans la passe. Les trains devaient ensuite être reconstitués au bas du chenal. Dès la première année, les résultats obtenus furent appréciables. L'ingénieur Pooley écrivait, le 19 juin 1827, que pas une seule bille n'avait été perdue au printemps et que ce chenal rendait un service immense au commerce du bois. Il suggérait en même temps de faire quelques améliorations pour permettre le passage d'un radeau entier, afin d'épargner le temps que l'on prenait à le reformer au bas de la chute <sup>4</sup>. Ceci fut accompli quelques années plus tard. Pour obvier à des obstacles de même nature, en Suède et en Nor-

<sup>1</sup> *Memorials, Documents, Affidavits submitted to the Executive Council by Ruggles Wright*, p. 6, 80.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., série Q, vol. 351, p. 391-396.

<sup>3</sup> Arch. publ. Can., papiers Dalhousie, vol. 11.

<sup>4</sup> Arch. publ. Can., papiers Dalhousie, vol. 13.

vège, des glissoirs à bois existaient pour la descente d'une seule pièce à la fois, tout comme on peut en voir aujourd'hui à Farmer's Rapids, sur la rivière Gatineau.

Après une étude des moyens employés dans ces pays et mettant à profit l'idée du chenal construit par By, Ruggles Wright, le fils du fondateur de Hull, construisit un glissoir, permettant à un radeau complet de franchir la chute de la Cbaudière. Il consistait en une sorte d'auge inclinée, de vingt-six pieds de largeur, dans laquelle coulait suffisamment d'eau pour le flottage et la descente rapide et sûre d'un radeau. Quand les trains de bois étaient parvenus à la tête de la chute, les voyageurs les désarticulaient en radeaux qu'ils conduisaient dans le glissoir.

Après la descente d'un radeau, les hommes l'amarraient à la rive et ils remontaient à pied la distance d'environ quatre milles. Se levant au petit jour, ils revenaient de leur deuxième descente vers huit ou neuf heures du soir. Après avoir « sauté la chute » le train continuait son voyage. C'était là une grande amélioration sur la méthode antérieure de faire descendre le bois par le chenal de By. Pour cette raison, celui-ci perdit sa popularité. C'est probablement parce qu'il ne servait plus que le 12 février 1829, le gouverneur reçut une requête d'Isaac Valentine, marchand de Montréal, demandant la permission de construire un canal pour éviter la chute, à l'endroit même du chenal du Rocher-Fendu dragué par By. Le gouverneur ne crut pas bon cependant de laisser un tel privilège aux mains d'un particulier et la demande fut rejetée. La même année, By proposa une dépense d'environ quarante mille dollars



pour l'amélioration de son chenal afin d'épargner du temps au passage des trains de bois. Ce ne fut qu'en 1845, que le gouvernement y aménagea un glissoir moderne.

En 1835, George Buchanan obtint la permission d'en construire un, dans le bras de la rivière nommé Chenal-Perdu (*Lost Channel*), à côté de celui de By, à l'île Victoria<sup>1</sup>. L'année suivante, les radeaux y passaient en entier et dans une seule journée on pouvait en faire descendre cinquante. Pendant la saison de 1845, pas moins de 8.263 radeaux franchirent la chute de la Chaudière. Avant la construction des glissoirs, les trains de bois venant du haut de la rivière Ottawa n'atteignaient pas le marché de Québec la même année, ce qui incommodait énormément les propriétaires à cause de la fluctuation des prix d'une année à l'autre.

La construction d'un glissoir par le gouvernement, en 1845, à l'endroit où un chenal avait été aménagé en 1826, occasionna une vive concurrence entre celui-ci et Ruggles Wright. Vint un temps où ce dernier, ne pouvant plus soutenir la lutte, demanda au gouvernement d'acheter son glissoir, ce qui fut fait en 1849, pour la somme de quarante mille dollars<sup>2</sup>. Ces trois glissoirs existent encore: celui du gouvernement et celui de Buchanan se trouvent du côté d'Ottawa entre la terre ferme et le moulin de J. R. Booth; le troisième, du côté de Hull, entre la terre ferme et l'usine à papier de la Compagnie E. B. Eddy.

---

<sup>1</sup> *Bytown Gazette*, 11 mai 1837.

<sup>2</sup> *Memorials, etc. submitted to the Executive Council by Ruggles Wright*, p. 6, 21, 33, 45, 46, 63, 70.

Afin de défrayer le coût du glissoir et du dragage d'un chenal dans les rapides de la rivière Ottawa pour améliorer la navigation, le gouvernement exigeait un droit d'un denier (deux sous) par pied de bois qui passait la chute de la Chaudière. Un bureau y avait été construit pour le mesurage du bois et la perception de la taxe. En 1826, cet impôt rapporta la somme de 10.212 dollars et en 1861, celle de 219.533 dollars. Ces chiffres démontrent l'augmentation et le développement de cette industrie dans cette période de trente-cinq ans.

Si la descente du glissoir à bord d'un radeau signifiait un dur labeur pour les *draveurs* c'était une attraction spéciale pour les garçons de Bytown et même pour les visiteurs distingués de la ville; c'est ainsi que descendirent le prince de Galles (plus tard Edouard VII), la princesse Louise, le prince Léopold, duc d'Alhany, le prince et la princesse de Galles (plus tard George V et la reine Marie) et le grand duc Alexis de Russie <sup>1</sup>.

Sur l'un des radeaux du train de bois était érigée une maisonnette qui servait de cuisine. Il s'y trouvait un foyer au centre, installé sur une épaisse couche de sable, où l'on faisait cuire des fèves au lard et du pain. Au-dessus du feu, il y avait un bâton, servant de crémaillère, auquel on suspendait les chaudrons. Ce radeau était le préféré de tous surtout des jeunes. Lorsqu'il s'arrêtait au haut ou au bas de la chute, nombreux étaient ceux qui s'y rendaient en chaloupe et même en nageant pour demander au cuisinier (*cook*) une bonne galette de sarrasin. En tout temps, on pouvait obtenir une tasse de thé fort et des pâ-

<sup>1</sup> STEWART, McLeod, *First half century of Ottawa*, p. 72.

tisseries. Quelquefois, le cuisinier, de mauvaise humeur, ne se gênait pas pour jeter par dessus bord ceux qui étaient plus ou moins polis dans leurs demandes.

A plusieurs reprises, des accidents se produisirent à la chute de la Chaudière, de même que des sauvetages presque incroyables. Pour n'en citer que quelques-uns, le 22 août 1854, un radeau, descendant vers le glissoir, fut entraîné dans la direction du gouffre où il se serait précipité avec tout son équipage s'il ne s'était échoué sur les galets qui émergent à la tête de la chute. Personne ne pouvait secourir les huit hommes qui se trouvaient dans cette position précaire. Après six heures de travail, on parvint à lancer aux victimes une corde légère à laquelle était attachée une autre corde plus forte. Les hommes la fixèrent solidement à leur radeau échoué, et un à un, suspendus au bout de leurs bras, ils passèrent à la terre ferme<sup>1</sup>. Ce genre de sauvetage réussit à plusieurs reprises.

Lors d'un autre accident du même genre où trois hommes étaient en danger au même endroit, on réussit à leur faire parvenir, avec une corde, une grosse bille lourdement lestée, la partie inférieure étant bien trempée et la partie supérieure séchée. Les trois hommes se placèrent à cheval sur cette pièce de bois et après s'y être liés solidement, ils sautèrent la chute et atteignirent le rivage à la vue de leurs amis qui désespéraient de leur sort<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> VAN COURTLAND, Gertrude, *Records of the rise and progress of the city of Ottawa*, p. 14.

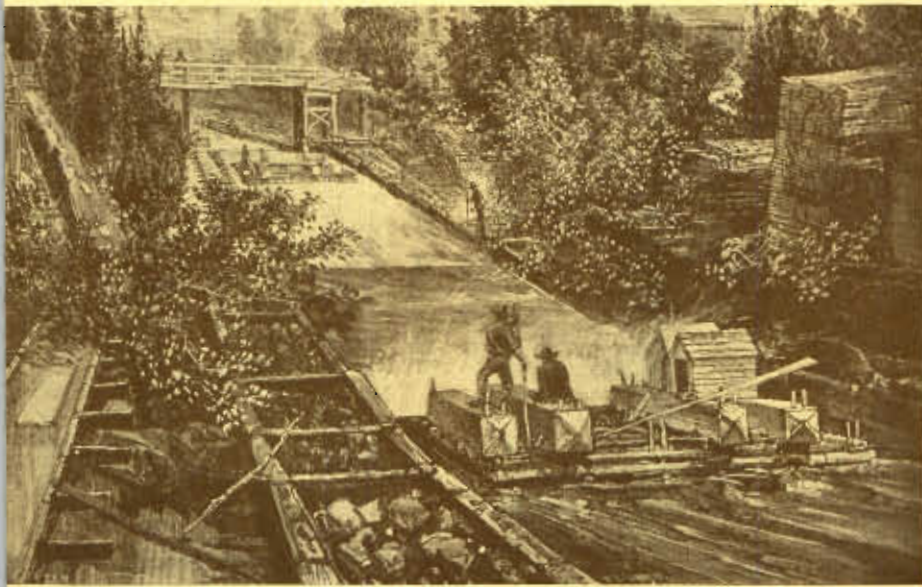
<sup>2</sup> TASSÉ, Joseph, *Philémon Wright ou colonisation et commerce de bois*, p. 65.





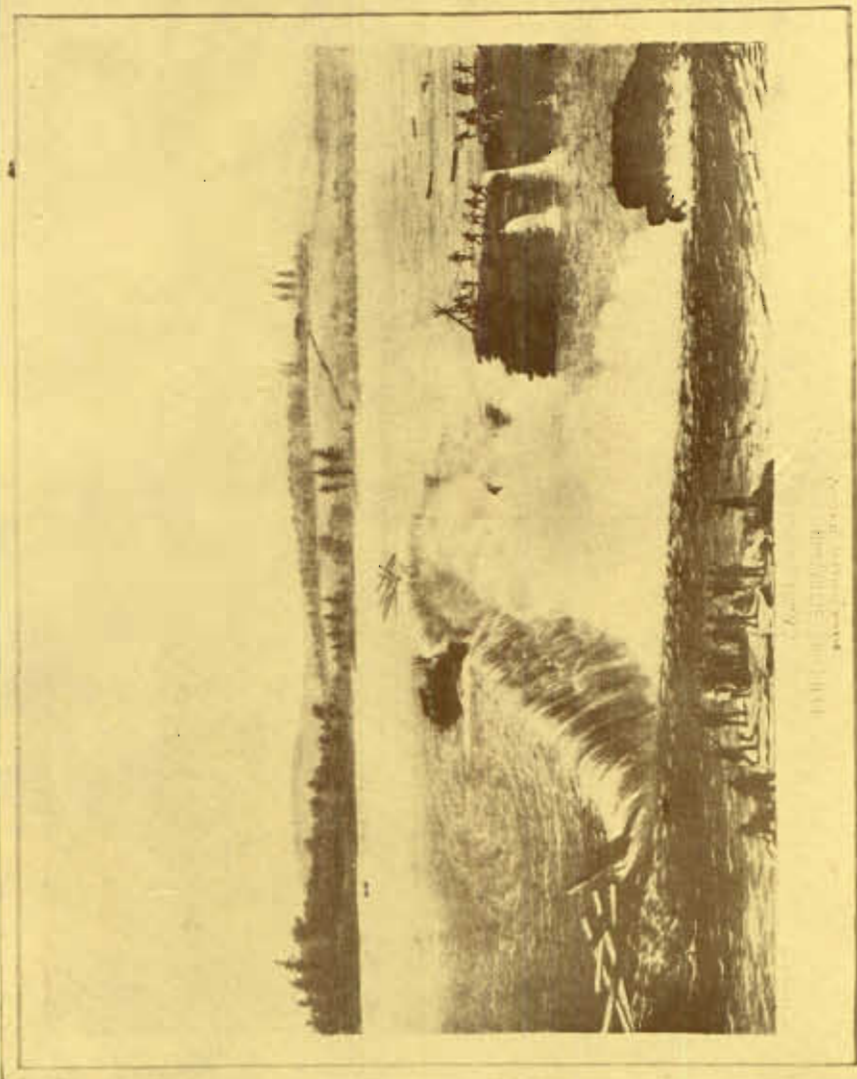
Cliché prêté par le R. P. L. Taché, c. s. sp.

La chute de la Chaudière à l'état primitif



Cliché prêté par le R. P. L. Taché, c. s. sp.

La descente d'une *coque* de bois dans le glissoir de la Chaudière.



Peinture de W. S. Hamer

En 1864, un radeau sortit du chenal et se dirigea vers la chute; un seul homme y demeura: les autres se jetèrent à l'eau et furent sauvés. Mais juste au moment où le radeau se précipitait dans le gouffre, l'homme qui y était resté sauta et, par un heureux hasard, tomba sur le rocher au haut de la chute, recouvert seulement de quelque douze pouces d'eau. Il demeura dans cette périlleuse position durant trois jours. Pour l'encourager on entretenait la nuit de grands feux sur la grève. Finalement des sauvages réussirent à descendre assez près dans un grand canot pour lui lancer une flèche à laquelle était attachée une corde mince. Après de multiples essais, le malheureux réussit à en attraper une. Son sauvetage était alors assuré. Une corde plus forte fut attachée à celle-ci et on le tira en lieu sûr. Un grand nombre d'accidents de ce genre se produisit à cet endroit, mais les malheureuses victimes n'eurent pas toujours la chance d'être sauvées et elles furent entraînées dans le gouffre.

L'obstacle de la chute de la Chaudière fournissait aux *draveurs* une occasion d'arrêter à Bytown, quelquefois pour plusieurs semaines. Ce fut l'une des causes du développement de la ville en un centre important. Plusieurs dépôts de provisions pour les chantiers y furent construits et des marchands s'y établirent. A l'automne ceux-ci vendaient souvent à crédit aux bûcherons, avant leur départ pour les chantiers et ils étaient payés au retour. Les principaux marchands de Bytown approvisionnaient également à crédit les entrepreneurs de chantiers; ceux-ci, au printemps suivant vendaient généralement leur bois à ceux qui leur avaient fourni les fonds nécessaires. Ces derniers le revendaient ensuite à Québec.



Une telle activité commerciale attira l'attention de nos voisins du sud qui, en étudiant la situation, trouvèrent que Bytown pourrait profiter davantage de l'exploitation du bois. Jusqu'alors cette ville n'avait tiré profit que du commerce accessoire à cette industrie. En effet le bois équarri — c'est-à-dire taillé aux chantiers avant d'être mis en radeau — ne faisait que passer ici en se rendant à Québec. Pourquoi n'y aurait-il pas moyen de débiter ce bois à Bytown plutôt qu'à Québec? C'est tout ce que ces Américains, qui sont devenus si riches, se sont demandés. En 1852, le capitaine Harris, du lac George, vint à Bytown pour visiter la ville et obtenir des renseignements sur la possibilité d'y établir un moulin à scie. Les autorités municipales lui promirent de ne mettre aucun empêchement à ce genre d'entreprise. A une vente à l'encan, les compagnies Harris et Bronson, et Pattee et Perley achetèrent des terrains bordant la rivière Ottawa près de la chute de la Chaudière. Des scieries y furent construites et mises en opération dès l'année suivante.

Avec l'arrivée de ces compagnies américaines et la construction des chemins de fer, le commerce du bois scié se développa considérablement jusqu'au commencement du XX<sup>e</sup> siècle. Le seul de ces moulins existant de nos jours est celui de John R. Booth, établi en 1857 et situé sur l'emplacement de celui de Harris et Bronson. Aujourd'hui on s'y occupe surtout de la fabrication de la pulpe et du papier. Le sciage du bois y est presque totalement négligé.

La décadence du trafic du bois est due à des causes diverses: la perte d'un traitement préférentiel accordé par l'Angleterre qui retourna se ravitailler

sur la Baltique; l'usage de l'acier au lieu du bois pour la construction des navires; l'épuisement de la forêt et la négligence à reboiser les bassins des rivières se déversant dans l'Ottawa. Il faut dire avec regret que le travail forestier s'est développé selon un mode anarchique, au hasard des ressources et des initiatives, puis d'une façon plus ou moins rationnelle.

La disparition de cette industrie à Ottawa infligea des pertes considérables aux marchands ainsi qu'à toute la population. Même les cultivateurs des environs en ressentirent les effets ruineux car la coupe du bois occasionnait une grande demande pour les produits de la ferme. Ainsi pour sortir de la forêt cent cinquante mille billes pendant un hiver, les engagés consommaient environ 825 barils de porc, 900 barils de farine, 825 boisseaux de fèves, 3.750 gallons de sirop de blé d'inde, 7.500 livres de thé, 1.875 livres de savon, 6.000 livres de tabac, 900 haches, 3.700 boisseaux d'avoine et 600.000 livres de foin pour les chevaux employés, représentant la somme de 54.367 dollars et demi au prix du temps<sup>1</sup>. Ces chiffres nous donnent une idée de l'importance de cette industrie qui pendant plus de trois quarts de siècle influença les destinées de notre ville. Le manque d'espace nous empêche de publier des renseignements sur les autres industries. La plus récente, est celle du tourisme.

A l'activité commerciale se rattache étroitement l'exploitation de l'attrait qu'exerce la capitale sur les étrangers, attrait qui les amène à la visiter en nombre toujours croissant. Cet avantage a été com-

<sup>1</sup> *Ressources of the Ottawa Valley*, p. 26.

pris dès 1859 alors que des efforts furent faits pour attirer les voyageurs. La majorité des touristes sont des citoyens des États-Unis que nous sommes heureux de recevoir en grand nombre. Pour les attirer tout un service de propagande et d'aide est subventionné par les gouvernements fédéral et municipal.

#### TRANSPORT.

La capitale est desservie par trois réseaux de chemins de fer : le Pacifique canadien, le Canadien national et le New-York Central. Une flotille d'avions et d'autobus véhicule également les voyageurs et la poste, et tout un système de camionnage s'occupe du transport des marchandises. La navigation, qui autrefois jouait un rôle si important dans la vie d'Ottawa, vient de disparaître définitivement. Les seuls vestiges qui en restaient étaient la charte obtenue en 1892 par la compagnie *Ottawa Transportation* et que celle-ci vient<sup>1</sup> de remettre aux autorités.

#### *Navigation.*

Au début de Bytown la seule voie de communication avec l'extérieur était les rivières Ottawa et Rideau, sur lesquelles on voyageait surtout en canot d'écorce de bouleau<sup>2</sup>. On employait également des canots creusés dans le tronc d'un arbre, de même que de grands bateaux à fond plat conduits par des rames. A bord de ces embarcations, souvent le voyageur, en plus de payer son passage, devait prendre part à la manœuvre. Quelques années plus tard

<sup>1</sup> *Gazette du Canada*, 21 février 1942.

<sup>2</sup> En parlant de ces canots le père Gallinée disait que lorsque l'on navigue dans ces embarcations on n'est pas à un doigt de la mort, mais à l'épaisseur de cinq feuilles de papier.



des bateaux à vapeur furent introduits et naviguèrent entre Montréal et Ottawa. On pouvait également se rendre jusqu'à Fitzroy Harbour par la rivière, et par le canal jusqu'à Kingston.

Pour monter à Bytown les premiers colons partaient de Montréal en voiture et se rendaient à Lachine pour y prendre le bateau qui devait les conduire jusqu'au Long-Sault, ou encore ils marchaient jusqu'à cet endroit. De là ils traversaient à la Pointe-Fortune d'où ils poursuivaient leur route par terre jusqu'à Hawkesbury, environ treize milles. A cet endroit il leur fallait obtenir les services d'un homme avec un canot ou une embarcation à fond plat pour se rendre à Richmond Landing. On naviguait environ deux jours. Graduellement la navigation s'améliora et l'on eut entre Ottawa, Montréal et Kingston un service régulier de bateaux à vapeur de luxe.

#### *Chemins.*

Pendant un certain temps la présence de l'épaisse forêt autour de la ville entrava la circulation à l'intérieur des terres. Un chemin ouvert vaille que vaille sur le tracé d'un sentier à travers le bois conduisait chez les colons établis en bordure des limites de Bytown. Les arbres et les arbustes étaient coupés, mais les souches demeuraient sur les lieux et les bœufs qui tiraient les traînes les contournaient de leur mieux. On ne pouvait se servir de voitures à cause du mauvais état des chemins parsemés de roches, de racines, de trous, de fondrières, etc.

La première route qui sortit de Bytown fut l'ouest de la rue Wellington et sa continuation, ouverte par les colons de Richmond. Dès novembre

1827, By avait construit, partant du pont de la Chaudière, deux chemins qui se rendaient, l'un à Long Island et l'autre aux écluses de l'entrée du canal (l'est de la rue Wellington et la rue Queen). Vers le milieu du siècle les citoyens prirent conscience du grand obstacle au progrès économique qu'offrait leur isolement, et entre 1841 et 1849 ils demandèrent et obtinrent l'ouverture de nombreuses routes reliant Bytown au Saint-Laurent (passant par Russell), à Aylmer, à Fitzroy Harbour, à Prescott, à L'Orignal, à Montréal et à Pembroke.

On eommença alors de voyager en voiture plutôt qu'en canot. Pendant l'hiver, on circulait de préférence sur les rivières en carrioles ou en traîneaux couverts.

Pour le transport des provisions on utilisait de longs traîneaux attelés de deux chevaux. Ordinairement on s'organisait en groupe et parfois jusqu'à vingt attelages se suivaient. Quand aucune difficulté ne se présentait sur la route, les conducteurs (un pour chaque trois ou quatre attelages) marchaient ensemble en arrière pour se réchauffer, jaser et chanter. Ils voyageaient surtout la nuit afin d'éviter le va et vient local ainsi que les *rencontres* qui les obligeaient à se jeter dans la neige molle. Entendre les chansons gaies des Canadiens ajoutait au panorama de la filée de traîneaux chargés lourdement et tirés par des chevaux blancs de frimas.

Une diligence ou un traîneau quittait Bytown pour Montréal à tous les lundis, mercredis et vendredis et y arrivait le lendemain. Sur les routes, presque chaque maison était un hôtel où les voyageurs pouvaient jouir de la proverbiale hospitalité canadienne.

En hiver on trouvait ici et là une cabane temporaire érigée sur la glace de la rivière, où tous les passants pouvaient se réchauffer et obtenir un bon *coup chaud*.

*Chemins de fer*<sup>1</sup>.

Dès que l'on entendit parler du projet de la ligne de chemin de fer entre Montréal et Toronto, les principaux citoyens de Bytown et de Prescott demandèrent de relier leurs deux villes par une voie ferrée afin de mettre Bytown en communication avec Toronto et Montréal. Une compagnie reçut en 1850 une charte sous le nom de *Bytown & Prescott Railway Company* qui devint subséquemment l'*Ottawa & Prescott Railway Company*. Le 24 décembre 1854 le premier convoi entra en gare. Celle-ci était située rue Sussex à l'endroit occupé aujourd'hui par l'entrepôt du Pacifique canadien. Cet emplacement fut choisi parce que Thomas McKay et son gendre McKinnon, qui avait pris une part active dans l'affaire du chemin de fer, désiraient que la voie passât par New-Edinburgh en longeant la rivière Rideau. A partir de cette date la navigation, qui pendant plusieurs siècles avait été au premier rang pour les communications, commença à céder sa place au chemin de fer qui à son tour est aujourd'hui dépassé par le camion automobile qui sera sans doute lui aussi éclipsé par l'avion. Pour aider l'entreprise, la corporation se porta garante de soixante mille dollars, et en 1853, à cause du manque de fonds elle prêta une somme additionnelle de deux cent mille dollars. Cet établissement aida beaucoup au choix de Bytown

<sup>1</sup> La majeure partie des renseignements se rapportant aux chemins de fer nous a été gracieusement fournie par M. R. Dorman, archiviste au ministère du Transport.



pour la capitale. En effet, n'avait-on pas auparavant invoqué l'argument que cette ville était sans moyen de communication avec les grands centres commerciaux?

En 1871 cette compagnie, devenue la *Saint-Laurent-Ottawa*, construisit à Ellwood un embranchement en direction du district de la chute de la Chaudière où elle établit son terminus (gare de la rue Broad). Par location à long terme, le 26 septembre 1884, ce chemin de fer passa sous le contrôle du Pacifique canadien.

Le chemin de fer de la compagnie *Québec, Montréal, Ottawa et Occidental* relia Ottawa et Québec en 1879. Il arrivait à la gare de la rue Broad, via Hull. Le plan original de cette compagnie était de relier la ville de Québec avec l'Ouest canadien, mais parce que les actionnaires ne purent fournir les fonds nécessaires à l'entreprise, le gouvernement provincial de Québec se chargea de compléter la voie sur la rive nord de l'Ottawa entre Montréal et Ottawa. Le Pacifique canadien fit l'acquisition de cette ligne de chemin de fer en 1882.

Cette même année, deux autres voies ferrées s'étendaient jusqu'à Ottawa : le *Canada Central* venant de Bonfield (Callander) que le Pacifique canadien venait d'acheter, et le *Canada-Atlantique* venant de Coteau Junction. Le premier utilisa la gare de la rue Broad et le second en construisit une en bordure du canal Rideau, là où s'élève aujourd'hui la gare Union.

En 1896, la compagnie du chemin de fer *Ottawa-Arnprior-Parry Sound* unit la capitale à Depot Harbour, sur la baie Georgienne, ligne projetée par la

compagnie *Canada-Atlantique* et qu'elle amalgama à son réseau trois ans plus tard.

Le 17 juillet 1898, la compagnie *Montréal-Ottawa* compléta un embranchement de sa voie ferrée mettant en communication Montréal et Ottawa. Avant même d'être terminée elle était louée au Pacifique canadien. La même année, le 29 juillet, la compagnie *Ottawa-New-York* reliait la capitale à Cornwall, sur le Saint-Laurent, et à Tupper Lake dans l'Etat de New-York. En 1915 et en 1936 le chemin fut loué à la compagnie du New-York Central. Son terminus est situé au bout de la rue Nicholas près de l'avenue Mann. Ouvert à la circulation le 22 février 1901, le pont Royal Alexandra entre Hull et Ottawa fut construit par la compagnie *Ottawa, Northern and Western Railway* — amalgamation des compagnies *Pontiac Pacific Junction* et *Gatineau Valley* — pour y faire traverser ses trains venant de Waltham et de Maniwaki. Ici encore, le Pacifique canadien en prit le contrôle, et pendant plusieurs années toute la circulation se dirigea vers la gare de cette compagnie, rue Broad.

Le 30 novembre 1909 le *Canadian Northern Railway* relia Ottawa et Hawkesbury en passant sur le pont Hurdman. Il utilisa la gare du Canada-Atlantique. Depuis quelques années, cette voie est abandonnée. Cette même compagnie relia Ottawa et Napanee le 1<sup>er</sup> janvier 1914, où elle rejoignit une ligne se rendant à Toronto. Ce fut la première communication directe de la capitale avec cette ville.

En cherchant à résoudre le problème de la centralisation de l'arrivée des trains à Ottawa, l'*Ottawa Terminals Railway* — compagnie auxiliaire du *Grand*

*Tronc* — avait érigé la gare Union sur le site du terminus du Canada-Atlantique acheté par le Grand Tronc depuis quelques années. Graduellement tous les trains de passagers y arrivèrent et en repartirent. Le Pacifique canadien utilise sa gare pour le fret seulement.

#### BANQUE.

Presque toutes les banques canadiennes sont représentées à Ottawa. Nous comptons les onze banques suivantes : la Banque du Canada, la Banque de Montréal — trois succursales, — la Banque de la Nouvelle-Ecosse — dix succursales, — la Banque de Toronto — quatre succursales, — la Banque Canadienne de Commerce — trois succursales, — la Banque Dominion, la Banque Impériale du Canada, la Banque Royale du Canada — sept succursales, — la Banque Canadienne Nationale — trois succursales, — la Banque Provinciale du Canada — deux succursales, — en outre, la Banque d'Épargne de la province d'Ontario. Il faut ajouter à cela quatre compagnies de fiducie — le *Banker's Trust*, le *Capital Trust Corporation*, le *Royal Trust* et le *Toronto General Trust*, — le *Civil Service Credit Society* et quelques caisses populaires paroissiales qui s'occupent également de recueillir les épargnes et de faire des prêts.

By, à qui de nombreux travailleurs avaient demandé de garder leur argent en attendant qu'ils devinssent colons, sollicita des autorités militaires le 20 août 1829, la permission de leur payer un intérêt. Au retour d'une visite d'inspection, sir John Colborne exprima le désir que toute personne employée aux travaux du Canal fût autorisée à placer de l'argent dans le *Military Chest* à Bytown et qu'un intérêt de



quatre pour cent leur fût accordé. Bien que l'idée d'encouragement à l'économie fût louable, la requête de By fut refusée parce que, prétendit-on, le *Military Chest* ne pouvait être utilisé que pour des fins militaires. Et ainsi se termina le premier essai de caisse d'épargne à Bytown.

Le 16 juin 1836, dans un article de rédaction, le *Bytown Gazette* demanda pourquoi une banque n'avait pas encore été établie ici; il prétendit que celle qui viendrait s'y installer recevrait l'appui de nombreuses épargnes. Cette demande fut bien accueillie, puisque le 21 novembre suivant, deux agences vinrent s'y établir, l'une pour le compte de la Banque du Haut-Canada et l'autre pour celui de la Banque du Commerce. Le rôle de ces agences était de prendre les dépôts seulement. A une réunion de l'*Ottawa Lumber Association*, la question de l'établissement définitif d'une banque fut étudiée. On trouvait que le mode existant était ennuyeux parce que chaque transaction d'escompte devait être soumise au bureau de direction à Toronto ou à Kingston, causant ainsi une perte considérable de temps. Une banque qui non seulement aurait pris les épargnes, mais aurait fait des prêts et de l'escompte eût été très utile au développement du commerce du bois et de l'agriculture en fournissant rapidement le numéraire nécessaire aux transactions.

En 1844, la Banque de Montréal acheta l'hôtel *Royal Exchange* au numéro 201 rue Wellington pour y loger son bureau qu'elle occupa pendant trente ans. Elle s'établit ensuite à l'angle des rues Wellington et O'Connor et de là s'étendit jusqu'à la rue Sparks.

En ce temps-là, l'installation était assez primitive. Le gérant ou l'agent de la banque mettait son argent dans un coffre en fer-blanc qu'il plaçait en-dessous de son lit pendant la nuit.

Jusqu'en 1857, Ottawa était le seul endroit sur la rivière Ottawa où une banque existât et tous les gens qui recevaient des chèques étaient obligés de s'y rendre pour les échanger. Les habitants d'Aylmer s'en plaignirent à plusieurs reprises. En 1868, le *Bank of British North America* ouvrit une succursale à Ottawa, et après quelques années, presque toutes les banques y furent représentées. En 1874, la Banque d'Ottawa fut incorporée pour disparaître en 1919.

#### LA PRESSE.

Il n'est pas nécessaire d'essayer de prouver l'importance de la presse; un axiome ne se prouve pas, on se contente de l'énoncer. Or, de nos jours, le journal est pour ainsi dire la seule pâture intellectuelle du peuple. Dans un pays comme le nôtre, où règne la liberté de la presse, il est évident que celle-ci peut être bonne ou mauvaise, qu'elle peut diriger l'opinion publique vers le bien, comme elle peut aussi facilement dégénérer en licence, suivant l'esprit qui l'anime, l'influence du milieu — ici bisethnologique et bilingue — et le propriétaire qui l'exploite.

La presse d'Ottawa s'est, en règle générale, bien comportée envers ses lecteurs et le public, ce qui ne veut pas dire que certaines feuilles ne se soient parfois laissé entraîner à des écarts regrettables au point de vue social et politique, *Errare humanum est*. Plus de cent journaux, revues et autres périodiques ont vu le jour à Ottawa et sont disparus; la plupart n'ont maintenant pour les représenter dans les bibliothèques

ques qu'un ou deux numéros qui menacent de disparaître<sup>1</sup>.

Nous comptons actuellement à Ottawa trois journaux quotidiens d'un tirage important. Ce sont *The Journal*, *The Ottawa Citizen* et *Le Droit*. Les deux premiers ont des éditions du matin et du soir, et le dernier une édition du soir seulement.

Bytown n'avait pas encore dix ans d'existence quand parut son premier journal, *The Bytown Independent and Farmer's Advocate*. C'était un hebdomadaire. Il fut fondé le 24 février 1836, par James Johnston qui en était le propriétaire, le rédacteur et l'imprimeur. Cette feuille, indépendante en politique, ne dura que quelques mois. Le 9 juin de la même année, paraissait *The Bytown Gazette and Ottawa and Rideau Advertiser*. Le médecin Alexander J. Christie en était le propriétaire et le rédacteur; précédemment employé au *Montreal Herald*, il soutenait la cause tory. Son journal se maintint jusque vers 1861.

Dès l'automne de 1844, le *Packet* avait commencé de paraître. Publié par William Harris, il appuyait le parti réformiste. En novembre 1846, Harris le vendait à Henry J. Friel et à John G. Bell et se retirait du journalisme. Trois ans plus tard, Friel, devenu le seul propriétaire, le céda à Robert Bell, imprimeur et libraire, qui en fit un organe tory. Le 22 février 1851, quatre ans avant que Bytown prît le nom d'Ottawa, le *Packet* devenait *The Ottawa Citizen*. Le 15 mai 1865, son nouvel acquéreur, I. B. Taylor, en fit un quotidien.

<sup>1</sup> Pour notes additionnelles, voir AUDET, F.-J., *Historique des journaux d'Ottawa*, 1899.

... d'Ottawa qui vient justement de compléter sa première décennie et qui a mérité et reçu les compliments de Son Eminence le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque



Après de multiples changements de propriétaires, William M. Southam, de Hamilton, acheta en 1895 la majorité des parts de la compagnie et en prit la

semble même s'y être installé vers 1827. La première messe aurait été célébrée dans le haut d'une brasserie située au pied de la côte qui allait à la rivière Ottawa, au bout de la rue Bank. Il officia dans une maison de la haute ville pendant deux ans. Le 7 septembre 1828, un comité étudia la possibilité d'ériger une église. Un terrain pour son emplacement fut choisi dans la haute ville et une demande adressée à By, qui avait été autorisé à concéder ou à louer tous les terrains de la Couronne à Bytown. By se rendit volontiers à cette requête et concéda gratuitement un lot et loua les deux voisins à raison de seize dollars chacun (rue Wellington). Il loua également près du marché, sur l'ancienne rue George <sup>1</sup>, une petite maison dont le haut servait d'entrepôt pour le grain et le bas, d'abri pour les balances, moyennant cent vingt dollars annuellement. L'abbé Héron y tint des cérémonies religieuses jusqu'au 29 septembre 1829. Pour des raisons pécuniaires, les douze cents catholiques ne purent payer le loyer exigé et perdirent même leur terrain. S'apercevant que la majorité des catholiques envabissaient la basse ville, éloignée du site choisi antérieurement, le 4 octobre suivant, l'abbé Angus Macdonell, neveu de l'évêque coadjuteur de Kingston et successeur de l'abbé Héron, demanda au lieutenant-gouverneur Kempt un autre terrain pour la construction d'une église, d'un presbytère, d'une école et d'un cimetière <sup>2</sup>. Dans sa pétition, le mission-

<sup>1</sup> C'est ce qui a fait dire à plusieurs auteurs que la première chapelle catholique était située sur le marché de la rue George, près de Sussex, mais ces auteurs ont confondu la rue George de la haute ville et celle de la basse ville. Le marché By n'existait pas encore à cette époque.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., série C, vol. 67, p. 153.

ques qu'un ou deux numéros qui menacent de disparaître<sup>1</sup>.

Nous comptons actuellement à Ottawa trois journaux quotidiens d'un tirage important. Ce sont *The Journal*, *The Ottawa Citizen* et *Le Droit*. Les deux premiers ont des éditions du matin et du soir, et le dernier une édition du soir seulement.

Bytown n'avait pas encore dix ans d'existence quand parut son premier journal, *The Bytown Independent and Farmer's Advocate*. C'était un hebdomadaire. Il fut fondé le 24 février 1836, par James Johnston qui en était le propriétaire, le rédacteur et l'imprimeur. Cette feuille, indépendante en politique, ne dura que quelques mois. Le 9 juin de la même année, paraissait *The Bytown Gazette and Ottawa and Rideau Advertiser*. Le médecin Alexander J. Christie en était le propriétaire et le rédacteur; précédemment employé au *Montreal Herald*, il soutenait la cause tory. Son journal se maintint jusque vers 1861.

Dès l'automne de 1844, le *Packet* avait commencé de paraître. Publié par William Harris, il appuyait le parti réformiste. En novembre 1846, Harris le vendait à Henry J. Friel et à John G. Bell et se retirait du journalisme. Trois ans plus tard, Friel, devenu le seul propriétaire, le céda à Robert Bell, imprimeur et libraire, qui en fit un organe tory. Le 22 février 1851, quatre ans avant que Bytown prît le nom d'Ottawa, le *Packet* devenait *The Ottawa Citizen*. Le 15 mai 1865, son nouvel acquéreur, I. B. Taylor, en fit un quotidien.

---

<sup>1</sup> Pour notes additionnelles, voir AUDET, F.-J., *Historique des journaux d'Ottawa*, 1899.

Après de multiples changements de propriétaires, William M. Southam, de Hamilton, acheta en 1895 la majorité des parts de la compagnie et en prit la gérance. Il commença aussitôt une édition du soir. Le *Citizen* est donc le doyen des journaux d'Ottawa.

*The Journal*, quotidien s'occupant de politique et de commerce, fut fondé le 10 décembre 1885 par A. S. Woodburn, imprimeur, qui demanda à George C. Holland d'établir le journal. Son premier rédacteur fut John Dafoe. Quelques années plus tard, M. P. D. Ross en devint le rédacteur et forma une société avec Woodburn. En 1894, le *Journal Printing and Publishing Company* fut incorporé et devint propriétaire du journal.

Le premier journal de langue française publié à Ottawa se nommait *Le Progrès*. Fondé en juin 1858 par M. Mailhot avec l'aide de Georges Carrière, de Guillaume Demers, de Pascal Comte (le héros de Patay) et du docteur Pierre Saint-Jean, tous membres de l'Institut canadien-français d'Ottawa, *Le Progrès* dut fermer ses portes en décembre faute d'encouragement, après six mois seulement d'existence.

*Le Droit*, journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Église et de la patrie, fut fondé le 27 mars 1913 par le Syndicat des Œuvres sociales Limitée. C'est un quotidien du soir. Son but est de travailler, de concert avec les autres leviers de commande, à l'accroissement de l'influence canadienne-française, au progrès de la culture française et de la civilisation chrétienne. Le public canadien-français le considère à juste titre comme son



défenseur-né, comme la sentinelle de son héritage national.

L'idée de la fondation d'un journal entièrement dévoué aux intérêts religieux et nationaux des Franco-Ontariens avait germé dans l'idée des organisateurs du Congrès canadien-français de 1910, d'où sortit l'Association d'Éducation canadienne-française d'Ontario. Ces directeurs, comprenant l'importance de seconder par la presse leurs revendications scolaires et se rendant compte des dangers qui les menaçaient, décidèrent de fonder un journal quotidien, *Le Droit*. Depuis la publication de son premier numéro, cette feuille a augmenté son champ d'action, mais sa raison d'être n'a pas changé et l'unité d'action et l'entraide mutuelle y sont encore prêchées.

*Le Droit*, dont la devise semble être *pro aris et focis*, a pris une part active à la lutte en faveur des droits scolaires et, entre autres choses, il a combattu avec énergie et persistance le fameux règlement XVII. Toujours sur la brèche, il se tient à la disposition de l'Association d'Éducation canadienne-française d'Ontario.

En terminant, il est bon de faire remarquer qu'un certain nombre de revues littéraires, scientifiques et autres ont été publiées ici, soit en français, soit en anglais. Les revues de Stanislas Drapeau, de Louis-H. Taché, pour ne mentionner que les principales, ne sont pas totalement oubliées par ceux que la chose intéresse. La dernière en date, mais non la moindre, est la *Revue de l'Université d'Ottawa* qui vient justement de compléter sa première décade et qui a mérité et reçu les compliments de Son Éminence le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque

de Québec, et de Son Excellence Monseigneur Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa et chancelier de l'Université.

## CHAPITRE VI

### Religion et oeuvres sociales

La ville d'Ottawa, siège archiépiscopal — épiscopal de 1848 à 1868 — de l'Eglise catholique et évêché anglican depuis 1896, forme également un district ou *presbytery* pour les Eglises presbytériennes. On y compte actuellement quatre-vingt-neuf églises appartenant à vingt-trois religions différentes. Sur ce total, mentionnons vingt et une églises catholiques, seize unitariennes, treize anglicanes, sept baptistes, quatre synagogues, trois temples de l'armée du salut, etc. Toutes ces églises sont évaluées à 4.314.495 dollars et ne sont pas imposables.

Si les religions sont aujourd'hui prospères à Ottawa il n'en fut pas toujours ainsi. Les débuts de chacune furent très humbles, comme nous le démontre l'histoire des premières églises établies.

#### L'EGLISE CATHOLIQUE<sup>1</sup>.

Au début de Bytown, il y avait deux prêtres dans la vallée de l'Ottawa, l'un à L'Orignal et l'autre à Richmond. Ils ont, sans doute, visité notre village à intervalles réguliers. Ce serait celui de Richmond, l'abbé Héron, qui, le premier, l'aurait desservi. Il

---

<sup>1</sup> Le R. P. Alexis de Barbezieux, capucin, a publié en 1897 un travail, en deux volumes, intitulé *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation dans la vallée de l'Ottawa*, qui traite amplement de l'histoire de l'Eglise catholique. Cet ouvrage est recommandé à ceux qui désirent étudier le sujet plus en détail. Il est difficile d'y ajouter, mais dans ce résumé l'auteur s'est efforcé de donner et de préciser quelques petits détails non mentionnés ailleurs.



semble même s'y être installé vers 1827. La première messe aurait été célébrée dans le haut d'une brasserie située au pied de la côte qui allait à la rivière Ottawa, au bout de la rue Bank. Il officia dans une maison de la haute ville pendant deux ans. Le 7 septembre 1828, un comité étudia la possibilité d'ériger une église. Un terrain pour son emplacement fut choisi dans la haute ville et une demande adressée à By, qui avait été autorisé à concéder ou à louer tous les terrains de la Couronne à Bytown. By se rendit volontiers à cette requête et concéda gratuitement un lot et loua les deux voisins à raison de seize dollars chacun (rue Wellington). Il loua également près du marché, sur l'ancienne rue George<sup>1</sup>, une petite maison dont le haut servait d'entrepôt pour le grain et le bas, d'abri pour les balances, moyennant cent vingt dollars annuellement. L'abbé Héron y tint des cérémonies religieuses jusqu'au 29 septembre 1829. Pour des raisons pécuniaires, les douze cents catholiques ne purent payer le loyer exigé et perdirent même leur terrain. S'apercevant que la majorité des catholiques envahissaient la basse ville, éloignée du site choisi antérieurement, le 4 octobre suivant, l'abbé Angus Macdonell, neveu de l'évêque coadjuteur de Kingston et successeur de l'abbé Héron, demanda au lieutenant-gouverneur Kempt un autre terrain pour la construction d'une église, d'un presbytère, d'une école et d'un cimetière<sup>2</sup>. Dans sa pétition, le mission-

---

<sup>1</sup> C'est ce qui a fait dire à plusieurs auteurs que la première chapelle catholique était située sur le marché de la rue George, près de Sussex, mais ces auteurs ont confondu la rue George de la haute ville et celle de la basse ville. Le marché By n'existait pas encore à cette époque.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., série C, vol. 67, p. 153.







naire de Bytown dit que ses fidèles, avaient commencé à construire une église à un endroit autorisé par By, mais qu'ils n'avaient pu la terminer. En attendant il utilisa une maison en bois située près de l'angle des rues Elgin et Sparks.

Le 1<sup>er</sup> mai 1831, le colonel By concédait un terrain rues Saint-Patrice, Sussex et de l'Eglise (Guigues). L'année suivante on y érigea une petite église en bois qui, dix ans plus tard, était devenue trop étroite; on décida alors d'en construire une autre. Le 11 janvier 1841, pour ne pas interrompre le culte, on commença à envelopper la vieille église dans les murs de la nouvelle <sup>1</sup>. La pierre angulaire fut bénite et posée, le 21 octobre suivant par M<sup>sr</sup> de Forbin-Janson, évêque exilé de Nancy, alors de passage à Bytown. Bientôt la vieille église gêna les maçons et, le 9 mai 1842, on la transporta, sans la démolir, de l'autre côté de la rue Sussex. A cause du manque de ressources, l'église nouvelle ne put être achevée qu'en 1846 après qu'un incendie eut rasé l'ancienne église <sup>2</sup>.

L'évêque de Montréal, M<sup>sr</sup> Bourget, qui remplaça M<sup>sr</sup> Lartigue en 1840, s'intéressait spécialement aux missions de la Colombie, de la Rivière-Rouge (Manitoba) de la baie d'Hudson, du Temiscamingue et de la vallée de l'Ottawa. La rareté des missionnaires au Canada l'obligea à s'adresser en France pour en obtenir davantage. Grâce à M<sup>sr</sup> Mazenod, le fondateur des Oblats de Marie-Immaculée, quelques missionnaires de sa congrégation vinrent au Canada à l'automne de 1841. Trois ans plus tard, les missions des chantiers et l'évangélisation des infidèles attirè-

<sup>1</sup> Murs en pierre que nous voyons aujourd'hui.

<sup>2</sup> Nommée Saint-Jacques.

rent ces missionnaires à Bytown, le rendez-vous des bûcherons. Dès 1844, on y rencontre les pères Telmon et Dandurand<sup>1</sup>. A leur arrivée, les Oblats n'avaient pas de presbytère et occupaient une maison située entre les numéros 416 et 424 rue Sussex. M<sup>sr</sup> Bourget réussit en 1847, à faire ériger en diocèse la vallée de l'Ottawa et à y faire nommer comme premier évêque le père Bruno Guigues, supérieur provincial des Oblats au Canada. Il fut sacré le 3 juillet 1848, dans sa cathédrale inachevée.

#### *Paroisses.*

L'église de la rue Sussex, qui servait aux catholiques des deux langues, n'était pas encore terminée que les Irlandais catholiques de la haute ville voulurent avoir leur propre église. En 1846, ils louèrent un appartement dans la maison de John McCarthy (401, rue Sparks). Six ans plus tard, M<sup>sr</sup> Guigues acheta pour eux l'ancienne église méthodiste (250, rue Sparks). Pendant les trois premières années, un prêtre de l'évêché desservit cette église bénite, et dédiée à saint André le 31 mai. Elle eut ensuite un prêtre résidant. En 1869, l'église Saint-Patrice fut construite et tous les objets de l'église Saint-André y furent transportés.

Le 1<sup>er</sup> mai 1868, il fut défendu aux prêtres de célébrer la messe dans des maisons privées situées à moins de six milles de distance d'une église. Cette défense encouragea la construction de chapelles, et l'établissement de paroisses.

---

<sup>1</sup> Le premier Oblat canadien.

## Voici la liste des églises d'Ottawa

Nom	Fondation	Desservants
Basilique Notre-Dame	1828	clergé séculier
Saint-Joseph	1857	RR. PP. Oblats
Saint-Patrice <sup>1</sup>	1869	clergé séculier
Saint-Jean-Baptiste	1872	RR. PP. Dominicains (depuis 1884)
Sainte-Anne <sup>2</sup>	1873	clergé séculier
Sainte-Brigide	1888	clergé séculier
Sacré-Cœur	1889	RR. PP. Oblats
Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Bayswater (vulgairement Sainte- Marie)	1890	clergé séculier
Saint-François-d'Assise, de Hintonburgh	1890	RR. PP. Capucins
Sainte-Famille d'Ottawa-Est	1900	RR. PP. Oblats
Saint-Antoine-de-Padoue	1908	RR. PP. Servites de Marie
Saint-Sacrement	1913	clergé séculier
Saint-Jean-Baptiste (ukraniens)	1914	RR. PP. Basiliens
Saint-Gérard-Majella	1916	RR. PP. Rédemptoristes
Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus	1928	clergé séculier
Sainte-Marguerite-Marie	1929	clergé séculier
Christ-Roi	1930	clergé séculier
Saints-Martyrs-Canadiens	1930	RR. PP. Oblats
Notre-Dame-du- Perpétuel-Secours	1938	clergé séculier

On nous permettra de faire remarquer en passant, que les révérends pères Raymond-Marie Rouleau, O.P., du couvent d'Ottawa, et J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., de l'Université d'Ottawa, furent élevés au rang d'archevêque de Québec et de cardinal.

<sup>1</sup> Histoire de la paroisse publiée en 1900.

<sup>2</sup> Histoire de la paroisse publiée en 1925 par Jules Tremblay.



## LES EGLISES PROTESTANTES.

*L'Eglise méthodiste.*

Il nous sera impossible de donner l'histoire de l'établissement de chaque secte protestante à Ottawa à cause du manque d'espace; nous nous bornerons aux premières établies. Dès le 27 juillet 1827, les méthodistes construisirent la première chapelle de la ville, rue Rideau, près de la rue Chapel, c'est de là que vient le nom de cette rue. Elle brûla presque immédiatement après et fut reconstruite à l'angle des rues Sparks et Elgin sur un terrain donné par Sparks. Une autre église fut construite à l'angle des rues Metcalfe et Queen. Les méthodistes avec les congrégationalistes et une partie des presbytériens forment aujourd'hui l'église unie (*United Church*).

*L'Eglise anglicane.*

Les anglicans assistèrent d'abord à leurs cérémonies religieuses dans l'église de Hull et ensuite dans la chapelle des méthodistes que ceux-ci avaient gracieusement mise à leur disposition. Chaque dimanche les deux compagnies des *Royal Sappers and Miners* y marchaient en parade. En hiver, il était normal d'y voir, à la porte, des piles de raquettes, que les soldats employaient pour marcher. C'était avant que la ville nettoiyât les rues. Jusqu'en 1830, alors qu'il vint s'établir à Bytown, le révérend Ansley, ministre à Hull, y officiait. Nicholas Sparks donna un terrain à l'extrémité ouest de la rue Sparks pour y construire une église en 1832. En outre il souscrivit la part de ceux qui demeuraient loin de cet endroit et qui pour cette raison protestaient. Ouverte au culte le 21 juillet 1833, elle fut consacrée et nom-

mée *Christ Church* en 1835<sup>1</sup>. En 1896, elle devint la cathédrale anglicane, lorsqu'un diocèse fut formé de la partie nord du diocèse d'Ontario. L'archidiacre Lauder en devint le premier titulaire.

La chapelle construite en 1860, rue Sussex près de Rideau, demeura sous la juridiction du *Christ Church* jusqu'en 1871 alors qu'elle devint l'église *St. John the Evangelist*. Elle fut incendiée en 1912. La paroisse, qui conserva son nom, fut amalgamée à celle de l'église *Grace* — fondée en 1890 — située à l'angle des rues Elgin et Somerset.

La paroisse de *St. Alban the Martyr* (avenues Daly et King Edward) a été constituée pour la population de l'est en 1865. Le 22 octobre on tint le premier office dans le palais de justice. L'église fut terminée deux ans plus tard. C'était alors l'église du gouverneur général et de plusieurs ministres du cabinet.

Placée sur la limite des terrains du gouverneur, l'église *St. Bartholomew's* (125, rue McKay) est, depuis la Confédération, l'église vice-royale<sup>2</sup>. Les trois premiers bancs sont réservés au gouverneur et à sa suite.

Pour terminer, un mot seulement de l'église *St. Luke's*, autrefois *St. Paul's* (2, rue Bell), qui fut érigée en 1876 pour accommoder les habitants de Rochesterville. La paroisse avait été formée quatre ans auparavant.

---

<sup>1</sup> Reconstituée en 1873.

<sup>2</sup> Deux gouverneurs généraux seulement n'étaient pas anglicans.

Voici les autres églises anglicanes :

Trinity, rues Cameron et Bank	1876
Ascension (Holy Trinity) 251, Echo Drive	1877
St. George, rues Metcalfe et Gloucester	1885
St. Barnabas, rues Kent et James	1889
St. Matthias, 559, rue Parkdale	1890
St. Matthew, 130, rue Carling	1897
All Saints, rues Laurier et Chapel	1900

*L'Église presbytérienne.*

Dès 1828, les presbytériens érigèrent une église à l'angle des rues Kent et Wellington, l'église *St. Andrew's*, sur un terrain acheté de Nicholas Sparks. Ce sont les employés de Thomas Mackay qui y travaillèrent pendant leurs loisirs, alors que l'ouvrage à la construction du canal s'était quelque peu ralenti. Mackay fournit la pierre et dirigea les travaux. On y prêcha pour la première fois en septembre de cette même année. En 1873, on construisit le superbe édifice que nous y voyons aujourd'hui. La grande division qui s'opéra en Ecosse au sujet de cette religion le 18 mai 1843 eut des répercussions jusqu'ici. En 1844 des adeptes presbytériens se séparèrent et établirent l'église libre (*Free church*) Knox, située à l'angle des rues Daly et Cumberland et construite en 1845 (aujourd'hui *St. Paul's Eastern*). Ne compte-t-on pas les trois églises presbytériennes suivantes?

Knox, 229, rue Elgin <sup>1</sup>	1844
Erskine, 343, rue Bronson <sup>2</sup>	1874
St. Giles, 707, rue Bank	1925

<sup>1</sup> Autrefois à l'angle sud-est des rues Elgin et Albert.

<sup>2</sup> La première mission s'organisa en 1874 et une chapelle fut érigée deux ans plus tard, sur la rue *Cedar*. La conflagration de 1900 rasa l'église construite en 1877, à l'angle des rues Preston et Elm. L'inauguration de l'édifice actuel eut lieu en 1905. En 1921, toutes les dettes de l'église étaient liquidées en mémoire des soldats de cette paroisse tombés au champ d'honneur de 1914 à 1918.



*L'Église baptiste.*

Le révérend Dick forma en 1844 une assemblée assez nombreuse de membres de cette secte pour établir une église. De 1844 à 1847, il rassembla ses ouailles dans la salle de la société des *Odd-Fellows*, rue Saint-Paul (Besserer). On se réunit ensuite dans le *Temperance Hall*, d'où on déménagea, en 1863, pour s'établir à l'angle des rues Laurier et Elgin (*First Baptist*). L'une des pratiques de cette secte est l'immersion de tout le corps pour le baptême, en souvenir du baptême de Jésus par Jean le Précurseur. Dans les premiers temps de cette église à Bytown, on baptisait publiquement dans le canal Rideau, en arrière du poste de police. Voici la liste des églises baptistes :

McPhail Memorial, 213, rue Bronson	1886
Fourth Avenue, à l'angle de la rue Bank	1898
Française, 284, rue King-Edward	1901
Calvary, 107, rue Main	1905
Parkdale Avenue, à l'angle de la rue Tyndale	1913
Parson Memorial Mission, 499, rue Preston	1920

*L'Église congrégationaliste.*

Le pasteur Byrnes prêcha d'abord à cette secte en 1847, dans la salle des *Odd-Fellows*, rue Saint Paul. Il fit ensuite construire une église rue Sparks près de l'endroit où se trouve aujourd'hui le monument de la Paix. On déménagea ensuite à l'angle des rues Albert et Elgin. Cette propriété fut acquise, en 1912, par le Club *Laurentian*, et l'église fut transportée rue Florence, près de la rue Kent. Elle devint plus tard la première église unie d'Ottawa.

*L'Église unie.*

A une assemblée générale des représentants des églises congrégationaliste, méthodiste et presbytérienne, tenue à Toronto, le 10 juin 1925, se réalisa l'union de ces trois sectes en une seule. Suit la liste des temples unis de la ville :

Chalmers, 357, rue Cooper .....	1866
Ottawa Western, 545, rue Wellington .....	1872
Dominion, rues Metcalfe et Queen .....	1875
McKay, 255, rue McKay .....	1875
Glebe, rue Lyon, près de la 1 <sup>re</sup> avenue .....	1876
Stewarton, rues Bank et Argyle .....	1877
Zion, 93, 4 <sup>e</sup> avenue .....	1893
Wesley, avenue Grabam .....	1909
St. Paul's Eastern, <sup>1</sup> rues Cumberland et Daly .....	1926
Southminster, <sup>2</sup> 1040, rue Bank .....	1930
Église de la rue Bell, près de la rue Arlington	
Église de la rue McLeod, près de la rue Bank	
Église de la rue Parkdale, près de la rue Gladstone	
St. James <sup>3</sup> , 2 <sup>e</sup> avenue et rue Lyon	
St. Mark (française), 656, rue Wellington	

**HÔPITAUX.**

La ville d'Ottawa compte actuellement les hôpitaux suivants :

Civic, avenue Carling;  
 Duke-Fingard Inhalation, 323, rue Metcalfe;  
 Général, 43, rue Water;  
 Grace, 1156, rue Wellington;  
 May Court Club, 270, rue Cooper;  
 Militaire (autrefois Hopewell), île Porter;  
 Protestant Children's, 633, rue Rideau;  
 Perley Home, pour les incurables;  
 Royal Ottawa Sanatorium, rues Carling et Driveway;  
 St. Mary's, 383, rue Daly;  
 Saint-Vincent, pour les incurables, 26, rue Cambridge;  
 Strathcona, rues Range et Templeton.

<sup>1</sup> Amalgamation des églises *Eastern Methodist*, organisée en 1873, et *St. Paul's Presbyterian* organisée en 1874.

<sup>2</sup> Amalgamation des paroisses Ottawa-Sud, organisée en 1909, et Calvin organisée en 1914.

<sup>3</sup> De sa fondation, en 1913, à la date de l'union, cette église méthodiste se nomma *St. Paul* alors qu'elle devint *St. James*.

*Premiers hôpitaux.*

En construisant les casernes sur la Colline, By jugea à propos d'y inclure un hôpital militaire de vingt lits. Au besoin on y hospitalisait des civils. En 1832, un deuxième hôpital construit sur le terrain de la Couronne, aujourd'hui rue Sussex — où sont les Archives publiques et l'hôtel des Monnaies, — ne servit que pour les patients souffrant du choléra asiatique qui fut transporté ici par les immigrants. Après l'épidémie, par crainte de l'infection possible des murs, le bureau de santé le ferma définitivement le 30 septembre 1834. Le marchand Bareille le loua ensuite, pour en faire un entrepôt, à raison de soixante-dix livres par an.

*L'Hôpital Général.*

Le R. P. Telmon, O.M.I., l'un des premiers, prit conscience du mauvais état sanitaire de Bytown et étudia pendant quelque temps le moyen d'y remédier. C'est à sa suggestion que M<sup>sr</sup> Phelan, évêque de Kingston<sup>1</sup>, se rendit à Montréal en 1844 afin de demander l'aide des Sœurs de la Charité pour le soin de nos malades et l'éducation de nos enfants.

Comme il sera dit plus loin, quatre religieuses arrivèrent ici à la fin de février 1845. En attendant qu'un local fût aménagé pour recevoir les malades, les religieuses soignèrent à domicile. Le 8 mai suivant, elles ouvrirent un hôpital<sup>2</sup> très humble à tous les infortunés, sans distinction de race ou de religion. Le premier malade admis fut un nommé Pierre Ethier,

<sup>1</sup> Bytown faisait alors partie de ce diocèse.

<sup>2</sup> 167, rue Saint-Patrice.



poitrinaire, puis un jeune nègre qui s'était gelé les pieds. Un mois après son ouverture, l'hôpital comptait cinq patients en plus de deux invalides et de deux orphelins irlandais. Dès le début, l'on voit les trois œuvres que les révérendes Sœurs poursuivront jusqu'à nos jours, c'est-à-dire le soin des malades, des vieillards et des incurables, la protection des orphelins et l'instruction des enfants. Le 8 septembre 1849, *The Packet* publiait la nouvelle que vingt-deux malades étaient hospitalisés et soignés par les sœurs, dont quatorze de l'œuvre du père Molloy<sup>1</sup>. Deux sœurs visitaient et soignaient les malades à domicile. Pharmacienne experte, sœur Thibodeau, surnommée le médecin des pauvres, fut la première garde-malade.

Au début, l'hôpital était entretenu par la charité publique solidement appuyée par l'industrie des religieuses et une stricte économie. En peu de temps les besoins dépassèrent le montant des dons et il fallut s'adresser aux autorités pour obtenir de l'aide. En février 1846, une pétition demandait une contribution au conseil du district. La municipalité n'étant pas autorisée par la loi à puiser dans ses fonds pour une telle œuvre, le préfet du conseil, Hamnett Pinhey, transmit la pétition au gouverneur en y ajoutant sa recommandation personnelle<sup>2</sup>. Il écrivait :

The institution is a charitable and most benevolent one, established by private subscriptions in the Town of Bytown called the "Grey nuns Asylum" and which has been in operation about two years; therein is administered medical and surgical assistance not only to the poor of this district, but to such as sickness may overtake in their

<sup>1</sup> Pour le soin des filles-mères.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1846, n° 12.757.

pursuits on the Ottawa and destitute of means to regain their own homes or to defray their expences in the town; therein is gratuitously given to the children of pauper parents the elements of ordinary or common-school education; and therein have been received from time to time infants that have been abandoned by negligent or dissolute parents. This institution which private benevolence is not equal to the maintenance of, is exemplary in its principles and administration; an Hospital for the sick and wounded; a charity school for education and an asylum for foundlings.

Voilà un document, signé par un protestant, qui se passe de commentaires. Les dignes filles de Madame d'Youville méritaient bien ce compliment. A cette requête, le gouverneur répondit être dans l'impossibilité d'aider<sup>1</sup>. Constatant que l'hôpital de la rue Saint-Patrice était trop étroit, les habitants de Bytown adressèrent, le 15 septembre 1846, une seconde pétition au gouverneur, demandant un lopin de terre de l'*Ordinance* pour l'érection d'un autre hôpital<sup>2</sup>.

Lors de l'épidémie de typhus qui sévit à Bytown en 1847, on construisit d'urgence sur le côté ouest du canal, vis-à-vis de la gare centrale, un hangar pour abriter les immigrants malades soignés par le D<sup>r</sup> Van Courtland — au cours de l'épidémie il visita jusqu'à cent quatre-vingt-trois malades dans une seule journée. Les cas les plus graves furent envoyés à l'hôpital des religieuses.

---

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Letter Book, Can.-Ouest, 1845-46, p. 271.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1846, n° 14.997.

En face de la gravité de l'épidémie et afin d'éviter la contagion dans leur hôpital de la rue Saint-Patrice, les sœurs ne voulurent pas y admettre les pestiférés. Elles mirent à leur disposition deux maisons qu'elles possédaient rues Bolton (Water) et Cathcart où est actuellement l'ancienne partie de la maison-mère. Dès le 5 juin elles y recevaient leur première victime qui mourut le lendemain. Pendant l'épidémie elles soignèrent cinq cent soixante-treize patients, dont cent soixante-sept décédèrent.

Au mois de juin 1847, l'agent de l'immigration chargé de loger et de faire soigner les immigrants malades comprit l'urgence de construire une maison à cette fin. Il ne fallait pas la bâtir trop éloignée du couvent afin de permettre aux sœurs, qui devaient en prendre la direction, de s'y rendre facilement et rapidement. A la demande du père Telmon, les religieuses autorisèrent l'agent Burke à ériger un hôpital temporaire — à l'endroit où est située la porte centrale de la maison-mère, — sur le terrain qu'elles avaient acquis l'année précédente. Le prêt du terrain était pour la durée de l'immigration et les religieuses devaient prendre soin des pestiférés moyennant rétribution. L'entente fut acceptée et l'hôpital construit <sup>1</sup> sous la surveillance bénévole du père Telmon. De crainte de propager le typhus à l'Hôpital Général, les religieuses-infirmières qui soignaient les immigrants logèrent dans une petite maison voisine de l'Hôpital des *Emigrés* <sup>2</sup>. Sur vingt et une, dix-sept contractèrent la maladie.

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1848, n° 356.

<sup>2</sup> Archives de la communauté des Sœurs Grises de la Croix d'Ottawa.



En peu de temps le local fut rempli et même les hangars; on éleva alors des tentes et la place manquait encore. Il a été impossible de trouver le nombre d'immigrants atteints de la maladie, mais l'on sait que pendant les mois de juin à septembre trois mille cent immigrants arrivèrent à Bytown, et sur ce nombre trois cent quatorze moururent. Ce chiffre de la mortalité peut nous donner une idée des cas de typhus que l'on a dû soigner.

L'épidémie disparue, l'hôpital fut fermé le 31 mai 1848, et l'agent de l'immigration reçut l'ordre de vendre à l'encan le mobilier et les bâtiments. Le fait d'être construit sur un terrain appartenant aux sœurs diminuait beaucoup la valeur de l'hôpital parce qu'un acheteur autre que les religieuses aurait été obligé de le démolir et de le transporter ailleurs<sup>1</sup>. En outre, la rumeur courait que les murs en bois étaient imprégnés de miasmes morbides, ce qui effrayait les acheteurs. En août 1848, la communauté en fit l'acquisition. L'hôpital de la rue Saint-Patrice étant devenu trop petit, on déménagea tous les malades dans l'ancien Hôpital des *Emigrés* en juin 1850. Treize ans plus tard, l'hôpital était de nouveau devenu trop étroit. Cette fois, en raison des grands services rendus aux bûcherons, qui souvent y étaient soignés sans considération de race ou de lieu de résidence, les religieuses s'adressèrent à leurs bourgeois, les compagnies de bois, pour obtenir de l'aide. Ces dernières répondirent généreusement à l'appel, en fournissant gratuitement une partie du bois de construc-

<sup>1</sup> Le 19 juillet 1848, les sœurs offrirent la somme de vingt-cinq livres — cent dollars, — mais, à leur regret, elles ne purent la trouver immédiatement et M<sup>sr</sup> Guigues leur en fit don.

tion requis. L'inauguration eut lieu le 1<sup>er</sup> septembre 1866. Depuis, des milliers de malades se sont succédés dans ses lits. Les murs de cet édifice existent encore et couvrent la partie sud-ouest de l'hôpital actuel.

Ayant appris que par la loi d'incorporation la ville de Bytown était autorisée à octroyer des sommes d'argent pour l'entretien d'un hôpital général, les sœurs en firent la demande dès 1849. Cette requête étant connue, une contre-pétition fut envoyée au gouverneur pour lui demander d'empêcher que cet octroi soit accordé par la ville parce que l'hôpital en question était confessionnel et non contrôlé par le conseil, condition spécifiée dans la charte<sup>1</sup>. A cet effet sœur Bruyère répondit à un questionnaire soumis par le conseil, dans lequel elle montra qu'en théorie l'hôpital était privé, mais qu'en pratique il était général. Cependant rien ne lui fut accordé.

Le 11 mai 1845, le D<sup>r</sup> Van Courtland offrit ses services gratuitement. Il fut dans la suite imité par les D<sup>rs</sup> Robichaud, Lacroix, Lang et autres. Quelques-uns de ces médecins se dévouèrent tellement qu'ils se firent remarquer par le peuple. Nous en voyons un exemple dans une pétition signée par nombre de citoyens d'Ottawa et présentée au gouverneur en mai 1861, pour solliciter une gratification en faveur du D<sup>r</sup> Beaubien, attaché à l'hôpital depuis dix ans, qui avait fait plus de cent opérations et soigné gratuitement au delà de trois mille malades<sup>2</sup>, tant à l'hôpital que dans la ville et ses environs. Cathcart répondit qu'il regrettait d'être dans l'impos-

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1849, n° 278.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1861, n° 426.

sibilité de se rendre à cette demande, car aucun fonds n'existait à cette fin.

Seules les religieuses soignèrent les malades jusqu'en 1894, mais vu l'augmentation toujours croissante de patients, il fallut avoir recours aux jeunes filles et l'on fonda une école de gardes-malades. En 1940, l'hôpital comptait cent soixante-quatre infirmières et religieuses affectées au service des patients. Pendant l'invasion des Féniciens, en 1866, le gouvernement réquisitionna l'hôpital pour l'armée et l'on dut déménager les malades à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'hospice Saint-Charles. En 1871, l'hôpital fut rendu aux religieuses. En 1897, une aile fut construite à droite de l'hôpital et, en 1927, on y ajoutait une nouvelle aile. Au cours de la présente année, 7.536 patients ont été traités. On y compte 390 lits.

#### *L'Hôpital protestant.*

Le fait d'être obligé d'avoir recours aux soins des sœurs pendant l'épidémie de typhus scandalisa plusieurs personnes et l'idée d'un hôpital protestant germa dans la tête de quelques gens de Bytown et du comté de Carleton. Le journal périodique *Orange Lily*, du 1<sup>er</sup> août 1849, prétend que l'hôpital existant est exclusivement catholique, que les religieuses s'en servent pour convertir les protestants au catholicisme et que pour remédier à cet état de chose les protestants devraient s'organiser pour en établir un qui serait contrôlé par eux. A l'attaque de l'*Orange Lily*, sœur Thibodeau dans un long article, répondit qu'elle était heureuse de seconder l'établissement d'un hôpital protestant, mais qu'elle continuerait à soigner quand même les patients de toutes religions



qui se présenteraient chez elle. Il ne faut pas conclure de cette attaque qu'il y eût mésentente générale entre catholiques et protestants. Du moins le journal *Perth Independant Examiner* le dit clairement en mentionnant le fait que les catholiques et les protestants contribuaient mutuellement pour la construction de leurs églises. Une souscription s'ouvrit immédiatement au profit de cet hôpital. Pour obtenir les fonds nécessaires à son entretien on proposa aux ministres protestants de faire deux sermons annuellement en faveur de cette organisation et de donner à cette œuvre le produit de deux quêtes. En retour, ils pourraient y envoyer pour être soignés gratuitement, les individus qui n'auraient pas les moyens de payer. A une assemblée des souscripteurs le 13 septembre 1849, les règlements et la constitution furent adoptés<sup>1</sup>. L'*Ordinance* leur concéda un terrain à l'angle nord-est des rues Rideau et Charlotte et, le 2 août 1851, l'hôpital fut incorporé sous le nom de *The County of Carleton General Protestant Hospital*<sup>2</sup>. Au début, établi dans une maison en pierre située rue Rideau, près de Wurtemberg, cet hôpital devint ensuite un refuge pour les victimes de la picote et d'autres maladies contagieuses. Un nouvel édifice en brique fut construit en 1873. C'est aujourd'hui le Séminaire diocésain d'Ottawa.

#### *L'Hôpital civique.*

Pendant l'épidémie de grippe espagnole en 1917, le nombre de patients demandant leur admission aux hôpitaux de la ville augmentait de jour en jour et

<sup>1</sup> *Ottawa Advocate*, 29 septembre 1849.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1851, n° 931.

bientôt l'on fut dans l'impossibilité d'en recevoir davantage; plusieurs moururent faute de soins. Cette dure épreuve confirma l'opinion du maire Fisher qui depuis plusieurs années constatait la nécessité d'un hôpital civique à Ottawa. En 1920, il mit en branle le mouvement qui donna quatre ans plus tard le *Civic Hospital*. Lorsque celui-ci fut achevé, l'hôpital de la rue Rideau ferma ses portes ainsi que l'hôpital *St. Luke* qui était établi rue Elgin. On compte actuellement à l'hôpital civique 276 infirmières; 13.590 patients y ont été soignés pendant l'année 1941. Le manque d'espace nous empêche de donner l'histoire des autres hôpitaux.

Nous pouvons conclure de ces faits que du malheur des épidémies dont Ottawa a été victime, il est résulté un plus grand bien général par l'amélioration des services déjà existants.

#### *Epidémies.*

Les habitants de la ville ont été victimes de plusieurs épidémies dont les plus dévastatrices furent celles de 1828, 1829, 1830, 1836, 1847, 1912, 1917.

Au milieu de l'été des années 1828, 1829 et 1830, probablement due à l'humidité des grands marais où les hommes travaillaient durant les chaleurs de l'été, une étrange maladie nommée *lake fever* éclata parmi les ouvriers du canal Rideau. Plusieurs perdirent la vie et les travaux cessèrent pendant une assez longue période à cause du grand nombre de malades.

Les épidémies de choléra asiatique en 1832 et de typhus en 1847 furent les pires. Le 3 juin 1832, un vaisseau d'immigrants arriva d'Irlande à la Grosse Isle avec quarante-quatre personnes mortes du cho-

léra asiatique. Les immigrants continuèrent leur route apportant avec eux la maladie mortelle. Le 7 de ce mois, on les rencontre à Québec; le 10, à Montréal; le 11, à Lachine; le 13, à Cornwall; le 16, à Prescott; le 20, à Kingston; et le 21, à Toronto; et partout à leur arrivée l'épidémie fait rage.

Avant même que la maladie fit son apparition à Bytown, un bureau de santé fut organisé pour la prévenir ou la combattre. En lisant les documents on sent que les citoyens étaient comme pris de panique. Ils désiraient que les autorités agissassent même sans être légalement autorisées. On demanda que le bateau *Shannon*, qui amenait les immigrants, n'arrêtât pas aux quais de Bytown et de Hull, ou qu'il cessât toute circulation. Cette mesure occasionna une vive protestation des citoyens de Montréal, demandant de laisser atterrir les immigrants qui auraient un certificat médical. D'ailleurs, les propriétaires du navire ne voulurent pas se rendre à cette requête, qui fut ensuite adressée aux autorités civiles et militaires. Elles étaient aussi légalement dans l'impossibilité d'y accéder. Le bureau de santé établit alors un règlement pour rendre obligatoire l'inspection du navire et empêcher le débarquement des individus pris du choléra. On demanda aux citoyens de coopérer à la surveillance pour empêcher les chaloupes d'atterrir sans permission. Le bureau de santé nomma des gens pour faire l'inspection de la ville à tous les deux jours. Malgré ces précautions la maladie s'infiltra à Bytown vers le 20 juin et dura trois mois.

Immédiatement on lança une souscription pour l'établissement d'un hôpital que le gouverneur avait autorisé dès le 16 juin. Afin d'éviter le contact des



citoyens avec les pestiférés descendus au débarcadère public au pied du canal, on en construisit un vis-à-vis de l'hôpital — il devint le quai de la Reine — où les médecins inspectaient les passagers à bord du *Shannon*.

On peut en quelque sorte juger de la gravité de l'épidémie par les mesures prises pour la prévenir. Ainsi, pour éviter de passer par les rues avec des malades de la haute ville qui se rendaient à l'hôpital, on les y transportait en canot; les morts devaient être enterrés en moins de douze heures; les convois funèbres ne devaient pas suivre les rues principales et, si possible, passer sur la rivière. Du 8 au 31 juillet, trente-cinq patients ont été admis à l'hôpital, dont quinze sont décédés. Il nous a été impossible de trouver le nombre de ceux qui ont été atteints ou qui sont morts à domicile. Vers le 15 septembre l'intensité de la maladie diminua sensiblement. Malgré cela plus de deux cent cinquante dollars ont été dépensés pendant la période s'étendant du 1<sup>er</sup> septembre au 5 octobre, date à laquelle l'épidémie prit fin.

De nouveau le 16 juillet 1834 le D<sup>r</sup> Van Courtland lança l'alarme de la réapparition du choléra à Bytown chez deux de ses patients. Le lendemain le bureau de santé se réorganisa et étudia la situation. Après examen de la ville il déclara que l'état d'épidémie n'existait pas. Le 25 juillet trois patients étaient retenus à l'hôpital. De nouveau, le *Shannon* fut soumis à l'inspection à chaque voyage. La maladie reprit ensuite des proportions dangereuses, car le 26 août on comptait au moins vingt-six décès. A la fin de septembre, tout danger semblait être passé et le bureau de santé ferma l'hôpital.

De nouveau en 1847, de malheureux Irlandais, ne voulant pas mourir de faim dans leur pays, s'expatrièrent dans un endroit plus clément. Par milliers, entassés jusque dans le fond de la cale des navires, ils contractèrent des germes de typhus, qu'ils transportèrent au Canada. Ils arrivèrent à Bytown, en grand nombre, du 1<sup>er</sup> juin au 17 juillet. Le premier patient de l'épidémie entra à l'hôpital le 5 juin. A partir du 11 suivant jusqu'à la fin d'août, le nombre de patients reçus fut en moyenne de 15 par jour. « Les infortunés immigrants, nous dit le R. P. Alexis, étaient dans un tel état de malpropreté et tellement rongés par la vermine que, seules, les Sœurs eurent la charité de leur rendre les soins de propreté les plus répugnants. » Le père Dandurand rapporte que les gens mouraient dans la rue. Un jour, il fut appelé près du pont des Sapeurs pour confesser une mourante, mère de deux enfants. Pendant sa confession, il sentit deux petits bras froids autour de son cou; se retournant, il aperçut le plus âgé des deux enfants qui mourait dans cette position. Au cours de cette épidémie, 4.532 morts furent enterrés à la Grosse Isle et 6.000, à la Pointe Saint-Charles, à Montréal. A Bytown, elle causa 314 décès. Ces chiffres donnent une idée du nombre des malades qui ont pu être atteints.

Ottawa eut encore à souffrir d'une épidémie de fièvre typhoïde, occasionnant la mort de 188 personnes, en 1911 et 1912. Cette épidémie était due à l'infiltration de microbes dans le réservoir de l'aqueduc. Enfin, ici comme ailleurs, l'*influenza* ou grippe espagnole, fit de nombreuses victimes en 1918.

## SERVICES SOCIAUX.

Le Conseil des Organisations sociales d'Ottawa se forma en 1927 avec l'intention de grouper toutes les sociétés de bienfaisance de la ville, de mieux travailler ensemble aux intérêts des nécessiteux, de redoubler les efforts et d'étudier les nouveaux problèmes qui surgissent.

Actuellement, il se compose de quarante-quatre organisations des ministères fédéraux, des départements municipaux et des institutions privées aidées par les contributions des citoyens. Chacune d'elles nomme deux délégués au conseil, où aucune distinction de race ou de religion ne doit être faite.

Pour obtenir les fonds nécessaires à vingt-deux organisations de bienfaisance, on organise une seule campagne annuelle de souscription. Cette organisation diffère des autres *Community Chests*, parce qu'elle comprend deux bureaux de direction et comités de budget séparés, l'un protestant et l'autre catholique, qui s'unissent pour faire une seule campagne conjointe. Dans les autres villes, les deux groupes font chacun une campagne distincte. Les fonds souscrits sont répartis entre les sociétés protestantes et catholiques. Une certaine partie est consacrée aux œuvres neutres, c'est-à-dire celles qui s'occupent des malheureux en général.

Dans toutes les villes, les services sociaux se développent avec les besoins. Au début de Bytown les nécessiteux devaient se tirer d'affaire. L'Etat empêchait tout juste les gens de mourir de faim. Tout comme aujourd'hui, les habitants généreux n'hésitaient pas à faire la charité, mais aucune organisa-



tion n'existait. Dès leur arrivée en mars 1845, les Sœurs de la Charité fondèrent un humble orphelinat et un asile pour les vieillards délaissés, grâce aux dons qu'elles recueillirent. Les orphelins irlandais se firent nombreux, lors de l'épidémie de typhus de 1847, mais tous furent protégés. Vers 1860, on compte trois orphelinats à Ottawa, deux catholiques — un canadien-français et un irlandais — et un protestant.

Depuis l'automne de 1860 Ottawa jouit des bienfaits des Conférences<sup>1</sup> Saint-Vincent de Paul. La première se forma dans la paroisse Notre-Dame-de-Bon-Secours. Les seules œuvres auxquelles elle s'appliqua d'abord furent la visite des pauvres et des malades et la distribution de secours à domicile. Pendant son premier hiver d'existence, elle aida plus de cinquante familles. Durant la crise financière, de 1875 à 1880, une cuisine des pauvres, administrée par les Sœurs de la Charité aux frais de la société, donna de la nourriture à sept cent seize personnes. Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle les diverses conférences contribuèrent aux soins des infirmes, des malades et des vieillards. Par la suite, les conférences se multiplièrent, et aujourd'hui on en compte une dans chaque paroisse de la ville. Les dames de la Société Sainte-Elizabeth pourvoient aux besoins des vêtements des pauvres depuis plus de soixante ans.

Quelque temps après le déménagement du gouvernement à Ottawa, le *Young Men's Christian Association* s'organisa pour loger les fonctionnaires cé-

<sup>1</sup> Le nom conférence, bien que peu approprié pour cette société, a été conservé en hommage pour les fondateurs qui l'adoptèrent.

libataires. Vers 1880 l'Armée du Salut établit son œuvre dans notre ville. En 1888 ce fut le *Home for Friendless Women*; l'année suivante, le *Society of the Friends of the Poor* qui visite et aide financièrement les familles pauvres sans distinction de race ou de religion. A la fin du siècle dernier et au début du siècle actuel, les services sociaux se développèrent rapidement: ce fut la Société de l'Aide à l'Enfance, le *Young Women's Christian Association*, le *Perley Home* pour les incurables, le *Victorian Order of Nurses*, l'*Ottawa Day Nursery*, le *May Court Club*, le *Hebrew Benevolent Society*, le *Union Mission for Men*, l'hôpital des maladies contagieuses, le *Royal Ottawa Sanatorium* et le *Home for the Blind*. Pendant la guerre de 1914 - 1918 plusieurs organisations patriotiques se formèrent de même que l'*Ottawa Welfare Bureau*. Après la guerre les *Sisters of Service* commencèrent à loger les filles immigrées catholiques; le Foyer et l'Institut Jeanne-d'Arc s'occupèrent des filles sans emploi. En 1923 on fonda l'*Ottawa Boy's Club*. Pendant les dix années de crise financière (1929 - 1939), on réorganisa le département municipal du service social afin d'atteindre toutes les personnes qui avaient besoin des secours publics. L'assistance aux mères, les pensions de vieillesse et d'aveugle sont de date récente. Le ministère des Pensions et de la Santé s'occupe des vétérans de la guerre. Depuis septembre 1939, le *Dependents' Allowance Board* et le *Dependents' Board of Trustees* s'occupent des familles des soldats. Presque en même temps, le *Catholic Family Service* s'organisa pour aider les familles catholiques et ainsi l'*Ottawa Welfare Bureau*

peut confiner ses efforts aux familles des autres religions <sup>1</sup>.

Le Service social procure les soins aux indigents, à partir d'avant la naissance jusqu'après la mort. D'après sa charte d'incorporation, la ville doit s'occuper des nécessiteux qui demeurent dans ses limites. Au début, on donna des soins à ceux qui étaient un danger pour la société. Plus tard on entretint des institutions et des organisations de charité, et on procura des secours à certains malades pauvres et finalement, depuis 1930, on nourrit, vêt et loge tous les indigents. Pendant la crise économique qui sévit de 1929 à 1939, ce service a joué un rôle très important, à cause du grand nombre de chômeurs qu'il a aidés. Voici quelques chiffres qui prouveront cet avancé. Au cours de l'année se terminant le 31 décembre 1929 on a secouru pas moins de 102 familles ou un total de 620 personnes, au coût de 55.000 dollars; à la fin de 1935, on comptait 4.788 familles ou 21.128 personnes, et les dépenses s'élevèrent à 705.649 dollars; à la fin de cette année, ces chiffres étaient réduits à 898 familles ou 4.461 personnes et les frais à 149.149 dollars. Lorsqu'un pauvre sollicite des secours on fait une enquête pour s'assurer de l'honnêteté de la demande. Si le résultat est favorable, le sujet reçoit l'aide municipale, soit en effets, soit en argent (coupons).

Pour une famille de deux personnes on accorde mensuellement une valeur approximative de \$20,45 pour couvrir les frais de chauffage, de logement,

---

<sup>1</sup> Ces notes ont été gracieusement fournies par M<sup>lle</sup> J.-A. Maines, secrétaire du Conseil des Organisations sociales d'Ottawa.



d'alimentation, de vêtement et de médicaments. La ville ne se charge que des nécessités de la vie et les sociétés de bienfaisances, du bien-être.



## Instruction publique

## ADMINISTRATION DES ÉCOLES PRIMAIRES.

A Ottawa, les écoles sont régies par la loi de la province d'Ontario. Elles sont de trois catégories : primaires, secondaires et universitaires. L'enseignement primaire comprend deux sortes d'écoles bien distinctes : les écoles publiques ou neutres et les écoles séparées. Les premières ne sont pas confessionnelles, c'est-à-dire que l'on n'y enseigne pas de religion pendant les heures régulières de classe. On se contente d'une prière, de la récitation du Décalogue et de la lecture de quelques versets de la Bible. Les ministres des diverses sectes religieuses peuvent cependant y enseigner leur religion après la classe. Dans les écoles séparées, une place spéciale est assignée à l'enseignement religieux. En outre, les instituteurs doivent être de la même croyance religieuse que les enfants. C'est la seule différence qui existe entre les écoles publiques et les écoles séparées<sup>1</sup>. Vu le nombre de Canadiens français qui demeurent dans la capitale, les écoles séparées d'Ottawa se subdivisent en écoles bilingues et en écoles unilingues anglaises. Toutes deux pourvoient à l'instruction élémentaire des enfants de la ville et peuvent recevoir légalement des subventions du gouvernement provincial. La présente loi oblige tous les enfants de six à seize ans à fréquenter l'école assidûment.

---

<sup>1</sup> Les écoles séparées ne sont pas nécessairement catholiques elles peuvent être protestantes.



L'administration scolaire à Ottawa fut laissée à une seule commission de 1850 à 1856. A cette dernière date, deux organismes distincts furent constitués. Depuis 1926, celui des écoles publiques comprend neuf commissaires élus pour trois ans, dont trois sont élus chaque année par tous les contribuables qui paient leurs impôts aux écoles publiques; celui des écoles séparées comprend vingt-deux commissaires, soit deux représentants élus pour deux ans dans chaque quartier de la ville par les contribuables qui versent leurs taxes en faveur des écoles séparées. Leurs fonctions consistent à construire, à meubler et à entretenir leurs écoles respectives; à démarquer les limites des divisions scolaires; à engager et à payer les instituteurs. Les commissions ne peuvent employer que des instituteurs qualifiés et détenteurs de certificats émis par le ministère provincial de l'Éducation. C'est ce dernier qui nomme les inspecteurs pour toutes les écoles, qui fait le choix des livres de classe et qui détermine les sujets qui doivent être enseignés.

Les fonds nécessaires sont prélevés sous forme d'impôt proportionné à la valeur des biens immobiliers des contribuables de la ville. Cet impôt est perçu par le conseil municipal et transmis au secrétaire-trésorier de chaque commission, depuis 1871 pour les écoles publiques et depuis 1886 pour les écoles séparées. Auparavant, leurs revenus étaient recueillis par un percepteur nommé par les commissaires.

Pour 1942 les deux commissions scolaires de la ville offrent le bilan suivant :

	écoles publiques	écoles séparées <sup>1</sup>	
Taux de l'impôt —	\$7.25	\$14,80	par \$1.000 d'évaluation
Évaluation totale —	\$131.131,000.00	\$27.710.748.00	
Impôt perçu —	950.699,75	\$410.115,10	
Élèves —	9.177	10.885	
Écoles —	20	37	{ 21 bilingues 16 unilingues
Coût moyen par élève, 1939 —	\$115,43	\$50,25	
Coût moyen quotidien, 1939 —	59,5¢ <sup>2</sup>	25,9¢ <sup>3</sup>	

<sup>1</sup> Les commissaires des écoles séparées sont obligés de faire des prodiges pour financer ce budget. Il faut aussi mentionner l'esprit de sacrifice de tout le personnel enseignant, religieux et laïque, qui reçoit un salaire à peine suffisant pour vivre. La situation pécuniaire critique des commissions des écoles séparées d'Ontario n'est pas totalement due à la négligence des contribuables catholiques qui supportent les écoles publiques, comme plusieurs sont portés à le croire. Elle s'explique en majeure partie par la loi provinciale qui oblige à payer aux seules écoles publiques les impôts scolaires versés par les compagnies anonymes, les entreprises d'utilité publique, les compagnies propriétés de l'Etat (bien que la population catholique soit environ 45 pour cent du total) et les bureaux loués par les gouvernements fédéral et provincial, même si le propriétaire de l'immeuble est catholique. D'après un relevé fait en 1935, l'évaluation de ces établissements à Ottawa se chiffrait à 45.712.355 dollars. De ce montant, 1.687.640 dollars seulement étaient considérés comme propriété catholique imposable au profit des écoles séparées. Le reste, soit plus de 44.000.000 de dollars, était imposable à l'avantage des écoles publiques. Aux taux de l'impôt scolaire des écoles publiques, cette taxation donnait le respectable montant de 330.000 dollars par année. Depuis, l'évaluation s'est considérablement accrue et l'anomalie de la situation est encore plus marquée.

<sup>2</sup> *Report of the Minister of Education, Province of Ontario for the year 1940*, p. 174-175.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 196-197.

## ORIGINES DES ÉCOLES.

Dès 1798, le gouvernement consacra un fonds pour l'établissement d'une école dans chacun des districts de la province. Malgré cette aide l'école n'était pas gratuite. On exigeait des élèves un honoraire qui empêchait la grande majorité des habitants d'y envoyer leurs enfants. A mesure que les députés de l'Assemblée législative représentèrent mieux la population haut-canadienne, les avantages de l'instruction s'étendirent graduellement à toutes les classes. Le 1<sup>er</sup> avril 1816, une loi établissant une école commune ou primaire dans chaque district de la province fut adoptée. Par l'autorité de cette loi, les habitants des villes, des villages ou des cantons pouvaient fonder une école primaire pourvu qu'une assistance régulière de vingt élèves fût assurée. Le gouvernement s'engageait à donner à chacune la somme de cent livres; si cette somme ne suffisait pas pour payer les dépenses, la différence devait être obtenue par souscriptions. En 1829 l'évêque anglican Strachan suggéra que les cantons eussent le pouvoir de prélever des fonds en taxant la propriété foncière. Malheureusement cette suggestion ne fut pas immédiatement adoptée. Entre les années 1829 et 1833, les représentants du peuple firent un travail sérieux pour établir de meilleures écoles. Enfin, en 1841, le régime scolaire commença à tendre vers le contrôle d'une commission et la diminution du pouvoir central. En effet la loi municipale de cette année encouragea l'initiative locale dans tous les domaines et établit l'élection des commissaires scolaires. Pour chaque école, le conseil municipal devait prélever du fond général une somme égale à l'octroi du gouvernement et si les déboursés dépassaient



saient ces montants, les commissaires de chaque section scolaire devaient, pour couvrir la différence, exiger un honoraire des enfants fréquentant les classes.

Avant la fondation de Bytown, faute d'écoles, les premiers colons du canton devaient instruire leurs enfants à domicile. Les familles à l'aise employaient des précepteurs qui demeuraient avec elles comme, par exemple, les Wright de Hull, et les Billings de Gloucester. En certains cas, les enfants du voisinage se rassemblaient chez une personne qui, comme M<sup>m</sup>e Honeywell, pouvait leur enseigner. Quelques enfants, même en 1828, fréquentaient l'école de Hull.

Dès le premier été (1827), James Maloney ouvrit une école privée rue Rideau, près du *Bywash* (rue King-Edward). Un américain, Fletcher, en ouvrit une autre en même temps, mais elle ne dura pas. Après quelque temps, Maloney déménagea son *Bytown Academy* à l'angle des rues Mosgrove et Saint-Paul (Besserer). Cette école était construite en billes, avec un toit en billes creusées; sa porte était si basse qu'on devait se courber pour y entrer. Sans dossier, les bancs n'étaient que de grandes planches placées sur des supports; il n'y avait pas de tableau; les livres étaient très rares et l'on se servait de plumes d'oies pour écrire. La lecture, l'écriture et l'arithmétique étaient enseignées. On donnait congé tous les deux samedis. Ce fut la première école commune (*common school*) à Bytown, c'est-à-dire la première qui reçut un octroi du gouvernement<sup>1</sup>. Le 17 septembre 1831, elle avait une assistance de douze garçons et de quinze

---

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., Educational papers, U.C., n° 345, Rapport des écoles communes de Bathurst.

filles, tandis qu'en décembre 1844 elle comptait soixante-treize élèves. Il est intéressant de faire une comparaison entre ce chiffre des débuts et celui de cette année (1942) qui est de 19.721 élèves. Comme l'octroi du gouvernement ne couvrait pas toutes les dépenses et que la municipalité n'y contribuait pas encore, les enfauts devaient payer un honoraire de cinquante sous par mois. En 1838, Maloney déménagea de nouveau au numéro 102, rue Clarence, où il enseigna jusqu'à sa mort, en 1879.

Le conseil de district nomma George R. Burke surintendant des écoles de Bytown le 15 février 1844. Pour obtenir une somme égale à l'octroi gouvernemental, qui s'éleva à deux cent cinq livres, dix-sept shillings, neuf deniers, on préleva pour l'année suivante un impôt d'un denier par livre d'évaluation et encore n'obtint-on que cent soixante et onze livres, six shillings, onze deniers. Ce qui fit poser la question de la légalité des écoles communes dans le canton de Nepean. En plus de ces dernières, les écoles privées se multiplièrent à l'honneur des premiers habitants de la ville. La première classe où l'on enseigna le français fut ouverte rue Sussex en 1838, par Zoé Masson.

#### LA COMMISSION DES ÉCOLES PUBLIQUES.

Avec une population d'environ cinq milles âmes, lors du projet d'incorporation de Bytown en 1847, trois sections scolaires furent établies ayant chacune une école; celle de l'Ouest, au sous-sol du *Temperance Hall*, rue Elgin près de Sparks; celle du Nord, rue Clarence, probablement celle de James Maloney, et celle du quartier Sud, ouverte en 1849, rue Daly. En

1857, cette dernière se transportait à l'angle des rues Cumberland et Besserer.

La première assemblée des commissaires des écoles communes de Bytown eut lieu le 20 novembre 1848<sup>1</sup>. Parmi les douze instituteurs on comptait trois religieuses. Les recettes de cette année se chiffraient à cent trente-deux livres, neuf shillings, neuf deniers (environ cinq cent vingt-cinq dollars) comprenant un octroi du gouvernement de soixante-huit livres, six shillings, huit deniers et une somme perçue en taxe de soixante-quatre livres, trois shillings. Nous ne connaissons pas le nombre des élèves pour cette année-là, mais celui de l'année suivante (1850) était de deux cent trois, dont cent vingt-quatre garçons et soixante-dix-neuf filles, protestants et catholiques.

Six ans plus tard ces chiffres s'élevèrent à seize instituteurs — dix hommes recevant un salaire de quatre-vingts livres (trois cent vingt dollars) par année et six femmes retirant cinquante-sept livres — et à 625 élèves dont 266 payaient vingt-cinq cents par mois et les autres ne payaient rien. Les dépenses se montaient à 3.400 dollars et occasionnaient une taxe de douze cents pour quatre dollars d'évaluation<sup>2</sup>. En 1866, le nombre des élèves atteignait 1.449 et en 1878, 3.100, soit une augmentation de cent soixante pour cent en douze ans. On comptait, en 1865 et en 1875, seize et trente-deux instituteurs respectivement. Les salaires furent augmentés à quatre cent dollars pour

---

<sup>1</sup> *Annual report of the Inspector of the public schools in Ottawa*, 1879, p. 47.

<sup>2</sup> Les Archives de la commission pour les années 1855 à 1862 ont été brûlées dans l'incendie du palais de justice situé au centre de la rue Georges près de Mosgrove.



les hommes et à deux cent quatre-vingt-cinq dollars pour les femmes, mais les premiers devaient fournir le local, et le chauffer en hiver. Aujourd'hui le salaire moyen dans les écoles publiques est de 2.375 dollars pour les instituteurs et de 1.800 dollars pour les institutrices.

Comme il a été dit plus haut, pour recevoir l'aide du gouvernement, la municipalité où il y avait des écoles communes devait fournir une somme égale à l'octroi. De plus, si les dépenses annuelles encourues par ces écoles dépassaient ce total, les parents des enfants fréquentant les classes devaient se cotiser. Le montant était déterminé à une assemblée générale des intéressés. Si des parents désireux de faire instruire leurs enfants étaient trop pauvres pour payer les honoraires exigés, ils devaient faire une demande aux commissaires et spécifier pourquoi ils ne pouvaient payer. Cette mesure n'encourageait nullement l'instruction chez les pauvres.

En se basant sur l'article 52 de la loi de 1843 autorisant les villes à établir des écoles publiques où l'enseignement serait donné gratuitement, ou moyennant un honoraire pour aider à défrayer les dépenses, le *Packet* lança l'idée, le 22 juin 1850, de l'établissement d'écoles gratuites pour les pauvres seulement. Cette demande semble avoir porté ses fruits, puisque le 2 décembre suivant le conseil municipal adoptait un règlement autorisant un impôt basé sur l'évaluation de la propriété immobilière pour payer tous les frais scolaires. L'enseignement aux écoles communes se donna alors gratuitement. Certaines gens qui n'avaient pas d'enfants fréquentant les écoles crai-

gnirent une augmentation de leurs impôts et, sans se préoccuper de vivre dans un entourage ignorant, protestèrent si énergiquement qu'en 1858, les commissaires voulurent tenter une expérience. Ils exigèrent de chaque élève la somme d'un shilling, trois deniers (vingt-cinq cents) par mois, pour aider à défrayer les dépenses, permettant ainsi à la municipalité de ne payer qu'une somme égale à l'octroi du gouvernement. Le résultat de cette mesure rétrograde ne se fit pas longtemps attendre. Immédiatement le nombre d'élèves diminua de deux cents dans cinq écoles; dans une seule il tomba de cent dix-huit à quarante-cinq<sup>1</sup>. Pour le bien général on revint au système antérieur et le conseil municipal préleva de nouveau un impôt.

En 1857 la commission scolaire louait sept écoles ou chambres souvent insalubres, non propices à l'enseignement et sans terrains de jeux. Ce n'est qu'en 1867 qu'elle commença à faire construire des écoles. L'école Centrale-Est (rue George) fut terminée en 1867; l'année suivante ce fut celle de la rue Bolton; en 1869, celle située à l'ouest du canal; en 1874, celle de la rue Waller, incendiée en 1886 et reconstruite l'année suivante (aujourd'hui le pavillon de la faculté des arts de l'Université d'Ottawa). En 1879, la commission possédait sept écoles bien ventilées et bien aménagées. Il nous est impossible de faire l'histoire de chaque école et nous devons nous limiter à ces quelques notes.

Nos écoles publiques se sont toujours améliorées et aujourd'hui nous pouvons dire avec orgueil qu'Ot-

---

<sup>1</sup> *Ottawa Banner*, 14 juillet 1858.

tawa possède un enseignement primaire surpassé nulle part au Canada.

#### LA COMMISSION DES ÉCOLES SÉPARÉES.

A Bytown, c'est-à-dire avant 1855, les écoles séparées étaient à peine connues. Les enfants catholiques fréquentaient généralement les écoles communes. Les autorités religieuses s'apercevaient que la jeunesse ne recevait pas assez d'instruction religieuse et pour remédier à cette situation elles songèrent à l'établissement d'écoles catholiques. C'est dans ce but que le père Telmon, par l'intermédiaire de M<sup>re</sup> Phelan, demanda pour Bytown quelques religieuses aux Sœurs Grises de Montréal, afin d'enseigner aux enfants, d'aider aux parents et de soigner les malades. Cette requête fut bien accueillie. Le 19 février 1845, quatre religieuses quittaient la métropole en traîneau pour se rendre à Bytown. En route, les voyageuses s'arrêtèrent à Montebello où elles furent reçues par Louis-Joseph Papineau. Le lendemain, en arrivant à la Pointe-Gatineau, un cortège de quatre-vingts traîneaux les attendait. On comptait dans cette escorte improvisée, en plus des citoyens catholiques, un pasteur anglican et plusieurs protestants. A leur arrivée, les bonnes sœurs organisèrent immédiatement un hôpital et une école. Dès le 3 mars 1845 elles ouvraient des classes bilingues dans un hangar attendant à leur logement. Sans interruption depuis, elles enseignent aux enfants de la ville. En 1851, dans une demande d'aide au gouverneur on mentionne le fait que soixante-dix élèves reçoivent gratuitement leur instruction des religieuses et que soixante-dix paient



des honoraires<sup>1</sup>. Elles enseignent maintenant dans presque toutes les écoles de filles.

Bien que la loi permît l'établissement d'écoles séparées, certaines clauses mettaient dans l'impossibilité les catholiques d'Ottawa d'en fonder une. En 1851, un amendement y fut apporté permettant aux catholiques ou aux protestants d'une ville, même s'ils ne demeuraient pas dans une même section scolaire, d'unir leurs efforts pour établir une école séparée pour les enfants de deux ou de plusieurs sections, ce qui était auparavant impossible. Deux ans plus tard, la loi autorisa les commissaires des écoles séparées à prélever un impôt pour l'entretien de leurs écoles à l'égal des commissions scolaires communes. A partir de ce moment, les obstacles, que la loi présentait encore, n'empêchèrent nullement M<sup>sr</sup> Guigues d'encourager l'établissement d'écoles séparées. En février 1856, on organisa une commission scolaire catholique. A la réunion du 30 octobre 1863, l'abbé John O'Connor, président, annonça à ses collègues que l'évêque mettait à leurs dispositions deux lopins de terre, rue Murray, pour y construire une école centrale de garçons. En septembre suivant, la construction était terminée. En 1853, M<sup>sr</sup> Guigues avait fait construire une école pour les filles, rue Cumberland, entre les rues Murray et Clarence.

Les résultats obtenus de l'enseignement des Sœurs, ayant été trouvés satisfaisants, on essaya d'obtenir les services des Frères des Ecoles chrétiennes pour enseigner aux garçons dès l'année suivante. Ce n'est que le 14 novembre 1864 qu'ils prirent la direc-

---

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1851, n° 823.

tion de l'école de la rue Murray (école Notre-Dame, plus tard appelée Guigues) qui compta bientôt six cents élèves répartis en cinq classes. L'évêque fit construire une résidence en pierre non loin de l'évêché pour les frères dont le directeur était le frère André. Ceux-ci poussèrent si ardemment l'étude du français et de l'anglais qu'après quelques années on demanda des frères dans toutes les paroisses. Graduellement la communauté réussit à envoyer des frères aux écoles Sainte-Anne et Saint-Patrice (1877), Saint Jean-Baptiste (1887), Garneau et Saint-Joseph (1888), Sainte-Brigide (1889). Malheureusement, pour cause d'administration, en 1895, tous furent rappelés à Montréal et, après sept années d'absence, ceux de langue française seulement revinrent à Ottawa. Depuis ils n'ont pas quitté la capitale où ils enseignent dans quatre écoles. A mesure que la population catholique s'accrût, le nombre des écoles se multiplia, de même que celui des communautés enseignantes, soit les Frères du Sacré-Cœur qui remplacèrent les Pères Capucins en 1911 et les Frères de l'Instruction chrétienne en 1936, les *Grey Sisters of Immaculate Conception* (1927), les *Sisters of the Holy Cross* (1929), les Sœurs du Sacré-Cœur (1938), les *Sisters of Saint Joseph* (1940), les Sœurs de Sainte-Marie de Namur (1940). Les Pères Oblats de Marie-Immaculée ainsi que les Frères des Ecoles chrétiennes et les Sœurs Grises — françaises et anglaises — enseignent aux élèves des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années. La commission a également reçu l'appui d'instituteurs et d'institutrices laïques. Aujourd'hui elle en compte 181 sur un total de 353 instituteurs.

Malheureusement les archives de la commission couvrant la période de 1857 à 1864 ont été détruites dans un incendie et les renseignements que nous possédons sur cette période sont épars. A la première assemblée des commissaires tenue le 15 janvier 1857 dans une chambre de l'ancien édifice du collège de Bytown on adopta un taux de taxe de seize cents par quatre dollars d'évaluation et huit instituteurs furent engagés pour trois mois. Ils devaient enseigner à trente élèves non payants. Si les étudiants payants dépassaient le nombre de trente ils pouvaient garder leur honoraire de vingt-cinq cents par mois. Dès sa première année d'existence, un comité fut organisé pour s'enquérir des raisons pour lesquelles l'octroi gouvernemental aux écoles séparées de cette ville n'était pas en proportion de celui reçu par les écoles publiques, en se basant sur l'assistance moyenne des élèves. En 1860, les propriétés des citoyens payant leurs impôts aux écoles séparées étaient évaluées à 67.492 dollars.

Le conseil municipal adopta un règlement pour imposer une taxe sur l'évaluation des propriétés de ceux qui soutenaient les écoles séparées, le 15 mars 1880. Il semble que la commission percevait directement cet impôt de chaque propriétaire, car ce n'est qu'en 1886 que la municipalité se chargea de le percevoir pour le remettre au trésorier de la commission. La taxe des écoles séparées était au début de vingt et un dollars, trente-deux cents par mille dollars d'évaluation, tandis que celle des écoles publiques était de dix-neuf dollars, trente-cinq cents. La différence entre les deux taxes se maintint d'un à deux dollars jus-



qu'en 1905; de trois à quatre dollars de 1905 à 1913; de cinq à six dollars de 1913 à 1930 et depuis, la différence s'est élevée jusqu'à sept dollars, cinquante-cinq cents. Ces chiffres nous prouvent les sacrifices que les parents catholiques s'imposent pour donner à leurs enfants une éducation selon le désir de l'Église.

#### *Le Règlement XVII.*

Le chapitre scolaire ne serait pas complet sans un mot au sujet des troubles relatifs au Règlement XVII. Depuis le 24 avril 1857 jusqu'en 1912, on pouvait enseigner le français et l'anglais dans les écoles ontariennes selon le désir des parents. Egerton Ryerson lui-même dit que le français, langue officielle, pouvait être enseigné tout aussi bien que l'anglais. Cette tolérance dans les écoles publiques ne s'appliquait cependant que dans les localités totalement canadiennes-françaises. En 1901, Toronto établit l'anglais comme la seule langue d'enseignement et de relation entre les maîtres et les élèves dans toutes les écoles publiques. Les écoles séparées étaient épargnées par cette mesure, mais déjà dans plusieurs centres où les Canadiens français étaient en majorité, même dans les écoles séparées, l'enseignement du français ne recevait qu'une part très minime et en certains milieux il était aboli. La loi de 1901 proscrivant le français dans les écoles publiques s'appliquait nécessairement aux écoles secondaires, car à ce degré de l'enseignement, il n'y a pas d'écoles séparées. En 1910, un grand ralliement se tint à Ottawa pour revendiquer tous les droits et privilèges de l'enseignement bilingue, ainsi qu'une répartition plus équitable des impôts. Ce fut l'origine de l'Association

canadienne-française d'Education d'Ontario. Il se produisit alors une réaction antifrançaise dans toute la province.

A Ottawa, parce que la commission scolaire séparée se composait de membres de langue anglaise et de langue française, cette réaction eut une répercussion. Un certain nombre de commissaires de langue anglaise crurent qu'en y mêlant une question de langue, le régime scolaire séparé en souffrirait, et de crainte de compromettre les démarches qui avaient déjà été faites auprès du gouvernement pour un partage plus favorable des impôts, ceux-ci s'opposèrent aux résolutions du congrès. Quelques journaux s'emparèrent de la controverse et lui firent une publicité déplorable. Le gouvernement institua l'enquête Merchant dont le rapport prétendait que ni le français ni l'anglais n'étaient appris dans les écoles bilingues. Pour cette raison le 22 mars 1911, Toronto adopta une résolution introduisant dans les écoles nouvellement établies l'usage exclusif de l'anglais pour qu'au moins cette langue soit connue. Ce fut le règlement XVII<sup>1</sup>, dont le but principal était de restreindre l'usage du français dans les écoles bilingues.

---

<sup>1</sup> Ce règlement voulait que l'usage du français se limitât au deux premières années du cours primaire comme langue d'enseignement aussi bien que comme moyen de communication entre le maître et l'élève pour les enfants qui ne comprenaient pas l'anglais à leur arrivée à l'école. On devait enseigner l'anglais dès la première année si les enfants pouvaient le comprendre suffisamment. Pour les huit années suivantes, la loi permettait l'enseignement du français dans chaque classe pendant une heure par jour. L'article 4 permettait l'enseignement du français dans les écoles où on l'avait enseigné précédemment et non pas dans les écoles nouvellement fondées; dans les écoles ouvertes après 1913, l'enseignement

Pour combattre ce règlement il y eut dans toute la province et spécialement à Ottawa, deux courants d'opinion sur la tactique à suivre; les uns voulaient un combat sans trêve ni repos, la revendication totale des droits du français, le refus de tout règlement de compromis (c'était le groupe totalitaire pour employer une expression d'aujourd'hui); les autres voulaient une lutte stratégique et graduelle favorisant l'acceptation de ce qui pouvait s'obtenir, quitte à gagner d'autres avantages ensuite. L'on adopta la première tactique. Aurait-on gagné davantage en suivant la deuxième? D'après un auteur compétent dans la matière, il n'y avait pas d'autre ligne de conduite à suivre. Mais il n'est pas du domaine de l'historien de trancher la question. Nous devons nous en tenir aux faits passés. Cependant, nous ne pouvons pas douter de la sincérité des deux groupes.

Une fois la résistance décidée, le mot d'ordre fut lancé et toute la population française seconda le mouvement énergiquement. C'est la commission scolaire d'Ottawa qui donnait le ton à toutes les autres commissions à cause de la supériorité numérique de son groupe français. Le 11 septembre 1912, un avis

---

du français était laissé à la discrétion du Ministre de l'Instruction publique, auquel on devait se référer pour chaque cas. Ce qui veut dire que toutes les écoles ultérieures à cette date ne devaient généralement plus enseigner le français.

Par cette mesure, le cabinet Whitney prétendait sérieusement devenir un protecteur de la langue française. En effet, jusqu'à cette date, l'enseignement du français avait été toléré mais il n'avait aucune autorisation légale. Le gouvernement était donc convaincu qu'il accordait une faveur aux Canadiens français en légalisant ainsi l'enseignement de leur langue maternelle. Pour trouver les vrais responsables, il faudrait remonter à ceux qui ont inspiré cette mesure au cabinet Whitney sur lequel ne devrait pas retomber tout le blâme.



est envoyé au ministère de l'Instruction publique à l'effet que le règlement XVII serait ignoré. En réponse, le gouvernement provincial supprime ses octrois. En 1915, il poursuit sa politique, abolit la commission élue par les contribuables et nomme une commission administrative pour diriger les affaires des écoles séparées d'Ottawa. Les contribuables et les instituteurs canadiens-français refusent toute relation avec cette commission. Plutôt que d'accepter ses chèques, les professeurs enseignent gratuitement. Un jour, afin d'empêcher les instituteurs rebelles au Règlement XVII d'entrer dans les classes, on essaie, sans compter sur la résistance des pères et mères de familles, de faire occuper l'école Guigues, l'une des principales écoles de la ville, par une vingtaine de constables. A cette nouvelle tous sans hésiter accourent à la défense de leur école<sup>1</sup>. Après en avoir délogé la police, les mères s'y installent. Organisées en société sous le nom de « Gardiennes des écoles », ces femmes garderont ensuite pendant plusieurs mois les écoles séparées bilingues de la ville, pendant que leurs enfants suivront les classes comme d'habitude. Mais pour répondre à cette nouvelle résistance avec effraction, le gouvernement s'empare des propriétés et des fonds de l'ancienne commission et les transmet à la Petite Commission. Il s'ensuit une série de poursuites jusqu'au Conseil privé dont le jugement est plutôt vague.

En février 1916, la grève scolaire est déclarée et plus de cinq mille enfants quittent l'école pour n'y retourner qu'après cinq mois de vacances forcées.

---

<sup>1</sup> Archives de l'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario.

Faisant alors partie des jeunes grévistes l'auteur se souvient bien de toute cette lutte. Pendant ce temps, des défilés de garçons s'organisent et parquent à travers les rues de la ville avec des pancartes sur lesquelles on a imprimé « *pay our teachers* », « *our parents pay school taxes* », « *our share of school money* », « *British fair play please* ». De cette façon, ils vont porter leur plainte au parlement et à l'hôtel de ville, tandis que les filles se rendent à l'église pour implorer le secours de Dieu. Tous les combattants à partir des chefs jusqu'aux garçonnets et aux fillettes jouent leur rôle et font preuve d'un courage indomptable.

Cette résistance au règlement XVII est une opposition constructive, car pendant ces quinze années de luttes tout un régime d'enseignement indépendant est organisé. Un programme, des examens, des examinateurs, tout est bilingue et l'Etat n'a rien à y voir. On fonde même une école de pédagogie en septembre 1923 à l'Université d'Ottawa.

Après 15 ans de luttes ardues, le gouvernement d'Ontario demande qu'une enquête soit faite sur les écoles bilingues. En septembre 1927, les enquêteurs Merchant, Scott et Côté remettent leur rapport que le gouvernement adopte et dans lequel on reconnaît l'importance de l'enseignement du français et de l'anglais, dans les écoles bilingues. Comme résultat, le règlement XVII est abrogé; un directeur de l'enseignement de l'anglais et un directeur de l'enseignement du français ainsi que cinq nouveaux inspecteurs bilingues sont nommés par le gouvernement et ajoutés aux trois inspecteurs déjà en fonctions; le français

est introduit dans quelques écoles; cette langue est reconnue comme moyen de communication entre le maître et l'élève; une école normale bilingue officiellement dirigée par le ministère de l'Instruction publique et connue sous le nom d'École Normale de l'Université d'Ottawa est établie. Si le combat ne se termine pas par un triomphe absolu, du moins, le formidable assaut déclenché contre les écoles séparées bilingues aboutit à un échec que personne ne conteste.

Au cours de la lutte, on a dit avec raison que « toute l'Amérique française fut secouée par ce magnifique spectacle ». Cette même lutte a fait dire à monsieur l'abbé Lionel Groulx<sup>1</sup>, que peu de minorités au Canada ont défendu avec autant d'entrain et d'acharnement leurs droits et privilèges scolaires.

#### ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

En plus des deux commissions des écoles élémentaires que nous veuons d'étudier, il y a également sous la surveillance du ministère provincial de l'Instruction publique le *Collegiate Institute*, chargé de l'enseignement secondaire aux élèves de la ville qui ont subi avec succès leurs examens d'entrée (*entrance*) à l'école primaire.

Son bureau administratif n'est pas élu par les contribuables comme pour les commissions scolaires. Il est composé de huit membres dont six sont nommés par le conseil municipal, un par la commission des écoles publiques et le dernier par la commission des écoles séparées<sup>2</sup>. Ce bureau tient son autorité

<sup>1</sup> GROULX, l'abbé Lionel, *L'Enseignement du français au Canada*, vol. II, p. 194 à 239.

<sup>2</sup> Ce précédent remonte à 1852 lorsque J. B. Turgeon obtint la nomination d'un commissaire canadien-français.



de la loi scolaire ontarienne et ses ressources lui viennent, depuis le 6 octobre 1873, d'un octroi du gouvernement et d'un impôt payé par tous les contribuables de la ville, sans distinction de religion<sup>1</sup>. Cette organisation a quatre écoles sous sa juridiction : le *Lisgar Collegiate*, le *Glebe Collegiate*, l'*Ottawa Technical High School* et le *High School of Commerce*, avec un total de 5.847 élèves (en 1940). Ces chiffres ne comprennent pas les étudiants des classes du soir et des travaux d'urgence de guerre.

D'après la loi scolaire de 1841, chaque district de la province pouvait obtenir une certaine proportion de l'argent réalisé par la vente des terres de la couronne pour payer le professeur de son école primaire supérieure (*Grammar School*). Une fois le nouveau district de Dalhousie formé, les autorités municipales demandèrent, le 4 mars 1843<sup>2</sup>, que l'argent affecté à cette école fût payé aux commissaires de Bytown<sup>3</sup>. En mai 1843, le professeur Thomas Wardrope fut nommé pour y enseigner. En arrivant, il fut fort déçu d'apprendre qu'il n'y avait pas encore d'école construite ou aménagée. Il dut louer, à ses frais, une chambre dans une maison en bois sur le côté est de la rue Waller entre les rues Besserer et Daly. Il y mit des pupitres et un gros poêle au milieu de la pièce. Il y enseigna pendant deux ans et fut remplacé en 1845, par le révérend John Robb, de Chambly, qui conserva le poste jusqu'en 1850. L'ad-

<sup>1</sup> *Revised By-laws of the city of Ottawa*, 1890, n° 340.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, Letter Book, 1843, p. 7.

<sup>3</sup> Ils n'avaient aucun rapport avec les commissaires des écoles communes.

ministration du premier professeur fut heureuse. Lorsqu'il partit, le nombre de ses élèves était de soixante <sup>1</sup>. Son successeur n'eut pas la même veine, puisque ses élèves diminuèrent à treize, ce qui força les commissaires à demander sa démission, parce que l'octroi du gouvernement était proportionné au nombre des enfants qui fréquentaient l'école. En 1851, l'école fut déménagée à l'angle des rues Albert et Elgin; en 1856, rue Queen, dans l'édifice Cook; en 1859, rue Metcalfe; en 1861, à l'angle des rues Sparks et Elgin, et finalement en 1872, rue Lisgar. A cette époque le professeur devait fournir le local, raison probable des fréquents déménagements.

Le 6 avril 1846, une pétition <sup>2</sup> signée par les commissaires d'école fut envoyée au gouverneur afin d'obtenir, rue Sussex, entre les rues Cathcart et Bolton (Water), un terrain pour la construction d'une école primaire supérieure où un jardin et une cour pourraient être aménagés. Cette demande ne fut pas accordée. Ce terrain fut plus tard concédé aux Sœurs Grises de la Croix <sup>3</sup>.

Par un amendement à la loi scolaire, adopté en 1871, toutes les écoles primaires supérieures de la

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1850, n° 1167.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1846, n° 13183.

<sup>3</sup> On a écrit, un peu partout, que les Sœurs Grises avaient obtenu gratuitement leur terrain original, ou plutôt, pour la valeur de cinq shillings. En réalité, elles l'ont obtenu de l'*Ordinance* pour cette dernière somme, mais auparavant, elles eurent à acheter les droits des locataires établis sur ces terrains et à les rembourser pour les améliorations apportées aux propriétés telles que maisons, hangars, etc. A cette époque, l'*Ordinance* louait ordinairement ses lots pour une certaine période de temps, à l'expiration de laquelle les locataires pouvaient apporter avec eux leurs constructions, etc.

province devinrent des *High Schools* ou des *Collegiates* selon l'importance de la ville où ces écoles étaient établies. Les sept plus anciennes, dont celle d'Ottawa, devinrent des *Collegiates*<sup>1</sup>. Cet amendement stimula l'intérêt. A plusieurs reprises, le conseil municipal demanda au gouvernement la permission d'appliquer à sa construction une partie de l'octroi et ce n'est que le 17 juin 1872, qu'un terrain situé rue Lisgar fut acquis. Deux ans plus tard, on y éleva une école. En 1892, des additions et des améliorations furent faites et le 30 janvier de l'année suivante le feu détruisit complètement l'édifice. Le 1<sup>er</sup> décembre suivant, les étudiants entraient dans leurs nouveaux quartiers qui furent agrandis en 1902. C'est cet édifice que nous voyons aujourd'hui.

Les trois autres écoles contrôlées par l'*Ottawa Collegiate Institute* sont de dates plutôt récentes. L'*Ottawa Technical High School*, situé à l'angle des rues Albert et Bay, fut construite en 1917 et agrandie en 1940; le *Glebe Collegiate*, à l'angle des rues Carling et Percy, fut établi en 1922 et le *High School of Commerce*, à l'angle des rues Carling et Bronson, en 1929.

En outre de l'enseignement primaire, dès leur arrivée les Sœurs Grises fondèrent une école pour l'enseignement d'un cours ménager chez les jeunes filles. En consultant le journal du temps on peut y lire les annonces d'un pensionnat; œuvre qui se continue aujourd'hui et où se donne l'enseignement secondaire, dont il sera question un peu plus loin. Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame avaient une maison d'enseignement secondaire en 1911. Depuis

---

<sup>1</sup> *History of the Ottawa Collegiate Institute*, p. 19.



1868, ces religieuses dirigent un cours primaire et un cours primaire supérieur. Aussi, nombreuses sont les jeunes filles et les dames sur qui reflètent aujourd'hui les bons effets de l'éducation qu'elles y ont reçue. Ces deux institutions sont indépendantes mais reçoivent la visite d'un inspecteur du gouvernement.

#### ÉCOLES MODÈLES.

Pour l'uniformité de l'enseignement dans le district, le conseil du district de Dalhousie, autorisé par la loi, jugea à propos d'établir une école modèle dès l'automne de 1844<sup>1</sup> et de prélever une taxe d'un huitième de denier par livre d'évaluation (un seizième de cent par quatre dollars). En décembre de la même année, sa construction commençait à l'angle des rues Queen et Duke. Le *Bytown Gazette* du 30 janvier 1845 nous dit que c'est la première école modèle construite dans la province. A l'assemblée du 14 février, les conseillers adoptaient les règlements suivants: pendant les six mois d'hiver, six heures de classe par jour et, pendant les six mois d'été, huit heures; deux semaines de vacance au mois d'août et une à Noël. On y enseignait la lecture, l'orthographe, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, l'histoire, la géographie et la comptabilité. L'octroi du gouvernement n'était pas suffisant pour payer toutes les dépenses et il fallut exiger une cotisation des élèves. Les taux étaient de trois à six dollars par année<sup>2</sup>. Lors de l'incorporation de Bytown qui fut désavouée,

<sup>1</sup> L'intérêt de ces notes porte sur le fait que, au département de l'Instruction publique, on ne semble même pas connaître l'existence de cette première école modèle de la province.

<sup>2</sup> *Bytown Gazette*, 27 février 1845.

cette école modèle de comté devint une école commune du canton de Nepean, le 2 octobre 1848.

En septembre 1907, le ministère de l'Instruction publique ouvrait à l'école Guigues une école modèle nommée *Ottawa English-French Model School*. Elle servit de centre d'entraînement pédagogique aux instituteurs et institutrices de langue française jusqu'en juin 1927, alors qu'elle fut remplacée par l'École Normale de l'Université d'Ottawa. En 1911, on la déménagea à la maison-mère des Sœurs Grises<sup>1</sup>. Cette année-là, le ministère fonda des écoles modèles de ce genre à Sturgeon's Falls, à Vankleek Hill et à Sandwich, pour former des instituteurs de troisième classe pour les écoles anglo-françaises de la province.

**PENSIONNAT NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR**  
(rue Rideau).

Les Sœurs Grises de la Croix n'ouvrirent d'abord qu'une école primaire dans le hangar de leur première maison, rue Saint-Patrice. En 1849, pour faire bénéficier les jeunes filles de la classe plus aisée d'une éducation supérieure, elles fondèrent un pensionnat<sup>2</sup> — déménagé en juin 1850 à la maison-mère actuelle. Les élèves étant devenues trop nombreuses, les religieuses achetèrent, en août 1869, l'hôtel Matthews ou *Revere House*, rue Rideau, qu'elles transformèrent en une maison destinée à l'instruction des jeunes filles, et qu'elles nommèrent Pensionnat Notre-Dame du Sacré-Cœur. Le mois suivant, elles comptaient déjà quatre-vingts pensionnaires. D'année en année, le

<sup>1</sup> A l'angle sud-ouest de cet édifice, se trouve le plus vieux cadran solaire en Amérique du Nord.

<sup>2</sup> Le premier pensionnat de Bytown.

nombre augmenta et en 1872 une aile nouvelle s'imposait, de même qu'en 1887 et en 1928. Aujourd'hui, on n'y compte pas moins de 734 élèves, externes et pensionnaires.

Selon les exigences du temps, le Pensionnat a modifié son programme d'études. Essentiellement bilingues ses cours ont varié dans leur forme. Autrefois lorsque les jeunes filles étudiaient pour leur plaisir personnel, la majeure partie du cours était employée à l'étude de la langue maternelle, et spécialement de la littérature. On les initiait également aux multiples connaissances capables d'orner l'esprit de la jeune fille. Après quelques années une évolution s'imposa au programme. Afin de procurer à ces étudiantes la garantie d'un diplôme de valeur technique, on leur fit subir les examens du Bureau central des examinateurs de Québec pour l'obtention d'un brevet académique. Affilié à l'Université d'Ottawa depuis 1910, le Pensionnat suit le programme du cours d'immatriculation<sup>1</sup>. Finalement, le cours des arts est venu ajouter sa marque caractéristique d'adaptation aux exigences modernes. On y donne également un cours commercial, un cours de musique, un cours spécial, un cours classico-ménager et un cours primaire. La ville, le pays même sont redevables aux révérendes Sœurs pour l'éducation supérieure qu'elles ont inculquée aux jeunes filles à qui elles ont enseigné.

---

<sup>1</sup> Certificat d'étude reconnu par la loi provinciale depuis 1927.



## OTTAWA LADIES' COLLEGE.

Cette florissante institution d'enseignement primaire et primaire supérieur privé pour les jeunes filles est établie à la première avenue depuis 1914. A sa fondation en 1869, elle était située rue Albert. Formé avec l'appui des principales familles du district, ce collège s'affilia en quelque sorte à l'Eglise presbytérienne en 1879. Dix ans plus tard on transféra toute la propriété à l'Assemblée générale de cette Eglise. Afin de montrer l'avantage offert aux filles protestantes de langue française on rebaptisa l'école du nom de Collège Coligny. Ce changement de nom occasionna une controverse et il fut décidé de la nommer *Presbyterian Ladies College*. Quatre années après, désireux de faire ressortir le fait que, d'après son enregistrement légal, cette école était non confessionnelle le bureau de direction adopta de nouveau le nom d'*Ottawa Ladies' College*. Depuis 1925, elle était en quelque sorte sous la juridiction de l'Eglise unie. Le ministère de la Défense nationale en a fait l'acquisition en juillet 1942 pour le Corps auxiliaire féminin de l'Armée canadienne.

## L'ACADÉMIE DE-LA-SALLE.

A cause de l'histoire scolaire de l'Académie De-La-Salle, il semble bon de donner ici quelques notes additionnelles. Les frères enseignèrent à l'école de la rue Murray jusqu'en janvier 1871. Ils se transportèrent alors avec les élèves à la nouvelle école Notre-Dame rue Sussex (Académie). D'abord construit pour le collège de Bytown en 1851, cet immeuble, propriété de M<sup>sr</sup> Guigues, devint l'hôtel Champagne quand le collège fut transféré dans son immeuble de

la rue Laurier. Comme il a déjà été dit, lors de l'invasion des Fénians en 1866, les autorités militaires en quête de local, louèrent cet hôtel<sup>1</sup> pour y abriter une partie du 100<sup>e</sup> régiment. L'hôtelier Bernard Larivière reçut cinq cents dollars, le 23 octobre 1866, pour évacuer le local en vingt-quatre heures. En 1870, la garnison quitta l'immeuble et on y aménagea l'école paroissiale Notre-Dame qui, depuis 1864, était établie où est aujourd'hui l'école Guigues. En septembre 1877 les Frères y fondaient une académie commerciale, école primaire supérieure destinée à réunir une partie des élèves les plus avancés des autres écoles d'Ottawa. En 1878, les classes académiques furent transportées dans un édifice délabré, et réparé grâce à une souscription publique, aux numéros 3 et 5 rue Queen, où elles subsistèrent pendant trois ans. Elles déménagèrent de nouveau rue George dans l'immeuble de Patrick O'Meara pour fermer l'année suivante. En 1890 la commission scolaire séparée fit l'acquisition de l'immeuble de M<sup>re</sup> Duhamel pour y établir l'école La-Salle dont le programme d'enseignement sous la direction des Frères comportait une spécialisation commerciale. Le 30 septembre 1895 tous les Frères durent quitter la capitale pour des raisons administratives et les élèves furent confiés aux Sœurs Grises et à des instituteurs laïques. Quatre ans après, cédant aux demandes réitérées de leurs anciens élèves et amis, ils revinrent à Ottawa établir une école indépendante. Ils acquirent de la commission scolaire, au coût de douze mille dollars, la propriété qui, après avoir été succes-

---

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., State Book A.D., p. 373, 467.

sivement un collège classique, un hôtel, une caserne, une école, devint l'Académie De-La-Salle.

Pendant ses vingt-sept premières années, son programme d'étude avait pour but la culture générale, sans aucun diplôme officiel. En 1926, l'on adoptait le programme de l'enseignement primaire supérieur (*High School*) d'Ontario. Sous la surveillance du ministère de l'Instruction publique, ce cours comporte quatre années d'études et conduit au *Secondary School diploma* de la province. En outre, le ministère a autorisé l'Académie à recommander les élèves des classes de 11<sup>e</sup> et de 12<sup>e</sup> années.

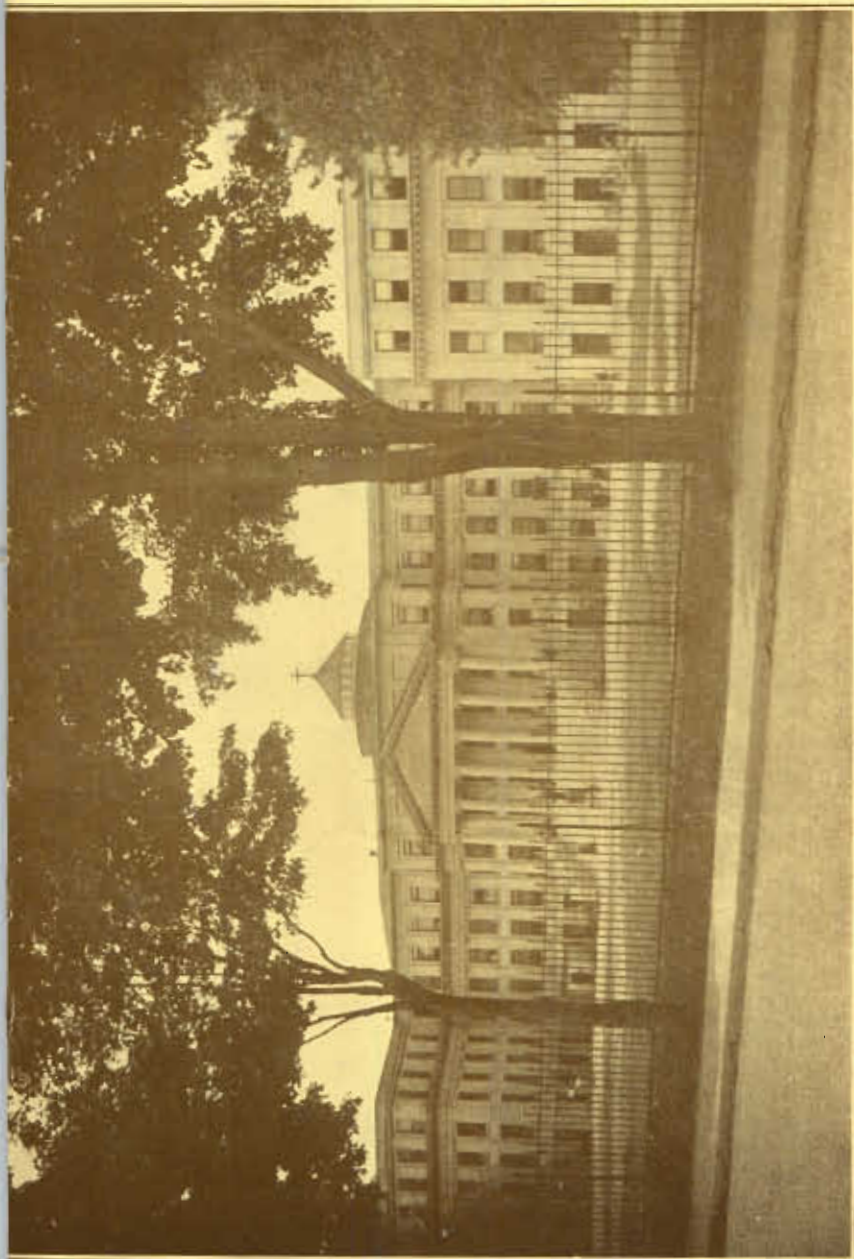
#### L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA.

Placée dès les débuts sous la direction sage et éclairée des missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, par son fondateur M<sup>re</sup> Guigues, premier évêque d'Ottawa<sup>1</sup> — qui appartenait lui-même à cette congrégation religieuse, — l'Université d'Ottawa n'a cessé de croître sous tous les rapports. Elle occupe aujourd'hui un somptueux édifice, vrai palais des arts et des sciences, construit à l'une des extrémités d'un vaste quadrilatère, entre les rues Laurier, Wilbrod, Cumberland et Waller.

Seule institution bilingue d'enseignement supérieur au Canada, cette université possède une faculté des arts, trois facultés ecclésiastiques — théologie, droit canonique et philosophie, — un institut de philosophie destiné aux laïques, une Ecole des Sciences politiques comprenant des sections diplomatique, commerciale, sociale et générale, une Ecole nor-

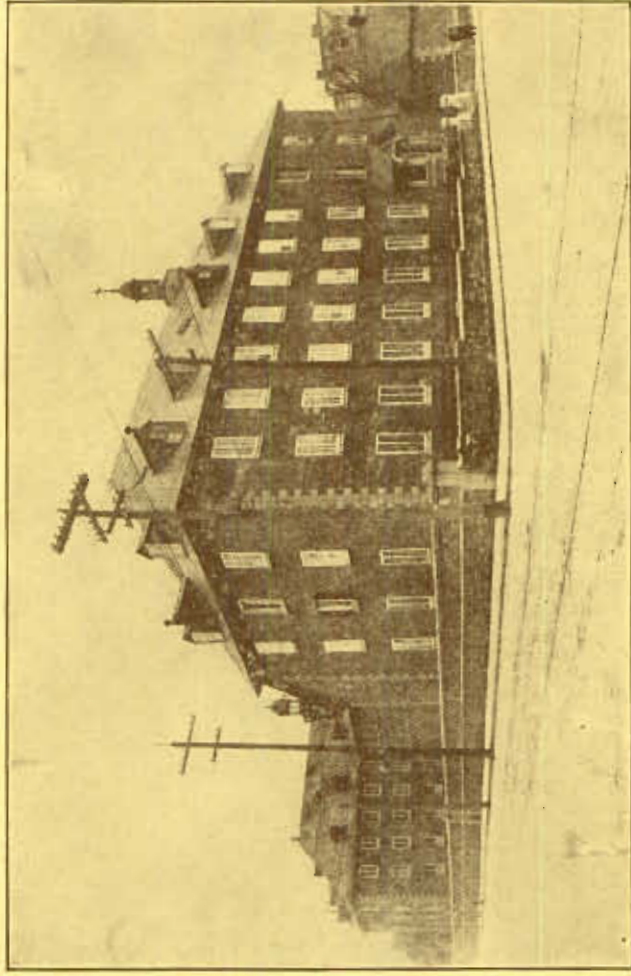
<sup>1</sup> SIMARD, Georges, o.m.i., *Les Universités dans l'Eglise*, p. 18.





Université d'Ottawa

Cliché publié par l'Université



Cliché prisé par les Soeurs Grises de la Croix  
Maison-mère des Soeurs Grises de la Croix, 1895

male bilingue où les futurs instituteurs se préparent à l'obtention de brevets pour l'enseignement dans les écoles primaires bilingues de l'Ontario, une Ecole de Musique et de Déclamation, une Ecole d'Infirmières, une école primaire supérieure bilingue pour les cours classique et commercial, une Ecole d'Action catholique, un Corps-Ecole d'Officiers canadiens <sup>1</sup>. Pas moins de seize maisons d'enseignement pour garçons et filles — il y en a jusqu'en Alberta — lui sont affiliées. Pour répondre aux exigences d'un certain nombre de catholiques de langue anglaise, un magnifique immeuble construit, en 1929, sur les bords du canal Rideau, a été affecté aux élèves qui désiraient y poursuivre leurs études. C'est le collège Saint-Patrice qui fait partie de l'Université et jouit de tous les privilèges de sa faculté des arts.

Située au cœur de la capitale, où sont concentrés les principaux moyens de perfectionnement intellectuel et des instruments de recherches scientifiques, l'Université d'Ottawa est sans contredit, l'une des maisons d'enseignement secondaire et supérieur les plus favorisées au Canada. Ses professeurs et ses étudiants jouissent des nombreux avantages qu'offrent les différents services du gouvernement fédéral. En plus des études littéraires et scientifiques généralement enseignées dans les universités, un programme spécial est offert à l'école de sociologie, de politique et de diplomatique, pour l'étude des grands problèmes canadiens. C'est ce qui fait dire au R. P. Georges Simard, O.M.I., que « le complément na-

---

<sup>1</sup> En proportion du nombre de cadets à ce Corps-Ecole, le pourcentage d'officiers heureux aux examens est le plus élevé au Canada (1942).



turel serait une faculté supérieure de droit où l'on enseignerait aux jeunes déjà versés dans les études juridiques ordinaires, les spécialisations qui aboutissent aux charges de l'État ».

Sans négliger la formation morale, fin primordiale de l'Université, celle-ci s'efforce d'atteindre à une haute culture intellectuelle, fondée sur l'enseignement traditionnel, mais adaptée aux exigences modernes. A cette culture s'ajoute le développement artistique, par l'enseignement des beaux-arts. Comme éléments secondaires on y trouve les exercices physiques et les jeux, particulièrement ceux de plein air. *Mens sana in corpore sano* telle est la fin ultime de l'Université.

A son arrivée à Bytown, M<sup>sr</sup> Guigues constata qu'il ne s'y trouvait que des écoles élémentaires et réalisa la nécessité de l'enseignement secondaire. Il se rendit compte également que l'étude de la langue française avait été sacrifiée et que la langue anglaise n'y avait été enseignée qu'imparfaitement. La raison en était simple. Ici, le régime scolaire était à peine développé, et les deux endroits les plus proches où les parents pouvaient envoyer leurs enfants pour étudier (Montréal et Kingston) étaient trop éloignés et les taux de la pension trop élevés pour une population nouvellement établie<sup>1</sup>. Pour obvier à ces inconvénients M<sup>sr</sup> Guigues songea à établir une institution où l'enseignement serait bilingue, afin d'en faire profiter les enfants des deux nationalités dont il était le premier pasteur. Cette caractéristique de l'Université que l'on n'avait pas encore expérimentée

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1848, n° 745.

au Canada, le bilinguisme que l'on apprécie aujourd'hui, date donc de l'origine du collège. Cette nouveauté apportée à l'enseignement ne fut pas la seule.

Le 18 août 1848, parut le prospectus<sup>1</sup> annonçant l'ouverture du Collège de Bytown pour le 27 septembre, sous le patronage de M<sup>sr</sup> Guigues qui désirait « inaugurer son évêché par une faveur appréciée de tous ». Le journal du temps annonça également des cours du soir<sup>2</sup>. Le premier local de cette institution fut une maison en bois à trois étages, de quatre-vingts pieds par trente, construite dans les jardins actuels de l'archevêché, adossée au chevet de la cathédrale, avec façade rue de l'Eglise (Guigues). Dès 1852, cette bâtisse ne répondant plus aux besoins, M<sup>sr</sup> Guigues acheta un terrain rue Sussex, entre les rues Saint-André et de l'Eglise, où il fit construire l'édifice aujourd'hui occupé par l'Académie De-La-Salle. On y déménagea l'année suivante et le père Tabaret prit charge de l'institution. Dès 1855, les salles devinrent trop étroites et l'on fut de nouveau obligé de trouver un plus vaste local.

En 1845, Louis-Théodore Besserer, ancien notaire de Québec et officier de milice en 1812, propriétaire de cette partie de la ville appelée la Côte de Sable, avait donné six lots de soixante-six pieds par quatre-vingt-dix-huit, à M<sup>sr</sup> Phelan, ou à son successeur, pour y ériger un collège<sup>3</sup>. M<sup>sr</sup> Guigues et le père Tabaret décidèrent de prendre alors avantage de cette généreuse offre en 1856, et le Collège fut transporté sur le terrain occupé aujourd'hui par l'U-

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., Brochure I, 2109.

<sup>2</sup> *The Packet*, 8 septembre 1849.

<sup>3</sup> *Bytown Gazette*, 24 avril 1845.

niversité. Trois ans plus tard, une aile dut être ajoutée au bâtiment principal, preuve de l'expansion rapide de cette maison d'éducation. En 1872, on y ajouta une autre aile et en 1875, une troisième. Il en fut de même en 1885. A cette date le collège mesurait trois cent cinquante pieds de longueur avec trois ailes de cent trente pieds chacune.

Comme il est dans l'ordre des choses que toute institution subisse des épreuves, l'Université fut réduite en cendres le matin du 2 avril 1903. En quelques heures les flammes anéantissaient le travail de près d'un demi-siècle. Ce malheur ne découragea aucunement les autorités qui se mirent immédiatement à l'œuvre et construisirent, sur les plans de l'architecte A.-O. Von Herbulis, le superbe édifice que nous voyons aujourd'hui. La pierre angulaire fut posée le 24 mai 1904 au cours d'une grande cérémonie. L'Université fut agrandie en 1914 et de nouvelles additions furent faites à mesure que les besoins se faisaient sentir, en 1924 et en 1930. L'Université possède également outre l'édifice central, le musée d'histoire naturelle, le pavillon des arts, l'Institut de Philosophie, l'École Normale et le Séminaire Saint-Paul, l'École d'Infirmières et le Centre catholique.

Dès la première année du Collège, trente pensionnaires et cinquante externes suivaient les cours des cinq professeurs qui y enseignaient<sup>1</sup>. Il est amusant de noter le taux de la pension qui, à cette date, était de vingt dollars par année! La deuxième année, on comptait cent élèves dont trente admis gratuite-

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1854, n° 210.



ment. Constatant que le nombre d'instituteurs dans les écoles primaires était bien inférieur à la demande, M<sup>sr</sup> Guigues fit donner des cours gratuits pour en préparer. Aussi, dans son rapport au surintendant de l'Instruction publique, l'inspecteur Roney mentionne le fait que le Collège sert d'école normale et que plusieurs instituteurs de son territoire y ont été formés.

Pour subvenir aux dépenses considérables de l'entretien d'une telle organisation, une demande d'octroi fut présentée au gouvernement chaque année jusqu'en 1866. Le 17 octobre 1848, M<sup>sr</sup> Guigues écrivait au gouverneur Elgin : « ... Malgré ma bonne volonté il me sera impossible de soutenir cette œuvre si le gouvernement ne vient à mon secours <sup>1</sup>. » Cette demande fut signée par les principaux citoyens de Bytown <sup>2</sup>. Il semble qu'aucune aide ne fut accordée; parce que le collège catholique de Regiopolis (Kingston) recevait le don que le gouvernement faisait pour l'éducation des enfants catholiques, on prétendit ne pouvoir aider deux institutions d'une même religion <sup>3</sup>. Trois ans plus tard, dans une autre demande, M<sup>sr</sup> Guigues faisait observer que les catholiques de langue française avaient le droit de connaître leur langue et de l'étudier, que ce n'était qu'au collège de Bytown qu'ils pouvaient l'apprendre et que le collège de Regiopolis bien que catholique, n'enseignait pas le français <sup>4</sup>. Le gouvernement n'accordait-il pas des allocations dans le Canada-Est aux élèves qui appre-

<sup>1</sup> Papiers sessionnels, 1848, n° 745.

<sup>2</sup> Papiers sessionnels, 1850, n°s 998, 999.

<sup>3</sup> Papiers sessionnels, 1852, n° 686.

<sup>4</sup> Papiers sessionnels, 1850, n° 996.

naient l'anglais ! Pourquoi n'agissait-on pas de même dans le Canada-Ouest pour ceux qui apprenaient le français ? Dans l'une de ces pétitions au gouverneur, on va jusqu'à dire que pas un seul maître ne pouvait enseigner le français dans le Haut-Canada, sauf au collège de Bytown<sup>1</sup>. Le gouvernement accorda cependant, en 1853, une allocation de cent cinquante livres (six cents dollars) sur les fonds destinés au Bas-Canada pour y payer la pension de douze élèves bas-canadiens recommandés<sup>2</sup>.

A plusieurs reprises on avait demandé, sans succès, un octroi prélevé sur les fonds de l'Université de Toronto pour être entièrement appliqué aux dépenses de la maison. Lorsque l'Université de Toronto passa sous le contrôle du gouvernement, le Bas-Canada critiqua cette mesure parce qu'à cette institution d'enseignement on reprochait l'impiété et le protestantisme. L'honorable A.-N. Morin, qui faisait alors partie du ministère, de concert avec M<sup>sr</sup> Cazault, de Québec, pressa vivement M<sup>sr</sup> Guigues d'accorder au père Tabaret la permission de devenir membre du sénat de l'Université de Toronto<sup>3</sup>, afin de prouver la fausseté de cette rumeur par la présence d'un religieux dans l'administration de cette institution. Une autre raison était sans doute le désir de voir les intérêts canadiens et catholiques bien représentés. M<sup>sr</sup> Guigues, comprenant que les absents ont toujours tort, crut l'occasion bonne de pénétrer dans un endroit où par une simple présence on pouvait se rendre compte de tout ce qui s'y passait

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1852, n° 1089.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1854, n° 210.

<sup>3</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1856, n° 122.

et, à l'occasion, protester contre l'adoption d'une mesure hostile ou antichrétienne; il se rendit au désir de Morin. En outre, la corporation du collège de Bytown fit même quelques démarches pour s'affilier à cette université<sup>1</sup>. On convint ensuite que cette affiliation n'était pas absolument nécessaire pour obtenir des octrois des fonds de l'université. En adressant sa première requête au sujet de la permission à accorder au père Tabaret, Morin avait promis que lorsque la distribution des fonds de l'Université serait faite chaque année, le collège en recevrait une part convenable pour l'aider à supporter les charges énormes qui pesaient sur lui comme sur tous les nouveaux établissements de ce genre. Cette promesse influença quelque peu la réponse de l'évêque, comme le fait voir sa lettre datée du 20 janvier 1856<sup>2</sup>. Une telle persistance devait être couronnée de succès. En effet le rapport du Collège en 1857 mentionne une gratification du gouvernement de 1.400 dollars pour les années 1859 à 1862<sup>3</sup>.

Si M<sup>sr</sup> Guigues est le fondateur du Collège de Bytown, le père Henri Tabaret, éminemment bien doué pour l'organisation d'une maison d'enseignement, « en fut l'âme ». L'évêque n'hésita pas dès l'arrivée de ce dernier à Bytown en 1853, à lui confier cette œuvre qu'il dirigea d'une main adroite jusqu'à sa mort, et même après, par les directives qu'il lui avait données pendant sa vie. Dernièrement le R. P. Simard disait qu'en fait l'Université continuait en-

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1856, n° 122.

<sup>2</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1855, n° 284.

<sup>3</sup> Journal, Assemblée lég. 1859 à 1862, p. 327, 246, 179, 307.



core à suivre la ligne de conduite tracée par le père Tabaret.

Nous avons vu s'élever les murs du collège, nous avons assisté à l'amélioration des finances, étudions maintenant ce qui en constitue la substance, c'est-à-dire le fonctionnement intérieur. Au début, le programme d'études comportait le latin, les sujets classiques, le français, l'anglais, la comptabilité, en plus des sujets d'école élémentaire, tels que la lecture, l'écriture, l'arithmétique, le dessin et la géographie. Au moment où des besoins nouveaux réclamaient le rajeunissement des programmes d'études apparut le père Tabaret. A ce sujet, M<sup>re</sup> Guigues, écrivant le 4 mai 1854 à l'honorable Chauveau, surintendant de l'Instruction publique à Québec<sup>1</sup>, admet que le programme de son collège paraîtrait probablement trop étendu dans des « pays anciens comme la France et l'Angleterre, mais dans un pays nouveau où la vie est très active et où le commerce joue un si grand rôle, il était impossible de ne pas avoir égard à cette position dans un établissement où l'on doit préparer les élèves à remplir un rôle un jour dans cette société ». Cet extrait fait bien voir que les directeurs du collège visaient avant tout à l'efficacité dans les circonstances. Un article du *Courrier d'Ottawa*, du 17 avril 1861<sup>2</sup>, nous dit qu'« aucun autre collège sur ce continent n'offrait, outre l'étude des langues grecque et latine, des mathématiques, de la physique, et de la chimie, le même avantage pour l'étude de l'anglais et du français, qui sont enseignés sur un

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, 1854, n° 210.

<sup>2</sup> SIMARD, Georges, o.m.i., *L'Université d'Ottawa*, Ottawa, 1915, p. 12.

« pied parfait d'égalité et qui généralement sont parlés indifféremment par tous les élèves ». Cette remarque est encore d'actualité.

A l'origine, les étudiants se plaçaient dans les classes sans distinction de nationalité, d'après le degré de leur savoir. L'enseignement se faisait en anglais pendant la matinée et en français durant l'après-midi. Les classiques étaient traduits dans la langue maternelle de l'enfant. Cette partie du programme fut maintenue jusqu'en 1874, quand s'effectua un changement considérable. L'on peut dire que l'Université d'Ottawa date pratiquement de l'adoption du nouveau plan d'études<sup>1</sup> qui embrasse à la fois la culture et le développement de l'intelligence ainsi que la discipline de la volonté. Les quatre langues grecque, latine, française et anglaise étaient alors obligatoires pour tous. Pour rajeunir le vieux mode d'enseignement, en plus du cours des langues et de la littérature, on y ajouta les sciences — les mathématiques, les sciences naturelles, la chimie, la physique, la botanique, la zoologie, la minéralogie et la géologie; la philosophie couronnait le tout. Ce programme associe, en effet, aux lettres et à la philosophie, les diverses branches des mathématiques et les sciences naturelles. C'est le père Tabaret qui, le premier au pays, tenta ce moyen d'enseignement préparant les étudiants pour les carrières qui s'ouvrent devant eux à leur sortie du collège. C'était là un véritable coup d'audace. Le père Tabaret adopta ce programme, afin que les connaissances acquises servissent même aux élèves qui ne poursuivraient pas leurs études

<sup>1</sup> SIMARD, Georges, o.m.i., *Un centenaire : le père Tabaret et son œuvre d'éducation*, Ottawa 1928, p. 11, 14, 16.

jusqu'à la fin des cours. M<sup>sr</sup> Duhamel, successeur de M<sup>sr</sup> Guigues, disait avec raison à ce sujet qu'il « ne faut pas seulement des notaires, des avocats et des médecins, mais aussi des industriels, des ingénieurs, des chimistes, des minéralogistes... » Malheureusement ses sages paroles n'ont pas été assez comprises et, aujourd'hui nous avons à déplorer une conquête économique étrangère trop générale. A cette époque, il fut également décidé de choisir l'anglais comme langue officielle de l'Université et de donner l'enseignement classique en cette langue pour en faciliter l'étude aux Canadiens français et pour attirer plus d'élèves de langue anglaise. Ce changement s'imposait et l'on ne pouvait plus longtemps le méconnaître sans mettre en danger l'existence même de l'œuvre. Les étudiants des États-Unis commencèrent dès lors à y venir en grand nombre. Quand, en 1901, les finances de l'Université furent en meilleur état et qu'un plus grand nombre d'élèves canadiens-français fréquentèrent les classes, deux cours parallèles furent inaugurés et les classiques traduits dans les deux langues. Ce programme existe encore aujourd'hui.

Au début, cette institution fut incorporée sous le nom de *Collège Saint-Joseph de Bytown*. Lorsque Bytown changea son nom en celui d'Ottawa, le collège dut en faire autant <sup>1</sup>.

Lors de la dernière session du dernier parlement sous l'Union, en 1866, les autorités eurent l'intuition que l'occasion était favorable pour obtenir du gouvernement une charte civile d'université et surent profiter des circonstances exceptionnelles qui se pré-

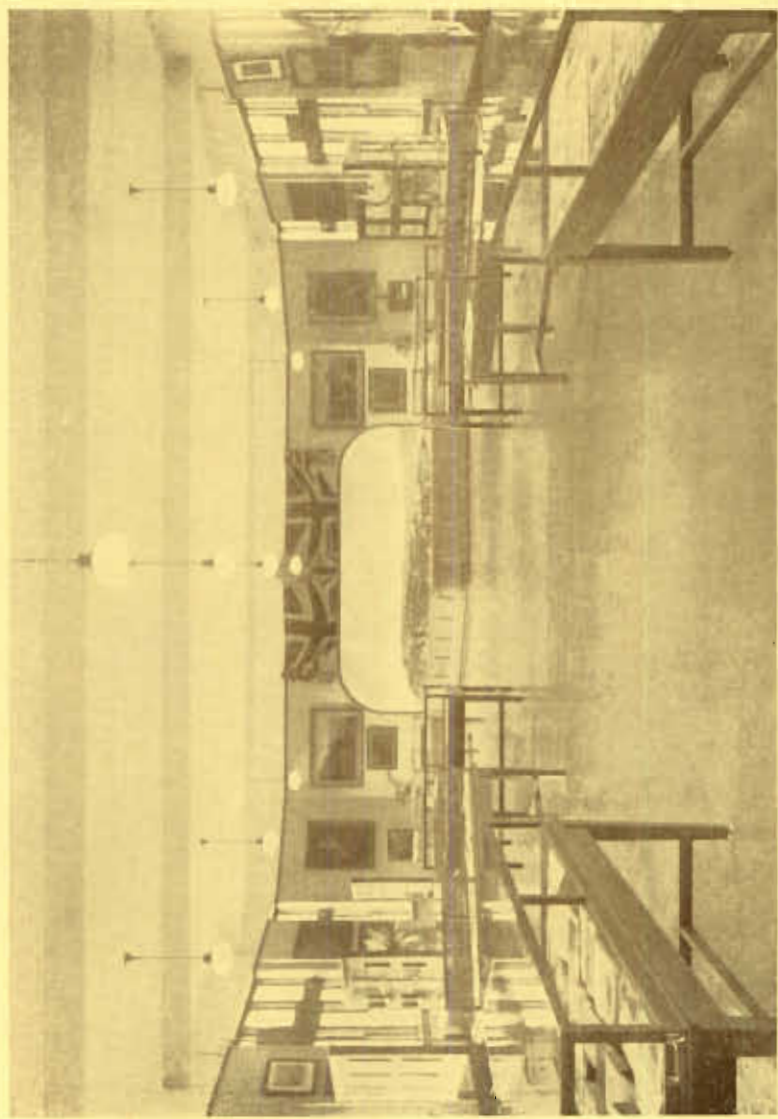
<sup>1</sup> 24 Vic., cap. 108, 18 mai 1861.





Cliché prêté par le R. P. L. Taché, c. s. sp.

**Monseigneur Joseph-Eugène Guigues, O.M.I.,  
premier évêque d'Ottawa.**



Chambre Minto aux Archives nationales

Clotilde présidé par les Archives

sentèrent. Le 24 juin, le père Ryan, supérieur du collège, fit une demande à cet effet<sup>1</sup>. Déjà cinq institutions pourvoyaient à l'éducation supérieure de la jeunesse ontarienne : l'Université de Toronto, le *Trinity College* pour les anglicans, le *Victoria College* pour les méthodistes, le *Queen's College* pour les presbytériens et le *Regiopolis College* pour les catholiques. De crainte que le gouvernement ne voulût pas accorder deux chartes d'université pour une même religion, comme il avait déjà refusé d'accorder deux octrois, on demanda pour Ottawa une charte pour l'avantage de la population française du Canada-Ouest. Le 15 août 1866, la législature accorda au Collège d'Ottawa sa charte avec pouvoir de conférer des degrés universitaires reconnus par tout le Canada<sup>2</sup>. Le 5 février 1889, à la demande de M<sup>sr</sup> Duhamel, Léon XIII l'éleva au rang d'université catholique avec les avantages et les privilèges que comporte cet honneur<sup>3</sup>. Le 18 avril 1933, le gouvernement ontarien lui accordait une nouvelle charte civile. L'année suivante Sa Sainteté Pie XI confirmait solennellement la constitution de l'Université d'Ottawa et approuvait les statuts refondus conformément à la constitution apostolique *Deus scientiarum Dominus*.

Pour terminer nous pouvons dire que l'Université d'Ottawa a toujours été à la hauteur de sa mission. C'est un foyer d'études, un centre intellectuel qui fait largement honneur à la capitale.

<sup>1</sup> Arch. publ. Can., P.S.O., Can.-Ouest, Register 1866, n° 764.

<sup>2</sup> 29-30 Vic., cap. 135.

<sup>3</sup> SIMARD, Georges, o.m.i., *La Doctrine catholique et les universités*, Ottawa, 1939. *Bull. Rech. Hist.*, vol. 22, p. 39.



## BIBLIOTHÈQUES.

En plus de la Bibliothèque du Parlement, de celles de divers ministères du gouvernement et de l'Université, qui sont des bibliothèques de références, la ville compte une bibliothèque publique Carnegie, située à l'angle des rues Laurier et Metcalfe, et trois succursales situées à 1208 rue Bank, à 18 rue Rosemount et à 383 rue Rideau, contenant 206.000 volumes. A cause de l'importance du rôle joué par une bibliothèque dans l'éducation des enfants on leur a réservé une section dans chacune des succursales. Tous les citoyens de la ville peuvent emprunter des volumes pour en faire la lecture. Ceux qui demeurent en dehors d'Ottawa peuvent jouir des mêmes privilèges moyennant le paiement d'une garantie. La bibliothèque est administrée par un conseil de neuf membres dont le maire, trois délégués du conseil municipal, trois représentants de la commission des écoles publiques et deux, de la commission des écoles séparées. Pour l'entretien de la bibliothèque, le conseil municipal, d'après la loi ontarienne, doit lui voter annuellement cinquante cents par tête de sa population.

Onze ans après la fondation de la cité, le *Bytown Gazette* (20 avril 1837) manifesta sa surprise qu'aucune chambre de lecture ou bibliothèque n'existât dans le village<sup>1</sup>. Il suggéra alors l'établissement d'une bibliothèque mobile payante pour une centaine de souscripteurs. Cette note fut remarquée par deux hôteliers, et le 24 janvier suivant, les hôtels British

<sup>1</sup> Il faut faire exception pour les bibliothèques d'église, parce que vers 1832 l'église St. Andrews semble déjà en avoir une.

et McArthur établissaient chacun une salle de lecture. Ce dernier lui donna le nom classique d'*Athenæum*. Elle subsista jusqu'au 2 mai 1844. Le 4 novembre 1841, Alexander Gray ouvrait, dans sa bijouterie, une bibliothèque de prêt dont le taux annuel d'abonnement était de quatre dollars. Faute d'encouragement, il dut s'occuper d'affaires plus rémunératrices et négliger sa bibliothèque qui ne survécut qu'environ un an.

Dans le même journal, le 5 décembre 1844, sous le pseudonyme *Censor*, un citoyen dit ne pas comprendre pourquoi la population de six mille âmes de Bytown ne suffit pas à maintenir une bibliothèque de prêt et il suggère qu'une personne expérimentée en ouvre une. Il déplore le fait que des deux salles de lectures qui existaient auparavant, l'une ait été obligée de fermer ses portes et l'autre, celle de l'hôtel British, soit en mauvais état.

Le 30 janvier 1845, une association nommée *Mercantile Library* s'organisa et à sa première réunion demanda la fermeture des magasins à 8 heures au lieu de 11 heures dans la soirée, afin de permettre d'étudier à ceux qui en auraient le désir. Le 20 janvier 1847, *The Bytown Mechanics Institute & Athenæum* se forma de Canadiens français et d'Anglo-Canadiens et le 9 avril suivant un bibliothécaire fut nommé. Il était convenu de partager les honneurs, mais un jour, c'était en 1852, on ne voulut plus élire de Canadiens français dans l'exécutif. Ceux-ci, J.-B. Turgeon en tête, se retirèrent et fondèrent l'Institut canadien-français qui organisa l'une des plus belles bibliothèques du temps, mais qui fut incendiée à

deux reprises. A partir de cette date jusqu'en 1895, il nous a été impossible de trouver quoi que ce soit sur ce sujet.

Après un demi-siècle, il y eut parmi un cercle de dames un mouvement favorable à l'établissement d'une bibliothèque publique. Afin d'obtenir les fonds nécessaires pour une telle œuvre l'*Evening Journal* mit ses presses à la disposition de ces dames qui publièrent un numéro spécial intitulé *Women's Issue* dont la vente, le 13 avril 1895, rapporta cinq cents dollars pour la future bibliothèque. Lorsque la population eut à se prononcer sur la question l'année suivante, elle donna une réponse négative. Tout de même, un bureau de la bibliothèque (*Library Board*) s'organisa en 1897, et recommanda l'ouverture d'une salle de lecture. Une requête fut envoyée au conseil municipal lui demandant de prélever un impôt spécial pour ajouter au fonds de la bibliothèque, mais le 4 décembre 1899, la motion fut battue. D'année en année, on présenta et remit l'affaire, disant « que ceux qui veulent des livres les paient ». N'ayant aucune chance d'obtenir l'aide nécessaire du conseil municipal qui croyait injuste de taxer tout le monde pour l'achat de livres au bénéfice de quelques-uns seulement, Otto Klotz, le président du bureau de la bibliothèque, pensa à Andrew Carnegie, philanthrope de New-York, qui désirait dépenser sa fortune pour la propagation des livres. Dans ce but, il avait à cette date doté 60 bibliothèques au Canada, 481 en Angleterre et 904 aux Etats-Unis.

Le 22 février 1901, Klotz lui écrivait pour soumettre le problème qui se présentait à Ottawa au



sujet de la bibliothèque. Sur la suggestion de W. M. Southam, propriétaire du *Citizen*, le maire W. D. Morris écrivit également à Carnegie le lendemain, à ce même sujet. Sans se faire attendre, le philanthrope répondit le 11 mars disant qu'il consentirait à donner cent mille dollars pour la construction d'une bibliothèque si le conseil de ville s'engageait à voter annuellement sept mille cinq cents dollars pour l'entretien et l'achat de volumes.

Les échevins n'acceptèrent pas ce don unanimement; quelques-uns prétendirent que le montant à payer par la ville était trop élevé et qu'il serait plus avantageux d'emprunter l'argent; d'autres, que le bureau de la bibliothèque, qui s'était dévoué jusqu'à ce moment pour l'organisation, en aurait le contrôle. Devant cette attitude, celui-ci s'empressa de résigner et de laisser l'administration au conseil. A ces conditions l'offre fut acceptée. Un comité de la bibliothèque fut formé de huit membres du conseil et de trois contribuables. A la fin de l'année 1912, la bibliothèque fut transférée sous la régie de la loi provinciale des bibliothèques publiques, qui exige que le comité d'administration soit composé comme celui d'aujourd'hui.

En 1902 deux sommes de quinze mille dollars furent votées, l'une destinée à l'achat du terrain pour la construction de la bibliothèque et l'autre à l'achat de livres, dont trois mille cinq cents dollars pour des volumes français. Le 13 janvier 1903, on acquit le site à l'angle des rues Metcalfe et Laurier et l'architecte E. L. Horwood en soumit les plans. Construite de chêne rouge et de marbre italien, d'après le style

de la Renaissance française, la bibliothèque fut inaugurée par Carnegie le 30 avril 1906. L'année suivante on ouvrit une bibliothèque pour les enfants; en 1910, une succursale dans le sud de la ville; en 1911, une dans l'ouest; en 1925, une autre dans l'est. Pour la construction de la succursale de l'ouest, Carnegie donna de nouveau la somme de quinze mille dollars. En 1909 le nombre de volumes en circulation s'élevait à 193.816 livres et cette année (1941) à 512.993.

#### COLLÈGE CARLETON.

Cette institution vient d'être fondée (septembre 1942), pour enseigner spécialement aux fonctionnaires désireux de se perfectionner dans une sphère quelconque. Pour cette raison, les cours se donnent le soir et le samedi après-midi. Son programme couvre les deux premières années d'enseignement universitaire<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Cette note n'est pas dans l'ordre qu'elle devrait occuper dans le chapitre de l'enseignement parce que l'impression de ce volume était pratiquement terminée lorsque cette institution s'organisa.

## Appendices

### *Monuments*

#### LA REINE VICTORIA.

Œuvre du sculpteur canadien Louis-Philippe Hébert, dévoilée par George V, alors duc d'York et de Cornwall, le 21 septembre 1901; placée sur le point culminant de la colline du Parlement.

Le long et victorieux règne de Victoria fut principalement marqué au Canada par la Rébellion de 1837-1838, l'union des Haut et Bas-Canada et la Confédération des provinces canadiennes.

#### CHAMPLAIN.

Œuvre de Hamilton MacCarthy placée à la Pointe Nepean et dévoilée le 27 mai 1915 par le duc de Connaught.

Premier Blanc de renom à remonter la rivière Ottawa et à visiter la région. La statue représente Champlain pointant son astrolabe vers le firmament <sup>1</sup>.

#### JOHN BY (1779-1836).

En 1926, lors du centenaire de la fondation d'Ottawa, cette pierre commémorative du lieutenant-colonel John By fut placée dans le parc de la Confédération à la tête des premières écluses du canal Rideau. Constructeur du canal Rideau et fondateur conjoint de Bytown.

---

<sup>1</sup> C'est là une licence artistique, car l'astrolabe ne se tenait pas de la manière représentée, elle devait être suspendue à la main la pointe se dirigeant vers le centre de la terre.



## JOHN BY.

Dévoilées le 27 mai 1915, par le duc de Connaught, ces deux pierres indiquent l'endroit de la résidence de By, incendiée en janvier 1849, au centre du parc Major. Elles proviennent de l'arche du vieux pont des Sapeurs, construit par By, unissant autrefois les rues Rideau et Sparks au-dessus du canal Rideau et démoli en 1912.

M<sup>re</sup> JOSEPH-EUGÈNE GUIGUES, O.M.I. (1805-1874).

Œuvre du sculpteur A. Verrebout, cette statue est placée sur la terrasse de la basilique catholique, rue Sussex. Son dévoilement le 9 octobre 1889, eut lieu en même temps que l'inauguration du premier chapitre de la cathédrale. Premier évêque d'Ottawa, fondateur de l'Université d'Ottawa.

## LA FONTAINE (1807-1864) - BALDWIN (1804-1858).

Œuvre de Walter Seymour Allward, ce monument, placé à l'extrémité nord de la colline du Parlement, fut complété en mai 1914. Instigateurs du gouvernement responsable et premiers ministres conjoints du Canada avant la Confédération.

## SIR GEORGE-ÉTIENNE CARTIER (1814-1873).

Œuvre de Louis-Philippe Hébert, ce monument est placé à l'angle sud de l'édifice du Parlement. Il fut dévoilé le 9 janvier 1885. Premier ministre du Canada et l'un des Pères de la Confédération. Premier monument érigé à Ottawa.

## SIR JOHN ALEXANDER MACDONALD (1815-1891).

Œuvre de Louis-Philippe Hébert placée à l'angle est de l'édifice du Parlement et dévoilée le 1<sup>er</sup> juillet

1895. Premier ministre du Canada lors de la Confédération.

SIR WILFRID LAURIER (1841-1919).

Œuvre de J.-E. Brunet placée à l'est de la colline du Parlement et dévoilée par le Prince de Galles (Edouard VIII et due de Windsor) le 3 août 1927. Premier ministre du Canada.

ALEXANDER MACKENZIE (1822-1892).

Œuvre de Louis-Philippe Hébert, dévoilée en 1901, placée du côté sud-ouest de l'édifice du Parlement. Premier ministre du Canada.

THOMAS D'ARCY MCGEE (1825-1868).

Œuvre de George William Hill placée à l'ouest de la Bibliothèque du Parlement et complétée en mars 1913. Ministre de l'Agriculture assassiné à la suite d'un discours prononcé à la chambre des Communes contre les Féniens<sup>1</sup>.

GEORGE BROWN (1818-1880)

Œuvre de George William Hill placée sur le côté sud-ouest de l'édifice du Parlement et complétée en mars 1913. L'un des Pères de la Confédération.

JOSEPH-HENRI TABARET, O.M.I. (1828-1886).

Œuvre de A. Verrebout placée vis-à-vis de l'entrée principale de l'Université d'Ottawa, dévoilée le 9 octobre 1889 à l'occasion de l'inauguration de l'Université catholique d'Ottawa. Directeur du Collège

<sup>1</sup> Coulé en Belgique, ce monument ne put être expédié au Canada avant l'invasion de la Belgique par l'Allemagne, pendant la guerre de 1914-1918. De crainte qu'il ne tombât aux mains des Allemands, on l'enfouit plusieurs pieds sous terre. Après la guerre, il fut exhumé et envoyé à Ottawa.

de Bytown et premier président de l'Université d'Ottawa.

SIR ARTHUR DOUGHTY (1860-1936).

Œuvre commencée par Tait MacKenzie terminée en décembre 1940 par Emmanuel Hahn et placée en face des Archives publiques du Canada. Premier conservateur des Archives.

SIR WILLIAM EDMUND LOGAN (1798-1875).

Œuvre de Henri Hébert placée sur la terrasse du musée Victoria et dévoilée le 1<sup>er</sup> août 1913. Ce vieux monolithe fut trouvé à Rockcliffe. Premier directeur du service géologique du Canada.

JAMES FLETCHER (1852-1908).

Œuvre de Robert Tait MacKenzie placée à l'entrée principale de la Ferme expérimentale centrale, dévoilée le 19 juillet 1910. Organisateur du système des fermes expérimentales et des stations de démonstrations au Canada.

HAROLD FISHER (1877-1928).

Œuvre de George William Hill placée à droite de l'Hôpital civique et dévoilée le 7 novembre 1931. Maire d'Ottawa et promoteur de l'Hôpital civique.

SHARP - SHOOTERS.

Erigé par les citoyens d'Ottawa à la mémoire de deux soldats des *Governor General's Foot Guards* tués à la bataille de la Montagne du Coup-de-Couteau pendant l'insurrection de Riel, en 1885; dévoilé et placé en 1888 au pied de la colline du parc Major et



transporté sur la place de l'ancien hôtel de ville en octobre 1911.

#### GUERRE DU SUD-AFRICAÏN.

Œuvre de Hamilton MacCarthy érigée à la mémoire de treize soldats d'Ottawa morts à la guerre des Boërs, 1899-1901, par les économies de trente mille enfants d'Ottawa et des environs; élevée sur la place de l'ancien hôtel de ville et dévoilée le 6 août 1902.

#### PHALANGE CANADIENNE.

Œuvre d'Ivan Mestrovic érigée pour commémorer le rôle joué par les Canadiens à la Grande Guerre de 1914-1918, et placée vis-à-vis de l'entrée de la Galerie nationale des arts, au musée Victoria.

#### CADRAN SOLAIRE.

Don de Thomas Ritchie dévoilé par le duc de Devonshire le 19 mai 1921 et placé au nord de la colline du Parlement, à l'endroit où le cadran solaire de By avait été placé en 1827.

#### POTEAU FRONTIÈRE.

Dévoilé par le duc de Connaught le 27 mai 1915, placé sur la Pointe Nepean à l'est du monument Champlain. En vertu du traité de Washington, 1842, ce poteau marqua la frontière Canado-américaine, pendant près de soixante ans, au 45° parallèle de latitude entre New-York et la province de Québec.

#### HENRY ALBERT HARPER (Sir Galahad).

Œuvre d'Ernest Wise Keyser placée rue Wellington, vis-à-vis de la rue Metcalfe. Se noya en essayant

de sauver une jeune fille, des eaux glacées de la rivière Ottawa, en décembre 1901.

**MONUMENT DE LA PAIX.**

Ceuvre des frères March dévoilée par Sa Majesté le roi George VI le 21 mai 1939 et placée sur le square de la Confédération.

## Légende historique

Explication des chiffres mentionnés sur la carte

1. L'Hôpital civique d'Ottawa.
2. La Ferme expérimentale centrale.
3. L'Observatoire du Dominion.
4. L'usine de filtration de l'aqueduc, île Lemieux.
5. La chute de la Chaudière.
6. Le site de l'ancien pont suspendu, 1827.
7. Le moulin J. R. Booth.
8. Le chenal à bois, 1826, et le glissoir, 1842.
9. Le glissoir à bois de Ruggles Wright, 1829.
10. Le site de la première école modèle de la province, 1843.
11. Les pompes du premier aqueduc.
12. Le pont Pooley, 1829.
13. La cathédrale anglicane, Christ Church.
14. Le site de l'Ottawa Ladies College.
15. Le site du magasin Bellow à Richmond Landing.
16. Cimetière indien du 17<sup>e</sup> siècle.
17. La résidence de Nicholas Sparks.
18. Le Conservatoire de musique.
19. Le site de la première chapelle catholique.
20. L'édifice de la Cour suprême.
21. L'église presbytérienne St. Andrew.
22. Le site d'un puits public, 1840.
23. Le terrain de l'exposition, le parc Lansdowne.
24. L'Auditorium.
25. Le Musée Victoria et la Galerie nationale des Arts.
26. L'ancien édifice de la Cour suprême.
27. Le site du premier hôpital militaire, 1828, maintenant l'édifice de l'Ouest.
28. La légation des Etats-Unis d'Amérique.
29. L'édifice du Parlement (Chambre des communes, Sénat et Bibliothèque parlementaire).
30. La colline des casernes maintenant la colline du Parlement.
31. L'église unie Dominion (Méthodiste).
32. La bibliothèque Carnégie.
33. Site du premier cimetière, 1829.
34. L'hôtel Lord-Elgin.
35. La première église Baptiste.
36. Le site du cadran solaire érigé par By.
37. L'édifice de l'Est.
38. Les quais du canal.
39. Le bureau du commissariat construit par By en 1827.
40. L'entrepôt pour les outils, 1827.
41. Le monument de la Paix, dévoilé par Sa Majesté le Roi Georges VI.
42. Le site d'un bureau de poste.
43. Le pont Dufferin, 1872, démoli en 1912.
44. Le pont des Sapeurs, 1827, démoli en 1912.
45. Le site du bureau des Ingénieurs royaux, 1827.
46. Le site de la résidence de By.
47. Le Château Laurier.
48. La gare Union.
49. Le site du premier hôtel de ville, 1848.
50. Le site du deuxième hôtel de ville.



51. Le site d'un hangar pour les émigrés, 1847.
52. Le bassin du canal.
53. Le site de Corktown.
54. L'école normale.
55. Le manège militaire.
56. Le collège Lisgar.
57. La chapelle anglicane St. John.
58. Le puits de la basse ville, marché et première salle d'assemblée du conseil municipal.
59. Des casernes pour les employés du canal, 1827.
60. Le bureau de poste central.
61. Le site du premier palais de justice, 1843.
62. Le premier bureau de poste.
63. Site du *Bytown Academy*, 1831.
64. Le quai de l'Hôpital du choléra, devenu plus tard le quai de la Reine.
65. L'Hôtel des monnaies.
66. Site de l'Hôpital du choléra, 1832.
67. Les Archives publiques du Canada.
68. Le couvent des Sœurs Grises sur lequel se trouve, à l'angle sud-ouest, le plus ancien cadran solaire en Amérique.
69. L'Hôpital Général, 1847.
70. L'académie De-La-Salle (collège de Bytown, hôtel, caserne).
71. La Basilique d'Ottawa.
72. Le site du premier collège de Bytown.
73. Le site du premier couvent des Sœurs Grises de la Croix, hôpital, asile et école.
74. La première gare de chemin de fer.
75. Le musée Bytown.
76. Le palais de justice.
77. La prison.
78. Le site de la première école primaire supérieure.
79. L'Université d'Ottawa.
80. Earnscliffe, ancienne résidence de sir J. A. Macdonald.
81. Le puits de la basse ville.
82. L'édifice du Conseil national des Recherches.
83. Le site du premier moulin de Bytown.
84. Le site de la première école primaire, 1827.
85. La résidence de Louis Théodore Besserer.
86. La chute Rideau.
87. Le site du premier moulin à farine.
88. La légation française.
89. Le carré Anglesea proposé pour un champ de tir.
90. Le site de la première chapelle construite à Bytown.
91. La maison Laurier, ancienne résidence de sir Wilfrid Laurier et résidence actuelle du très honorable W. L. Mackenzie King.
92. Stadaconé, ancienne résidence de sir J. A. Macdonald.
93. L'ancien champ de tir.
94. Les cimetières épiscopalien et presbytérien, 1844-1872.
95. Les cimetières méthodiste et catholique, 1844-1872.
96. Le Séminaire d'Ottawa, autrefois The Ottawa Carleton Protestant Hospital.
97. Le site du premier hôpital protestant.
98. Site du premier hôpital (Sainte-Anne) des maladies contagieuses ouvert par les Sœurs Grises.
99. L'ancienne résidence de sir Robert Borden, aujourd'hui celle de la légation chinoise.
100. Rideau Hall, résidence viceroiale autrefois celle de Thomas Mackay.

*Guide alphabétique et numérique des rues  
et origines des noms*

---

Dès son début, Bytown se fit remarquer par ses rues. L'arpenteur général du Bas-Canada, Joseph Bouchette qui visita la ville en 1827 nous dit : « Les rues en sont tracées très régulièrement d'une belle largeur ce qui par la suite contribuera à la commodité, à la salubrité et à l'élégance de cet endroit. »

Les premières rues tracées furent les suivantes: Vittoria, Wellington, Sally, Lyon, Bank dans la haute ville et Rideau, Sussex, George, York, Clarence et Saint-Patrice dans la basse ville. Les autorités militaires donnèrent d'abord aux rues des noms d'officiers anglais célèbres. On les nomma ensuite d'après des membres de la famille royale, des gouverneurs du Canada, des politiciens anglais, canadiens et ottaviens. Quelques rues doivent leur nom à des causes locales, à des arbres, à des tribus indiennes ou à des saints patrons. Le numérotage des avenues est une mode américaine.

Voici la liste nominale des rues, anciennes et actuelles, avec l'explication de leur nom.

La lettre et le chiffre suivant le nom de la rue correspondent à la lettre horizontale et au chiffre vertical de la carte géographique. Ils délimitent le district où se trouve la rue en question.

- Aberdeen*, E-4—En l'honneur du septième gouverneur général du Canada, 1893-1899.
- Addington*, F-1—Henry Addington, premier ministre d'Angleterre, 1801-1803.
- Adelaide*, F-7—D'après un membre de la famille Mutchmor.
- Adeline*, F-5.
- Albert*, rne, parc et île, C-6 — Albert Edward, Prince de Galles (1841-1910), plus tard le roi Edouard VII. La continuation de cette rue l'autre côté du canal porte le nom de Stewart.
- Albert*, maintenant Lorne.
- Albert*, Ottawa-Sud, maintenant Fnlton.
- Alexander*, A-9—Nom du fils aîné de Thomas MacKay.
- Alexandra*, pont, parc et chemin—Reine Alexandra, épouse du roi Edouard VII.
- Allan Place*, F-7—Allan Powell, shérif du comté de Carleton.
- Amherst*, E-8—Lord Jeffrey Amherst, commandant en chef des troupes britanniques de l'Amérique du Nord et gouverneur militaire de 1760 à 1764.
- Anderson*, D-5—William Anderson, gérant du moulin Booth.
- Anita*, F-2.
- Anglesea*, carré, B-9—Le marquis Anglesea était le *Master General of the Ordnance* lors de la construction du canal en 1827.
- Ann*, maintenant Gladstone—d'après Ann Crichton la femme de Thomas Mackay; de l'autre côté du canal cette rue porte le nom de Mann.
- Archibald* maintenant Arlington.
- Argyle*, av<sup>e</sup>, D-7 — Gouverneur général du Canada de 1878 à 1883.
- Arlington*, av<sup>e</sup>, E-6, autrefois rne Archibald—Comte d'Arlington, homme d'Etat anglais et diplomate.
- Armstrong*, D-3—En l'honneur du juge Armstrong.
- Armstrong*—Autrefois dans le canton Nepean maintenant Merton.
- Arthur*, D-5—Probablement d'après le lieutenant gouverneur Arthur qui visita Bytown le 17 août 1838.
- Ash*, D-4.
- Augusta*, C-9—Une ville romaine, où se trouve actuellement Londres.
- Avon*, chemin, A-9—D'après une famille de la Nouvelle-Angleterre qui a résidé à cet endroit.
- Aylmer*, av<sup>e</sup>, G-6—Gouverneur en chef du Canada de 1830 à 1835.
- Baird*, A-8—N. H. Baird, officier de l'*Ordnance* et homme éminent de Bytown.
- Baldwin*, C-6—A. H. Baldwin, marchand de bois et fondeur en fer.
- Baldwin* maintenant une partie de Daly.
- Balsam*, E-5.
- Bank*, E-7, autrefois Estber en l'honneur d'Esther By—Rue qui vient jusqu'aux bords (bank) des rivières Ottawa et Rideau.
- Barton*, G-6, autrefois William—L'un des premiers habitants de la localité.
- Basil*—D'après Basil H. Bell, fils de Robert W. Bell, échevin.
- Bay*, D-6—Elle commence à une petite baie de la rivière Ottawa.



- Bayswater*, E-4, autrefois 4<sup>e</sup> av<sup>e</sup>, Hintonburg—Elle surplombe l'eau de la baie Nepean.
- Bayview*, D-4—On y voit la baie Nepean.
- Beaconsfield*, D-7—Comte de Beaconsfield, premier ministre de Grande-Bretagne en 1868.
- Beckwith*, chemin, G-8—Sir George Beckwith, commandant général de l'Irlande.
- Beech*, E-4.
- Beechwood*, B-10.
- Belgrave*, chemin, G-8—Le carré Belgrave de Londres, Angleterre.
- Bell*, F-5—Robert Bell, journaliste, membre du conseil municipal, promoteur de chemin de fer et représentant du comté de Russell de 1861 à 1867. Autrefois Lisgar.
- Bellevue*, terrasse—S'étend le long de la rivière Ottawa, du bureau de l'Imprimerie nationale à la rue Sussex, et offre une vue magnifique de la rivière et des Laurentides.
- Bellwood*, H-7.
- Belmont*, av<sup>e</sup>, H-7—D'après un personnage d'une pièce de Thomas Moore « The Foundlings ».
- Bertrand*, B-10—Henri - Gratien Bertrand, général français de renom qui a servi sous Napoléon 1<sup>er</sup>.
- Besserer*, C-9—Louis - Théodore Besserer, ancien propriétaire de la côte de Sable. Autrefois Saint-Paul.
- Besserer*, maintenant Waller—elle divisait la propriété de Besserer de celle de Sparks.
- Bethany*, maintenant Gladstone entre Parkdale et Irving.
- Beverly*, av<sup>e</sup>, E-3—Une vieille ville du Yorkshire.
- Biddy*, maintenant Lisgar.
- Bingham*, parc—Samuel Bingham, marchand de bois, et maire en 1897 et en 1899.
- Blackburn*, av<sup>e</sup>, D-9 — Robert Blackburn, marchand de bois.
- Bolton*, av<sup>e</sup>, B-8—Daniel Bolton, major des Ingénieurs royaux. Autrefois le nom de la rue Water.
- Bonita*, F-2—N'est-ce pas le féminin du mot espagnol, voulant dire joli ?
- Booth*, autrefois Bridge et Division, E-5—D'après J. R. Booth, marchand de bois éminent, roi des chantiers et constructeur de chemins de fer.
- Boteler*, B-8—Richard A. Boteler, lieutenant-colonel des Ingénieurs royaux durant la construction du canal Rideau.
- Bower*, av<sup>e</sup>, G-8—D'après le docteur Bower.
- Brantwood*, G-3.
- Breeze Hill*, av<sup>e</sup>, E-4—Autrefois Third av<sup>e</sup> dans Bayswater.
- Bridge et Division*, maintenant Booth, elle commençait au pont de la Chaudière.
- Brighton*, av<sup>e</sup>, H-7—D'après la place d'eau anglaise.
- Bristol*, H-7—Edward Bristol, l'un des premiers habitants du district.
- Britannia*, terrasse, C-5—Le nom poétique du Royaume-Uni.
- Broad*, C-5—On la trouvait large.
- Broadway*, av<sup>e</sup>, G-6—La rue bien connue de New-York.
- Bronson*, av<sup>e</sup> et parc, D-6—Erskine Henry Bronson, marchand de bois, échevin, membre de l'Assemblée législative en 1886 et membre de Conseil exécutif de 1890 à 1897.
- Brunswick*, F-8—La maison royale de Brunswick.

- Bullman*, av°, C-3—James Bullman, de Hintonburg.
- Burnham*, chemin, G-8.
- Burnside*, terrasse, C-3.
- Butternut*, terrasse, B-11.
- By*, maintenant une partie de Gladstone.
- Byng*, F-1—Baron Byng de Vimy, gouverneur général du Canada de 1921 à 1926, qui occasionna une crise ministérielle.
- Byron*, E-2—Lord Byron, célèbre poète anglais.
- Cambridge*, y compris Turner et Percy, D-5—D'après la ville universitaire anglaise.
- Cameron*, H-5—Le constructeur de Stadacona Hall.
- Canal*, disparue, elle était parallèle au canal.
- Carleton*, av°, H-6—Ce nom fut aussi donné à une partie de la rue Cumberland. En l'honneur de sir Guy Carleton.
- Carling*, av°, F-6—Sir John Carling, ministre de l'Agriculture de 1885 à 1892.
- Carlyle*, av°, G-5, autrefois la rue Queen dans Ottawa-Sud—Thomas Carlyle, historien et philosophe.
- Caroline*, av°, D-2.
- Carruthers*, av°, D-3—Aaron Carruthers, contre-maître.
- Cartier*, rue et carré, D-8—Sir Georges-Etienne Cartier, l'un des « Pères de la Confédération ». Autrefois John.
- Cathcart*, rue et place, B-8—Comte de Cathcart, gouverneur en chef du Canada de 1845 à 1847.
- Catherine*, E-6.
- Cayuga*—Tribu indienne de la confédération iroquoise.
- Central*, av°, D-8.
- Centre*, autrefois dans le canton Nepean, maintenant Stirling.
- Chamberlain*, av°, E-6—Joseph Chamberlain, secrétaire colonial anglais de 1895 à 1903.
- Champagne*, av°, E-4—Napoléon Champagne, avocat, membre du conseil municipal d'Ottawa pour plus d'un quart de siècle et membre de l'Assemblée législative de 1912 à 1914. Autrefois *First av°* dans Bayswater.
- Champlain*, av°, B-11—Samuel de Champlain, fondateur de la Nouvelle-France.
- Chapel*, D-9—A cause de la chapelle méthodiste construite en 1828, rue Rideau près de cette rue.
- Chapleau*, av°, B-11—Sir Joseph Adolphe Chapleau, premier ministre de Québec de 1874 à 1882, secrétaire d'Etat, lieutenant-gouverneur de 1892 à 1897.
- Charles*, A-9—Le troisième fils de Thomas MacKay.
- Charlotte*, C-10—Princesse Charlotte, enfant unique de George IV.
- Chaudière*—Elle traverse l'île du même nom.
- Chesley*, H-6—Une famille d'Ottawa de ce nom.
- Chestnut*, F-8.
- Christie*, D-5—Dr. A. J. Christie, médecin et fondateur du *Bytown Gazette*.
- Church*, maintenant Guigues.
- Chrysler*, av°, F-6—Probablement en l'honneur de l'avocat de ce nom.
- Clarence*, B-9—Quatrième fils de Georges III, plus tard le roi Guillaume IV (1765-1837). Autrefois nommée rue Franklin entre le carré Anglesea et la rivière Rideau et rue Parry du carré Anglesea à la rue King Edward, pour commémorer les noms de deux

- explorateurs du nord; et Clarence de King-Edward à Sussex.
- Clarendon*, av°, E-2—Comte de Clarendon, secrétaire des Affaires étrangères britanniques.
- Clarey*, av°, G-7—Thomas Clarey, entrepreneur, échevin et commissaire municipal.
- Cloverhouse*, E-8—Officier écossais de grand talent militaire, tué à la bataille de Killecrankie.
- Clegg*, F-8—William T. Clegg, paie-maître de l'*Ordnance*.
- Clemow*, av°, F-6—Francis Clemow, citoyen de Bytown depuis 1841, s'occupa activement du développement de la ville, organisateur de la compagnie de gaz et de l'aqueduc, sénateur de 1885 à 1902.
- Cliff*, autrefois rue Rear—Elle est située sur un rocher élevé dominant la rivière Ottawa.
- Cobalt*, av°, F-7—La plus grosse mine d'argent d'Ontario.
- Cobourg*, C-10—Une épellation différente de Coburg, ville allemande où Martin Luther a vécu; aussi maison royale d'Angleterre.
- Collège*, av°, D-9—D'après l'ancien Collège d'Ottawa, maintenant l'Université.
- Commissioner*, C-6—En l'honneur des commissaires qui ont dirigé les travaux d'installation d'un service d'aqueduc à Ottawa.
- Concord*, E-8—Une ville du Massachusetts.
- Connaught*, place et parc—Le duc de Connaught, frère du roi Edouard VII et gouverneur général du Canada de 1911 à 1916.
- Cooper*, D-6—Anthony Ashby Cooper, homme d'Etat anglais et philanthrope.
- Cornelia*, F-2.
- Cornwall*, C-9—Duché d'Angleterre.
- Court*, C-8—Vis à vis le palais de justice.
- Craig*, G-6—Une famille de ce nom.
- Crescent Heights*, G-5.
- Crichton ou Creighton*, A-9—Ann Crichton, épouse de Thomas MacKay.
- Cumberland*, C-8—Duc de Cumberland. Autrefois Carleton.
- Cunningham*—Walter Cunningham, échevin.
- Dalhousie*, C-8—Comte de Dalhousie, gouverneur général de 1819 à 1828.
- Daly*, av°, C-9—Sir Dominick Daly, secrétaire provincial pour le Bas-Canada avant et après l'Union de 1841, ensuite gouverneur de l'Île-du-Prince-Edouard. Comprenant la rue Baldwin d'autrefois.
- Dam*, chemin, G-5.
- Delaware*, av°, E-8—Tribu indienne de sang algonquin, autrefois Flora.
- Derby*, carré, D-7—Comte de Derby, homme d'Etat anglais, gouverneur du Canada sous le nom de Stanley of Preston.
- Devlin*, A-10—Marchand d'Ottawa.
- Devonshire*, av°, F-2—Duc de Devonshire, gouverneur général du Canada de 1916 à 1921.
- Dey*, E-5—Un fabricant de chaloupes et de canots, propriétaire d'une patinoire.
- Diana*, F-2.
- Division*, maintenant Booth—Marquait la limite occidentale du cadastre.
- Dolly varden*—Personnage du *Barnaby Rudge* de Dickens, maintenant Lydia.
- Douglas*, B-10.



- Dow*, lac—Abraham Dow, qui s'est établi dans le voisinage en 1814.
- Downing*, G-5.
- Driveway*, F-7.
- Drummond*, F-8—Robert Drummond, entrepreneur pendant la construction du canal Rideau.
- Dufferin*, av° et chemin, A-10—Comte de Dufferin, gouverneur général du Canada de 1872 à 1878 et vice-roi des Indes de 1884 à 1888.
- Duhamel*, D-3—M<sup>gr</sup> Joseph-Thomas Duhamel, archevêque catholique d'Ottawa.
- Duke*, C-5—Probablement d'après le duc de Richmond, gouverneur en chef du Canada en 1818.
- Dundonald*, parc—Le major-général, comte de Dundonald, le dernier officier anglais à commander la milice canadienne, 1902-1904.
- Earnscliffe*, A-8.
- Eccles*, D-5—Une famille de ce nom.
- Echo Drive*, F-8—Il y avait de l'écho à certains endroits.
- Edgar*, E-3.
- Edina*, E-2.
- Eglise*, maintenant Guignes.
- Electric*, B-10—Nommée par les employés de la compagnie de tramways, *Ottawa Electric Railway*.
- Elgin*, D-7—Comte d'Elgin, gouverneur général de 1847 à 1854 qui accorda le gouvernement responsable au Canada.
- Elizabeth*, E-5.
- Ella*, F-6.
- Ellesmere*, av°—Probablement d'après le comte d'Ellesmere, président du *Royal Geographical Society* et président de l'Université d'Aberdeen.
- Elm*, D-4—Elm, Ottawa-Sud, maintenant Riverdale.
- Elmdale*, A-11.
- Emmerson*, av°, C-3—Une famille de ce nom dans Hintonburg.
- Empress*, av°, D-5—"Impératrice des Indes" *Empress* l'un des titres de la reine Victoria. Autrefois les rues Nelson et Victoria.
- Ernest*, maintenant Spencer.
- Esther*, d'après Esther By, maintenant Bank.
- Euclid*, avenue, G-6—Le célèbre géomètre.
- Evelyn*, av°, E-8.
- Fairbairn*, H-7—Une famille de pionniers dans Ottawa-Sud.
- Fairfax*, av°, E-2.
- Fairmount*, av°, E-3, autrefois rue McDonald—Un parc de Philadelphie où l'exposition du centenaire des Etats-Unis eut lieu.
- Faraday*, E-2—Michael Faraday, physicien et chimiste anglais remarquable.
- Fentiman*, av°, H-7—Constructeur de la première maison à cet endroit.
- Fifth*, av°, F-6—Autrefois Mutchmor.
- Fifth*, Ottawa-Sud, maintenant Harvey; dans Bayswater, maintenant Spadina.
- Findlay*, av°, G-5, autrefois Forest—L'échevin Findlay de Toronto.
- First*, av°, F-6.
- First*, av°, dans Bayswater, maintenant Champagne.
- First*, rue, F-3.
- Flora*, E-6.
- Flora*, maintenant Delaware.
- Florence*, E-6.
- Forest*, maintenant Findlay.

- Forward*, av°, C-3—James A. Forward, échevin et commissaire.
- Foster*, E-3—Joseph Foster, teneur.
- Fourth*, av°, F-6.
- Fourth*, av°, dans Hintonburg, maintenant Bayswater.
- Frank*, E-7.
- Frederick place*, F-5.
- Friel*, C-9, autrefois Gloucester—Henry James Friel, journaliste et maire en 1863, 1868 et 1869, mourut pendant son terme d'office.
- Frontenac*, av°, C-3—Gouverneur français.
- Fuller*, E-3—Thomas Fuller, architecte des édifices du Parlement à Ottawa.
- Fulton*, av°, G-5, autrefois Albert, Ottawa-Sud—Probablement d'après Robert Fulton, l'inventeur des bateaux à vapeur en Amérique.
- Galt*, G-6, autrefois John, Ottawa-Sud—John Galt, ingénieur de la ville.
- Garland*, D-4, autrefois Young et South dans le canton de Nepean—William Foster Garland, député fédéral pour le comté de Carleton.
- Garrett*, carré, H-7.
- Geneva*, E-2—La capitale suisse.
- George*, C-8—Le roi George IV.
- George ouest*, E-4.
- Gérard*, C-6.
- Gilchrist*, D-2, autrefois Hill—William Gilchrist, conseiller de Hintonburg.
- Gilmour*, D-6—Allan Gilmour, l'un des premiers marchands de bois d'Ottawa.
- Gladstone*, av° et terrain de jeu, E-6 — William Ewart Gladstone, premier ministre d'Angleterre. Autrefois appelée rue By entre Bronson et la rivière Rideau (portait aussi le nom d'Ann), et Bethany entre Irving et Parkdale.
- Glen*, av°, H-5—Un agent d'immeuble de Toronto.
- Glendale*, E-6.
- Glengarry*, C-8—Comté d'Ecosse et aussi d'Ontario.
- Glenora*, F-8.
- Gloucester*, D-6—Une ville anglaise.
- Gloucester*, maintenant Friel.
- Gordon*, G-5—Une vieille famille d'Ottawa.
- Goulburn*, av°, D-9 — Henry Goulburn, l'un des signataires du traité de Gand.
- Graham*, E-8—L'un des premiers habitants.
- Grange*, av°, D-2—D'après *The Grange*, résidence de sir Goldwin Smith à Toronto.
- Grant*, D-3—Sir James Grant.
- Granville*, av°, D-2—Comte de Granville, secrétaire britannique des Colonies de 1868 à 1870.
- Greenfield*, av°, E-8—Samuel Greenfield, l'un des premiers habitants.
- Greenwood*, H-5.
- Grosvenor*, H-6—Le carré Grosvenor, Angleterre.
- Grove*, av°, H-5.
- Guigues*, av°, B-8, autrefois rue de l'Eglise—M<sup>sr</sup> Joseph-Eng. Guigues, premier évêque d'Ottawa.
- Gwynne*, F-3—Le juge en chef de la Cour suprême du Canada.
- Hamilton*, av°, F-2—Probablement d'après lord Hamilton, l'un des signataires du traité de Gand.
- Hampton*, av°, D-2—La cour royale et le village de ce nom en Angleterre.

- Hampton*, chemin, E-2.  
*Harmer*, av°, E-2—Une famille du comté de Carleton.  
*Hartington*, D-8—Spencer Cavendish Hartington, huitième duc de Devonshire.  
*Harvard*, av°, H-6—Probablement d'après l'Université Harvard de Cambridge, Mass.  
*Harvey*, E-8, autrefois 5° rue, Ottawa-Sud — Robert Harvey (Hervey), maire en 1849.  
*Hastey*, av°, D-8—Robert Hastey, échevin, commissaire et maire.  
*Havelock*, av°, E-8—Sir Henry Havelock, général anglais.  
*Hawthorne*, av°, E-8—Nathaniel Hawthorne, nouvelliste américain.  
*Hazel*, av°, F-8.  
*Head*, rue, B-5—Elle part de la tête du courant sur l'île Chaudière.  
*Helena*, E-2.  
*Henderson*, av°, D-9—John Henderson, greffier municipal de 1891 à 1915.  
*Heney*, C-10—*Honest* John Heney, échevin et marchand de combustible.  
*Henry*, E-5.  
*Herridge*, F-8—Révérend W. T. Herridge, ministre de l'église presbytérienne St. Andrew de 1883 à 1919, orateur distingué, membre de la Société royale du Canada.  
*Hickory*, F-4.  
*Hilda*, D-4.  
*Hill*, maintenant Gilchrist.  
*Hill*, C-5—D<sup>r</sup> Hamnett Hill, l'un des premiers médecins et magistrats de Bytown.  
*Hinchey*, av°, C-3—Edward Hinchey, échevin et commissaire.  
*Hinton*, av°, E-2—Joseph Hinton, marchand et fondateur de Hintonburg.
- Holland*, av°, E-2—La famille de ce nom.  
*Holmwood*, av°, G-6.  
*Hopewell*, av°, H-5—Charles Hopewell, maire 1909-1912 et magistrat de police.  
*Howick*, carré, F-7—Le château Howick, résidence du comte de Grey, gouverneur général du Canada.  
*Hugh*, maintenant Kent.  
*Hurdman*, chemin, E-9—Robert Hurdman, marchand de bois et propriétaire terrien.  
*Huron*, av° et carré, E-2—Les sauvages Hurons. Autrefois Stewart Grove.  
*Hutchison*, av°, E-3.
- Idol Lane*, maintenant McAuliffe.  
*Imperial*, av°, E-5—Nom de fantaisie, pour l'unité Impériale.  
*Inglewood*, av°, F-2.  
*Iona*, E-2—Nom de l'une des Hébrides remarquable par son ancienne cathédrale.  
*Irving*, av°, E-3—Autrefois *Sixth* av° dans Bayswater, Washington Irving, historien américain.  
*Island Park Drive*, D-1.  
*Ivy*, A-10.  
*Isabella*, E-7.
- Jackson*, av°, F-5.  
*Jacob*, maintenant Osgoode.  
*James*, D-6.  
*Jane*, maintenant Pretoria.  
*Java*, E-2—Une île dans le sud de l'océan Pacifique.  
*John*, A-9—Le quatrième fils de l'honorable Thomas MacKay.  
*John*, maintenant Melgund—Nommée d'après John Thornton Mutchmor, propriétaire du terrain où se trouve le parc Lansdowne.



*John*, Ottawa-Sud, maintenant Galt.

*John*, maintenant Cartier.

*Julien*, av°, D-2.

*Keefer*, autrefois Perth, A-9—Thomas Coltrin Keefer, ingénieur civil canadien de renom, constructeur du service de l'aqueduc.

*Kenilworth*, E-3—Roman de sir Walter Scott.

*Kenney*, E-5—Thomas Kenney, marchand de bois.

*Kenora*, E-2—D'après Kenora, Ont.; ce nom avait été formé en réunissant les deux premières lettres des noms Keewatin, Norman et Rat Portage en 1905.

*Kent*, autrefois Hugh, D-6—Duc de Kent, quatrième fils de George III et père de la reine Victoria. Commandant à Québec de 1791 à 1794.

*King*, maintenant King-Edward.

*King-Edward*, av° et parc, D-9—Autrefois King, en l'honneur du roi George IV, et renommé en l'honneur d'Edouard VII.

*Kinnear*, E-3.

*Kippewa*, G-5—Tribu sauvage.

*Klock*, av°, E-3.

*Ladouceur*, D-3—David Ladouceur, conseiller de Hintonburg.

*Lady Grey*, F-2—Épouse du comte Grey, gouverneur général du Canada.

*Lady Grey Drive*, B-3.

*Lakeside*, av°, F-5—Située sur le côté est du lac Dow.

*Lakeview, terrasse*, G-5—À cause de la vue sur le lac.

*Lambton*, av°, A-11—John George Lambton, comte de Dur-

ham, gouverneur général du Canada en 1838-1839.

*Langevin*, av°, B-11—Sir Hector-Louis Langevin, secrétaire d'État de 1867 à 1869, puis ministre des Travaux publics.

*Lansdowne*, av° et parc—Le cinquième marquis de Lansdowne, gouverneur général du Canada de 1883 à 1888 et vice-roi des Indes de 1888 à 1895.

*Larch*, D-4.

*Laurel*, D-4.

*Laurentian*, carré, E-4—Offre une vue des Laurentides.

*Laurier ouest*, D-6 et est, C-9—Sir Wilfrid Laurier (la partie ouest du canal s'appelait autrefois Maria, d'après une fille de Nicholas Sparks, et la partie est, Théodore, d'après le deuxième fils de Louis-Théodore Besserer).

*Lawrence*, F-4.

*Le Breton*, E-5—Le capitaine John Le Breton, ancien officier anglais, fondateur de Britannia et propriétaire des *Le Breton Flats*.

*Lees*, av°, E-8—D'après Robert Lees.

*Leonard*, av°, H-6.

*Letchworth*, chemin, F-8—Probablement d'après le parc Letchworth, sur la rivière Genesee, état de New-York.

*Lett*, C-5—William Pittman Lett, journaliste, poète, auteur de *Recollections of Old Bytown* et greffier de la ville de 1855 à 1891.

*Lewis*, D-7—John Bower Lewis, avocat, maire de Bytown en 1848 et d'Ottawa de 1855 à 1857.

*Lidell*—Probablement d'après l'un des premiers habitants.

*Linden*, terrasse, F-7.

*Lindenlea*, chemin, A-11.

- Lisgar*, autrefois Bidy, D-6—  
Baron Lisgar, gouverneur général du Canada de 1869 à 1872.
- Lisgar*, chemin, A-10 — Dans Orangeville, maintenant Bell, et dans Rideauville, maintenant Sunnyside.
- Lloyd*, C-5—Major général Lloyd, l'un des colons du canton de March.
- Loretta*, E-4—Autrefois *Second* av° dans Bayswater.
- Lorne*, av°, autrefois Albert, D-5—Le marquis de Lorne, gouverneur général du Canada de 1878 à 1883, fondateur de la Société royale du Canada.
- Louisa*, E-5.
- Louise*, av°, A-10—Première épouse du marquis de Lorne.
- Lowery*, D-3—Autrefois Stott, Thomas Lowery, éditeur de l'*Ottawa Journal*.
- Lydia*, E-5—Autrefois Dolly varden.
- Lynd*, E-3.
- Lyndale*, av°, C-3.
- Lyon*, D-6—Robert Lyon, maire en 1867, nommé juge du comté de Carleton en 1872 (autrefois portait le nom de Sally, de la rivière Ottawa à l'av° Gladstone, de là à la rue Catherine, le nom de Frank).
- Macdonald Gardens*—Le vieux cimetière de la Côte de Sable changé en un parc nommé d'après Hector Macdonald.
- MacFarlane*, av°, E-3.
- MacKay*, A-10—Thomas MacKay, le fondateur de New-Edinburgh, entrepreneur des écluses des canaux Lachine et Rideau.
- Mackenzie*, av°, C-8—Autrefois Park, Alexander Mackenzie, premier ministre du Canada de 1873 à 1878.
- MacLaren*, D-6—James MacLaren, marchand de bois.
- Madawaska*, C-5.
- Main*, F-8—De l'autre côté du canal Rideau porte le nom de Robert.
- Major Hill*, parc—En bordure de la rivière Ottawa et du canal Rideau. Major Daniel Bolton, des Ingénieurs royaux (il eut le nom de *Colonel's Hill*, d'après le Colonel By qui y demeurait, ensuite *Major's Hill* et maintenant *Major Hill Park*).
- Manchester*, av°, C-3—D'après un vieux citoyen de l'endroit.
- Mann*, av°, E-9—Le général Gother Manu, inspecteur général des fortifications qui annonça à Dalhousie la nomination de By pour la construction du canal.
- Mark*, E-5.
- Market*, carré, C-8.
- Marlborough*, av°, D-10—D'après le cinquième duc de Marlborough, commandant en chef des armées alliées de l'Angleterre et de la Hollande.
- Marlowe Crescent*, G-8—Christopher Marlowe, poète anglais et dramaturge.
- Martineau*, B-9—Eugène Martineau, échevin pendant 16 ans et maire de 1872-1873.
- Mason*, B-4—William Masou, commissaire et greffier de Hintonburg.
- McAuliffe*, autrefois Idol Lane—William McAuliffe, marchand de bois.
- McCormick*, D-3—Henry McCormick, meunier.



- McDonald*, D-8—McDonald maintenant Fairmount.
- McDougall*, av°, D-8—Fraeuis McDougall, quincaillier et maire de 1885 à 1886.
- McGee*, B-9—Thomas D'Arcy McGee, poète, orateur, journaliste et membre de la Chambre des Communes, assassiné en sortant du Parlement le 7 avril 1868.
- McGillivray*, F-8—Edward McGillivray, marchand en gros et maire de 1858 à 1859.
- McLean*, F-5—D. H. McLean, commissaire et avocat.
- McLeod*, E-6—McLeod Stewart, maire en 1887 et en 1888.
- McTaggart*, A-8—John McTaggart, directeur des travaux du canal sous By en 1826.
- Melgund*, av°, G-6—(Autrefois John) lord Melgund, plus tard le quatrième comte de Minto.
- Melrose*, av°, E-3—Un village écossais renommé pour ses anciennes abbayes.
- Merton*, av°, D-3—Un village du Surrey, Angleterre (autrefois Armstrong).
- Metcalf*, rne et carré, D-7—Sir Charles Theophilus Metcalf, gouverneur général du Canada de 1843 à 1845. Il visita Bytown.
- Middle*, C-5—Divise l'île Victoria en deux.
- Middleton Drive*, A-11—Le général Middleton, commandant des troupes canadiennes de milice durant la seconde rébellion de Riel en 1885.
- Mill*, rue et chemin, B-5—A cause des moulins Bronson et Weston.
- Mina*, maintenant Percy.
- Minto*, pont et parc—Le quatrième comte de Minto, gouverneur général du Canada de 1898 à 1904 et vice-roi des Indes de 1905 à 1910.
- Monk*, rue et Monkland, av°, G-6—Henry Carleton Monk.
- Monkland*, av°, F-7.
- Montcalm*, av°, E-8—En l'honneur du marquis de Montcalm, commandant de l'armée française à la bataille des Plaines d'Abraham.
- Montréal*, C-5—Parce que les voyageurs par bateaux de Montréal montaient cette rue de *Richmond Landing*.
- Morris*, autrefois William, G-6—William D. Morris, maire d'Ottawa en 1901.
- Mosgrove*, C-8—William Mosgrove, avocat, juge du comté de Carleton de 1889 à 1903.
- Muriel*, G-5.
- Murray*, B-9, autrefois Ottawa—Le général sir George Murray, qui s'est emparé du fort Niagara en décembre 1813.
- Mutchmor*, rue et parc, G-8—John Mutchmor, l'un des premiers citoyens et grand propriétaire.
- Myrand*, B-9—(autrefois Anglesea nord), M<sup>re</sup> J.-A. Myrand, curé de la paroisse Ste-Anne.
- Nelson*, D-9—Horatio Nelson, amiral de la marine anglaise à la bataille de Trafalgar (ce nom était donné autrefois à une partie de la rue *Empress*).
- Nepean*, rue, pointe et parc, D-6—Nommée d'après le canton qui tient ce nom de sir Evan Nepean, secrétaire pour l'Irlande.
- Newton*, autrefois Percy, G-6—Newton Kerr, ingénieur de la ville de 1900 à 1912.
- Nicholas*, C-8—Nicholas Sparks.



- Noël*, A-10—H. V. Noël, établi en 1827.
- Nolan*, E-4.
- Norfolk*, av°, F-4—Probablement d'après le duc de Norfolk.
- Norman*, E-5.
- Notre-Dame*, B-9—D'après la cathédrale de Paris ou en l'honneur de la Sainte Vierge.
- Oak*, D-4.
- Oakland*, av°, G-6.
- Oblats*, av° des, F-8—En l'honneur de la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée.
- O'Connor*, D-7—Daniel O'Connor, pionnier de Bytown, trésorier du comté de Carleton de 1842 à 1858.
- O'Meara*, D-4—John J. O'Meara, juge de paix pour le comté de Carleton.
- Oliver*, autrefois Willow—James Oliver, fabricant de meubles.
- Onslow Crescent*, G-8—Probablement d'après George Onslow, compositeur français de musique instrumentale.
- Opeongo*, chemin, F-5.
- Ordnance*, F-5—L'Ordnance (artillerie) responsable de la construction du canal.
- Oregon*, C-5—L'état américain de ce nom.
- Orrin*, av°, E-3.
- Osborne*, av°, H-6—Capitaine Sherrard Osborne, officier de la marine anglaise et écrivain.
- Osgoode*, autrefois Jacob, D-9—William Osgoode, juge en chef du Haut-Canada de 1791 à 1794 et du Bas-Canada de 1794 à 1805. Osgoode Hall, l'école de droit à Toronto, fut nommée en son honneur.
- Ossington*, av°, H-5—Lord Ossington, orateur de la Cham-
- bre des communes anglaises de 1854 à 1872.
- Ottawa*, C-5—En l'honneur de la ville (Ottawa maintenant Waller, aussi la partie de Saint-Patrice, de Cumberland à la rivière Rideau).
- Oxford*, D-3—D'après la ville universitaire anglaise.
- Pamilla*, F-5 — Probablement une épellation différente de Pamela, l'un des premiers rôles d'un roman de Samuel Richardson.
- Pansy*, G-5.
- Papineau*, B-9 — Louis-Joseph Papineau, chef des Patriotes de 1837.
- Parent*, av°, B-8—D<sup>r</sup> Rufus-H. Parent, échevin et commissaire.
- Park*, av°, E-8.
- Park*, maintenant Mackenzie.
- Parkdale*, av°, F-2—Un ancien fanbourg de Toronto (autrefois Queen dans le canton de Nepean).
- Parry*, maintenant une partie de Clarence.
- Patterson*, av°, E-7—George Patterson, pionnier de Bytown.
- Percy*, D-6, autrefois Mina.
- Percy*, maintenant Newton.
- Perkins*, D-5—Edward Perkins, vieux citoyen.
- Perth*, maintenant Keefer.
- Pinard*, B-9—Alfred Pinard, marchand et échevin.
- Pinehurst*, av°, D-3.
- Pinhey*, D-3—Hamnett Kirkes Pinhey, l'un des plus remarquables colons du canton de March (autrefois Russell dans le canton de Nepean).
- Plouffe*, parc—Moïse Plouffe, échevin.
- Plymouth*, av°, E-5—Le port de mer anglais.
- Poplar*, D-5.

- Powell*, av°, E-6—William F. Powell, député pour Carleton de 1854 à 1867 à l'Assemblée législative.
- Preston*, E-4—John Honey Preston, trésorier de la ville.
- Pretoria*, av°, autrefois Jane, E-7—La capitale de l'Union sud-africaine.
- Primrose*, av°, D-5—Archibald Philip Primrose, comte de Rosebery.
- Princess*, av°, A-9.
- Princess Louise*, av°—La plus jeune des fille de la reine Victoria, épouse du marquis de Lorne.
- Putman*, av°, B-11—J. H. Putman, inspecteur en chef des écoles publiques d'Ottawa et commissaire.
- Queen*, C-6 et ouest, C-5—En l'honneur de la reine Victoria.
- Queen*, dans Ottawa-Sud, maintenant Carlyle; dans le canton Nepean, maintenant Parkdale.
- Railway*, E-4—Elle longe la voie ferrée du Pacifique Canadien.
- Raleigh*, av°, H-6.
- Ralph*, G-6.
- Range*, chemin, D-10—(Autrefois Salisbury) pour conserver le souvenir du champ de tir où l'Association de tir du Canada se rassemblait à chaque année pour déterminer les meilleurs tireurs qui devaient être envoyés à Wimbledon, Angleterre. Ce champ de tir est devenu le parc Strathcona.
- Raymond*, E-5—La famille de ce nom.
- Rear*, maintenant Cliff.
- Rear*, maintenant Redpath.
- Redmond*, E-8.
- Redpath*, autrefois Rear, A-8—John Redpath, associé de Thomas MacKay pour la construction du canal Rideau, propriétaire de la raffinerie de sucre qui porte son nom à Montréal.
- Régent*, F-7.—L'une des principales rues de l'ouest de Londres.
- Reid*, E-3.
- Renfrew*, av°, E-6—Un comté du sud-ouest de l'Ecosse.
- Rhéaume* — D' Joseph-Octave Rhéaume, ministre des Travaux Publics de 1905 à 1914, premier canadien-français à obtenir un portefeuille dans l'Ontario.
- Rideau*, C-8, rue, parc et terrasse, A-10—Nommés d'après la rivière Rideau. Cette rue commence à la rivière de ce nom et se termine au canal.
- Rideau Gate*, A-9—Entrée de *Rideau Hall*, résidence vice-royale.
- Ridgway*, av°, A-11—Ancien journaliste.
- Ring*, C-9—Un coutremâitre au moulin Bronson & Weston.
- River*, C-3—Elle commence à la rivière Ottawa.
- Riverdale*, av°, autrefois Elm, Ottawa-Sud, H-7—Elle longe la rivière.
- River Lane*, A-9—Conduit à la rivière.
- Robert*, E-8—Continuation de la rue Main, Ottawa-Est, de l'autre côté du Canal.
- Robinson*, av°, E-10—Hiram Robinson, marchand de bois, citoyen éminent, et l'un des organisateurs de nos écoles publiques.
- Rochester*, E-5—John A. Rochester, maire d'Ottawa en 1870 et 1871.

- Rock*, A-11.  
*Rockcliffe*, parc et av°, A-11—  
 Nommés d'après le général  
 Rockcliffe, un officier de l'ar-  
 mée anglaise en retraite qui y  
 a vécu pendant quelques an-  
 nées.
- Rockwood*, B-10.  
*Rose*, av°, B-9—Sir John Rose,  
 ministre des Finances dans le  
 premier gouvernement fédé-  
 ral.
- Rosebery*, av°, E-6—Comte de  
 Rosebery, secrétaire britan-  
 nique des Affaires étrangères  
 en 1886 et de 1892 à 1894.
- Rosedale*, av°, G-6—Un ancien  
 faubourg de Toronto.
- Rosemere*, E-8.  
*Rosemount*, av°, E-3.  
*Roslyn*, av°, G-6—Un person-  
 nage de la pièce de Shakes-  
 peare *As you Like It*.
- Ross*, av°, D-2—Le juge William  
 Aird Ross.
- Rupert*, F-7.  
*Ruskin*, av°, E-2—John Ruskin,  
 éminent critique artistique et  
 écrivain.
- Russell*, av°, D-9—Lord John  
 Russell, secrétaire pour la  
 Guerre et des Colonies, de  
 1839 à 1841 et premier mi-  
 nistre anglais en 1865.
- Russell*, autrefois dans le can-  
 ton Nepean, maintenant Pin-  
 hey.
- Salisbury*, D-8—Marquis de Sa-  
 lisbury, homme d'Etat an-  
 glais.
- School*, ruelle, A-9.  
*Scott*, D-2—Sir Richard William  
 Scott, maire de Bytown en  
 1852, député au parlement  
 provincial pour Ottawa de  
 1857 à 1863, sénateur en 1874,  
 secrétaire d'Etat de 1874 à  
 1878 et de 1896 à 1908.
- Second*, av°, F-6.
- Second*, rue, E-3.  
*Second*, av°, dans Bayswater  
 maintenant Loretta.
- Seneca*, H-6—Une tribu des  
 Cinq Nations; signifiant pein-  
 ture rouge.
- Sherbrooke*, av°, E-3—Sir John  
 Coape Sherbrooke, gouver-  
 neur en chef du Canada de  
 1816 à 1818.
- Sherwood*, C-5—Livius Peters  
 Sherwood, propriétaire du fa-  
 meux «Lot n° 40».
- Sherwood drive*, E-3.  
*Simcoe*, F-8—John Graves Sim-  
 coe, premier lieutenant-gou-  
 verneur du Haut-Canada de  
 1792 à 1799.
- Sims*, av°. E-3.  
*Sixth*, av°, dans Bayswater main-  
 tenant Irving.
- Skead*—James Skead, marchand  
 de bois, conseiller législatif  
 de 1862 à 1867 et sénateur en  
 1867.
- Slater*, C-6—James D. Slater,  
 surintendant du canal Rideau.  
 (De l'autre côté du canal la  
 continuation de cette rue por-  
 te le nom de Wilbrod.)
- Slidell*, C-3.  
*Smirle*, av°, D-2—Archibald  
 Smirle, professeur et inspec-  
 teur d'école publique.
- Somerset*, autrefois Cedar, D-7  
 et est D-9—Douzième duc de  
 Somerset, premier lord de  
 l'Amirauté de 1859 à 1866.
- South*, dans le canton Nepean,  
 maintenant Garland.
- Spadina*, av°, E-4—L'avenue de  
 ce nom à Toronto; mot in-  
 dien signifiant «une élévation  
 soudaine du terrain» (autre-  
 fois Fifth av° dans Bayswa-  
 ter).
- Sparks*, C-6—Nicholas Sparks,  
 établi ici en 1826.
- Spencer*, autrefois Ernest, D-2—  
 Probablement d'après H. B.



- Spencer, conducteur du premier train de Carleton Place à Ottawa, le 13 septembre 1873.
- Springfield, chemin. B-10.
- Springhurst, av°, F-8.
- Spruce, D-5.
- St. Andrew, B-8—Le saint patron de l'Ecosse (la partie est de cette rue s'appelait autrefois Park).
- St. Francis, E-3—St. François Borgia, grand missionnaire du 16<sup>e</sup> siècle.
- St. James, C-8.
- St. Joseph, B-9—Le père adoptif de Jésus-Christ.
- St. Patrick, B-9—Le saint patron de l'Irlande (la partie de King à la rivière Rideau portait autrefois le nom d'Ottawa).
- St. Paul, maintenant Besserer.
- Stanley, av°, A-9—Lord Stanley de Preston, gouverneur général du Canada de 1888 à 1893.
- Stewart, C-9—James Stewart, établi ici en 1827 et médecin de Louis-Théodore Besserer. (La continuation de cette rue de l'autre côté du canal porte le nom d'Albert).
- Stewart Grove, maintenant Huron.
- Stirling, av°, D-3—Ville écossaise (autrefois Centre dans le canton de Nepean).
- Stonehurst, C-3.
- Stout, maintenant Lowery.
- Strathcona, av° et parc, E-7—Sir Donald A. Smith, premier baron de Strathcona et Mont-Royal, commissaire canadien à Londres de 1896 à 1914.
- Sunnyside, av°, H-6—Plage de Toronto.
- Sunset, boulevard—F-5.
- Sussex, C-8—Le duc de Sussex, sixième fils de Georges III (autrefois Metcalfe de la rue Bolton à la rivière Rideau et de là à la rue MacKay, rue Ottawa).
- Sweetland, av°, D-9—D<sup>r</sup> John Sweetland, établi ici en 1867, shérif du comté de Carleton.
- Sydney, F-4.
- Templeton, D-9.
- Third, av°, F-6.
- Third, av°, dans Bayswater, maintenant Breezehill.
- Thomas, A-9—Le quatrième fils de Thomas MacKay.
- Thompson—Philip Thompson, le premier opérateur d'un moulin à scie du côté sud de la chute de la Chaudière.
- Thornton, F-6—John Thornton Mutchmor.
- Tormey, C-10—William Tormey, forgeron du canal Rideau, qui épousa la garde-malade du colonel et de Madame By.
- Torrington, place, G-6—Viconte de Torrington, premier lord de l'Amirauté.
- Turner, maintenant Cambridge.
- Tyndall, av° E-2—John Tyndall, physicien anglais éminent.
- Union, A-9—Nommée par Thomas MacKay pour commémorer l'union du Haut et du Bas-Canada en 1841.
- Vaughan, chemin, B-10—Sir Charles Richard Vaughan, ministre anglais à Washington.
- Victoria, A-9—En l'honneur de la reine Victoria (ce nom était donné autrefois à une partie de la rue Empress).
- Vittoria, C-6—Une ville espagnole, pour commémorer la victoire du duc de Wellington en 1813.

- Wallace*, av°, F-5—William Wallace, organisateur de la *Wallace Realty Company*.
- Waller*, autrefois Besserer et plus tard Ottawa, C-8—William Henry Waller, maire en 1876 et 1877, registraire du comté de Carleton de 1877 à 1885.
- Warnock*—James Warnock, l'un des premiers boulangers.
- Warren*, av°, D-2.
- Warrington*, av°, H-6.
- Water*, B-8—Elle s'étend de la rivière Ottawa à la rivière Rideau (en 1857 la partie entre les rues Sussex et King Edward s'appela d'abord Bolton et ensuite Nunnery).
- Waverly*, D-7—D'après un roman de sir Walter Scott (autrefois Charles entre Bank et Robert et de là au canal, Neville).
- Wellington*, C-6—Patrick Arthur Wellesley, le grand duc de Wellington qui commandait les troupes alliées à Waterloo, le 18 juin 1815.
- Wendover*, av°, H-6—Probablement d'après le vicomte de Wendover.
- Western*, av°, D-2.
- Westmount*, av°, E-3.
- Wilbrod*, C-9—Nom du fils aîné de Louis-Théodore Besserer. (De l'autre côté du canal la continuation de cette rue porte le nom de Slater.)
- Wildwood*, av°, E-8.
- Willard*, av°, H-6—Probablement d'après Edward Willard, acteur anglais de renom.
- William*, C-8—En l'honneur du roi Guillaume IV.
- William*, maintenant Barton.
- William*, maintenant Morris.
- Willow*, D-5.
- Willow*, maintenant Oliver.
- Wilton Crescent*, G-6—Wilton Crescent à Toronto.
- Windsor*, av°, H-7—Une ville dans le Berkshire où se trouve le château de Windsor.
- Woodbine*, carré, G-6—Le champ de course de Toronto.
- Woodland*, av°, H-5.
- Woodlawn*, G-6.
- Woodstock*, E-3—Une ville dans Oxfordshire, autrefois résidence royale.
- Wurtemberg*, C-10—Un royaume dans le sud de l'Allemagne.
- York*, B-9—Duc d'York, deuxième fils de George III.
- Young*, av°, E-3 et rue, E-4—Capitaine Lévi Young, constructeur d'un moulin à seie à la chute de la Chaudière en 1851.
- Young*, maintenant Garland.

---

Noms des rues, avenues, chemins et terrasses nommés d'après le nom des arbres :

Acacia, Ash, Balsam, Beech, Butternut, Chestnut, Elm, Elmdale, Elmwood, Forest, Grove, Hazel, Hickory, Larch, Laurel, Linden Lindenlea, Maple, Oak, Oakland, Pine, Pinehurst, Poplar, Spruce, Walnut, Wildwood, Willow, Woodlawn.

## Table analytique

---

- Aberdeen*, nom proposé, 22.  
*Académie De-La-Salle*, histoire, 246.  
*Addison*, William, enseigne, *Bytown Volunteer*, 157.  
*Administration municipale*, 77; conflits, 81.  
*Aide à l'enfance*, 217.  
*Alarme à feu*, 118, 121.  
*Alexis de Russie* descend le glissoir, 175.  
*Alexis*, rév. père, voir *Barbezieux*.  
*Algonquins* habitent l'Ottawa, 31.  
*All Saints*, église, 200.  
*Allard*, Joseph, échevin, 16.  
*Allen*, John J., maire, 89.  
*Alliance British and Foreign Life Assurance Company*, 116.  
*Allward*, Walter Seymour, sculpteur, 266.  
*Améliorations locales et corvées*, 94, 96.  
*Anglais* sur l'Ottawa, 42.  
*Anglesea*, parc, 104.  
*Anglican*, évêché, 193; église, notes historiques, 198.  
*Annexions à la ville*, 28.  
*Ansley*, révérend, 198.  
*Aqueduc municipal*, 106; histoire, 108-113.  
*Arches*, hataille des — et haines de religion, 68.  
*Archiépiscopal*, siège Ottawa, 193.  
*Armée du Salut*, 217.  
*Armoiries d'Ottawa et de Bytown*, 15.  
*Armstrong*, juge, 69.  
*Arpentage*, 25.  
*Arrosage des rnes*, 99.  
*Ascension* (Holy Trinity), église, 200.  
*Ash*, Art. J. R., échevin, 16.  
*Association canadienne-française d'Education d'Ontario*, origine, 191, 234, 235.  
*Association for the Preservation of the Peace*, 125.  
*Association des Terrains de Jeux*, 103.  
*Asticou*, 40.  
*Astrolabe* de Champlain, 265.  
*Athenæum*, salle de lecture, 261.  
*Avocat municipal*, rôle, 92.  
*Aylmer* demande le nom d'Ottawa, 22.  
*Bagarres et police*, 75.  
*Baie Georgienne*, 20.  
*Baker*, G. W., 22; conseiller pour Bytown, 83; demande des trottoirs, 100; membre du 1<sup>er</sup> bureau d'hygiène, 131; président de l'élection en 1841, 140; capitaine du *Bytown Volunteer*, 157; maître de poste, 163.  
*Balances publiques*, 102.  
*Baldwin*, J. S., et le siège du gouvernement, 145.  
*Balharrie*, J. B., maire, 89.  
*Band*, Ed. A., échevin, 16.  
*Bangs*, C. W., maire, 89.  
*Banker's Trust*, compagnie de fiducie, 186.  
*Banques à Ottawa*, 186.  
*Baptiste*, église, notes historiques, 201.  
*Barbezieux*, R. P. Alexis de, *Histoire ecclésiastique d'Ottawa*, 193.  
*Barrack's Hill*, débuts, 52.



- Bas-Canada*, contre-proposition, 48.  
*Basilique Notre-Dame*, 197.  
*Basse ville* et haute ville, rivalité, 90.  
*Batailles* à Bytown, 65, 68, 69.  
*Bate*, C. T., maire, 89.  
*Bateau* à vapeur remorque les trains de bois, 170.  
*Bathurst*, district Dalhousie tiré de —, 81; offre un prêt, 48; régiment du district de —, 156.  
*Bayswater* annexé, 29.  
*Beaubien*, D', gratification demandée, 208.  
*Bédard*, Jean, conseiller, 84.  
*Bélanger*, Aristide, échevin, 16.  
*Bell*, église de la rue, 202; John G., sociétaire du *Packet*, 189; Robert, acquiert le *Packet*, 189.  
*Bellows*, Caleb T., à la Chaudière, 21, 58.  
*Bérichon*, Isaac, constable, 128.  
*Berry*, Andrew, à la Chaudière, 58.  
*Besserer*, L. T., 1<sup>er</sup> concessionnaire, 62, 64; donne un terrain au Collège de Bytown, 251.  
*Bibliothèques* publiques, 260.  
*Bilinguisme* et l'Université, 248.  
*Bingham*, Samuel, maire, 89; parc, 104.  
*Birkett*, Thomas, maire, 89.  
*Black Rapids*, 18, 55.  
*Blaisdell*, Nathaniel S., conseiller, 84.  
*Blind*, Home for the —, 217.  
*Bœufs de cage*, 66.  
*Bois*, industrie à Bytown, 19, 168.  
*Bolton*, major, commandant des troupes, 157.  
*Booth*, J. R., à la Chaudière, 178.  
*Bordeleau*, Nap., échevin, 16.  
*Borden*, sir Robert, 191.  
*Bornes*, 23.  
*Borthwick*, William, maire, 89.  
*Bourgeois* du N.-O. sur l'Ottawa, 43.  
*Bourget*, M<sup>re</sup> Ignace, et les missions, 195.  
*Bourque*, E.-A., commissaire, 16.  
*Bradley*, H. H., échevin, 16.  
*Brébeuf*, rév. père, sur l'Ottawa, 41.  
*Brennan's Hill* et la mobilisation à Ottawa, 161.  
*British American League* et l'adresse à lord Elgin, 71.  
*British North America*, banque, 188.  
*Brown*, Geo., monument, 267.  
*Brûlé*, Etienne, sur l'Ottawa, 40.  
*Brunet*, J.-E., sculpteur, 267.  
*Bruyère*, Sœur, et l'octroi de la ville à l'Hôpital, 208.  
*Buchanan*, George, et le glissoir du Chenal-Perdu, 174.  
*Buies*, Art., *L'Outaouais supérieur*, 66.  
*Bureau* de contrôle, nature, 77, 79; — d'hygiène, 130, 131.  
*Burke*, G. R., adjudant du *Bytown Rifle Corps*, 156; surintendant des écoles, 226.  
*Burrows*, John, 1<sup>er</sup> concessionnaire, 64.  
*By*, John, donne son nom à la ville, 21; — et le canal, 50, 51, 53, 55, 56, 155; fait arpenter la propriété de la Couronne, 61; son rôle dans l'administration municipale, 80, 93; — et le chenal à bois à la Chaudière, 172; — et le *Military Chest*, 186; — et la première église catholique, 194, 195; monument, 265; quartier, 23.  
*Byrnes*, pasteur fondateur des congrégationalistes, 201.  
*Bytown*, sceau, 15; devient Ottawa, 21, 22; fondation, 56, 80, 81, 84; chef-lieu du district de Dalhousie, 82, 142; — vs canton de Nepean, 86; de-

- vient ville, 86; maires, 88; représentation proportionnelle en 1841, 137; desservi par le bureau de poste de Hull, 163; — Academy, 225; — *Association for the preservation of the Peace* organisé, 125; — *Gazette and Ottawa and Rideau Advertiser*, 189; — *Gazette* suggère nom aborigène, 22; — *Gazette* demande des trottoirs, 100; — *Gazette*, rédacteur, D<sup>r</sup> A. J. Christie, 138; — *Gazette*, en faveur du choix de Bytown pour capitale, 142; — *Independent and Farmer's Advocate*, 189; *Mechanics Institute* et les bibliothèques, 261; — & *Prescott Railway*, 183; — *Rifle Corps*, 156; — *Volunteer Company of Militia*, 157.
- Bywash*, décharge du canal, 54.
- Cadran* solaire, 269.
- Cahiers des Dix*, 44.
- Canada-Atlantique*, chemin de fer, 184.
- Canada-Central*, chemin de fer, 184.
- Canadian Northern Railway*, 185.
- Canadian Rifles* et le *Stony Monday*, 74.
- Canadien National*, 185.
- Canadienne nationale*, banque, 186.
- Canadiens* sur l'Ottawa, 43; — vs *Shiners*, 67.
- Canal*, Carillon-Grenville, 48; — au chute de la Chaudière, 173; — Grand Erié aux Etats-Unis, 46; — Rideau, nom de la ville, 21; — Rideau, histoire, 45-56; — Ste-Anne-de-Bellevue, 48.
- Canton*, conseils de —, administration régionale, 81, 82.
- Capital*, quartier, 23.
- Capital Trust Corporation*, compagnie de fiducie, 186.
- Capitale*, son choix et les *Tories*, 70; à Bytown, 141, 142; Les — du Canada, 144.
- Carillon*, canal, 48.
- Carleton College*, 264.
- Carman*, Jacob, 1<sup>er</sup> concessionnaire, 59, 63.
- Carnegie*, Andrew, et la bibliothèque, 262; bibliothèque municipale, 260.
- Carrière*, Georges, fondateur du *Progrès*, 190.
- Cartier*, Jacques, et l'Ottawa, 31; Geo.-Etienne, et le choix de la capitale, 148, 151, 191; monument, 266.
- Casernes* sur la Colline, prisons, 124.
- Cathcart* et le D<sup>r</sup> Beaubien, 208.
- Catholic Family Service*, 217.
- Catholique*, église, 197.
- Central*, quartier, 24.
- Chalmers*, église, 202.
- Champagne*, Napoléon, maire, 89.
- Champlain* et l'Ottawa, 20, 31, 40; monument, 265.
- Chantiers*, victuailles, 179.
- Charroyeurs* d'eau, 108.
- Chartes* et lois d'incorporation municipale, 86.
- Chaudière*, chute, histoire, 31, 32; — et les sauvages, 37; accidents, 176; développement de Bytown, 177; portage, 44.
- Chelsea*, dépôts marins, 18.
- Chemins* à Bytown, 181; — de fer à Bytown et Ottawa, 183.
- Chevrier*, échevin, et les terrains de jeux, 104.
- Choléra* asiatique et typhus, 211.
- Christ Church*, 199; — Roi, église, 197.
- Christie*, A. J., candidat à l'élection de 1841, 138; propriétaire du *Bytown Gazette*, 189.
- Chronicle* de Kingston défend By, 56.



- Cimetière indien à Ottawa*, 39.  
*Cité d'Ottawa*, conseil municipal, 86, 87.  
*Citizen, The Ottawa*, 189.  
*Civic Hospital*, 210.  
*Civil Service Credit Society*, 186.  
*Clergé*, réserve du —, 1<sup>re</sup> concession, 63.  
*Clowes* explore le canal, 48.  
*Cochran*, Thomas, conseiller, 84.  
*Colborne*, sir John, et la formation d'une compagnie de milices volontaires, 157; — et le *Military Chest*, 186.  
*Coligny College*, 246.  
*Collège de Bytown*, ouverture, 250.  
*Collegiate Institute*, organisation, 239.  
*Collins*, Jehiel, à la Chaudière, 58.  
*Commerce à Bytown et à Ottawa*, 165; — du bois, son influence économique, 178; banque canadienne de —, 186.  
*Commissaires*, bureau, sa nature, 77, 79; — évaluateur, histoire, 95; — des travaux municipaux, histoire, 96.  
*Commission du District fédéral et l'embellissement de la ville*, 154; — des écoles publiques, 226; — des écoles séparées, 230; — Fanshawe-Lewis-Kempt, 53; — hydro-électrique d'Ottawa, 132-135; — de police, rôle, 123.  
*Community Chest*, 215.  
*Commutation des corvées en impôts*, 97.  
*Compagnies de pompiers*, 120.  
*Comte*, Pascal, fondateur du *Progrès*, 190.  
*Concessionnaires d'Ottawa*, 1<sup>ers</sup>, 63.  
*Confédération*, projet étudié à la dernière session du Canada-Uni en même temps la première réunion du Parlement à Ottawa, 153.  
*Conflagration de 1900*, 121.  
*Conflits d'autorité dans l'administration municipale*, 81.  
*Congrégation Notre-Dame, Sœurs*, 242.  
*Congrégationaliste*, église, notes historiques, 201; voir aussi église unie.  
*Connell*, Matthew, membre du 1<sup>er</sup> bureau d'hygiène, 131; 1<sup>er</sup> maître de poste à Bytown, 163.  
*Conseil municipal 1940-1942*, 16; fonctions, origine, 77-87; — des organisations sociales, 215.  
*Conseillers*, 1<sup>ers</sup>, 84.  
*Constables*, période des, 124.  
*Consumers' Electric Company*, rivalité, 133; — *Gas Company* éclaire les rues, 133.  
*Contagieuses*, hôpital des maladies, 217.  
*Cook*, Frederick, maire, 89.  
*Corporations de cantons*, 82.  
*Corvées du canton*, 81; — vs impôts, 96; — pour travaux municipaux, commutation, 97.  
*Couleurs officielles*, 15.  
*Coulter*, L. L., échevin, 16.  
*Coupe du bois*, 170.  
*Cour et prison*, établissement, 126.  
*Coureurs de bois sur l'Ottawa*, 42.  
*Courrier*, transport et distribution, 164.  
*Couturier*, Benjamin, 65.  
*Cox*, George, maire, 89.  
*Dasoe*, rédacteur du *Journal*, 190.  
*Dalhousie*, approuve le nom, 21; achète un terrain sur l'Ottawa, 50, 59; pose la pierre angulaire, 53; — et l'entrepôt au débarcadère Richmond, 59; cofondateur de Bytown avec By, 60, 61; autorise les



- améliorations locales, 93; permet la construction d'un chenal à bois, 172; lady — à Bytown, 53; formation du district de —, 81; papiers, 53; quartier, 24.
- Dandurand*, rév. père, arrive à Bytown, 196; témoignage au sujet du typhus, 214.
- Davidson*, James, maire, 89.
- Débarcadère* Richmond, 58, 59.
- Décharge* du canal, 54.
- Deep Cut*, creusé, 54.
- Défense*, canal, mesure de —, 46.
- Demers*, Guillaume, fondateur du Progrès, 190.
- Dependents' Allowance Board* et les familles des soldats, 217; — *Board of Trustees* et les familles des soldats, 217.
- Dépôts* marins, 18; — superficiels, 17.
- Députés* provinciaux et fédéraux, 137.
- Derbshire*, Stewart, candidat à l'élection de 1841, 139; — et le choix de la capitale du Canada, 145.
- Désaveu* de la 1<sup>re</sup> incorporation, 85.
- Desgroseilliers*, Médard-Chouart, 41.
- Des Joachims*, limite ouest, 17.
- Dettes* consolidées, 94.
- Développement*, 34.
- Devise Advance*, 15.
- Dick*, rév., fondateur de l'église baptiste à Bytown, 201.
- Dickinson*, maire, tribut à G.-E. Cartier, 151.
- Dickson*, M. K., maire, 89.
- District fédéral*, commission, 154.
- Divisions* d'Ottawa, 23-25.
- Dominion*, banque, 186; église, 202.
- Doughty*, sir Arthur, monument, 268.
- Dow's Great Swamp*, 57.
- Drapeau*, Stanislas, 191.
- Draveurs*, 169.
- Droit*, Le, 189.
- Drummond*, sir Gordon, et le canal, 47; encourage la colonisation, 57; — et le choix de la capitale, 148.
- Duhamel*, M<sup>sr</sup>, et l'Université d'Ottawa, 257.
- Duluth* sur l'Ottawa, 41.
- Dunbar*, G. H., député d'Ottawa-Ouest, 137.
- Duncan*, capt. du Bytown Rifle Corps, 156.
- Dunn*, John, shérif malmené, 125.
- Durocher*, Olivier, maire, 89.
- Earncliffe* construit par T. Mackay, 52.
- Eastview* alimenté par l'aqueduc, 108.
- Eau*, commerce, 109.
- Echevins*, élection, 77; indemnité, 88.
- Eclairage* public, 133.
- Ecoles*, commissaires, 224; élèves au début, 227; finances, 227; honoraires, 226; octroi du gouvernement, 227; primaires, histoire, 224-234; Règlement XVII, 234; — modèle, histoire, 243, 244; — normale de l'Université d'Ottawa, 244; — primaires supérieures, 241.
- Edouard VII* (prince de Galles), pose la pierre angulaire du Parlement, 152; descend le glissoir, 175.
- Edouard VIII* voir prince de Galles.
- Education*, 221.
- Eglise* baptiste, notes historiques, 201; catholique, débuts à Bytown, 193, 197; histoire par le R. P. Alexis de Barbezienx, 193; presbytériennes, 200; protestantes, 198; unies, 202.

- Egoûts*, service, 99.  
*Election* municipale, 77, 84, 85; modes, 140.  
*Electricité*, usage et taux, 133, 134.  
*Elèves* aux écoles, 226.  
*Elgin* et le bill des indemnités, 69; — et Stony Monday, 146.  
*Ellis*, Arthur, maire, 87, 89; — J. A., maire, 89.  
*Elmdale*, quartier, 24.  
*Enseignement* primaire, 221; secondaire, 239; supérieur et universitaire, 248.  
*Epargne*, Banque d' — de la province d'Ontario, 186.  
*Epidémies* et l'Hôpital-Général d'Ottawa, 131, 211.  
*Erosions* glaciaires, 18.  
*Erratt*, Jacob, maire, 89.  
*Erskine*, église, 200.  
*Etablissement* proposé sur le site d'Ottawa, 57.  
*Ethier*, Pierre, 1<sup>er</sup> patient admis à l'Hôpital-Général, 203.  
*Evaluation*, rôle, 95.  
*Excavation* du canal à Bytown, 54.  
*Explorateurs* sur l'Ottawa, 40.  
*Exploration* de la Rideau, 46; — en vue du canal, 47.
- Fanshawe-Lewis-Kempt* approuvent les plans du canal, 53.  
*Favreau*, Paul, assistant-chef des pompiers, 121.  
*Featherston*, John P., maire, 89.  
*Fellowes*, C. B. L., maire, 89.  
*Féniens* et les militaires à Ottawa, 156; — et le déménagement de l'Hôpital-Général, 209.  
*Fièvre* typhoïde et aqueduc, 113; épidémie, 214.  
*Filtration* de l'eau, 106, 107.  
*Finances* de la ville, 92, 223.  
*Fire Club*, 116.  
*Fisher*, Dan., membre du 1<sup>er</sup> bureau d'hygiène, 131; Harold, fonde une bourse scolaire, 88; maire, 89; — et l'Hôpital civique, 211; monument, 268.
- Flats*, 21.  
*Fletcher* ouvre une école, 225; James, monument, 268.  
*Fondateurs* conjoints d'Ottawa 60, 61.  
*Foran*, échevin, et les terrains de jeux, 104.  
*Forbin-Janson*, M<sup>sr</sup> de, 195.  
*Fortifications* de l'entrée du canal, 55, 155.  
*Forward*, Jas. A., commissaire, 16.  
*Fourth Av<sup>e</sup>*, église du, 201.  
*Français* sur l'Ottawa, 41; enseigné, 226; enseignement défendu, 234.  
*Française*, église, 201.  
*Franklin*, John, sur l'Ottawa, 43; pose 1<sup>re</sup> pierre, 52.  
*Fraser*, Alexander, constable, 128; — Grace F., 1<sup>re</sup> concessionnaire, 64; — Hugh, vend sa propriété à Dalhousie, 50, 59; — William, 1<sup>er</sup> concessionnaire, 64.  
*French*, lieut., explore la Rideau, 46.  
*Frères* des Ecoles chrétiennes et l'enseignement, 231, 232; — de l'Instruction chrétienne, 232; — du Sacré-Cœur, 232.  
*Friel*, Henry John, et la saisie des armes de Ruggles Wright, 74; conseiller, 84; — obtient l'incorporation en cité, 87; maire, 88, 89; sociétaire du *Packet*, 189.  
*Frobisher*, Joseph et Thomas, sur l'Ottawa, 43.  
*Fuller & Jones*, constructeurs du Parlement, 152.
- Galahad*, monument, 269.  
*Galetta*, dépôts marins, 19.  
*Gardes-malades*, école à l'Hôpital-Général, 209.  
*Gardiennes des écoles*, 237.  
*Gatineau Valley*, 185.

- Gazette de Montréal*, 52; défend By, 56.  
*Geldert*, G. M., commissaire, 16.  
*Gellie*, James D., officier médical du *Bytown Rifle Corps*, 156.  
*Gendarmerie royale canadienne*, 124.  
*Géologie*, 17, 18.  
*Georges V* (prince de Galles) descend le glissoir, 175; dévoile le monument Victoria, 265.  
*Georges VI* dévoile le monument de la Paix, 270.  
*Gladstone*, pare, 104.  
*Glebe*, église, 202; *Collegiate*, 240.  
*Glissoirs* et descente du bois, 171.  
*Gloucester*, canton B, 25.  
*Gouvernements provincial et fédéral*, relations avec Ottawa, 137-153.  
*Gower*, John Leveson, canton nommé en son honneur, 25.  
*Grace*, église, 199.  
*Grammar School*, fondation, 240; devient *Collegiate*, 242.  
*Grand Tronc* et la gare Union, 185.  
*Gray*, Alexander, et les bibliothèques payantes, 261.  
*Greber*, J.-H., propose des plans d'embellissement, 91.  
*Greffier municipal*, 91.  
*Grenville*, limite est, 17.  
*Grey Sisters of Immaculate Conception*, 232.  
*Grippe espagnole* en 1917, 210.  
*Grosse-Isle*, nombre de décès du typhus, 214.  
*Groulx*, abbé Lionel, *Enseignement du français au Canada*, 237, 239.  
*Guerre* de 1812-1815 et le canal, 47; — du Sud-Africain et les recrues d'Ottawa, 162; — de 1914-1918, régiments d'Ottawa, 162.  
*Guigues*, M<sup>sr</sup> Jos.-Eng., premier évêque, 196; — et l'Hôpital-Général, 207; encourage les écoles séparées, 231; — et l'Université, 248; monument, 266.  
*Hahn*, Emmanuel, 268.  
*Hamilton*, Wilbert, échevin, 16.  
*Hampton Park* alimenté par l'aqueduc, 108.  
*Harper*, H. A., monument, 269.  
*Harris* et les scieries de la chaudière, 178; William, éditeur du *Packet*, 189.  
*Hastey*, Robert, maire, 89.  
*Haut-Canada* demande l'aide du Bas-Canada, 48; préfère le Saint-Laurent, 49; banque du — à Bytown, 187.  
*Haute ville* et basse ville, rivalité, 90.  
*Hawkesbury*, limite est, 17.  
*Hay*, George, dessinateur des armoiries, 15.  
*Head*, sir Edmund W., son influence dans le choix d'Ottawa, 149; choisit le site du Parlement, 152; — lady, dessine un croquis de Bytown, 149.  
*Hébert*, Henri, sculpteur, 268; — *Le-Phil.*, sculpteur, 265.  
*Hebrew Benevolent Society*, 217.  
*Henry*, Alex., sur l'Ottawa, 42.  
*Herald de Montréal* défend By, 56.  
*Héron*, 1<sup>er</sup> prêtre desservant de Bytown, 193.  
*Hervey*, Robert, et le *Stony Monday*, 72; maire, 88.  
*High School of Commerce*, 240.  
*Hill*, George William, sculpteur, 267; — Hamnett, et la saisie des armes de Wright, 74; — Hamnett Pinhey, descendant de Hamnett Kirkes Pinhey, 142.  
*Hintonburg*, annexé, 29.  
*Hog's Back*, 55.



- Holland, George C.*, fondateur du *Journal*, 190.  
*Holy Trinity*, église, 200.  
*Home for the Blind*, 217.  
*Home for Friendless Women*, 217.  
*Hopewell, Charles*, maire, 89.  
*Hôpitaux d'Ottawa*, 202; premiers, 203; civique, 210; des *Emigrés*, 206, 207; Général, histoire, 131, 203-207; des maladies contagieuses, 217; militaire de la Colline des Casernes, 203; protestant, histoire, 209.  
*Horwood, E. L.*, architecte de la bibliothèque Carnegie, 263.  
*Hôtel de ville*, histoire, 90.  
*Hull*, fondation, 57; conflagration, 121; premières installations électriques, 133; son bureau de poste dessert Bytown, 163.  
*Hydro-Electric Commission, Ottawa*, 132-135.  
*Hydrographique*, système, 30.  
*Hygiène, service*, histoire, 130-132, 206.
- Iberville*, expédition sur l'Ottawa, 41.  
*Immigrants irlandais* et le choléra asiatique, 212; — et le typhus, 205; — catholiques, et les *Sisters of Service*, 217.  
*Impériale du Canada*, banque, 186.  
*Impôts*, percepteur, histoire, 94; consolidation des dettes municipales, 94; exemptions, 95; scolaires, 222.  
*Incendies* et charroyeurs d'eau, 108; 1<sup>ers</sup>, 115; camions-automobiles vs chevaux, 122.  
*Incorporation* de Bytown, 83, 86; désaveu par la reine, 85.  
*Incurables, Perley Home*, 217.  
*Indemnité* du maire et des échevins, 88.
- Industrie* à Bytown et à Ottawa, 166.  
*Influenza*, 214.  
*Inspecteur des marchés*, 101.  
*Institut canadien-français* loue l'hôtel de ville, 90; — et les bibliothèques publiques, 261.  
*Institut Jeanne d'Arc*, 217.  
*Instituteurs d'écoles primaires* formés au collège de Bytown, 252, 253.  
*Instruction*, méthode, 225; — publique, 221.  
*Irlandais et orangistes*, 126; — immigrés et le typhus, 205; — et le choléra asiatique, 212.  
*Iroquois*, trêve de 1654, 22.
- Jebb*, lieutenant, arpente la Rideau, 48.  
*Jésuites, Relations des*, 20.  
*Johnson* et le choix de la capitale du Canada, 145; James, candidat à l'élection de 1841, 138; propriétaire du *Bytown Independent and Farmer's Advocates*, 189.  
*Journal, The*, 189.  
*Journal Printing and Publishing Company*, propriétaire du *Journal*, 190.  
*Journaux d'Ottawa*, 188; voir aussi presse.  
*Journeaux, F. M.*, échevin, 16.  
*Juges de paix*, 79; fin de leur administration, 83; — et les *Cageux*, 124; voir aussi magistrats.
- Keefer, Thomas C.*, et l'aqueduc, 110.  
*Keyser, Ernest Wise*, sculpteur, 269.  
*King-Edward*, parc, 105.  
*Kingston* unit à Ottawa par le canal, 45; magasins militaires et navals, 47; capitale du Canada-Uni, 144.  
*Kingston Chronicle*, 21.

- Klotz, Otto**, président du bureau de la bibliothèque, 262.  
**Knox Free Church**, 200.
- Labouchere, H.**, annonce le choix d'Ottawa, 150.  
**Lacroix, D<sup>r</sup>**, son dévouement, 208.  
**Lacs Rideau**, 48; **Simcoe**, 48; **Summit**, plus haut point du canal, 45.  
**LaFontaine-Baldwin**, monument, 266.  
**Lake fever** et les ouvriers du canal, 211.  
**LaMothe-Cadillac** sur l'Ottawa, 42.  
**Lang, D<sup>r</sup>**, son dévouement, 208.  
**Lang**, lieut. George, du *Bytown Rifle Corps*, 156.  
**Langford, John**, chef des pompiers, 121.  
**Langrill, Thomas**, chef de police, 129.  
**Lansdowne**, pare, 105.  
**Lapointe, Ernest**, 191.  
**Lartigue, M<sup>re</sup>**, et *Bytown*, 195.  
**Lauder**, archidiacre, premier titulaire de la cathédrale anglicane, 199.  
**Laurentian Club** et l'église congrégationaliste, 201.  
**Laurier**, l'hon. Robert, député provincial d'Ottawa-Est, 137; sir Wilfrid, 191; monument, 267.  
**LaVérendrye** sur l'Ottawa, 42.  
**Le Breton** et le débarcadère **Richmond**, 59; membre du 1<sup>er</sup> bureau d'hygiène, 131.  
**Le Caron**, récollet, sur l'Ottawa, 40.  
**Leeds** et **Grenville**, cantons unis, 25.  
**Lelièvre**, lieut. H., du *Bytown Volunteer*, 157.  
**Lemieux**, l'île, site du filtre, 107.  
**Léon XIII** élève l'Université au rang d'université catholique, 259.
- Léopold**, prince, descend le glissoir, 175.  
**Lewis, John Bower**, conseiller, 84; premier maire d'Ottawa, 87, 88; **J. E. Stanley**, maire, 16, 89.  
**Limites** d'Ottawa, 23; premières, de *Bytown*, 26.  
**Lisgar Collegiate**, 240.  
**Logan**, sir W. E., monument, 268.  
**Lois locales**, 79; — d'incorporation municipale, 86; — scolaire à amender, 223.  
**Loyers** à *Bytown*, 63, 94.  
**Lyon, Geo.**, et la capitale, 143; **Robert**, maire, 89.
- Macadam** à *Ottawa*, 98.  
**MacCarthy, Hamilton**, sculpteur, 265.  
**Macdonald**, sir John A., 191; monument, 266; **Sandfield**, et le siège permanent du gouvernement, 147.  
**Macdonell**, l'abbé **Angus**, demande un terrain, 194.  
**Mackay, Thomas**, et le 1<sup>er</sup> régiment de milice de **Russell**, 157; construit les écluses, 52; préfet du conseil de **Dalhousie**, 83; demande d'établir eour et prison, 126; construit la prison, 127; achète le monlin **Saint-Louis**, 167; — et le chemin de fer à **New-Edinburg**, 183; construit l'église **St. Andrew's**, 200; — église, 202.  
**Mackenzie, Alex.**, sur l'Ottawa, 43; monument, 267; **Tait**, sculpteur, 268.  
**Mackintosh, Chs. Hibbert**, maire, 89.  
**MacTavish, Simon**, sur l'Ottawa, 43.  
**Magistrats** et les lois locales, 79.  
**Mailhot**, fondateur du *Progrès*, 190.



- Maines*, Mlle J. A., secrétaire du Conseil des Organisations sociales d'Ottawa, 218.
- Maire*, attributions, 78; premier, 84; mode d'élection, 85; indemnité, 88; — de Bytown et d'Ottawa, liste, 88.
- Maison nette* à la Montferrand à Bytown, 67.
- Malloch*, Edward, shérif, 69; — et le *Stony Monday*, 72.
- Maloney*, James, instituteur, 225.
- Manitouline*, île, Algonquins à, 20.
- March*, les frères, sculpteurs, 270.
- Marché By*, et le *Stony Monday*, 72; hôtel de ville au —, 90; établi, 102; inspecteur, 101.
- Martineau*, Eugène, maire, 89.
- Masson*, Zoé, enseigne le français, 226.
- Matériaux* de construction du canal, 54.
- May Court Club*, 217.
- Mazenod*, M<sup>sr</sup>, fondateur des Oblats de Marie-Immaculée, 195.
- McCann*, Daniel, échevin, 16.
- McCrea*, lieut. James, du *Bytown Rifle Corps*, 156.
- McCulloch*, Joseph, échevin, 16.
- McDougall*, Francis, maire, 89.
- McGee*, D'Arcy, monument, 267.
- McGillivray*, Edward, maire, 88.
- McGreevey*, Thomas, entrepreneur de la construction du Parlement, 152.
- McIlraith*, G. J., député fédéral d'Ottawa-Ouest, 137.
- McKinnon*, D., membre du 1<sup>er</sup> bureau d'hygiène, 131; — et le chemin de fer à New-Edinburgh, 183.
- McLachlin*, Daniel, propriétaire d'un moulin à moudre, 167.
- McLeod*, église de la rue, 202.
- McMillan*, David, échevin, 16.
- McNab*, capt. du *Bytown Rifle Corps*, 156.
- McPhail Memorial*, église, 201.
- McQueen*, Grace, 1<sup>re</sup> concessionnaire, 63.
- McVeity*, Taylor, maire, 89.
- Mead*, John, shérif, 125.
- Mechanicsville* annexé, 30; parc, 105.
- Mercantile Library*, 261.
- Merchant*, enquête scolaire, 235.
- Messe*, 1<sup>re</sup>, 194.
- Mestrovic*, Ivan, sculpteur, 269.
- Metcalfe* à Bytown et les arches, 68; — et le choix de Bytown pour capitale, 145.
- Méthodiste*, église, notes historiques, 198; voir aussi église unie.
- Milice* à Ottawa, 155, 157.
- Militaires* de Bytown, corps, 156.
- Military Chest* et les épargnes des 1<sup>ers</sup> Bytonnais, 187.
- Missionnaires* sur l'Ottawa, 41.
- Model School*, *Ottawa English French*, 244.
- Mœurs* à Bytown, 64.
- Molloy*, rév. père, œuvre, 204.
- Montferrand*, Joe, type de la force, 67.
- Montréal*, trêve, 1654, 22; son aqueduc étudié, 112; capitale du Canada, 146; — Ottawa, chemin de fer, 185; banque, 186.
- Monuments* d'Ottawa, 265.
- Morin*, A.-N., et le collège de Bytown, 254.
- Morris*, W. D., maire, 89; — et la bibliothèque municipale, 263.
- Mosgrove*, échevin, opposé à l'aqueduc, 111.
- Moulin* à scie et à moudre, 165.
- Mount Sherwood* annexé, 28.
- Municipal Electric*, 134.
- Municipalisation* de l'électricité, 1<sup>re</sup> expérience, 132.
- Murphy*, John, 65.
- Musée* Victoria, siège temporaire du Parlement en 1916, 153.



- Navigation* entre Bytown et Montréal, 180.  
*Neige*, enlèvement, 99.  
*Nepean*, nom du canton, 21; sir Evan, canton D nommé en son honneur, 25; et le désaveu de l'incorporation, 86.  
*Newark*, capitale du Haut-Canada, 144.  
*New-Edinburgh* annexé, 28.  
*New-York-Central*, chemin de fer, 185.  
*Niagara-sur-le-lac*, capitale du Haut-Canada, 144.  
*Nichols*, colonel, et le canal, 48.  
*Nicolet*, Jean, sur l'Ottawa, 41.  
*Nolan*, J. P., échevin, 16; Patrick J., maire, 89.  
*Noms* divers de la ville, 21; de la rivière, 31.  
*North Cower*, canton C, 25.  
*Notre-Dame*, basilique, 197.  
*Notre-Dame-du-Bon-Conseil* de Bayswater, église, 197.  
*Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours*, église, 197.  
*Notre-Dame-du-Sacré-Cœur*, pensionnat, 244.  
*Nouvelle-Ecosse*, banque, 186.  
*Nursery*, *Ottawa Day*, 217.  
*Nurses*, *Victorian Order*, 217.
- Oblats de Marie-Immaculée*, 196, 232, 248.  
*O'Connor*, abbé John, et les écoles séparées, 231.  
*Odd-Fellows*, leur salle, 201.  
*Œuvres sociales*, 193.  
*Ogdensburg*, aqueduc étudié, 112.  
*Ontario*, 17.  
*Ontario Hydro-Electric Power Commission*, 132.  
*Orange Lily* et l'Hôpital-Général, 209.  
*Orangeville* annexé, 28.  
*Orangistes* et Irlandais, 126.  
*Ordnance* responsable du canal, 56; — et l'incorporation de Bytown, 83; — et l'Hôpital-Général, 205; accorde un terrain à l'hôpital protestant, 210.  
*Orphelinat*, 216.  
*Osgoode*, Wm, canton A nommé en son honneur, 25.  
*Ottawa*, signification du mot, 20; mentionné pour la 1<sup>re</sup> fois, 22; quartier, 24; rivière, histoire, 30, 31, 33; voir aussi rivière; cité, 86; maires, 88; capitale de la Confédération, 154.  
*Ottawa*, banque, 188; *Boy's Club*, 217; *Electric Company*, rivalité, 133; *Hydro-Electric Commission*, 132-135; *English-French Model School*, 244; *Ladies' College*, 246; *Light, Heat and Power Company*, 133; *Lumber Association* et l'établissement définitif d'une banque à Bytown, 187; *New-York*, chemin de fer, 185; *Northern & Western*, chemin de fer, 185; *Prescott*, chemin de fer, 183; *Terminals Railway*, et la centralisation des trains, 185; *Welfare Bureau*, 217; *Western*, église, 202.  
*Ottawa-Arnprior-Parry-Sound*, chemin de fer, 184.  
*Ottawa-Est* annexé, 30.  
*Ottawa-Sud* annexé, 30.  
*Otter*, colonel, et la bataille du Couteau-Fendu, 161.  
*Ottawa*, sauvages, signification, 20; naviguent la 1<sup>re</sup> fois sur l'Ottawa, 22; rivière des —, 23.  
*Overbrook* alimenté par l'aqueduc, 108.
- Pacifique Canadien*, chemin de fer, 185.  
*Packet*, journal, 15, 90, 189; conduite modérée lors de la visite de lord Elgin, 71.  
*Paix*, monument de la —, 270.

- Pape Léon XIII* élève l'Université au rang d'université catholique, 259; *Pie XI* et la charte ecclésiastique de l'Université, 259.
- Papistes* et les orangistes, 68.
- Parisien, J.-A.*, échevin, 16.
- Parkdale*, église de la rue, 201, 202.
- Parlement*, site choisi par Head, 152; construction, 152; première réunion à Ottawa; incendie, 153; bibliothèque, 260.
- Paroisses*, formation, 196.
- Parsons Mission*, église, 201.
- Patinoires*, 103.
- Patriot*, de Kingston, défend By, 56.
- Patterson*, lieut. George, du *Bytown Rifle Corps*, 156.
- Pavage des rues*, 98.
- Payment*, Thomas, maire, 89.
- Peace, Bytown Association for the Preservation of the* —, 125.
- Pembroke*, 1<sup>ère</sup> ville à utiliser l'électricité pour éclairer ses rues, 133.
- Pensionnat Notre-Dame-du-Sacré-Cœur*, histoire, 244.
- Pensions et Santé*, ministère, et les vétérans, 217.
- Pennyfather* entreprend l'excavation du canal, 52.
- Percepteur des impôts*, histoire, 94.
- Pères Oblats de Marie-Immaculée* et l'enseignement, 232.
- Perkins*, échevin, opposé à l'aqueduc, 111; John, shérif battu, 125.
- Perley*, Geo. F., échevin, 16.
- Perley Home* pour les incurables, 217.
- Perth*, chef-lieu du district de Bathurst, 80; — *Independant Examiner*, son opinion au sujet de la bonne entente, 210.
- Petrie, A.*, adversaire de Stewart, 117.
- Petun*, cérémonie, 37.
- Pickering, C. E.*, commissaire, 16.
- Pie XI* et la charte ecclésiastique de l'Université, 259.
- Pierre angulaire du canal* posée, 53; du Parlement, 152.
- Pierres*, hataille des —, 69.
- Pinard, A.-A.*, échevin, 16; J.-Albert, député fédéral d'Ottawa-Est, 137.
- Pingle, Geo.*, échevin, 16.
- Pinhey, Hamnett Kirkes*, 143; — et l'Hôpital-Général, 204.
- Piscines publiques*, 102.
- Phalange canadienne*, monument, 269.
- Phelan, M<sup>sr</sup>*, appuie la requête au sujet des Sœurs, 203; — et le collège de Bytown, 251.
- Plages*, 106.
- Plant, Frank H.*, maire, 89.
- Plébiscite* non favorable à l'hôtel de ville, 91.
- Plouffe*, parc, 104.
- Pointe*, nom de la ville, 21.
- Pointe-Saint-Charles*, le typhus à —, 214.
- Police*, commission de —, 123; règlements, 126; voir aussi sûreté.
- Pompe à main*, 115; à vapeur, 116, 121.
- Pompiers*, service, histoire, 114-122.
- Pond, Peter*, sur l'Ottawa, 43.
- Pontiac Pacific Junction*, chemin de fer, 185.
- Ponts de la Chaudière*, 51.
- Pooley*, pont, terrain de l'aqueduc, 112; ingénieur — et le chenal à bois, 172.
- Population*, 33, 35.
- Portages indiens*, 37; de la Chaudière, 44; — vs canal, 51.
- Porter, Nelson D.*, maire, 89.
- Poste*, bureau de —, 163.
- Postes de pompiers*, 116.



- Poteau* frontière, 269.  
*Poundmaker*, chef sauvage à la bataille du Couteau-Fendu, 161.  
*Powers*, John, échevin, 16.  
*Presbyterian Ladies College*, 246.  
*Presbytérienne*, division de l'église d'Ecosse et répercussions ici, en 1843, 200; église, notes historiques, 200; voir aussi église unie.  
*Presse* et choix de la capitale, 144; à Bytown et à Ottawa, 188.  
*Prévost*, Pierre, chef des pompiers, 122.  
*Prince de Galles* pose la pierre angulaire du Parlement, 152; descend le glissoir, 175; dévoile le monument Laurier, 267.  
*Prisonniers* escortés à Perth, 125.  
*Prisons* et sûreté, 122-130.  
*Progrès*, 1<sup>er</sup> journal de langue française, 190.  
*Propriétaires* 1<sup>ers</sup>, 63.  
*Protestant Hospital*, 210.  
*Protestantes*, églises, 198.  
*Protestations* contre le choix d'Ottawa, 150.  
*Provinciale*, banque, 186.  
*Puits* publics, 108.  
*Pumper* fait le voyage d'inauguration du canal, 55.
- Quartiers*, originaux, 27, 84; changements de divisions, 85, 86.  
*Québec*, bornes, 17; capitale du Canada, 144; — Montréal, Ottawa et Occidental, chemin de fer, 184.  
*Queensburg*, nom proposé, 22.  
*Quéry*, Eric, échevin, 16.
- Radisson*, Pierre-Ésprit, sur l'Ottawa, 41.
- Randall*, Robert, 1<sup>er</sup> concessionnaire, 59, 63.  
*Recensements*, 36.  
*Réformistes vs tories et le Stony Monday*, 72.  
*Régiments*, Artillerie, 158; recrutés à Ottawa, 1914-1918, 159; *Bytown Volunteer Company of Militia*, 159; cadets, 160; *Cameron Highlanders of Ottawa*, 159; *Carleton Battalion*, 43<sup>ra</sup>, 159; Cavalerie, 158; *Civil Service Drill Association*, 159; *Governor General's Foot Guards*, 1<sup>er</sup> bataillon, 159; Infanterie, 159; Ingénieurs, 158; Intendance de l'Armée canadienne permanente, 160; Service des Magasins de l'Artillerie canadienne, 160; Corps du Service médical de l'Armée canadienne, 160; *Princess Louise Dragoon Guards*, 158; service actif des troupes recrutées à Ottawa, 161; Corps de la Solde de l'Armée canadienne, 160; Télégraphistes, 158; Corps du train des équipes militaires de l'Armée canadienne, 160; 38°, 77° et 207°, 159.  
*Règlement XVII*, 234.  
*Religion*, 193.  
*Reliques* indiennes, 38.  
*Réputation* de Bytown, 64.  
*Ressources* de la vallée, 19.  
*Revue de l'Université d'Ottawa*, 191.  
*Richmond*, colons, 21, 57; nom donné à un établissement de colons, 58; *Richmond Landing*, nom de la ville, 21, 58; voir aussi débarcadère. *Richmond settlement* à la Chaudière, 58.  
*Rideau*, quartier, 24; origine du nom, 32; rivière et chutes, histoire, 33; canal, histoire, 45; chute, proposée pour l'en-



- trée du canal, 50; voir aussi rivière.
- Rideau l'ancien Pumper*, 55.
- Rideau-Hall* construit par T. Mackay, 52.
- Rideauville* annexé, 30.
- Riel*, l'insurrection, et les volontaires d'Ottawa, 161, 268.
- Ritchie*, Thomas, donateur d'un cadran solaire, 269.
- Riverdale*, quartier, 24.
- Rivière*, Grande, nom de l'Ottawa, 31; Cataracoui et le canal, 45, 48; des Algonquins, nom de l'Ottawa, 31; des Français, nom de l'Ottawa, 31; du Nord, nom de l'Ottawa, 31; Outaouas, pourquoi ainsi nommée, 31; des Prairies, nom de l'Ottawa, 31; Rideau, route des sauvages du lac Simcoe, 33; Rideau et le canal, 45; Rideau explorée par French, 46; Rideau, établissement proposé sur, 57.
- Robb*, Rév. John, professeur au Grammar School, 240.
- Robichaud*, D<sup>r</sup>, son dévouement, 208.
- Rochester*, John, maire, 89.
- Rochesterville* annexé, 28.
- Rockcliffe* alimentée par l'aqueduc, 108.
- Ross*, P. D., propriétaire du *Journal*, 190.
- Rouleau*, cardinal Raymond-Marie, 197.
- Royal Electric Light*, éclaire les rue d'Ottawa, 133; — *Ottawa Sanatorium*, 217; — *Sappers and Miners* à l'église anglicane, 198; — *Trust*, compagnie de fiduciaire, 186.
- Royale du Canada*, banque, 186.
- Rues*, évolution, 97; pavage, 98.
- Rymer*, capt. du *Bytown Rifle Corps*, 156.
- Sacré-Cœur*, église, 197.
- Sagard*, rév. père Gabriel, et le nom Ottawa, 20, 41.
- Saint Alban the Martyr*, église, 199.
- Saint-André*, église, 196.
- Saint Andrew's*, église, 200.
- Saint-Antoine-de-Padoue*, église, 197.
- Saint Barnabas*, église, 200.
- Saint Bartholomew's*, église vice-royale, 199.
- Saint Brigid*, église, 197.
- Saint-François-d'Assise*, église, 197.
- Saint George*, quartier, 24; église, 200.
- Saint-Gérard-Majella*, église, 197.
- Saint Giles*, église, 200.
- Saint James*, église, 202.
- Saint-Jean*, D<sup>r</sup> Pierre, maire, 89; fondateur du *Progrès*, 190.
- Saint-Jean-Baptiste*, église, 197.
- Saint John the Evangelist*, église, 199.
- Saint Joseph*, église, 197.
- Saint-Laurent*, 46.
- Saint-Laurent-Ottawa*, chemin de fer, 184.
- Saint-Louis*, meunier, 167.
- Saint Luke's*, église, 199; hôpital, 211.
- Saint Mark*, église, 202.
- Saint Mary*, église, 197.
- Saint Matthew's*, église, 200.
- Saint Matthias*, église, 200.
- Saint Patrick*, église, 197.
- Saint Paul's Eastern*, église, 200, 202.
- Saint Paul's*, église, 199.
- Saint-Sacrement*, église, 197.
- Saint-Vincent de Paul*, conférences, 216.
- Sainte-Anne*, église, 197.
- Sainte-Anne-de-Bellevue*, obstacle à la navigation, 48.
- Sainte-Elizabeth*, société, 216.
- Sainte-Famille* d'Ottawa-Est, église, 197.

- Sainte-Marguerite-Marie*, église, 197.  
*Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus*, église, 197.  
*Saints-Martyrs-Canadiens*, église, 197.  
*Salvation Army*, 217.  
*Sanatorium, Royal Ottawa*, 217.  
*Santé*, bureau de, 131; organisé pour l'épidémie de 1832, 206; — et les immigrants irlandais, 212.  
*Sapeurs et Mineurs royaux et le canal*, 52, 155.  
*Sauvages*, Iroquois embusqués à la Chaudière, 32; — et Ottawa, 37; leur cimetière, 39.  
*Sauvetages à la Chaudière*, 176.  
*Sceau de Bytown*, 15.  
*Scott* reçoit sir Edmund W. et lady Head à un dîner à Ottawa, 149; D'Arcy, maire, 89; John, et *Stony Monday*, 72; John, maire, 84, 88; sir Richard William, maire, 88; — et le choix de la capitale, 149; — propagandiste d'Ottawa au Parlement, 151.  
*Selkirk*, lord, sur l'Ottawa, 43.  
*Séminaire diocésain d'Ottawa*, 210.  
*Service social et les nécessiteux*, 218.  
*Services municipaux*, 91.  
*Shannon* transporte les immigrants irlandais, 212.  
*Sharp-Shooters*, monument, 268.  
*Shérifs malmenés*, 125.  
*Shiners* et la réputation de Bytown, 66.  
*Shirreff*, Charles, membre du 1<sup>er</sup> bureau d'hygiène, 131; Robert, candidat à l'élection de 1841, 138.  
*Silvie*, rév. père, sur l'Ottawa, 41.  
*Simard*, rév. père Georges, O.M.I., et l'Université d'Ottawa, 249.  
*Sisters of the Holy Cross*, 232; — of *St. Joseph*, 232; — of *Service* et les immigrantes catholiques, 217.  
*Smith*, Isaac, propriétaire d'un moulin à farine d'avoine, 167.  
*Smith's Falls*, baleine trouvée, 18.  
*Sœurs de la Charité (Crises)*, soignent à domicile, 204; fondent l'orphelinat, 216; M<sup>re</sup> Phelan et le père Telmon, 203; — et l'Hôpital-Général, 204; — enseignent, 230, 242; — et le pensionnat Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, 244; — du Sacré-Cœur, 232; — de Sainte-Marie-de-Namur, 232; voir aussi *Sisters*.  
*Sociales*, Conseil des Organisations, 215.  
*Société de l'Aide à l'Enfance*, 217.  
*Society of the Friends of the Poor*, 217.  
*Southam*, William M., propriétaire du *Citizen*, 190; — et la bibliothèque municipale, 263.  
*Southminster*, église, 202.  
*Sparks*, Nicholas, vs fortifications, 55; fait arpenter sa propriété, 62; conseiller, 84; — et l'hôtel de ville, 90; — et le marché, 102; donne terrain pour la prison, 126; offre un terrain pour les édifices publics du chef-lieu, 142; donne un terrain pour l'église anglicane, 198; vend un terrain à l'église *St. Andrew's*, 200; rue, 1<sup>er</sup> pavage, 98.  
*Sparrow*, Charles, et la visite de lord Elgin, 71; maire, 88.  
*Spearman*, W., échevin, 16.  
*Statistiques*, 33.  
*Stegmann*, John, arpenteur, 25.  
*Stent & Lavers*, architectes des édifices du Parlement, 152.



- Stevenson Place* alimenté par l'aqueduc, 108.
- Stewart, McLeod*, maire, 89; Wm, et l'adresse de bienvenue à lord Elgin, 71;—et l'incorporation de Bytown, 83; escorté par les pompiers, 117; candidat à l'élection de 1841, 138; capt. du *Bytown Rifle Corps*, 156.
- Stewarton* aunexé, 28; église, 202.
- Stony Monday*, 69;—et la visite de lord Elgin, 146.
- Sud-Africain*, monument, 269.
- Superficie*, 25.
- Sûreté* met fin aux bagarres, 75; —et prisons, 122-130.
- Sydenham*, nom proposé, 22; approuve la formation du district de Dalhousie, 82;—et l'élection de 1841, 138.
- Tabaret*, rév. père J.-H., et le collège de Bytown, 251; au sénat de l'Université de Toronto, 254, 255; l'âme de l'Université, 255; monument, 267.
- Taux* de l'électricité, 134.
- Taxes* scolaires, 223.
- Taylor, H. H.*, échevin, 16; I. B., propriétaire de l'*Ottawa Citizen*, 189.
- Telmon*, rév. père, arrive à Bytown, 196;—et l'Hôpital-Général, 203.
- Temperance Hall* et le *First Baptist Church*, 201.
- Terrain*, formation, 17; concédé, 63, 94; loyers, 63, 94.
- Terrains de jeux*, histoire, 102.
- Tessier*, abbé Albert, 44.
- Thibodeau*, rév. Sœur, et l'*Orange Lily*, 201; première garde-malade de l'Hôpital-Général, 204.
- Thomson, John*, conseiller, 83.
- Todd, A. Hamlyn*, capt. des francs-tireurs, 161.
- Tonty* sur l'Ottawa, 41.
- Topographie*, 23; à l'arrivée de By, 25.
- Tories* et le choix de la capitale, 70; — vs réformistes sur le marché By, 72.
- Toronto*, capitale du Haut-Canada, 144; banque, 186; — *General Trust*, compagnie de fiducie, 186; le père Tabaret au sénat de l'Université de—, 254.
- Tourisme*, 180.
- Train* de bois, 1<sup>er</sup>, 169.
- Transport*, mode de voyager sur l'Ottawa, 43; à Ottawa, 180.
- Travaux* municipaux, voir commissaire.
- Trésorier* de la cité, histoire, 92.
- Trinity*, église, 200.
- Trottoirs*, construction, 100.
- Troubles* scolaires à Ottawa, 234.
- Troyes*, chevalier, son expédition sur l'Ottawa, 41.
- Turgeon, J.-B.*, et le changement de nom, 22;—et la visite de lord Elgin, 71; demande l'incorporation en cité, 86; maire, 88, 239; fondateur de l'Institut canadien-français, 261; Joseph, propriétaire d'une scierie, 167.
- Typhoïde*, fièvre, épidémie, 214.
- Typhus*, épidémie, 205; apparaissait avec les immigrants irlandais en 1847, 214.
- Ukraniens*, église Saint-Jean-Baptiste, 197.
- Unie*, église, notes historiques, 202.
- Union* des deux Canadas et les Bytownais, 143; dernière session sous l'—et le projet de Confédération à l'occasion de la première réunion du Parlement à Ottawa, 153;—*Mission for Men*, 217.



- Université d'Ottawa*, histoire, 248; *Revue de F—*, 191; bibliothèque, 260.
- Valentine*, Isaac, et un projet de canalisation, 173.
- Van Courtland*, D<sup>r</sup>, et le cimetière indien, 39; — et l'épidémie de typhus, 205; son dévouement, 208.
- Vendeurs d'eau et l'aqueduc*, 110.
- Verrebout*, A., sculpteur, 266.
- Vétérans*, et le ministère des Pensions et de la Santé, 217.
- Victoria*, quartier, 25; choisit Ottawa pour la capitale, 150; monument, 265.
- Victorian Order of Nurses*, 217.
- Vidanges*, enlèvement, 99.
- Vignau*, Nicolas, sur l'Ottawa, 40.
- Villeneuve*, cardinal Jean-Marie-Rodrigue, 197.
- Von Herbulis*, A.-O., architecte de l'Université, 252.
- Voyage*, mode, 43.
- Voyageurs sur l'Ottawa*, 40.
- Waller*, W. H., maire, 89.
- Walsh*, M. M., échevin, 16.
- Wardrope*, Thos., professeur du *Grammar School*, 240.
- Water Works, City of Ottawa*, 110.
- Watters*, Henry, maire, 89.
- Welfare Bureau, Ottawa*, 217.
- Wellington*, quartier, 25.
- Wesley*, église, 202.
- Westboro* alimenté par l'aqueduc, 108.
- Williams*, Lewis, 1<sup>er</sup> concessionnaire, 64.
- Wilson*, A., *History of Old Bytown*, 74.
- Windsor*, duc, voir prince de Galles.
- Woodburn*, A.S., fondateur du *Journal*, 190.
- Workman*, Alexander, maire, 89.
- Wright*, Philémon, fondateur de Hull, 57; — et l'exploitation du bois, 169; Ruggles, et le *Stony Monday*, 74; construit un glissoir, 173.
- York*, capitale du Haut-Canada, 144.
- Young*, William, chef des pompiers, 121; moulin, 1<sup>er</sup> à ntiliser l'électricité, 133.
- Young Men's Christian Association*, origine, 216.
- Young Women's Christian Association*, 217.
- Zion*, église, 202.



## Table des matières

	Pages
Préface .....	9
Avant-Propos .....	13
Armoiries d'Ottawa .....	15
Membres du conseil municipal .....	16

### Chapitre premier

#### DESCRIPTION

Description géologique .....	17
Formation du terrain .....	17
Dépôts marins .....	18
Ressources de la vallée .....	19
Le mot Ottawa .....	20
Divers noms de la ville .....	21
Topographie .....	23
Anciennes divisions .....	25
Annexions .....	28
Système hydrographique .....	30
La rivière Ottawa .....	31
La chute de la Chaudière .....	32
La rivière et les chutes Rideau .....	33
Statistiques .....	33
Population .....	35

### Chapitre II

#### LES DÉBUTS

Les sauvages à Ottawa .....	37
Explorateurs et voyageurs .....	40
Le mode de voyager .....	43
Le portage de la Chaudière .....	44
Le canal Rideau .....	45
Mesure de défense .....	46
Construction du Canal à Ottawa .....	51
Fondation .....	56



Mœurs .....	64
Les Shiners .....	66
Bataille des arches .....	68
Bataille des pierres (Stony Monday) .....	69

### Chapitre III

#### ADMINISTRATION MUNICIPALE

Le conseil municipal et ses fonctions .....	77
Origines .....	79
Incorporation de Bytown .....	83
La cité d'Ottawa .....	86
Hôtel de ville .....	90
Services municipaux .....	91
Le greffier de la cité .....	91
L'avocat de la cité .....	92
Le trésorier de la cité .....	92
Le percepteur des impôts .....	94
Le commissaire évaluateur .....	95
Le commissaire des travaux municipaux .....	96
Trottoirs .....	100
L'inspecteur des marchés .....	101
Les terrains de jeux .....	102
L'aqueduc municipal .....	106
Le service des pompiers .....	114
Pompiers volontaires .....	115
Sûreté et prisons .....	122
Période des constables .....	124
L'hygiène .....	130
La Commission hydro-électrique d'Ottawa .....	132

### Chapitre IV

#### RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAL

Représentation législative .....	137
La capitale du Canada .....	141
Les capitales du Canada .....	144
Commission du District fédéral .....	154
La milice à Ottawa .....	155
Service actif .....	161
Bureau de poste .....	163

## Chapitre V

### ÉCONOMIE

Commerce .....	165
Industrie .....	166
Industrie du bois .....	168
Glissoirs .....	173
Transport .....	180
Navigation .....	180
Chemins .....	181
Chemins de fer .....	183
Banques .....	186
La Presse .....	188

## Chapitre VI

### RELIGION ET ŒUVRES SOCIALES

L'Eglise catholique .....	193
Paroisses .....	196
Les Eglises protestantes .....	198
L'Eglise méthodiste .....	198
L'Eglise anglicane .....	198
L'Eglise presbytérienne .....	200
L'Eglise baptiste .....	201
L'Eglise congrégationaliste .....	201
L'Eglise unie .....	202
Hôpitaux .....	202
Premiers hôpitaux .....	203
L'Hôpital Général .....	203
L'Hôpital protestant .....	209
L'Hôpital civique .....	210
Epidémies .....	211
Services sociaux .....	215

## Chapitre VII

### INSTRUCTION PUBLIQUE

Administration des écoles primaires .....	221
Origines des écoles .....	224
La Commission des écoles publiques .....	226
La Commission des écoles séparées .....	230
Le Règlement XVII .....	234

Enseignement secondaire .....	239
Ecoles modèles .....	243
Pensionnat Notre-Dame du Sacré-Cœur (rue Rideau) .....	244
Ottawa Ladies' College .....	246
Académie De-La-Salle .....	246
L'Université d'Ottawa .....	248
Bibliothèques .....	260
Collège Carleton .....	264

---

*Appendices*

Monuments .....	265
Légende historique, explication des chiffres mentionnés sur la carte .....	271
Carte géographique historique d'Ottawa .....	273
Guide alphabétique et numérique des rues et origines des noms .....	273
Table analytique .....	289
Table des matières .....	307

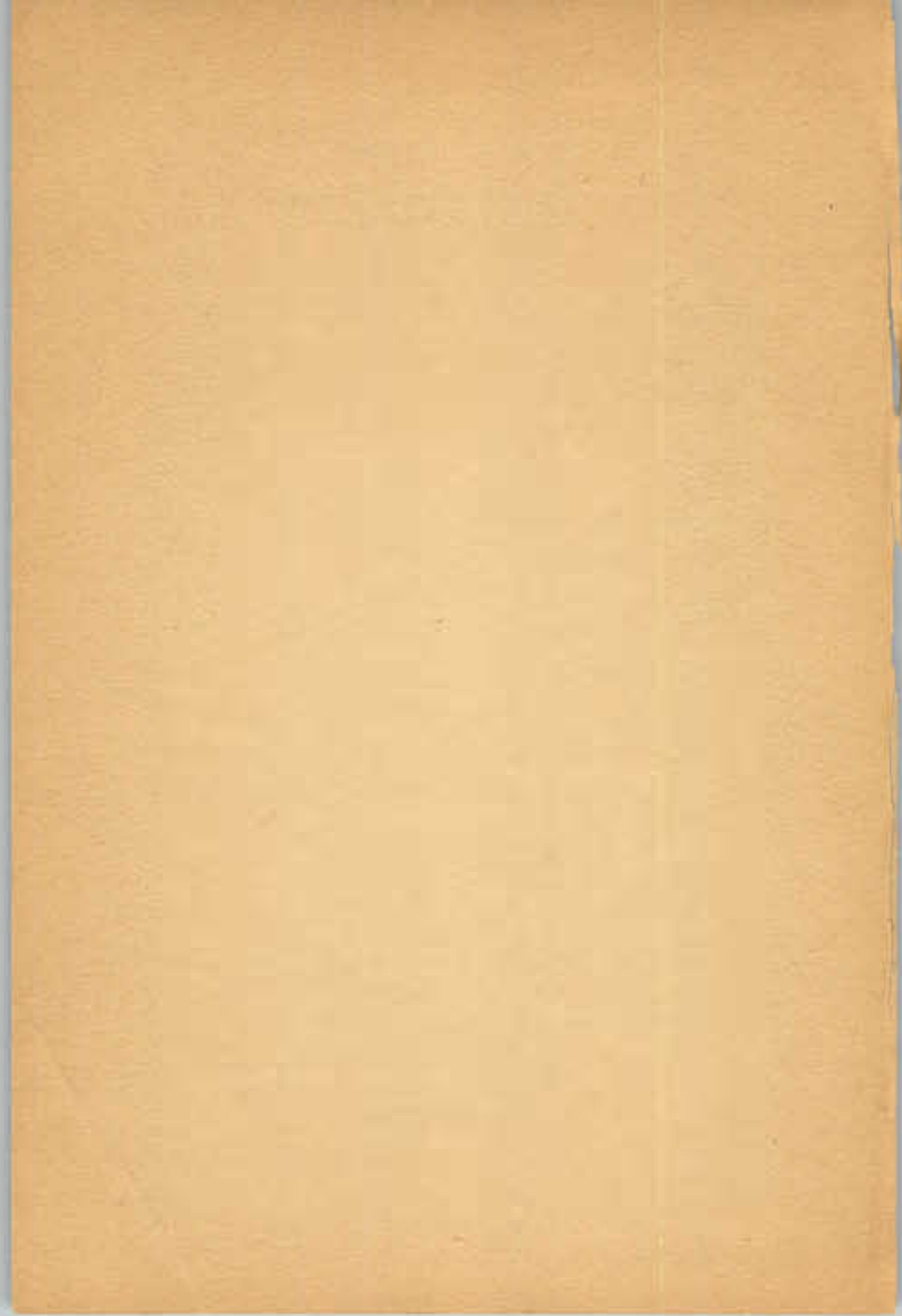


*Table des illustrations*

---

	Pages
Vue d'Ottawa .....	4
Lettre du Conseil municipal d'Ottawa .....	5
Lord Dalhousie .....	56
Lt.-Col. John By .....	56
Ruines de la résidence de By .....	56
L'entrée du Canal, 1836 .....	57
Ottawa en 1855 .....	86
Les ponts Sapeurs et Dufferin, 1877 .....	87
Scrutin à l'élection, 1836 .....	140
Premier journal publié à Bytown .....	141
Monument de la Paix .....	158
Rôle du premier régiment de Bytown .....	159
La chute de la Chaudière .....	176
La descente d'une <i>Cage</i> de bois .....	176
Un sauvetage à la chute de la Chaudière .....	177
Université d'Ottawa .....	248
Maison-mère des Sœurs Grises de la Croix .....	249
Monseigneur Joseph-Eugène Guigues, O.M.I. ....	258
Chambre Minto aux Archives nationales .....	259

Ottawa, Capitale du Canada, est en vente chez l'auteur,  
360, rue Stewart, Ottawa, ou Wakefield, P. Q.  
et chez les libraires.



## Les Publications sériees

de l'Université d'Ottawa

L'Université d'Ottawa assume l'impression d'ouvrages de ses professeurs et de ses gradués, au rythme de deux ou trois volumes chaque année.

A ceux qui souscrivent aux *Publications sériees*, les volumes parus sont expédiés sans délai et ceux à paraître seront envoyés dès leur impression — avec une remise de 20% sur le prix de vente et franco de port.

I. *Le chevalier Pierre Le Moyne, sieur d'Iberville*, par LOUIS LE JEUNE, O.M.I., bachelier ès lettres de l'Université de Paris, ancien professeur et docteur ès lettres de l'Université d'Ottawa.—Volume in-8 de 256 pages. Prix: \$1.25.

II. *Les Maîtres chrétiens de nos Pensées et de nos Vies*, par GEORGES SIMARD, O.M.I., professeur à la faculté de théologie et membre de l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin. — Volume in-12 de 208 pages. Prix : \$1.00.

III. *Quelques Pierres de Doctrine*, par Son Eminence le Cardinal JEAN-MARIE-RODRIGUE VILLENEUVE, O.M.I., archevêque de Québec. — Volume in-12 de 224 pages. Prix : \$1.00.

IV. *Etudes canadiennes — Education, Politique, Choses d'Eglise*, par GEORGES SIMARD, O.M.I., professeur à la faculté de théologie et membre de l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin. — Volume in-12 de 224 pages. Prix : \$1.00.



V. *Les Lettres canadiennes d'autrefois*, par SÉRAPHIN MARION, de la Société royale, professeur de littérature au cours supérieur de la faculté des arts. Tome I, Deuxième édition. — Volume in-12 de 192 pages. Prix : \$1.00.

VII. *Le Renouveau marial dans la Littérature françaises, leurs tâches présentes*, par GEORGES SIMARD, O.M.I., professeur à la faculté de théologie et membre de l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin. — Volume in-12 de 128 pages. Prix : 60 sous.

VII. *Le Renouveau marial dans la Littérature française depuis Chateaubriand jusqu'à nos jours*, par la Sœur PAUL-EMILE, S.G.C. Thèse de doctorat ès lettres. Nouvelle édition, augmentée. — Volume in-12 de 264 pages. Prix : 90 sous.

VIII. *La Nature et la Grâce chez Paul Bourget*, par SÉVERIN PELLETIER, O.M.I., professeur à la faculté de philosophie. — Volume in-12 de 128 pages. Prix : 75 sous.

IX. *L'Argument de Prescription dans le Droit romain, en Apologétique et en Théologie dogmatique*, par JEAN-LÉON ALLIE, O.M.I., professeur à la faculté de théologie. Thèse de doctorat en théologie. — Volume in-8 de 224 pages. Prix : au Canada, \$1.90; à l'étranger, \$2.25.

X. *Maux présents et Foi chrétienne*, par GEORGES SIMARD, O.M.I., de la Société royale, professeur à la faculté de théologie. Deuxième édition. — Volume in-12 de 216 pages. Prix : \$1.00.

XI. *Patriotisme et Nationalisme*, par JEAN-JACQUES TREMBLAY, professeur à la faculté de philosophie. Thèse de doctorat en philosophie. Prix David. — Volume in-12 de 240 pages. Prix : \$1.00.

XII. *Les Lettres canadiennes d'autrefois*, par SÉRAPHIN MARION, de la Société royale, professeur de littérature au cours supérieur de la faculté des arts. Tome II. — Volume in-12 de 200 pages. Prix : \$1.00.

XIII. *Quelques Figures de notre Histoire*, par PAUL-HENRI BARABÉ, O.M.I., Deuxième édition. — Volume in-12 de 156 pages. Prix : 75 sous.

XIV. *Tous les Hommes sont-ils Fils de Noé?* par DONAT POULET, O.M.I., professeur à la faculté de théologie. — Volume in-8 de 416 pages. Prix : au Canada, \$2.00; à l'étranger, \$2.50.

XV. *Les Problèmes politiques du Nord Canadien. Le Canada et le Groënland. A qui appartient l'Archipel arctique?* par YVON BÉRIAULT. Thèse de doctorat ès sciences politiques. — Volume in-12 de 208 pages. Prix : \$1.00.

XVI. *Les Etats chrétiens et l'Eglise*, par GEORGES SIMARD, O.M.I., de la Société royale, professeur à la faculté de théologie. — Volume in-12 de 224 pages. Prix : \$1.00.

XVII. *Ottawa, Capitale du Canada, de ses Origines à nos Jours*, par LUCIEN BRAULT, professeur d'histoire au cours supérieur de la faculté des arts. Thèse de doctorat en philosophie (charte civile). — Volume in-12 de 324 pages. Prix : \$2.00.

